



RAYNAL



HISTOIRE  
PHILOSOPH



14



D22  
R272  
v. 14  
1820-26

006612

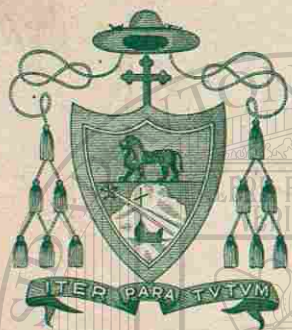
INTER FOLIA FRUCTUS



J. M. ANDRADE



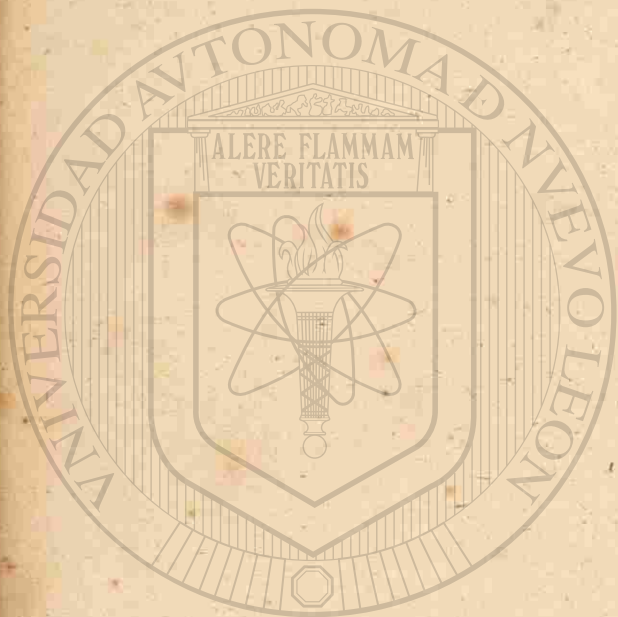
1080016932



EX LIBRIS

HEMETHERII VALVERDE TELLEZ

Episcopi Leonensis



PHILOSOPHIQUE

**HISTOIRE  
PHILOSOPHIQUE  
ET POLITIQUE**

DES ÉTABLISSEMENTS ET DU COMMERCE DES EUROPÉENS  
DANS L'AFRIQUE SEPTENTRIONALE.

U A N L

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

HISTOIRE  
PHILOSOPHIQUE

ET POLITIQUE

DES ÉTABLISSEMENTS ET DU COMMERCE DES EUROPÉENS  
DANS L'AFRIQUE SEPTENTRIONALE;

OUVRAGE POSTHUME

DE G. T. RAYNAL,

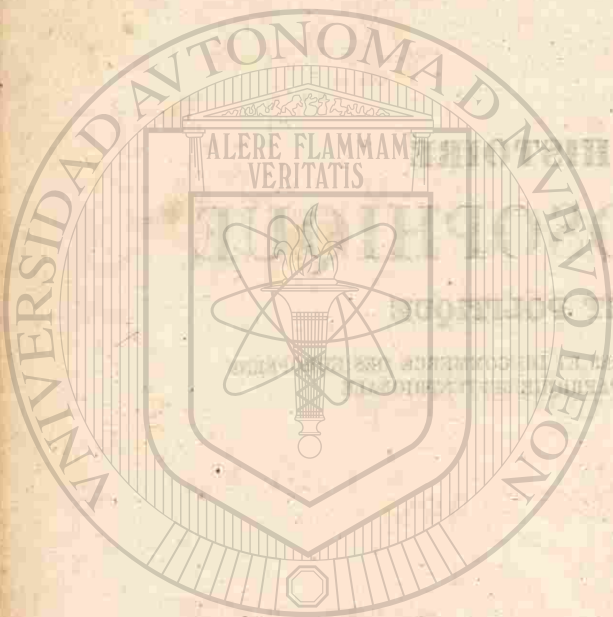
AUGMENTÉ D'UN APERÇU DE L'ÉTAT ACTUEL DE CES ÉTABLISSEMENTS ET DU  
COMMERCE QU'Y FONT LES EUROPÉENS, NOTAMMENT AVEC LES PUISSANCES  
BARBARESQUES ET LA GRÈCE MODERNE;

PAR M. PEUCHET.

Avec une carte de l'Afrique.

TOME SECOND.

UNIVERSIDAD DE NUEVO LEÓN  
Biblioteca Valverde y Telles



UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

PARIS, IMPRIMERIE DE COSSON,  
rue Saint-Germain-des-Prés, n° 9.

PIERRE MAUMUS ET C<sup>ie</sup>, LIBRAIRES,  
CO-PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS,  
RUE DE VERNEUIL, N° 18.  
1826.



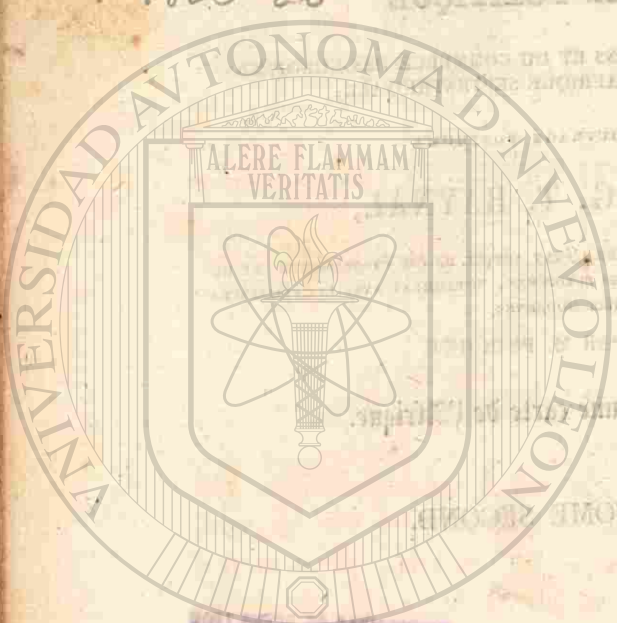
Capilla Alfonsina  
Biblioteca Universitaria



POBDO EMBTERIO  
VALVERDE Y TELLES  
43555

D22  
R272  
v.14  
1820-26

HISTOIRE  
PHILOSOPHIQUE  
ET POLITIQUE



UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN



FONDO EMETERIO  
VALVERDE Y TELLEZ



HISTOIRE  
PHILOSOPHIQUE  
ET POLITIQUE

DES ÉTABLISSEMENS ET DU COMMERCE DES EUROPÉENS  
DANS L'AFRIQUE.

LIVRE IV.

TUNIS.

Le savant auteur qui a tracé le tableau des états barbaresques que nous avons rapporté n'avait point traité de l'état de Tunis; nous y avons suppléé par les recherches qu'on va lire.

Nous nous sommes attachés à donner le plus de renseignemens statistiques aussi exacts qu'il nous a été possible sur cette contrée; ce que nous pouvons avoir omis se trouve traité dans le supplément à *la Barbarie en général* qui précède.

Nous n'avons pas cru devoir nous engager dans des détails historiques, où nous n'aurions pu répéter pour Tunis que ce que nous avons dit

006612

des états barbaresques dans les temps antérieurs ; nous nous sommes bornés à quelques faits arrivés de nos jours. Ce livre sera donc principalement consacré au commerce qui se fait entre Tunis et l'étranger, ainsi qu'à l'aperçu de son industrie et de sa marine.

Cet état, situé entre ceux d'Alger et de Tripoli, n'est pas moins remarquable par les souvenirs qu'il rappelle que par la fécondité de son territoire et son heureuse situation pour le commerce de la Méditerranée. Son sort a été soumis aux mêmes révolutions qui ont changé et ensanglanté tant de fois cette partie de l'Afrique, et notre dessein ne peut être de nous y arrêter.

L'état est qualifié du nom de royaume, et gouverné par un chef, bey ou pacha, dont le pouvoir est absolu. De nombreuses révolutions ont plus d'une fois ensanglanté le trône de ce despote, et fait passer l'autorité des mains d'une famille dans celles d'une autre, pour revenir quelquefois aux descendants de celui qui avait été détrôné.

C'est à de semblables changemens que Hamouda dut en 1780 son élévation à la souveraine puissance. On peut regarder son règne comme l'époque où l'état de Tunis est sorti de l'extrême barbarie où étaient plongés tous les genres d'industrie et les relations commerciales des Maures et des habitans de l'intérieur.

Hamouda-Pacha est donc avec raison cité

comme un des meilleurs princes qui aient régi cette contrée, si pourtant il peut germer quelques principes de morale et de justice dans le cœur de l'homme qui dispose à son gré de la vie et des biens de ceux qu'il appelle ses sujets. C'était un bel homme, dont la physionomie portait le caractère de la finesse et de la pénétration ; forcé par les règles de la loi musulmane à se borner à une éducation semblable à celle qu'on donne aux princes de cette religion, il n'en conserva pas moins un jugement sain dans l'examen des affaires ; il parlait le turc et l'arabe, et, sans l'ordre des chefs de la loi, il eût appris l'italien, que ces prêtres de l'erreur lui présentèrent comme une étude indigne d'un prince musulman.

« Tunis, dit M. Maggil, n'a jamais été dans une situation plus florissante et plus avantageuse que sous le règne de Hamouda-Pacha ; jamais les sujets du bey n'ont joui de plus d'indépendance ni d'une sécurité plus parfaite à l'égard de l'ennemi du dehors. Ses troupes étaient mieux payées qu'elles ne l'avaient été sous aucun de ses prédécesseurs ; et, quoiqu'on doive les considérer plutôt comme une bande de pillards que comme une armée régulière, elles suffisaient pour tenir en respect les Algériens leurs ennemis, qui assurément ne valent pas mieux que leurs voisins (1). »

(1) *Voyage à Tunis*, par Thomas Maggil, écrit en 1811.

Le même écrivain nous a transmis quelques traits de la vie et de la conduite de ce Barbaresque, qui peuvent trouver leur place ici, puisqu'ils feront connaître en même temps ce que sont les gouvernemens de ces peuples, même sous des princes qui ont laissé quelque réputation de bon sens et d'humanité.

« Dans sa jeunesse, c'est M. Maggil qui parle, Hamouda avait autant de penchant pour la boisson que de zèle pour les préceptes de Mahomet; il buvait avec excès, et son palais ressemblait plutôt à celui d'un prince du nord qu'à la cour d'un musulman. Ses esclaves, que leur religion ne contraignait pas sur ce point, flattaient son goût favori, et avaient fini par devenir ses compagnons de débauche. Dans leur ivresse ils se portaient parfois à mille excès. Mais un accident arrivé pendant une de leurs orgies, environ dix ans après l'avènement de Hamouda, produisit une révolution avantageuse dans la conduite de ce prince.

« Une nuit, tandis qu'il buvait avec ses esclaves, il entendit un grand bruit dans la cour de son palais: comme il voulait en savoir la cause, on lui dit que c'étaient quelques Algériens qui s'enivraient de leur côté: Hamouda, irrité de cette irrévérence, appela son premier ministre Mustapha, et lui ordonna de les faire étrangler sur-le-champ: le prudent ministre, qui a laissé une grande réputation à Tunis, reçut l'ordre

sans réplique; mais, au lieu de l'exécuter, il se contenta d'envoyer les délinquans en prison. Le lendemain, après que les fumées du vin furent dissipées, le bey voulut savoir ce qu'étaient devenus les Algériens; le ministre lui rappela l'ordre de la veille: Hamouda, hors de lui, demanda à son ministre s'il lui avait obéi; celui-ci se hâta de rassurer son maître, qui lui en témoigna sa reconnaissance: depuis lors ce prince renonça pour jamais au vin et aux liqueurs fortes.»

Il est pénible sans doute de citer comme un trait de modération et de justice la conduite de Hamouda dans cette circonstance; mais la tyrannie des chefs musulmans, cet affreux droit de vie et de mort qu'ils exercent sur leurs sujets, offre des exemples si fréquens de barbarie et de cruauté que l'esprit aime à se reposer sur un trait comme celui-ci, et à en faire un mérite au despote de Tunis.

Hamouda suivait la maxime de ses prédécesseurs dans la police et le gouvernement; il avait même poussé l'oubli des maximes d'une bonne administration au point de faire le commerce pour son propre compte, ce qui empêchait ceux de ses sujets qui s'adonnaient à cette profession de l'exercer avec liberté et sécurité, n'osant point s'exposer à une concurrence aussi redoutable.

Cet homme, dont le règne est remarqué comme un des plus heureux pour la contrée, avait quelque droit à cette recommandation.



« Autrefois, dit le même voyageur, les gouverneurs des provinces opprimaient le peuple avec impunité; aujourd'hui (en 1810) le paysan même jouit d'un accès libre auprès du prince, et reçoit satisfaction s'il a droit d'y prétendre: autrefois tous les emplois étaient entre les mains des Turcs; Hamouda a adopté des maximes différentes; il ne décerne l'autorité à nul d'entre eux; il gouverne entièrement par lui-même; il punit ou récompense depuis le plus petit jusqu'au plus grand. »

Ce prince, dont la mémoire est chère à plus d'un titre aux Tunisiens, est mort dans son lit au commencement de 1815; une révolution, suivie du rétablissement de la branche de la famille sur laquelle Hamouda avait usurpé le trône, y mit Sidi-Mahmoud-Hassan, qui gouverne aujourd'hui, sinon avec le talent de Hamouda, du moins de manière à concilier son pouvoir avec l'intérêt et la prospérité des peuples qui lui sont soumis.

Quelques Turcs, d'anciens habitans du pays, des Arabes errans, les Maures surtout en composent la totalité.

Ce sont ces derniers principalement qu'il importe aux Européens de connaître; c'est avec eux que se traitent les affaires de commerce; ce sont eux qui exercent le peu d'industrie qu'on trouve à Tunis, et qui se livrent à la culture.

Si l'on s'en rapporte aux voyageurs ou aux

négocians qui les ont fréquentés, ils sont ignorans, orgueilleux, rusés, fourbes et avarés.

Dans tous les rapports politiques et mercantiles qu'un Maure peut avoir avec un étranger il ne manquera jamais de chercher à prendre le dessus; et s'il a affaire à quelqu'un dont la supériorité nationale ne lui soit pas démontrée, il s'appliquera sans cesse à le lui faire sentir, et à profiter de l'avantage qui en résulte pour lui: au contraire, s'il est persuadé que la supériorité est du côté du chrétien, celui-ci aura besoin de la lui rappeler plus d'une fois avant de pouvoir prétendre aux égards qu'elle lui donne droit d'attendre.

C'est une opinion erronée et dangereuse chez les Européens de croire qu'on doit traiter les Barbaresques sur le pied de l'amitié et de la franchise; ils ne font aucun cas de ces bons procédés, et regardent tout chrétien de l'œil de la haine et du mépris. S'il arrive qu'un Maure traite un chrétien avec quelque égard, ou s'abstienne de lui faire du tort, on peut en conclure que c'est la crainte ou l'intérêt et non la justice ou la générosité qui ont servi de règle à sa conduite: à la première occasion qui s'offrira au Maure d'exercer avec impunité son penchant à la fraude et à la rapine, on doit être assuré de ne point lui échapper.

L'appareil de la puissance peut seul imposer aux Barbaresques, et leur commander le

respect; il faut sans cesse les intimider comme un maître en agit envers ses inférieurs. On doit se garder de leur accorder une faveur, si ce n'est en échange d'une autre, et après l'avoir fait longtemps désirer; dans ce cas même il faut la faire valoir le plus qu'il est possible: on doit compter sur l'inutilité de toute demande, même rigoureusement juste, dont ils peuvent convertir l'objet en une grâce qui dépend d'eux; et, à moins que la crainte, l'intérêt ou quelque autre motif semblable n'en décident autrement, il n'y a pas plus à espérer du prince que des sujets.

La vengeance est une des passions favorites de ce pays. Un Maure ne perd jamais le souvenir d'une injure, et met en usage tout ce qu'il a de finesse et de persévérance pour nuire à son ennemi, et satisfaire sa haine rancuneuse; quelquefois il pousse la dissimulation jusqu'à donner toutes les marques d'une véritable amitié pour pouvoir porter plus sûrement et à l'improviste le coup qu'il a médité.

Si les Maures conservent avec tant de soin la mémoire du tort qu'ils ont reçu, ou du bien qu'ils peuvent avoir fait par hasard, il faut convenir qu'en revanche ils oublient avec une merveilleuse facilité les services qu'on leur a rendus; ils considèrent le bienfait d'un chrétien comme une chose de droit, laquelle n'entraîne ni l'obligation de rendre la pareille, ni même celle d'être reconnaissant.

« C'est en les combattant avec leurs propres armes, en matière de politique comme d'intérêt, qu'on peut espérer de n'être pas leur dupe; et il est de fait que, pour traiter avec un Maure sans désavantage, on n'a point jusqu'ici trouvé de meilleur moyen que celui d'opposer l'intrigue à l'intrigue, l'injustice à l'injustice, et la chicane à la chicane; autrement on peut être certain qu'il aura le dessus. »

Nous avons placé ici ces considérations, présentées par un homme qui a fréquenté les Barbaresques et trafiqué avec eux, comme d'utiles documens et des règles de conduite pour ceux qui se trouveraient dans le même cas. Il peut y avoir sans doute beaucoup d'exceptions particulières aux mœurs générales de la nation; mais comme c'est toujours de celles-ci qu'on doit tirer des résultats pour les cas particuliers, on ne peut que trouver de l'avantage à ne pas s'éloigner des maximes tracées ici, à moins de circonstances particulières.

En réfléchissant sur ces faits, ne semblerait-il pas que, dans les états barbaresques, la population dut s'éteindre par l'excès du despotisme, la misère et la servitude du peuple? et cependant ils ne sont pas à beaucoup près aussi dépeuplés qu'on pourrait le soupçonner. Au reste il est fort difficile d'avoir un aperçu exact du nombre d'habitans de la régence de Tunis; les dénombremens usités en Europe pour dresser des ta-

bles de population sont inconnus à ces peuples de même qu'à tous les Orientaux, qui ne tiennent point de registres des naissances et des morts. Un Européen est réduit pour connaître la population d'une ville mahométane à la supputer dans la proportion des enterremens, et l'on sent combien cette méthode peut être inexacte et fautive : on s'en est servi pour évaluer la population de Tunis et de ses faubourgs, et l'on a trouvé que cette ville pouvait contenir deux cent mille âmes.

Quant à la population de tout le pays, il est moins aisé encore de la connaître : on prétend qu'elle a considérablement diminué par la famine qui s'est fait sentir au commencement du siècle, et par les vexations que l'autorité exerce sur le peuple ; mais cette dernière cause a existé depuis l'établissement des gouvernemens barbaresques.

Les voyageurs estiment la population actuelle de l'état de Tunis à deux millions cinq cent mille, divisés comme il suit : sept mille Turcs, nés en Levant, cent mille juifs, sept mille chrétiens tant libres qu'esclaves ; le reste se compose de Maures habitans des villes, d'Arabes errans, de gens attachés à la culture et de renégats. On pense bien que ces calculs ne sont qu'approximatifs, et nous n'avons aucun moyen de les vérifier.

Il est encore plus difficile de connaître le

montant des revenus de la régence ; on les évalue à vingt-quatre millions de piastres du pays, qui reviennent à environ quarante millions de nos francs. On a lieu de soupçonner une grande exagération dans ce produit. Les sources d'où le souverain le tire sont les dîmes sur la culture des oliviers, du grain et de tous les autres objets que fournit le sol ; les droits perçus sur la délivrance des *teskeres* ou congés pour l'exportation de ces produits, et sur l'entrée des vins et eaux-de-vie ; les douanes, qui sont annuellement affermées à l'enchère ; le privilège exclusif accordé pour le commerce des denrées du pays ; la finance des gouvernemens et emplois ; la capitation des juifs et la vente des esclaves.

Outre ces revenus, que l'on peut appeler fixes, le bey s'en procure encore d'éventuels dans les extorsions faites aux particuliers riches en héritages que le fisc s'approprie par la force, et en profits sur les opérations mercantiles.

Les dépenses sont aussi difficiles à déterminer que le revenu ; on estime qu'elles s'absorbent en entier, et que l'état n'a de ressources dans les cas de guerre que dans des extorsions ou impositions extraordinaires.

C'est à Tunis et aux environs que sont les établissemens consacrés au commerce avec les Européens, particulièrement avec la France.

Tunis, dont le territoire rappelle tant de souvenirs historiques, est bâtie à trois lieues plus

avant dans les terres que le fond du golfe auquel elle donne son nom aussi bien qu'au grand lac qui la sépare de la mer. Cette cité est entourée d'une muraille en très-mauvais état, et qui ne sert qu'à tenir la ville close depuis le coucher jusqu'au lever du soleil, et le vendredi pendant la prière du milieu du jour.

Hamouda a beaucoup contribué à l'embellissement de Tunis et à sa défense. Il a fait ériger à différentes portes, sous la direction d'un ingénieur hollandais, des ouvrages qui ne pourraient cependant qu'opposer une faible résistance en cas d'attaque. On a aussi élevé dans les environs de Tunis de petits forts qui protègent plus efficacement la ville. La citadelle ou *Kasba*, bâtie dans la partie supérieure de la cité, est un ouvrage des Espagnols, maîtres du pays sous Charles-Quint, qui en fit la conquête en 1535 : les Maures reprirent la place dans la suite ; mais le port de la Goulette resta long-temps aux conquérans. C'est celui de Tunis ; il fait la communication de la rade au lac de Tunis.

Le port de la Goulette était dans un assez mauvais état jusqu'à l'époque où le dernier bey y fit faire des travaux considérables.

Le même ingénieur hollandais, pendant un séjour de dix ans, a construit à la Goulette un canal encaissé d'environ un mille de long, lequel se prolonge dans la mer avec une superbe jetée du côté du nord. Une écluse qui peut recevoir de

très-gros bâtimens et qui est placée au centre du canal empêche l'écoulement des eaux du lac, et les augmente quand la mer est plus élevée ; c'est ainsi que se compense l'évaporation de ces eaux, sans cesse pompées par un soleil brûlant. Cet ingénieur, nommé Franck, Saxon d'origine et envoyé par le gouvernement hollandais, a encore construit un port encaissé, carré, assez vaste, et profond de vingt pieds, dont l'entrée est à côté de l'écluse en remontant le canal. C'est là qu'est toute la marine du bey, qui consiste en vingt-cinq bâtimens de guerre, dont une frégate et huit corvettes ; il peut en outre recevoir plus de trois cents bâtimens marchands ; au fond de ce port il existe un petit bassin de forme parallélogramme, destiné à contenir les quatre-vingts chaloupes canonnieres du bey après leur désarmement.

De l'autre côté du canal se trouvent les restes de l'ancien fort de la Goulette, qui ont été réparés. Cet ouvrage sert à la défense du port, ainsi que quelques batteries qui y ont été placées depuis peu de temps.

De ce même côté et en arrière du fort, on a tracé le plan d'une petite ville destinée au logement des employés et ouvriers de l'arsenal de la marine. Comme cette situation offre des avantages à ceux qui viennent s'y établir, la nouvelle ville a vu promptement sa population aug-

On a de plus entouré le port de la Goulette d'un mur de clôture, dans l'enceinte duquel sont compris les chantiers, la maison du gouverneur et les magasins destinés à recevoir les approvisionnemens, les calfats, les voiliers, les cordiers, les peintres, etc., attachés aux constructions des vaisseaux.

Du côté de la mer, le port est défendu par une longue batterie en rideau, à l'extrémité de laquelle a été élevé un fort carré qui forme l'angle du mur de clôture du port. On a construit, du côté de la ville de la Goulette dont il vient d'être question, une belle et vaste boulangerie, et en face de l'entrée du port, près de l'écluse, une belle fontaine pour la commodité des bâtimens qui veulent faire de l'eau. L'arsenal de Porto-Farina n'existe plus; tout ce qu'il renferme a été transporté à la Goulette.

On a pensé que ces détails sur le port où la France fait le plus de commerce avec Tunis pouvaient malgré leur sécheresse trouver place ici; ils serviront à rectifier des méprises ou des erreurs sur les ressources que peut présenter la Goulette pour les établissemens qui s'y formeraient ou ceux qui y sont déjà.

Le lac entre Tunis et la Goulette est de forme ovale, et l'on estime qu'il a vingt milles de tour. Les oiseaux qui en couvrent la surface sont de l'espèce ordinaire de ceux qui fréquentent les mers. On y voit en outre un grand nombre de

flamans; c'est un bel oiseau de la grosseur d'une cigogne, et qui habite le lac pendant toutes les saisons.

Le climat de Tunis est un des plus beaux du monde. Le sol pourrait produire abondamment la plupart des riches denrées qu'on va chercher au loin, et particulièrement le coton, dont il a été fait d'heureux essais de culture. Celle du sucre n'y serait pas moins facile, ainsi que des vers à soie et de l'indigo. Le terrain, dans toute l'étendue du royaume, est d'une extrême fertilité, et rend au laboureur dans une proportion étonnante presque sans culture; on a l'expérience que dans les bonnes années la partie de l'est donne jusqu'à cent pour un.

Il est à remarquer que dans presque toute l'étendue du pays l'eau des fontaines est chaude et saumâtre; mais on y trouve aussi plusieurs sources d'une eau pure et excellente, notamment à *Zaouan*, nom du lieu qui fournissait à Carthage l'eau qu'elle recevait de près de vingt lieues par un aqueduc composé d'une multitude d'arches. L'eau que l'on boit à Tunis est celle dont les pluies d'hiver remplissent les citernes. Chaque maison a la sienne, et la disposition des toits en terrasse ne laisse pas perdre une goutte d'eau.

Il s'en faut de beaucoup que toutes les villes du royaume jouissent de l'avantage de posséder de bonne eau; dans plusieurs de celles de l'inté-

rieur, les habitans n'en ont point d'autre que celle de leurs fontaines; on a remarqué que l'habitude la leur fait même préférer, toute saumâtre qu'elle est, à l'eau douce, et on ne voit pas qu'ils en éprouvent d'effets fâcheux. Il y a quelques sources d'eaux minérales chaudes que l'on vante pour la guérison de différentes maladies.

Le commerce a fait des pertes, et a éprouvé quelque diminution depuis une vingtaine d'années, malgré l'introduction du luxe et de nouveaux besoins dans l'état de Tunis; moins de marchandises ont été tirées de France et des autres états européens; mais les exportations ont subi une augmentation remarquable, quoique la défense d'exporter les grains ait nui à cet accroissement et diminué le concours des bâtimens étrangers dans les ports tunisiens.

Nous nous attacherons, dans le tableau que nous allons tracer, à faire connaître en quoi consistent les denrées et marchandises qu'on tire des ports de cet état ou qu'on y apporte: nous en parlerons avec quelque détail, afin d'être plus explicites dans ce sujet intéressant.

Les grains forment un des objets de commerce considérable. Le blé de Tunis est d'une qualité médiocre; il est de l'espèce de celui qu'on appelle au Levant, *blé d'Albini* ou blé dur: le grain en est rond et court, revêtu d'une peau épaisse et d'une belle couleur d'or.

Avant la famine qui a fait de si grands torts à l'état de Tunis il y a une trentaine d'années, l'exportation de toutes les espèces de grains était permise; elle a cessé de l'être depuis l'époque de ce fléau. On calcule que la quantité de blé qui se récolte dans le pays, dans les années abondantes, s'élève à six cent mille *cahis* ou *cafis*, et il y a apparence que, si la culture était encouragée, la récolte serait deux fois plus considérable. L'orge est aussi d'une bonne qualité à Tunis; la quantité qui s'en récolte est regardée comme égale pour le moins à celle du blé. On estime que la culture des fèves produit environ douze mille *cahis* de ce légume, et celle du maïs ou blé d'Inde à peu près la moitié. Le cahi vaut les quatre cinquièmes du setier de France.

L'exportation libre des grains étant interdite, elle n'a lieu que par une licence dont le prix varie et se perçoit au profit du bey.

Une autre production du pays est l'huile; on en estime dans une bonne année la récolte à environ quatre cent mille *metels*.

Cette huile a diverses qualités: un quart environ de la quantité totale est de l'huile propre à la cuisine, et d'une si bonne espèce qu'on en transporte en Toscane et à Gènes, où elle se débite sous le nom de celle qui s'y fabrique; les trois quarts restans sont employés aux manufactures de draps, au savon, etc. Tous les districts ne portent pas la même qualité d'huile

dans chacune des deux espèces qu'on vient d'indiquer; il est des différences de qualité qui en apportent dans les prix.

C'est aussi d'après la permission du bey que se fait l'exportation des huiles; cette permission est payée plus ou moins cher au gré du prince.

On peut placer après l'huile les laines comme formant une des plus considérables branches du commerce de Tunis; on estime qu'en temps de paix la France et l'Italie en enlèvent annuellement vingt mille quintaux, poids de marc.

Ces laines sont de qualités très-variées. Il y en a une espèce qu'on dit être à peine inférieure à la meilleure d'Espagne, et l'on assure que les Français, qui la recherchent, l'emportent en France, où elle est lavée, préparée et assortie pour être renvoyée à Tunis, où elle s'emploie à la fabrication des calottes ou bonnets comme véritable laine de Ségovie.

L'espèce et le degré de bonté des laines de Tunis varient beaucoup, selon les districts qui les produisent. Cet article a plus ou moins de valeur suivant l'endroit d'où il a été tiré, et le plus ou moins de sable que l'on y mêle pour en augmenter le poids, chaque district ayant une manière particulière de pratiquer cette fraude.

La saison convenable à l'emplette des laines est le mois de juin, temps auquel les Arabes les apportent au marché. En les achetant par petites quantités, les prix en paraîtront d'abord

plus élevés que si on traitait en gros avec les spéculateurs; et cependant c'est cette dernière méthode qui est la moins avantageuse, parce que ceux qui achètent de la première main pour revendre ensuite aux Européens commencent par trier la laine pour en séparer les qualités supérieures; après quoi ils mêlent au reste de la boue ou du sable pour en augmenter le poids.

L'extraction de la laine n'est pas entravée par des restrictions trop rigides; elle est affermée à une compagnie qui en paie le privilège au bey, et qui se contente d'un droit de sortie d'une piastre et demie par quintal, fixé par le prince. La consommation de laine fine est immense dans le pays, principalement à Djerba et ses environs, où il se fabrique des quantités considérables de schalls d'un tissu magnifique et qui ressemblent à ceux de Cachemire. Les schalls sont en usage parmi les membres du gouvernement et autres personnes de distinction. On fabrique également à Djerba une grande quantité d'étoffes dont on fait les *bernous*, espèce de manteau commun aux riches et aux pauvres, de même que des couvertures qui sont tout à la fois chaudes, souples et légères. La laine qui sert à manufacturer ces tissus est de la première qualité; elle n'est guère inférieure à la plus belle laine d'Espagne.

Les exportations s'alimentent aussi des cuirs, qui est un objet de commerce considérable. La

guerre avec Alger avait nui à cette branche de commerce pendant quelque temps ; à peine pouvait-on trouver cent mille peaux pour l'exportation ; aujourd'hui ce commerce a repris de l'activité, et la compagnie française d'Afrique tire une grande quantité de cette marchandise pour la consommation du royaume.

Les cuirs de Tunis sont petits comme le bétail ; on les rassemble de tous côtés, et on les sale à Tunis avant de les exporter. Une compagnie privilégiée est chargée de ce commerce moyennant une redevance à la régence. Cette compagnie fixe le prix des cuirs, et en expédie elle-même pour divers ports de la Méditerranée.

La cire pourrait être d'un plus grand produit si le soin des abeilles était mieux entendu ; on porte à deux cent cinquante quintaux seulement la quantité de cire que l'on récolte ; c'est encore une compagnie privilégiée qui en a le commerce : elle en expédie beaucoup à Livourne et à Malte ; mais la compagnie française d'Afrique traite directement avec la compagnie de Tunis pour l'extraction de cette marchandise.

Parmi les industries qu'exercent les Tunisiens il faut compter la fabrique du savon ; il s'en fabrique de fortes quantités dans ce royaume. La beville ou soude du pays est parfaitement bonne, et il s'en fait une grande exportation à l'étranger. Il s'élève annuellement à près de deux mille quintaux.

Il est impossible d'estimer le produit des fabriques de savon dans l'état de Tunis, parce qu'il dépend uniquement des demandes qu'on en fait au-dehors. C'est à Souza qu'en est la principale fabrique ; mais il s'en fait encore dans beaucoup d'autres villes :

Outre ces principaux objets de commerce, Tunis fournit encore diverses denrées et articles de moindre importance, provenant tant de l'intérieur des terres que des états voisins, et dont Tunis est le marché, tels sont.

Les dattes ; on les apporte du Biledulgerid ; l'on en expédie annuellement pour la France, l'Italie et Malte, environ trois cents quintaux. Une estimation particulière porte la récolte du Biledulgerid, ou pays des dattes, à deux cent mille quintaux ; mais il s'en perd beaucoup, ce fruit étant sujet à se gâter. Le séné ; cette drogue médicinale vient encore de l'intérieur de l'Afrique ; on en apporte à Tunis près de cinq cents quintaux par année. La garance ; il en vient beaucoup à Tunis des contrées intérieures et des confins de Tripoli ; on l'estime autant que celle de Smyrne, quoique d'un prix moins élevé.

La pêche du corail, qui se fait aux environs de la petite île de Tabarque ou Tabarca, est un objet considérable du commerce européen avec Tunis. Ceux qui se livrent à cette pêche, et que l'on nomme *corailleurs*, viennent de Sicile, de



Naples, de Marseille (1). Les détails de cette industrie méritaient qu'on les fit connaître ; nous en avons parlé avec quelque étendue en traitant du commerce de la Barbarie en général, et nous y renvoyons le lecteur. On trouvera au même endroit ce qui concerne la compagnie d'Afrique et les expéditions qu'elle reçoit de la Barbarie ; on y envoie pour la pêche du corail chaque année.

On fait à Tunis de l'essence ou huile de rose d'une excellente qualité. La plus grande partie se consomme dans le pays. Quoique l'essence qui se fabrique au Levant soit aussi d'un grand usage, celle dite *nizeré*, ou de roses blanches de Tunis, jouit d'une réputation supérieure. Les plumes d'autruche entrent aussi dans le commerce d'exportation, surtout pour Livourne. On les tire de l'intérieur de l'Afrique par le moyen des caravanes de *Gamsia* ou *Gadoumès*, province située au sud du royaume de Tripoli.

(1) Des dispositions toutes récentes du bey de Tunis ont apporté des gênes et des changemens à la pêche du corail. Ce prince, ayant concédé à une compagnie privilégiée la pêche des perles et du corail sur les côtes de ses états, tient en mer des bâtimens armés pour s'emparer de toutes les barques et navires étrangers qu'ils pourraient rencontrer faisant la pêche du corail dans ces parages, où environ deux cents bateaux se rendent habituellement pour se livrer à cette pêche. (*Moniteur*, 31 juillet 1825.)

Presque tout le commerce de Tunis avec l'étranger consiste en productions du sol ou en objets apportés par les caravanes. Il en arrive trois annuellement de l'intérieur ; on les appelle caravanes de *Gamsia*, parce qu'elles viennent par cette contrée, et en apportent plusieurs marchandises venues de plus loin. Ces marchandises consistent surtout en poudre d'or, séné, plumes d'autruche et esclaves noirs. Le retrait de ces caravanes consiste en draps, mousselines, toiles, soieries, cuirs rouges propres à la chaussure, épices et cochenille pour la teinture de la soie. On évalue à soixante quintaux la quantité de ce dernier article vendue aux caravanes ; c'est le seul qui soit d'importance, car tout le reste est de peu de valeur.

Les caravanes qui viennent de Constantine, ville de l'état d'Alger, sont d'un grand prix pour le commerce de Tunis. Elles arrivent une fois par mois, et sont considérables tant par la valeur des objets qu'elles apportent, que par les bénéfices que font les marchands. Les articles bruts qu'apportent ces caravanes consistent en cire vierge, en peaux sèches, tant de bœufs que de divers animaux sauvages, mais surtout en immenses troupeaux de bœufs et de moutons. Les retraits se composent de draps, mousselines, toiles, soie tant écrue que travaillée, marchandises coloniales, calottes de Tunis, drogues, essences et épices.

Tunis reçoit encore quelques caravanes peu considérables, telles que celles de la province de Djerba; elles apportent des étoffes de laine fabriquées dans le pays, et dont l'usage est commun à toutes les classes d'habitans : les retours sont de peu de valeur; ils consistent en articles importés à Tunis, tant en denrées coloniales qu'objets manufacturés. La caravane du Biledulgerid apporte des dattes et quelques étoffes de laine grossière; les retraits consistent en marchandises fabriquées et une petite quantité de sucre et de café.

L'industrie n'a pas fait assez de progrès dans l'état de Tunis pour y fournir soit à la consommation entière, soit à alimenter suffisamment le commerce extérieur. Après les fabriques de savon dont nous avons parlé, on ne trouve dans tout le pays que trois espèces de manufactures un peu considérables; celle des bonnets, de tissus de laine et de maroquin.

Tunis jouit depuis bien long-temps d'une grande célébrité dans la fabrique des bonnets ou *chechias*, dont l'usage s'étend à toutes les classes de musulmans, de juifs et de chrétiens qui portent le costume oriental, et se rasent conséquemment la tête.

Cette ville était anciennement à peu près la seule où l'on fabriquaît de ces coiffures; mais depuis, Livourne et Marseille sont parvenues à les imiter. Les quantités que ces deux villes expé-

dient et le bon marché qu'elles y mettent ont considérablement diminué les demandes que Tunis en recevait dans d'autres temps, mais n'ont pu jusqu'ici faire oublier la supériorité des modèles; les bonnets fabriqués en Europe n'égalent ceux de Tunis ni en couleur, ni en finesse, ni en durée.

Cette manufacture est peut-être la plus importante des états du bey; elle alimente des milliers d'individus, et fait circuler des sommes considérables dans toute l'étendue du pays. Suivant des calculs modérés, cette fabrication a employé jusqu'à cinquante mille ouvriers, et l'on y consommait annuellement jusqu'à trois mille balles de laine d'Espagne; aujourd'hui, elle est réduite à peu près à un tiers de ce qu'elle était alors.

Le bey fixe tous les ans le prix de la laine d'Espagne qui sert à la fabrication des bonnets; sur ce point, il se laisse guider par l'avis des manufacturiers auquel il joint sa propre expérience. Nul acheteur ne peut enchérir sur le prix établi, et il y a des réglemens pour prévenir le monopole. Par exemple, il est défendu d'acheter les laines par parties au-dessus de cinq balles, et le tout doit passer par l'examen de l'*émir*, chef de la corporation des fabricans de bonnets (1). L'inconvénient attaché à un pa-

(1) Il y a à Tunis un certain nombre de députés pris

reil règlement est balancé par la liberté laissée au fabricant de bonnets, qui veut spéculer pour son propre compte, de faire venir des laines d'Europe en telle quantité qu'il lui plaît, et de fabriquer autant de bonnets que bon lui semble.

Les fabriques d'étoffes de laine sont principalement à Djerba; elles sont d'un tissu mince et léger, et ressemblent à une serge moelleuse; on y emploie les plus belles laines du pays. Les Maures de toutes les classes s'habillent de ces étoffes, chacun suivant ses moyens; et il y a des milliers d'habitans dont tout le vêtement consiste en une calotte rouge et une espèce de grande couverture blanche qui leur fait plusieurs plis autour du corps; d'autres ont des turbans et des tuniques de laine; enfin la plupart portent un manteau appelé *bernous* en langue du pays. Les femmes s'enveloppent dans une robe de gaze de laine, quelquefois rayée de soie; beaucoup portent des schalls longs et carrés de la même espèce de tissu. Les couvertures de lit sont aussi de cette étoffe; elles sont chaudes, légères et moelleuses. Indépendamment de l'immense consommation qui se fait de ces articles dans le pays même, il s'en expédie beaucoup dans le Levant et en Europe.

Les maroquins sont un troisième objet de

\_\_\_\_\_ dans chaque profession ou commerce; ils sont chargés de la police et direction du corps; leur chef s'appelle *émir*.

grande fabrique; il s'en exporte régulièrement des quantités considérables, et la plupart des Maures font usage de bottes et de pantouffles de cuir rouge et maroquiné.

Voyons maintenant en quoi consistent les importations qui se font de divers ports de l'Europe à Tunis; ce sera compléter ce qu'il est nécessaire de connaître du commerce de cet état.

De temps immémorial Tunis tirait de la France presque tous les objets de consommation intérieure; les Anglais nous ont remplacés en grande partie. Les draps de France étaient l'objet le plus important de notre commerce; dans les temps prospères, les envois montaient à cent cinquante balles de draps, chacune de douze pièces. Les mousselines que reçoit Tunis sont venues long-temps d'Angleterre. On estime que la consommation allait au-delà de deux cent mille pièces. Les mousselines d'Angleterre ne sont plus les seules qui entrent dans la consommation de Tunis; la France lui en fournit une grande partie.

Il en est de même des toiles d'Irlande; l'importation qui s'en fait est bien diminuée: l'Allemagne a remplacé en partie l'Angleterre dans ce commerce, qui se fait par Gènes et par Livourne. Un autre objet d'un bon débit à Tunis sont les *serges*; on en estime la vente de quatre cent pièces annuellement; on en peut dire autant de l'étoffe appelée *droguet*.

Mais ces articles sont loin d'égaliser dans le commerce l'importance des denrées coloniales. Le café martinique est à Tunis d'un usage plus général que celui d'Arabie, parce qu'il existe dans le pays une loi qui ne permet qu'aux Turcs d'y vendre le café moka. La consommation annuelle du café d'Amérique à Tunis est d'environ quinze cent quintaux, poids de marc. L'importation a été même plus considérable à l'époque où les Grecs et les Levantins venaient à Tunis apporter des soies et autres articles, et prenaient en échange des parties considérables de café des îles.

Le sucre forme un autre objet d'un grand commerce. On estime que la consommation qui s'en fait dans le royaume est de deux mille quintaux de marc par an. Dans les temps de prospérité, elle est trois fois plus considérable.

La consommation du sucre n'est pas, comme on voit, proportionnée à celle du café. La raison en est qu'en Barbarie l'usage du café sans sucre est commun à toutes les classes et fort peu coûteux; les riches seuls le prennent sucré. On en boit toute la journée; il n'est ni Turc ni Maure qui n'en prenne aussi souvent que l'occasion se présente.

Le débit des épices ne forme point un objet considérable. On évalue que la consommation qui s'en fait à Tunis ne va pas annuellement au-delà de cinq cents quintaux de poivre ou pi-

ment, cent de clous de girofle, trente de cannelle et dix de noix muscades.

L'alun a plus d'importance; on y en consume une grande quantité, c'est un article assez considérable. Les manufactures en consomment annuellement environ mille quintaux. Le vitriol n'a qu'un faible débit; sa consommation se réduit à peu de chose. La couperose ou vitriol vert est plus recherchée.

L'étain ne forme pas non plus une importation considérable: on estime que la vente annuelle n'excède pas aujourd'hui deux cents quintaux en barre, et deux cents paires de caisses d'étain en feuille; le peu de consommation de l'étain tient à ce que les Maures préfèrent pour la cuisine la vaisselle de terre à celle d'étain. Quant au plomb, la consommation est portée à cinq cents quintaux par année. Il est presque tout importé d'Angleterre. Le fer vient de Suède, et cette importation va jusqu'à quinze cents quintaux annuellement.

La quantité de soie écrue qui s'importe à Tunis en temps de paix est d'environ deux mille balles, chacune d'un quintal pesant. La plus grande partie des soies que reçoit Tunis vient de la Grèce et des îles de l'Archipel. Les soies travaillées de diverses espèces s'envoient de France et d'Italie, jusqu'à la concurrence de deux cents caisses. De fortes parties de ces soies sont enlevées par les caravanes de Constantine.

On consomme aussi à Tunis beaucoup de petits mouchoirs de soie de diverses couleurs vives et mélangées, qui viennent principalement de Marseille et de Barcelonne.

La laine d'Espagne est encore aujourd'hui un objet du plus grand intérêt pour le commerce d'importation. La consommation qui s'en fait va presque à trois mille balles, chacune de deux quintaux. Elle est principalement employée à la fabrique des *bonnets de Tunis*.

Le vin qu'on boit dans cet état vient principalement de France. Il s'en consomme mille pipes par an, quantité qui peut paraître considérable pour un pays mahométan et où il y a si peu de chrétiens; mais la plupart des Maures ne se font nul scrupule de boire du vin, quoique la loi le leur défende. Le bey accorde facilement une permission de faire entrer des vins, en prenant la simple précaution de dire que c'est du vinaigre. Cette permission est payée assez cher.

Le rhum et l'eau-de-vie que l'on consomme à Tunis sont peu de chose, et ne forment pas un objet de commerce digne d'attention.

La poterie, la faïence, la coutellerie sont des articles d'un assez grand débit. La cochenille l'est bien davantage; les fabriques de Tunis consomment beaucoup de drogues pour la teinture. On apporte à Tunis annuellement soixante-dix quintaux environ de cochenille; cinquante

passent dans l'intérieur des terres par le moyen de la caravane de *Gamsia*. Les Maroquins en enlèvent aussi de fortes parties.

La gomme-laque n'est pas moins utile pour un grand nombre de fabriques. La consommation de cette drogue s'élève à près de cinq cents quintaux par an.

Enfin le vermillon, l'indigo, le bois de teinture sont encore des marchandises recherchées. On pourrait cultiver l'indigo dans l'état de Tunis, de manière à ce qu'il remplaçât celui qu'on tire du dehors; mais la culture n'y est pas soignée, et l'on fait peu de cas de l'indigo du pays.

Ce tableau d'un pays aussi heureusement partagé pour toutes les productions qui peuvent fournir à un grand commerce est loin de répondre à ce qu'on devrait attendre des avantages qu'il tient de la nature. Le gouvernement y étouffe l'industrie, et fait, d'un peuple que de sages lois pourraient rendre riche et civilisé, un ennemi des nations commerçantes.

Nous avons vu cependant depuis peu un envoyé de Tunis venir en France pour y prendre connaissance des arts qui peuvent être transplantés chez lui. Mais rien n'annonce que ce soit un projet adopté par le gouvernement. On n'a pas vu même sans étonnement le ministère français accueillir cet étranger, et recevoir les présents que son maître envoyait au roi, sans

avoir au préalable exigé que tout chrétien esclave à Tunis fût sur-le-champ mis en liberté (1). Que penser d'une conduite qui accueille l'envoyé d'un prince dont les bagnes sont garnis d'esclaves de notre religion, et peut-être même de nos parens et de nos compatriotes? On ne sait si c'est à la pusillanimité, à l'indifférence ou à l'oubli qu'on doit attribuer une pareille conduite; mais on peut assurer qu'il y a au moins un manque de dignité, de justice peut-être, envers les malheureux qui gémissent dans

(1) Voici comme le Moniteur du 7 mai 1825 rend compte de la réception qui lui a été faite chez le ministre.

« La réception de Sidi-Mamouth, envoyé du bey de Tunis, a eu lieu aujourd'hui aux affaires étrangères. M. le baron de Damas s'était placé dans le salon des ambassadeurs, ayant auprès de lui trente personnes qu'il avait invitées; des pairs de France, des députés, des officiers généraux et supérieurs, de terre et de mer, tous en grand uniforme. Au moment où M. l'envoyé a été annoncé, tout le monde s'est levé. Le ministre seul est resté assis et la tête couverte. Son Excellence a salué l'envoyé de la main et l'a invité à s'asseoir. Sidi-Mamouth a remis ensuite au ministre une lettre du bey, en lui adressant un discours en arabe dont un interprète a donné l'explication.

» Bientôt après, l'étiquette diplomatique a fait place à un ton moins cérémonieux, et sur la demande qui a été faite à cet étranger s'il se trouvait bien en France, il a répondu : A mon débarquement à Toulon, j'ai été surpris; à Lyon, j'ai été émerveillé; mais en voyant Paris, j'ai oublié tout ce que j'avais vu. Après une demi-

les fers, et qu'on aurait pu sauver par cet à-propos. Mais nous avons déjà vu qu'un privilège particulier aux barbares de la côte d'Afrique a toujours été de se faire craindre et rechercher par les plus grandes puissances. Ce sujet au reste a déjà été traité, et nous ne le rappelons ici que par l'événement singulier de la réception amicale d'un envoyé dont le maître réduisait peut être en esclavage des Français pris par ses corsaires au moment où l'on donnait des fêtes à son représentant.

heure d'entretien, M. le baron de Damas a conduit M. l'envoyé dans le grand salon de réception, où étaient réunies vingt dames, qui se sont levées aussitôt. Sidi-Mamouth a salué avec dignité. Au dîner, il a paru trouver tous les mets de son goût, et a eu soin de dire que son médecin lui avait prescrit de boire du vin pour sa santé; il a donné la préférence au vin de Champagne. L'ordonnance du repas, l'uniforme brillant des convives a paru l'occuper beaucoup.

» Sidi-Mamouth est âgé de trente ans; il est très-gras, sa tête est fort belle, son teint est celui d'un Français fort brun. Il parle assez bien l'italien; son costume est simple, mais élégant; il porte un doliman blanc, brodé en soie bleue de ciel, attaché avec des agrafes d'or; son turban est fait de deux cachemires rouges; un schall blanc d'un tissu très-fin est jeté négligemment sur son épaule. A dix heures du soir Sidi-Mamouth s'est retiré en saluant les dames, et en adressant un compliment à M. le baron de Damas. M. le secrétaire particulier de Son Excellence, et dix autres personnes ont accompagné M. l'envoyé jusqu'à la porte des premiers appartemens.

L'envoyé tunisien n'en fut pas moins reçu avec un cérémonial public. Après avoir été admis chez le ministre des affaires étrangères, il eut une audience du roi quelques jours après, et ensuite il fut présenté à Son Altesse Royale.

Son maître l'avait chargé d'une lettre de créance, et des présents envoyés de sa part pour le roi avaient été débarqués à Marseille, d'où ils furent envoyés à Paris.

Cette démarche du pacha de Tunis n'a pas empêché qu'il n'ait donné des sujets de mécontentement à la France, puisque, comme nous l'avons vu, il a fallu qu'on le menaçât il n'y a pas long-temps, si ses sujets continuaient d'exercer des vexations envers les peuples d'Italie, et surtout leurs pirateries. Au reste ce n'est pas de notre temps seulement qu'on a vu ces barbares envoyer des ambassades et faire des promesses qu'ils n'ont point tenues; pareille chose est arrivée sous Louis XIV, ce monarque si puissant et si fier : heureuse aujourd'hui la France si quelque arrangement avec ces gens-là pouvait ouvrir de nouveaux débouchés au commerce français dans la Méditerranée.

LIVRE V.

ALGER.

La république d'Alger est bornée au levant par le royaume de Tunis, au couchant par l'empire de Maroc, au midi par le Sahara, au nord par la Méditerranée. Cette étendue peut être sur les côtes de quatre cent soixante milles. Il n'y a que ceux qui lui accordent l'empire si incertain et si disputé du désert qui puissent lui donner au-delà de quarante à soixante milles de largeur. C'est très-vraisemblablement tout ce qui formait autrefois la Numidie.

Derrière cette région, et au pied méridional de l'Atlas, erraient les Gétules, qu'on croyait originaires de l'Arabie. Ils étaient partagés en tribus indépendantes les unes des autres, mais unies par les mêmes habitudes, le même idiome, les mêmes intérêts. Annibal conduisit un assez grand nombre de ces sauvages en Italie, où ils périrent presque tous. L'histoire ne dit pas s'ils furent subjugués par Massinissa, qui étendit si loin ses conquêtes en Afrique. Salluste nous apprend seulement que Jugurtha, petit-fils de

L'envoyé tunisien n'en fut pas moins reçu avec un cérémonial public. Après avoir été admis chez le ministre des affaires étrangères, il eut une audience du roi quelques jours après, et ensuite il fut présenté à Son Altesse Royale.

Son maître l'avait chargé d'une lettre de créance, et des présents envoyés de sa part pour le roi avaient été débarqués à Marseille, d'où ils furent envoyés à Paris.

Cette démarche du pacha de Tunis n'a pas empêché qu'il n'ait donné des sujets de mécontentement à la France, puisque, comme nous l'avons vu, il a fallu qu'on le menaçât il n'y a pas long-temps, si ses sujets continuaient d'exercer des vexations envers les peuples d'Italie, et surtout leurs pirateries. Au reste ce n'est pas de notre temps seulement qu'on a vu ces barbares envoyer des ambassades et faire des promesses qu'ils n'ont point tenues; pareille chose est arrivée sous Louis XIV, ce monarque si puissant et si fier : heureuse aujourd'hui la France si quelque arrangement avec ces gens-là pouvait ouvrir de nouveaux débouchés au commerce français dans la Méditerranée.

LIVRE V.

ALGER.

La république d'Alger est bornée au levant par le royaume de Tunis, au couchant par l'empire de Maroc, au midi par le Sahara, au nord par la Méditerranée. Cette étendue peut être sur les côtes de quatre cent soixante milles. Il n'y a que ceux qui lui accordent l'empire si incertain et si disputé du désert qui puissent lui donner au-delà de quarante à soixante milles de largeur. C'est très-vraisemblablement tout ce qui formait autrefois la Numidie.

Derrière cette région, et au pied méridional de l'Atlas, erraient les Gétules, qu'on croyait originaires de l'Arabie. Ils étaient partagés en tribus indépendantes les unes des autres, mais unies par les mêmes habitudes, le même idiome, les mêmes intérêts. Annibal conduisit un assez grand nombre de ces sauvages en Italie, où ils périrent presque tous. L'histoire ne dit pas s'ils furent subjugués par Massinissa, qui étendit si loin ses conquêtes en Afrique. Salluste nous apprend seulement que Jugurtha, petit-fils de



ce prince, les forma aux manœuvres militaires pour s'en servir contre les Romains. La ruine de l'audacieux instituteur entraîna la leur, et le vainqueur les mit sous la domination de Juba le jeune. Le chagrin de se voir assujettis à un maître qui n'était pas de leur choix, les décida à massacrer tous les Romains fixés sur leur territoire. Cornélius Cossus, chargé de punir cet attentat, remporta sur les Gétules une victoire si complète qu'ils furent forcés de se soumettre à toutes les conditions qu'il trouva bon de leur dicter. On ignore par quel moyen ils réussirent à sortir de cet état d'humiliation; mais il est prouvé qu'au temps de Pline l'ancien ils avaient d'assez grands établissemens dans les deux Mauritanies.

Entre le mont Atlas et la Méditerranée était la Numidie. Les Massiliens et les Massésiliens se la partageaient. Les premiers occupaient l'est, et les seconds l'ouest de cette vaste contrée. L'origine des deux peuples paraissait la même. On les croyait sortis de l'Orient. Nul historien ne nous a dit quelles furent leurs institutions primitives. La puissance de leurs souverains était illimitée lorsqu'on commença à parler d'eux.

Les Carthaginois s'établirent sur les rivages de la mer, et y fixèrent leur gouvernement; mais l'intérieur de la contrée conserva son indépendance. Jamais les habitans ne servirent la

république que comme mercenaires ou comme auxiliaires, et n'entrèrent en campagne qu'en vertu d'un engagement contracté avec elle par leurs souverains.

Autant qu'on en peut juger, les Numides adoraient le soleil et la lune. Une religion qui avait précédé le culte des images déposait en faveur de leur antiquité. Il est vraisemblable que ceux d'entre eux qui obéissaient à Carthage en encensaient les dieux, tous grecs et tous phéniciens.

Entre les Numides, les uns étaient errans, et les autres sédentaires. Ceux qui n'avaient point de demeure fixe campaient en nombre sous des tentes, et se portaient partout où ils pouvaient espérer des subsistances. Les derniers occupaient des cabanes sur les hauteurs, et y pratiquaient quelque agriculture.

Tous se nourrissaient de grains, de fruits, de légumes. Rarement ils mangeaient de la viande, très-rarement ils buvaient du vin. Cette sobriété les faisait, dit-on, vivre très-long-temps, et vivre sans infirmités.

Ces peuples montaient à cheval sans selle, sans bride, et sans aucun autre harnais, et devaient même, dans les batailles les plus décisives, maîtriser le superbe animal, qui combattait avec eux et pour eux avec, le seul secours d'une baguette. Ce désavantage n'empêchait pas que leur cavalerie ne fût la meilleure du monde.

Avant et après une action, quelles que fussent les circonstances, tout militaire était en droit de quitter le camp sans que sa conduite fût désapprouvée.

C'était le plus âgé des frères du roi, et non son fils aîné, qui lui succédait. Tite-Live nous l'a appris, et son témoignage est confirmé.

Les Numides et les Carthaginois vécurent long-temps en paix. Agathocle fut le premier qui rompit cette heureuse harmonie. Cet ambitieux, qui de simple citoyen de Syracuse s'y était élevé à la souveraine puissance, jugea que son trône serait mal affermi tant que Carthage resterait en possession d'une partie de la Sicile. Pour forcer cette république à abandonner ses conquêtes, il passa inopinément en Afrique. La prise d'Utique, de Tunis, d'autres places fortes, le gain de plusieurs batailles importantes, lui donnèrent des alliés, les Numides en particulier. Des événemens que la prudence humaine n'avait sans doute pu prévoir, réduisirent à rien de si grands succès, et les amis que la fortune avait procurés disparurent avec elle.

Avant ce sujet de discorde, les Numides avaient formé en Sicile, en Espagne, même en Afrique, toute la cavalerie de Carthage. Ils continuèrent ce service à des conditions plus ou moins avantageuses. Les Romains, qui dans la première guerre avaient appris à estimer ces troupes, voulurent en avoir depuis dans leurs

armées. Les deux princes qui partageaient alors la contrée se rangèrent sous les drapeaux de l'une ou de l'autre république, selon leur inclination ou leurs intérêts. Celui qui s'était attaché à la cause qui à la fin se trouva triomphante, vit ses possessions s'étendre aux dépens du voisin et du rival qui avait été moins heureux dans ses liaisons.

La destruction de Carthage fit tomber au pouvoir des Romains toute l'Afrique proprement dite, et, dans les autres parties de la Barbarie, les places plus ou moins fortes élevées sur les rivages de la mer. Quels que fussent les motifs de ces ambitieux conquérans, ils n'envahirent pas alors les terres intérieures, et partagèrent en particulier aux trois enfans de Massinissa celles que leur père s'était appropriées, ou dont il avait hérité dans la Numidie. Le neveu de ces princes, Jugurtha, ne laissa pas subsister cet arrangement, quoique fait par Scipion Émilien. Il fit périr ses oncles, et s'empara de leurs possessions.

Rome n'était pas accoutumée à voir traiter ainsi ses protégés. Son orgueil s'indigna de tant d'audace. L'or de l'insolent usurpateur le justifia deux fois de tous ses crimes. De nouveaux forfaits déterminèrent le sénat à faire passer en Afrique des légions nombreuses. Leurs conducteurs se laissèrent enchaîner par les trésors de Jugurtha, ou vaincre par la supériorité

de ses talens. Métellus fut substitué à ces généraux corrompus, ignorans, ou lâches. La guerre ne tarda pas à changer de face. Le fier Numide, jusqu'alors si redoutable, vit ses armées battues, ses plus braves soldats tués ou faits prisonniers, ses meilleures citadelles forcées, ses villes les plus opulentes pillées et réduites en cendre, tout son pays entièrement dévasté. Lui-même il fut réduit à se réfugier dans la Gétulie. Avec les nouvelles troupes que ce pays sauvage voulut et put lui fournir, il se jeta dans les bras du roi de Mauritanie Bochus, dont il avait épousé la fille.

Les deux monarques, ayant réuni près de cent mille hommes, fondirent inopinément sur Marcius, qui venait de remplacer Métellus, et qui était occupé à assigner des quartiers d'hiver à ses légions. Le premier choc fut très-avantageux pour les barbares; mais le nouveau général, quoique surpris, parvint avant la fin de l'action à leur arracher la victoire. Lui-même il les attaqua quelques jours après, et détruisit complètement leurs forces. Pour éviter une ruine qui lui paraissait inévitable, le beau-père livra aux Romains son gendre. Cette trahison lui mérita le don de la partie occidentale de la Numidie qui joignait ses états. La partie orientale fut incorporée à l'Afrique proprement dite, déjà érigée en province romaine. L'on rendit aux descendans de Massinissa le pays du centre.

Cet ordre de choses existait encore à l'époque de la bataille de Pharsale. Les restes du parti de Pompée se réfugièrent en Afrique après une journée à jamais mémorable; la Numidie tendit des bras secourables à tant d'illustres malheureux. César les poursuivit dans ce dernier asile avec la célérité qui lui était propre, ne leur donna pas un moment de relâche, remporta sur eux plusieurs avantages opiniâtrément disputés, finit par les détruire, et par faire une province romaine de la Numidie entière.

Cette grande partie de l'Afrique septentrionale fut réduite comme les autres à gémir successivement sous la tyrannie des Romains, des Vandales, des Grecs, des Arabes. Des circonstances heureuses permirent à la fin qu'Alger, Tunis, Bugie, Trémecen s'érigeassent en principautés indépendantes des derniers conquérans. Toutes les quatre existaient encore lorsqu'au commencement du seizième siècle les frères Barberousse les réunirent dans leurs mains, et sous la protection de la Porte, et avec son secours, formèrent de ces membres épars un ensemble qui donna de l'inquiétude à l'Europe. C'étaient moins les forces du nouvel empire qui causaient de l'effroi que l'usage qu'on commençait d'en faire pour intercepter les vaisseaux des peuples navigateurs.

L'Espagne fut et dut être la plus alarmée. Dès 1505 elle avait conquis à grands frais Oran

à Porto-Venere, dans l'état de Gênes. Ce ne fut qu'après avoir essuyé une tempête effroyable qu'il aborda en Sardaigne, où était le rendez-vous général. Depuis cette île jusqu'en Afrique la navigation ne fut ni moins longue ni moins périlleuse que celle qu'il venait de faire. La mer toujours furieuse ne permit pas alors un débarquement. Il y eut enfin un moment de calme : on en profita pour prendre terre à douze milles d'Alger, dont on s'approcha sans délai.

Khair-Eddin ou Cheredin, devenu amiral du grand-seigneur, n'était pas alors dans la place. La défense en avait été confiée à Hassan-Aga, vieux corsaire aussi actif, aussi ferme, aussi courageux, aussi intelligent que son maître. Quoiqu'il n'eût avec lui que huit cents Turcs et quatre ou cinq mille Maures mal aguerris, il rejeta fièrement la proposition qu'on lui fit de se rendre. Il ne désespérait pas de repousser l'assaillant. Un secours n'était pas impossible ; d'heureux hasards pouvaient venir à son aide ; à tout événement il était sûr d'une mort glorieuse.

L'héroïsme calcule quelquefois mieux que la prudence. L'armée impériale n'avait pas commencé le siège lorsque les cieux se couvrirent d'une obscurité profonde, un peu après le milieu du jour. Des torrens de pluie, poussés par des vents impétueux, tombèrent vers le soir. Le mauvais temps dura ou redoubla toute la nuit. Comme les tentes n'étaient pas encore arrivées, l'officier

et le soldat furent également exposés à toute la fureur de l'orage. Le camp, placé dans un terrain bas, était généralement inondé. On s'y enfonçait profondément dans la boue ; il fallait le secours des lances pour se soutenir, et souvent il ne suffisait pas. Hassan était trop habile pour négliger une occasion inespérée que la fortune lui offrait. Aussitôt que l'aurore lui permit de distinguer les objets, il fondit avec la plus grande impétuosité, et pourtant avec le plus grand ordre, sur les postes des assaillans les plus avancés, les culbuta, fit encore reculer les corps qui voulurent les soutenir, et ne rentra dans la ville, après avoir fait un carnage horrible, que lorsqu'il vit toute l'armée en mouvement pour lui couper la retraite.

La position où se trouvaient les Impériaux sur le continent devait leur causer des frayeurs mortelles. Ils se regardèrent comme perdus lorsqu'au point du jour ils virent l'état de leur flotte. Déjà quinze vaisseaux de guerre et cent soixante bâtimens de transport avaient péri avec leurs équipages : ce qui restait luttait avec désavantage contre la tempête. On recouvra quelque espérance lorsque sur le soir les flots se calmèrent un peu ; mais ils reprirent toute leur violence durant les ténèbres. Ce ne fut que le matin qu'on put être instruit que l'amiral avait échappé aux plus grands périls qu'il eût jamais courus, et qu'il lui restait assez de provisions et de na-

vires pour nourrir et pour ramener l'armée. Le cap Matifou, où l'on avait d'abord abordé, était devenu son asile, et il y attendait Charles comme au seul où il fût possible de se rembarquer.

On se mit en marche pour s'y rendre. L'avant et l'arrière-garde furent composées de ce qui avait le plus de force et le plus de courage : au centre étaient les blessés et les malades. Durant quatre jours il fallut lutter contre l'ennemi, contre la famine, contre les torrens. D'énormes pertes furent faites ; mais enfin le plus grand nombre des malheureuses victimes de l'ambition et de l'opiniâtreté du monarque arrivèrent aux navires, ne manquèrent plus de subsistances, et trouvèrent des pilotes expérimentés qui les ramenèrent aux lieux d'où ils étaient partis.

Par esprit de vengeance ou de politique, et très-vraisemblablement par ces deux motifs, l'Espagne reprit en 1601 le projet de détruire Alger. La flottille destinée pour cette expédition entra dans la baie le 5 août. Un vent très-rare dans cette saison la repoussa en pleine mer, et l'y retint assez long-temps pour lui faire consumer ses vivres. Selon toute apparence ce fut un bonheur pour la cour de Madrid. Ses vaisseaux étaient mal équipés, et il y avait trop peu de troupes de débarquement. D'un autre côté jamais la place n'avait été dans un si bon état de défense, et n'avait eu une garnison aussi aguerrie. Ou toutes les probabilités sont fausses,

ou les assaillans auraient perdu leurs forces et le peu qui leur restait alors de réputation militaire. Les Maures établis dans les provinces d'Andalousie, de Murcie, de Grenade, de Valence et d'autres encore, témoignèrent trop ouvertement la joie que leur causait cet événement ; on a pensé avec raison que ces démonstrations déplacées avaient contribué huit ou neuf ans après à leur expulsion totale du royaume.

La plupart de ces bannis se réfugièrent à Alger, et y arrivèrent à l'époque d'une révolution très-importante. Depuis que le pays avait été assujéti à la Porte, il avait été gouverné par des pachas envoyés de Constantinople. Comme le temps de leur administration ne devait pas être de longue durée, ces vice-rois arrivaient toujours avec le plan arrêté d'élever rapidement l'édifice de leur fortune, de remplir les engagements qu'ils avaient contractés avec les auteurs de leur élévation, de se mettre en état d'acheter de nouveaux protecteurs. Pour accumuler en un temps si limité tant de trésors, il fallait oublier toute amélioration, laisser tomber en ruines les établissemens publics, opprimer les peuples, réduire à rien la milice, exposer l'état à des troubles intérieurs et à une invasion étrangère.

Ces désordres, respectueusement mais fortement exposés par des députés intelligens et fermes, firent impression. On autorisa les soldats turcs fixés à Alger à élire un chef qui, sous

le nom de dey et avec le secours d'un conseil , ferait percevoir les contributions , emploierait ces tributs de la manière la plus utile au bien général , et déchargerait l'empire ottoman des dépenses que jusqu'alors il avait été obligé de faire. La nouvelle république , si l'on peut l'appeler ainsi , promet de son côté de ne jamais s'écarter du respect , de la soumission dus à son souverain , et d'employer sans relâche tout ce qu'elle aurait de forces pour maintenir ou pour étendre la gloire du croissant. On s'engagea même à recevoir constamment un pacha , et à lui continuer les honneurs et les émolumens dont il avait dû jouir , mais à condition qu'il ne pourrait assister qu'aux assemblées générales , et qu'il n'y aurait point de voix , à moins qu'on ne lui demandât son opinion. Par ces divers arrangemens , l'autorité publique tout entière fut concentrée dans le dey et le divan.

Alger comptait déjà beaucoup de gens de mer parmi les Maures espagnols , qui naguère étaient venus lui demander un asile. Le nouvel ordre de choses lui procura un assez grand nombre des meilleurs matelots de la chrétienté. Le gouvernement jugea qu'avec d'aussi puissans moyens il ne devait plus se borner à des galères , à des galiotes , à d'autres faibles bâtimens qui ne pouvaient pas croiser durant l'hiver , ni même long-temps dans les saisons les plus favorables. On construisit des navires de

deux cents à cinq cents tonneaux , qui étaient alors d'une force remarquable. Dès 1616 quarante de ces vaisseaux , tous bien construits , bien équipés , bien commandés , infestaient l'Océan et la Méditerranée. C'était peut-être à cette époque la marine la plus redoutable du globe.

Il fallait la maintenir dans cet état brillant. Le butin qu'offraient l'Italie , l'Espagne , le Portugal , les autres nations qu'on était dans l'habitude de dépouiller , ne suffisait pas pour cette dépense. Ce fut une espèce de nécessité de prendre sur les Hollandais , sur les Anglais et sur les Français de quoi remplir ce vide. Leurs navigateurs jusqu'alors si respectés eurent le sort des autres.

Inutilement les ambassadeurs des trois puissances réclamèrent à la Porte la sûreté de leur pavillon , garantie par les traités les plus solennels. Ou le grand-seigneur n'avait pas conservé une autorité suffisante pour maintenir ses engagements , ou il voyait avec complaisance les humiliations de tout ce que l'Europe chrétienne avait de plus grand.

Accoutumée depuis deux siècles à des préférences marquées dans toute la domination ottomane , la France se montra la première offensée de ces déprédations. En 1617 elle arma cinquante galères ou vaisseaux pour faire repentir les Algériens de leur insolence. Beaulieu , qui commandait la flotte , coula un corsaire à fond ;

un autre aima mieux périr avec son navire et son équipage que de se rendre. Un troisième lui abandonna le sien, qui faisait eau de tous côtés, et se sauva dans sa chaloupe. Ce fut à ces minces succès que se bornèrent les espérances qu'on avait conçues d'une expédition annoncée avec le plus grand éclat, exécutée avec une dépense énorme. Durant cette campagne même les corsaires portèrent de plus rudes coups sur les côtes de Provence qu'on ne leur en faisait éprouver ailleurs.

Cependant ce n'était rien ou c'était peu en comparaison des brigandages exercés dans les parages ou sur le continent d'Espagne. Hors d'état d'arrêter ces calamités, elle voulut associer la cour de Londres à sa haine et à sa vengeance. Jacques I<sup>er</sup> y était naturellement très-disposé; mais il trouva dans son conseil une résistance qu'il ne put vaincre. Ses ministres prétendirent qu'une guerre qui intéressait également les nations commerçantes, devait être faite à frais communs, et avec les forces réunies de toutes. A la fin on céda aux désirs du roi.

En 1620 vingt vaisseaux furent expédiés de Portsmouth. Robert Mansel, qui les commandait, assura à son retour que ses chaloupes avaient mis le feu à la plupart des bâtimens qui se trouvaient dans le port d'Alger, et qu'il aurait brûlé avec ses vaisseaux ce qui avait pu échapper au premier incendie, si les vents ne lui eussent été

opiniâtrément contraires. Cette relation fut regardée généralement comme fabuleuse. On prétendit que l'amiral avait passé dans de bonnes rades presque tout le temps de l'expédition, et que par son indolence ou par son incapacité il avait laissé prendre plus de quarante navires de son pays richement chargés. Il fut même accusé d'avoir vendu aux corsaires les poudres destinées à leur destruction.

Quelle des deux relations qui fût la vraie, les rades et les côtes d'Alger ne furent de longtemps insultées. Les nations spécialement intéressées à l'extinction de la piraterie se contentèrent d'armer des vaisseaux isolés, tout au plus de faibles escadres pour protéger la fortune, la liberté, la vie de leurs sujets les plus hardis. Ces impuissans moyens réussissaient quelquefois. Avec de l'intelligence, de l'audace, de l'opiniâtreté, on coulait à fond quelques corsaires, ou, ce qui était plus rare, on s'en rendait maître. Mais comme les bénéfices que ces brigands faisaient, l'emportaient de beaucoup sur leurs pertes, leur marine, leur puissance, la terreur qu'ils inspiroient, acquéraient tous les jours de nouvelles forces. Ils en abusaient au point de poursuivre jusque dans les ports du grand-seigneur les amis du croissant qui avaient espéré y trouver asile.

La France ne s'était pas écartée du système généralement suivi, lorsqu'en 1664 elle pensa

qu'un établissement solide sur le continent d'Alger en contiendrait plus sûrement les habitans que les armemens momentanés ou même durables dirigés contre eux. Le duc de Beaufort fut chargé de prendre le mauvais fort de Gigeri, situé dans une position heureuse, et d'en construire un beaucoup meilleur à la place. Mais les ouvrages étaient à peine sortis de terre qu'il fallut les abandonner avec perte de l'artillerie et de quatre ou cinq cents hommes.

Sept ans après Edouard Spragge partit d'Angleterre avec ordre de châtier les Algériens pour leurs anciens brigandages, et de les mettre, autant qu'il se pourrait, hors d'état d'en commettre de nouveaux. On se rendit d'abord devant leur capitale. N'y voyant autre chose à faire qu'à masquer le port, l'amiral y laissa la plus grande partie de sa flotte, et avec six frégates et trois brûlots il se rendit à Bugie, où se tenaient alors les forces de la république. Quoique privé par les vents ou les courans de deux des brûlots qui le suivaient, il ne changea rien au plan qu'il avait formé. La chaîne qui fermait l'entrée du port fut rompue. Tous les bâtimens grands et petits furent forcés de s'échouer. Neuf des meilleurs vaisseaux furent brûlés, et trois fort grands pris sous le canon même de la forteresse. Cette action ne coûta aux assaillans ni un matelot ni le moindre agrès. A peine les Anglais avaient regagné leurs rades qu'ils furent remplacés par les Hollandais. Ces

derniers ne tentèrent pas, il est vrai, des descentes, ne brûlèrent ni arsenaux ni ateliers; mais ils prirent les mesures les plus sages pour empêcher que leurs bâtimens de commerce et par conséquent ceux des autres nations ne tombassent dans les mains des Algériens. Ces croisières étaient établies et dirigées par Ruyter, c'est-à-dire par le plus grand homme de mer qu'ait eu le globe.

Aux flottes expérimentées des Provinces-Unies succédèrent les armemens particuliers d'Hocquincourt, de Tourville et du vieux Paul, qui, de l'état le plus obscur, s'était élevé aux premiers grades. Ces infatigables Français devinrent successivement ou en même temps la terreur d'Alger. Ils attaquaient partout ses bâtimens, les battaient ordinairement et les enlevaient à l'abordage, ou les coulaient souvent à fond. Mais Toulon et Marseille n'avaient pas vu plus tôt rentrer leurs intrépides défenseurs, que les corsaires redevenaient les maîtres de la Méditerranée, et remplissaient de nouveau les côtes du Languedoc et de la Provence de leurs brigandages.

A cette époque Louis XIV était au plus haut point de sa puissance. Nimègue lui avait vu depuis peu dicter impérieusement les conditions de la paix à l'Europe réunie contre lui. La moindre opposition à ses volontés de la part même des plus grands potentats, lui paraissait intolérable. Qu'on juge de l'indignation qu'il



dut ressentir en apprenant qu'une poignée de brigands dévastait deux de ses plus belles provinces, pillait ses sujets, mettait ses navigateurs à la chaîne, et bravait son ressentiment.

Duquesne fut chargé de la vengeance du plus fier des rois. On ne pouvait faire un meilleur choix. Cet amiral avait eu l'honneur de se mesurer deux fois dans la mer de Sicile avec Ruyter, et n'était pas sorti sans gloire de cette effrayante lutte. Il lui était ordonné de se porter devant le repaire des pirates qu'on voulait châtier, et de le réduire en cendres s'il était possible. Renaud venait d'inventer les galiotes à bombes. Le premier essai de cet art nouveau fut fait contre Alger dans les mois d'août et de septembre 1682. L'effet en fut étonnant, et aurait été vraisemblablement décisif si les orages qui se succédaient sans interruption n'eussent réduit Duquesne à quitter une rade où le séjour le moins prolongé eût fait infailliblement périr les forces à ses ordres.

Cette retraite forcée redonna aux Algériens la liberté de leurs mouvemens; ceux de leurs vaisseaux qui n'avaient pas été brûlés ou trop endommagés furent envoyés sur les côtes de la France, pour y causer autant et plus de dommages qu'ils ne venaient d'en recevoir. Les vents et les temps contraires ne les empêchèrent pas d'en intercepter la navigation, d'y faire quelque butin dans les endroits où les descentes étaient

praticables, et d'en emmener un assez grand nombre de captifs. Ces déprédations, ces insultes inattendues étonnèrent et révoltèrent la cour de Versailles. Elle fit préparer durant l'hiver à Toulon autant ou plus de navires et de galiotes qu'il n'en était parti l'année précédente. Duquesne en eut encore le commandement. Il mit à la voile au milieu de mai 1683; avec la résolution d'exterminer les hommes féroces qu'on n'avait pu dompter.

Le nouveau bombardement fut infiniment plus terrible que le premier; en moins de deux mois la ville basse, la moitié de la haute, les casernes, les forts, les mosquées, les arsenaux, les navires, tout offrait l'image d'une destruction entière. Pour comble d'horreur, les maisons particulières étaient remplies de cadavres; les rues étaient inondées du sang des soldats et des citoyens. Ce spectacle, qui allait devenir plus affreux encore, détermina Hassan à demander la paix; il offrit de renvoyer sans rançon les esclaves français, tous ceux même qui, de quelque nation qu'ils fussent, avaient été pris sous leur pavillon. C'était beaucoup à son gré; mais on exigea la restitution complète des bâtimens enlevés et des marchandises qu'on y avait trouvées. Ce point, quelque délicat, quelque embarrassant, quelque ruineux qu'il fût, allait être accordé lorsque Mezzo-Morto, le plus redoutable et le plus audacieux corsaire de la

république, souleva la milice, fit massacrer le dey, occupa la place devenue vacante par ses intrigues, rompit la négociation, et recommença les hostilités. Dans sa rage, il saisit le consul des assaillans, le mit dans un mortier, et le tira comme une bombe; d'autres malheureux du pays de cet infortuné furent placés à la bouche du canon, et leurs membres déchirés portés jusque sur les bâtimens destinés à leur délivrance. Cette inhumanité, la plus grande peut-être dont les annales du monde aient conservé le souvenir, fut punie par des destructions qui surpassaient tout ce qu'on avait vu jusqu'à cette époque. Vraisemblablement l'amiral n'aurait pas laissé pierre sur pierre, si la saison lui eût permis de rester plus long-temps dans sa position sans exposer sa flotte à un naufrage inévitable.

Mais en se retirant cet homme prévoyant laissa dans la baie ceux de ses vaisseaux qui pouvaient tenir la mer pendant l'hiver; leur destination était de bloquer le port, d'empêcher qu'il n'y entrât des munitions de guerre, de détruire le petit nombre de bâtimens qui pourraient essayer d'en sortir. Cette précaution eut les suites que la cour de France désirait, et qu'elle avait vraisemblablement prévues. Le dey, persuadé qu'il aurait encore à soutenir, au printemps suivant, les attaques de cette couronne, prit le parti de s'humilier, de demander pardon, et de solliciter la fin des hostilités.

Louis XIV se montra moins inexorable que l'Europe ne l'avait cru. La paix se fit à des conditions modérées, qui depuis ont été observées avec quelques légères infractions.

Après la dépense énorme qu'elle venait de faire, après les pertes immenses qu'elle venait d'essuyer, la république se trouva dans un épuisement total; les secours que le grand-seigneur lui accorda, lorsqu'il ne craignit plus d'offenser son plus ancien ami, furent considérables sans être suffisans pour la rétablir: l'état de faiblesse où elle devait être nécessairement long-temps réduite, la décida à s'accommoder avec l'Angleterre, avec la Hollande et successivement avec d'autres nations plus ou moins commerçantes. De toutes les grandes puissances, l'Espagne fut la seule qui ne put jamais obtenir un arrangement.

La mer ne fut pas même le seul élément où les Algériens combattirent cette nation; de tout temps ils l'avaient vue avec chagrin en possession, sur leurs propres côtes, d'Oran et d'un excellent port qui n'en est éloigné que de cinq milles. Dès 1560, Hassan, fils de Khair-Eddin, résolut de joindre les deux places à l'état qu'il gouvernait comme lieutenant du grand-seigneur. Pour y réussir, il rassembla de grandes forces de terre et de mer, et les porta avec la célérité qui lui était propre sous les murs du port de Mazalquivir.

La forteresse fut vivement attaquée par le pacha, et vaillamment défendue par le commandant espagnol; il y eut bientôt des brèches assez grandes pour que plusieurs hommes y pussent passer de front; les étendards furent plantés plusieurs fois sur les murailles, et plusieurs fois en furent arrachés; les ouvrages étaient détruits, et on allait enfin capituler lorsque Doria, avec une des plus belles flottes qu'on eût vues dans la Méditerranée, fit lever le siège. Ce succès conserva à la cour de Madrid la place qu'on assiégeait, et vraisemblablement aussi Oran, dont après un premier succès on devait commencer l'attaque.

Le projet de réduire les deux établissemens fut repris en 1708: tout alors le secondait; un prince français était monté sur le trône d'Espagne. La plus grande partie de l'Europe, alarmée de voir la maison de Bourbon, déjà si puissante, s'agrandir encore, lui avait donné un rival. Les peuples, se rendant les arbitres de leur sort, s'étaient partagés entre les deux concurrens. C'était en même temps une guerre civile et une guerre étrangère; des haines implacables divisaient les deux partis.

Cependant Philippe n'eut pas été plus tôt instruit du danger où se trouvaient les possessions espagnoles en Afrique que, malgré la détresse de sa position, il parvint à réunir ce qu'il fallait de galères, de troupes, de munitions et d'argent

pour faire face à l'ennemi: malheureusement le soin de conduire les secours fut confié au comte de la Vera-Cruz, qui, par une des plus lâches trahisons dont l'histoire ait conservé le souvenir, alla livrer à l'archiduc Charles les forces destinées à préserver Oran et son port du joug des infidèles.

Ces brigands n'eurent pas plus tôt sous leur loi des forteresses qui avaient si souvent gêné leurs opérations qu'ils en réparèrent les anciens ouvrages, et en élevèrent de nouveaux. On y plaça une artillerie redoutable, d'innombrables approvisionnemens de tous les genres, une garnison nombreuse et aguerrie; l'emploi de ces grands moyens fut déferé à un des premiers personnages de la république. Ces précautions n'empêchèrent pas que la citadelle ne rentrât dans des possessions anciennes, que les infidélités d'un traître lui avaient fait perdre.

Exposée par sa position à des brigandages qui se renouvelaient tous les jours, la cour de Madrid reprit en 1755 le projet de destruction ou de conquête qui lui avait si peu réussi deux ou trois siècles auparavant. On tenta une nouvelle descente, qui fut mal conçue, mal exécutée, mal soutenue, et pour toutes ces raisons malheureuse et très-destructive; l'honneur national était blessé, et il lui fallait une réparation. Plusieurs des vaisseaux qui avaient si long-temps et si inutilement bloqué Gibraltar, tournèrent

leurs voiles en 1783 et 1784 vers Alger, et ne furent pas plus heureux contre les pirates qu'ils ne l'avaient été contre les Anglais; dans leurs dernières expéditions, ils furent même obligés d'abandonner à un ennemi fier et irrité leurs ancres et leurs câbles; si depuis les deux gouvernemens se sont rapprochés, c'est que le dey a cru devoir sacrifier les avantages toujours incertains de la piraterie à huit ou neuf millions de livres que lui offrait l'Espagne.

Là s'arrêtent les guerres qu'Alger a eu à soutenir contre les puissances commerçantes et maritimes de l'Europe (1). Son inquiétude, son ambition, l'opinion de ses forces l'auraient porté à s'agrandir aux dépens de ses seuls voisins, Maroc et Tunis; mais des considérations politiques l'ont toujours arrêté; il a craint avec raison que ses sujets maures et arabes, mécontents du joug de fer qu'on leur imposait, ne brisassent leurs chaînes et ne se joignissent aux Maures et aux Arabes, dont on aurait cherché l'asservissement. Aussi la république a-t-elle constamment terminé à l'amiable les différens que son caractère lui aurait fait souhaiter de décider par la voie des armes; ce ne fut qu'au

(1) Voyez dans le *supplément à la Barbarie en général* les détails de l'expédition de lord Exmouth contre Alger en 1816.

commencement du dix-huitième siècle qu'elle se vit forcée de s'écarter de ses principes.

Muley-Ismaël régnait à Maroc; les succès assez suivis qu'il avait eus durant trente ans dans les guerres qu'il avait suscitées, ou qu'il avait été obligé de soutenir, lui avaient donné une idée exagérée de ses talens militaires; il parlait légèrement des Algériens, et ne craignait pas d'annoncer publiquement qu'il ne tarderait pas à faire une irruption sur leur territoire. Le dey Cha-Aban fut offensé de ces insultes, de ces menaces; et à la tête de six mille fantassins turcs, de quatre mille cavaliers maures, se porta rapidement sur soixante mille hommes destinés à le combattre. La bataille s'engagea vers les frontières des deux états; l'avant-garde de l'armée la plus nombreuse fut détruite, et le reste prit la fuite: Muley-Ismaël, n'espérant plus rien de ces lâches troupes, demanda la paix; pour l'obtenir il fut obligé de mettre son fils aux pieds du vainqueur, de dédommager la république des dépenses qu'elle avait faites, et de combler de présens le chef et les principaux membres du divan.

Tunis fut plus malheureux encore, et réduit à plus d'humiliations. On se disputait, il y a un siècle, dans ce royaume le pouvoir suprême avec un acharnement proportionné à ce grand objet. Les révolutions étaient comme journalières et toujours ensanglantées. L'ambitieux qui avait

succombé se réfugiait communément à Alger, et y trouvait de la protection lorsqu'il était en état de la payer. On prenait les armes en sa faveur, et il était très-ordinaire qu'on le plaçât ou qu'on le replaçât sur le trône. La république contracta pour ainsi dire l'habitude de disposer du rang suprême. Cette influence lui donna un ton de supériorité qu'elle a su conserver, et qui a mis en quelque sorte dans sa dépendance un pays dont elle n'égalera jamais la population, la richesse et les ressources.

Alger aurait encore pris plus d'ascendant sur ses voisins si des troubles intérieurs, rarement interrompus, n'eussent affaibli sa puissance. Ses provinces sont remplies de montagnes la plupart inaccessibles, dont les habitans ont toujours voulu jouir d'une indépendance entière. Ces prétentions ont blessé le gouvernement, qui pour les anéantir a eu souvent recours aux armes. Ces petites guerres l'ont quelquefois occupé dix à douze ans de suite sans qu'il en ait retiré le moindre avantage. Si quelques-unes de ces tribus se sont soumises, d'autres sont parvenues à secouer le joug. On peut assurer qu'il y a aujourd'hui autant de peuplades qui n'appartiennent qu'à elles-mêmes qu'on en pouvait compter lorsque les Turcs s'emparèrent du royaume.

A cette époque ils formaient deux corps militaires : l'un portait le nom de janissaires, et servait sur terre ; l'autre portait le nom de levantis,

et servait sur mer. L'esprit de discorde qui les avait toujours divisés et qui continue à les diviser dans le reste de l'empire ottoman les suivit en Afrique. Rarement ils se rencontraient sans s'insulter et sans se combattre. Le public se passionnait dans ces démêlés plus ou moins sanglans ; et les agens envoyés de Constantinople favorisaient les factions, parce que, quelque oppressive que fût leur conduite, ils étaient assurés d'avoir un parti. Mohamed Pacha, moins corrompu que ses pareils, jugea que ces dissensions perdraient tôt ou tard l'état. Pour le sauver, il entreprit vers l'an 1560 de fondre les deux troupes en une seule, et contre l'opinion de tout le monde il en vint à bout. La milice dut à cet arrangement une force qu'elle n'avait jamais eue, et l'ascendant qu'elle ne tarda pas à prendre sur toutes les puissances de la Barbarie.

La république courut un danger d'un autre genre en 1626 ; et ce fut de la part des couloglis. Ce sont les enfans d'un soldat turc ou renégat avec une femme du pays. Cette postérité était reçue dans les troupes, mais toujours en petit nombre, mais toujours exclue des principales dignités de l'armée. S'il lui eût été permis de prendre un plus grand essor, on aurait craint qu'avec l'appui des Maures et des Arabes elle ne fût parvenue à s'emparer du gouvernement. Ces humiliations aigrissaient depuis long-temps les couloglis ; ils unirent leurs ressentimens contre

leurs oppresseurs. Le secret de la conspiration fut si bien gardé qu'ils s'étaient emparés de la citadelle qui domine la ville avant qu'il eût été rien soupçonné de leurs projets. Ce succès avait mis dans leurs mains l'artillerie, les munitions, les trésors de l'état. Si dans ce moment les partisans sur lesquels ils avaient dû compter eussent fait le moindre mouvement qui pût donner de l'inquiétude au divan, le temps que la régence aurait employé à délibérer eût été mis à profit par les conjurés pour s'affermir dans leur acquisition. Tout restant tranquille, il fut facile de réunir contre eux ce qu'on avait de moyens de guerre; ils furent forcés dans leur poste, et passés au fil de l'épée: une loi solennelle déclara leurs semblables incapables de jamais servir. Le besoin fit depuis révoquer le décret; mais en laissant toujours subsister les restrictions qui avaient occasionné les troubles.

La région où se trouve Alger fut autrefois divisée suivant les intérêts ou les caprices des peuples qui lui donnèrent successivement des lois. Maintenant elle est partagée en trois parties, celle de l'est, celle du sud et celle de l'ouest; chacune a son gouverneur, qu'on appelle bey. Le dey a retenu sous son administration immédiate Alger, et un territoire plus fertile qu'étendu.

La province de l'orient est presque aussi étendue que les deux autres réunies; elle se

prolonge assez avant dans le Sahara. Au milieu de quelques montagnes que la nature a formées dans une partie du désert sont deux assez grands districts, le premier nommé Zaab peu éloigné de l'Atlas, et le second appelé Vadreag beaucoup plus loin. L'un et l'autre comptent un grand nombre de villages bâtis de boue, et où l'on ne vit guère que de dattes. Cette misère n'a pas détourné Alger d'y établir sa domination. Ses insinuations plutôt que ses armes ont décidé les habitans de Vadreag à lui payer un léger tribut; mais la plus grande partie de Zaab a maintenu son indépendance. Il n'y a que son chef lieu Biscara et quelques bourgades voisines qui aient subi le joug. On y a construit une espèce de fort, défendu par une faible garnison, par six mauvais canons, et par des mousquets assez lourds pour avoir besoin d'affût.

Depuis que les Bisqueris sont devenus sujets ou tributaires de la république, Alger les voit arriver en foule; ils y sont bateliers, palefreniers, portefaix et domestiques; ils ont durant la nuit la garde des boutiques et des portes qui séparent les quartiers. Après avoir fait une petite fortune dans les professions regardées comme abjectes, ils regagnent leur patrie, où ils jouissent de la considération bien ou mal à propos accordée partout aux richesses.

Dans l'intérieur du pays, entre la mer et l'Atlas, il y a plusieurs montagnes dont les

habitans ont pu et ont su conserver leur liberté. Ces montagnes sont en si grand nombre qu'il faut se borner à parler des plus remarquables.

Assez près des frontières de Tunis, mais sur le territoire d'Alger, est Gellah, village considérable bâti sur une haute montagne pointue, où l'on ne peut monter que par un chemin fort étroit et très-difficile. Ce lieu, qu'on ne pourrait réduire que par surprise ou par famine, auquel on n'a jamais demandé de tribut, et dont aucun soldat n'a jamais approché, sert de temps immémorial d'asile aux mécontents, aux rebelles, et aux criminels des deux royaumes. Ils y sont bien traités et en sûreté jusqu'à ce qu'ils soient parvenus à se justifier ou à obtenir leur grâce. Des plaines fertiles, bien arrosées, remplies de ruines, autrefois très-peuplées et très-cultivées, entourent Gellah.

Le mont Aurax ou Corax, comme les Turcs le prononcent, doit être le *mons Audus* de Ptolomée, ou le *mons Aursasius* du moyen âge; il est au sud de Constantine. Ces montagnes forment une longue suite de hauteurs coupées par de petites plaines et par des vallées. On leur donne cent trente milles de circonférence. Le côté septentrional est forcé de payer régulièrement un impôt aux troupes envoyées pour l'exiger; mais jamais le gouvernement n'a pu obtenir ni argent ni soumission des autres parties, re-

gardées comme inaccessibles. Cette tribu, qui porte le nom de Néardie, a une autre physionomie, une autre couleur, d'autres habitudes que ses voisins. Ses membres ont tous le teint clair, les cheveux rouges, les yeux bleus. Tous sont extrêmement sauvages et se laissent très-difficilement approcher par des étrangers; tous portent entre les deux yeux une croix grecque faite avec de l'antimoine; tous pensent que leurs ancêtres étaient chrétiens, et tirent vanité de cette origine. On a soupçonné que c'était un reste de Vandales, qui, dispersés par Bélisaire, s'étaient réunis avec le temps dans cette contrée, regardée comme la plus belle et la plus fertile du royaume.

Au centre de ces montagnes se trouve Tezzoute. Cette ville paraît avoir eu huit à neuf milles de circonférence. Le temps y a respecté sept portes, une grande partie des murailles, et plusieurs monumens qu'on doit croire avoir été élevés depuis le règne d'Adrien jusqu'au règne de Maxime. Un seul de ces édifices, supporté par des colonnes d'ordre corinthien, paraît être l'ouvrage d'un grand architecte. L'élevation de ses portes fait soupçonner qu'on y mettait ou les éléphants, ou la catapulte, ou quelque autre machine de guerre. Sur la pierre qui sert de clef au cintre de la principale entrée, est un bas-relief représentant l'étendard d'une légion avec ces mots *legio tertia Augusta*. Cette

inscription et quelques autres à demi effacées ont persuadé aux meilleurs critiques que la Tez-zoute des modernes devait être la Lambeze des anciens.

Le Come fut autrefois une espèce de royaume. Ses souverains eurent une grande part aux conquêtes que firent en Europe les Arabes. L'ambition des Barberousse leur donna de l'inquiétude pour leurs possessions. Cette crainte les détermina à former des liaisons étroites avec l'Espagne; et ils envoyèrent des guides, des vivres et des troupes à Charles-Quint, lorsqu'ils apprirent les malheurs qui lui étaient arrivés à Alger. Le ressentiment qu'eurent les Turcs de cette conduite les détermina à entrer en armes dans le Come. Le prince qui y régnait alors, ne se sentant pas assez fort pour résister, acheta la paix et donna son fils en otage. Sa fille épousa depuis Hassan-Pacha, et ce mariage, imaginé pour rapprocher les cœurs, ne servit qu'à les aigrir davantage.

Après cette union, les habitans du Come se portèrent en foule à Alger, où ils étaient bien reçus par Hassan. Ils lui demandèrent la permission d'acheter des armes à feu, l'obtinrent et en abusèrent. La milice, craignant que ces moyens de destruction ne fussent un jour tournés contre elle, demanda qu'on mît fin à cette liberté. La requête ayant été rejetée, l'on saisit le chef imprudent; on l'envoya chargé de fers à

Constantinople, et on l'y accusa d'avoir voulu, avec le secours de son beau-père, s'emparer d'une des plus belles et des plus fidèles provinces de l'empire.

Un si grand éclat fit comprendre au Come que la rupture avec son trop puissant voisin serait éternelle. Cette persuasion le jeta dans les bras de la cour de Madrid, à laquelle il livra Tamagus, le seul port de mer qui fût en sa puissance. Alger n'eut besoin ni de beaucoup de temps ni de beaucoup d'efforts pour retirer ce poste important des mains où il avait passé; mais il fallait pour sa tranquillité entière que les deux alliés ne pussent avoir aucune communication. On la rendit impraticable en s'emparant de tout ce que le Come possédait sur les bords de la Méditerranée et dans la plaine. Ce peuple fut alors réduit à ses montagnes, la plupart assez fertiles, où il a conservé jusqu'ici une entière liberté. Plusieurs deys, fatigués du pesant fardeau du gouvernement ou alarmés pour leur tête, s'y sont furtivement retirés, et y ont joui, jusqu'à la fin d'une carrière plus ou moins prolongée, de toute leur fortune et du repos qu'ils étaient venus chercher.

Les Zvovah occupent une vaste étendue de montagnes escarpées et fertiles. Ce sont les plus riches, les plus nombreux, les plus vaillans Kabyles de la province. Aucune ruine n'indique que l'antiquité ait construit de somptueux édi-



ficessur leur territoire ; mais ils y ont eux-mêmes formé des écoles , élevé des tombeaux décens à leurs plus vertueux personnages , et bâti des villages beaucoup moins dégoûtans que ceux du reste du pays. On ne devine pas par quel artifice les Turcs étaient parvenus à se procurer un fort chez des gens si passionnés pour la liberté. Ce qui est sûr , c'est qu'il fallut bientôt l'abandonner. On fut même réduit à placer des postes sur leur voisinage pour préserver de leur incursion les cantons soumis.

Les Beni-Abbas , peu éloignés de Zvovah , et qui originairement n'étaient guère moins puissans qu'eux , aspirèrent à la même indépendance. Une fabrique d'armes à feu et des manufactures de laine plus que suffisantes pour leur vêtement leur inspiraient principalement cette ambition. En 1557 ils refusèrent le tribut qu'ils étaient dans l'habitude de payer , et se disposèrent à soutenir leurs prétentions par la force. Hassan-Pacha venait de détruire une armée aux portes de Moustaganem. Il proposa aux prisonniers qu'il avait faits de prendre le turban , d'être libres , et de le suivre dans une expédition où on pouvait espérer du butin , de l'avancement et de la gloire. Ces motifs furent pour ces malheureux plus forts que l'attachement à leur religion. Avec ses anciens et ses nouveaux soldats , le général algérien attaqua les Beni-Abbas. La victoire balança long-temps

entre les deux armées. Elles ne se décida pour les Turcs qu'après qu'Ud-ul-Aziz , le chef des rebelles , eut été tué.

Il ne fut demandé aux vaincus , ni arrérages , ni dédommagement , ni même de redevance pour l'avenir ; mais on voulut s'assurer de ceux de leurs défilés où passent nécessairement les camps qui vont lever les impositions à l'est. Cette espèce d'esclavage aigrit avec le temps les Beni-Abbas. De son côté le gouvernement exigea des contributions. Des prétentions si opposées ont souvent donné lieu à des hostilités. Elles sont toujours très-onéreuses pour Alger , parce qu'elles arrêtent ou gênent ses opérations , et qu'il lui faut employer de grands moyens contre une nation qui , sans effort , peut mettre en campagne trois mille hommes de pied et quinze cents chevaux.

Lors même que les Turcs sont en paix avec les Beni-Abbas , leur autorité est si mal établie dans la partie de leur domination remplie de montagnes qu'on ne peut aller d'Alger à Constantine , la route la plus fréquentée du royaume , qu'en grandes caravanes , et qu'il n'y aurait pas même de sûreté pour elles sans la précaution qui a été prise d'élever un grand nombre de forts , qui ont tous une garnison. Le premier de ces châteaux est à une journée à l'ouest de Constantine , dans un village appelé Mila ; le second à Messila , à trois journées de Mila ;

le troisième à Zeiton, petite ville à une journée de Messila; le quatrième à Lupsiré, ville médiocre à deux journées de Vuad-Zeiton; le cinquième à Garommès, à deux journées de la capitale de la république. Il y a même dans ce long chemin un passage dont on n'a jamais pu se rendre maître; c'est un défilé d'un demi-mille de long, de six à sept pieds de large, dominé des deux côtés par des rochers très-escarpés et d'une hauteur prodigieuse. On le nomme Libaud ou portes de fer. Comme cent hommes y pourraient arrêter éternellement l'armée la plus formidable, les troupes algériennes ne s'y sont jamais engagées sans avoir acheté la permission d'occuper passagèrement le sommet des montagnes.

Les Arabes errans dans le plat pays, principalement sur les bords des rivières, sont beaucoup moins indociles que les montagnards même qui n'ont pas réussi à secouer le joug. Cependant, comme leur soumission est toujours forcée, il faut qu'annuellement des camps nombreux leur rappellent leur dépendance, les fassent rentrer dans l'ordre s'ils s'en étaient écartés, et leur arrachent des contributions proportionnées ou supérieures à leurs facultés.

La plus connue de ces tribus est celle des Yanmecha. Elle est puissante, généreuse, polie, vaillante et soldée par le bey pour le suivre dans ses expéditions. Quoique ce soit contre les autres

Arabes qu'on emploie ordinairement ses talens militaires, ses services ont été plus d'une fois utiles dans les guerres entreprises contre Tunis. Ce peuple occupe, dans l'orient de la province, une plaine très-étendue, d'une fertilité remarquable, et si bien arrosée qu'il s'y trouve à peine un arpent de terre sans une source ou sans un ruisseau. La population y fut autrefois immense, et le nombre des villes fort considérable. Il n'est resté de tant de splendeur que des décombres et de loin à loin quelque inscription. Les Vandales et leurs successeurs ont tout ravagé et tout détruit. La seule des grandes cités, dans cette vaste contrée, qui ne soit pas tombée dans un oubli entier, c'est Constantine.

Quelques savans prétendent que cette ville fut fondée et nommée Cirta par les Phéniciens avant même l'arrivée de Didon en Afrique. Ce fut avec le temps la capitale des Numides Massiliens. Gala, Massinissa, Micipsa y tenaient leur cour. Le dernier y attira les Grecs et les arts, et la rendit si florissante qu'au rapport de Strabon il pouvait sortir de ses murs vingt mille fantassins et dix mille cavaliers. On l'appela Cirta-Julia après que César s'en fut rendu le maître. Des calamités dont on ignore les détails l'ayant renversée en tout ou en partie, Constantin, auquel on ne peut refuser le titre de grand, bien qu'il ait immolé à sa jalousie, à son orgueil, à son ambition, sa femme, son fils

ainé et son beau-frère ; Constantin la rétablit, la décora, et lui donna son nom, s'il faut en croire Aurélius Victor. Elle eut souvent des souverains particuliers sous les Arabes. Tunis s'en empara en 1420, et ne la perdit que lorsqu'elle passa sous la domination des Turcs.

Le pays qui l'entoure est ouvert, riant, varié, arrosé. Il fournit abondamment à dix-huit ou vingt mille citoyens tout ou presque tout ce qui est nécessaire au soutien, à l'agrément même de la vie.

La place bâtie à quarante-huit milles de la mer, sur la pointe d'une langue de terre étroite et élevée, est défendue de trois côtés par des rochers inaccessibles, par des ravins profonds, par une rivière escarpée, et au sud-ouest par des fortifications entassées les unes sur les autres. On la croyait anciennement inexpugnable, et elle l'est encore pour les nations qui voudraient l'attaquer, malgré l'état de dégradation où sont les ouvrages. Aucun genre de magnificence ne manquait dans la ville ; aqueducs, citernes, bains, ponts, temples, portiques, bas-reliefs, statues, arcs de triomphe, tout s'y trouvait réuni. Le peu de tant de monumens augustes qui a échappé aux ravages du temps, à la férocité des barbares, à l'insouciance des possesseurs actuels, et qui ne leur a échappé que très-dégradé, augmente les regrets qu'il est impossible de refuser à de si grandes pertes.

Constantine est le séjour ordinaire du gouverneur de la province. Il a trois cents Turcs et quinze cents Maures à ses ordres et à ses gages. A l'époque où il doit parcourir son département pour lever les tributs, on lui envoie d'Alger le nombre de janissaires nécessaire pour soumettre les difficultés qu'il pourrait trouver.

A quelque distance de Constantine est Taggou-Zinah, l'ancienne *Diana veteranorum*, où se voit un arc de triomphe d'ordre corinthien, et un peu plus loin Madrashem, qui servait de sépulture aux rois numides. Quoique leurs tombeaux aient été cent fois bouleversés par l'Arabe errant qui espérait y trouver de grands trésors, ils forment encore une masse d'architecture et de sculpture assez imposante pour fixer les regards d'un voyageur capable de juger de ce qui fut par ce qu'il voit.

La province du midi ou de Titteri a peu d'étendue. Le terrain y est beaucoup moins inégal que dans les deux autres. Depuis la mer jusqu'à cinq ou six lieues dans les terres, le pays est parfaitement uni. Là se trouve une chaîne de montagnes escarpées qui coupe de l'est à l'ouest le gouvernement entier. Après l'avoir traversée on rentre dans une vaste plaine qui continue jusqu'au Sahara.

Assez avant dans ce désert habitent les Mozabis. Leur idiome est celui des montagnards, et leur croyance celle d'Ali, regardée comme hé-

rétique par les autres musulmans de la Barbarie. Ils ne s'allient qu'entre eux, et pratiquent avec la plus scrupuleuse attention jusqu'aux plus menues pratiques usitées dans leur secte. Une de leurs occupations est d'aller acheter des esclaves dans l'intérieur de l'Afrique, et de les revendre aux Juifs et aux Maures, qui les retiennent, pour leur service ou pour les revendre à Constantinople. Quoique la difficulté de traverser, pour aller à eux, un désert sans eau de quatre ou cinq journées, les ait préservés jusqu'ici du joug d'Alger, ils n'y ont pas moins obtenu la direction des bains et des boucheries, et la liberté d'y exercer sous la responsabilité d'un de leurs cheiks quelques autres branches d'une industrie obscure.

On ne voit pas un village dans la province. Elle n'est occupée que par des Arabes errans et très-multipliés. Le bey lui-même campe toute l'année avec le peu de troupes qui sont à ses ordres. Il n'y a de ville que Médie; encore est-elle gouvernée par un commandant particulier nommé par le dey. Ceux qui l'ont visitée lui donnent un mille de circuit. Ses murs sont de boue. Quoiqu'il n'y soit resté aucune trace d'anciens monumens, il est presque démontré que ce furent les Romains qui la bâtirent. Les jardins et les campagnes qui l'entourent ont de la fraîcheur, et fournissent à ses habitans une grande abondance de fruits, de grains, de légumes.

Dans le département de Titteri est le Jurjura, la plus haute montagne de la Barbarie. Elle est principalement formée par des rochers très-escarpés. La difficulté d'y gravir a préservé le pays du joug des Algériens, ou les en a délivrés depuis long-temps. Les peuplades qui en occupent les différens côtés sont presque toujours en guerre. Pour qu'elles suspendent les hostilités, il faut que le Jurjura soit couvert de neige.

Le gouvernement de l'ouest n'a aucune propriété dans le Sahara. Seulement le bey de cette province s'enfonce trop souvent dans le désert jusqu'à dix ou douze journées, pour arracher aux Auladins et aux Aghawats ce qu'ils peuvent avoir gagné avec l'intérieur de l'Afrique ou avec les caravanes allant de Maroc à la Mecque qui s'arrêtent dans ces cantons pour s'y reposer, renouveler leurs provisions, et faire quelques échanges.

Cette province a comme celle de l'est des montagnes, mais en général moins élevées, moins escarpées, moins étendues, et par conséquent moins de peuplades qui se refusent aux impositions et à la dépendance. Ces hauteurs sont coupées par des vallées et par des plaines remplies de tribus arabes, la plupart très-faibles. Toutes doivent fournir un nombre d'hommes pour chaque expédition que l'état juge à propos de faire. Les Duvains sont plus belliqueux que tous les autres. Aussi en compte-t-on un grand

nombre au service du gouvernement. Les douards les plus considérables sont sur les frontières. Comme le produit de leur culture ne suffit pas à leur subsistance, ils achètent annuellement la permission d'enlever des marchés publics ce qui peut leur manquer de froment ou d'orge. Sont-ils convaincus ou même soupçonnés d'avoir acquis plus de grains qu'ils n'y étaient autorisés, le bey fond inopinément sur eux, et leur enlève une partie ou même la totalité de leurs troupeaux. Le pays est rempli de mines. Les plus abondantes sont celles de cuivre; mais ou l'on ne veut pas, ou l'on ne sait pas les exploiter. Une seule a été ouverte, et elle est de plomb. Quoique d'une qualité inférieure, cette matière est d'un usage général dans la poterie et pour peindre les sourcils.

Les belles cités élevées par les Romains dans l'intérieur de cette partie de l'Afrique n'existent plus que dans les historiens, dans les géographes de l'antiquité qui les ont décrites. Ce n'est même que très-rarement que quelques faibles débris viennent à l'appui de leur témoignage.

Le premier objet digne de quelque attention qui se présente, ce sont les bains de Meruga, l'*aquæ calidæ* des anciens. Ils étaient couverts par de nombreux bâtimens, et leurs bassins tout entourés de corridors très-bien entendus. On les croyait un remède souverain pour les rhumatismes et pour la jaunisse. Cette opinion s'est

perpétuée, et ceux qui sont atteints d'une de ces maladies les fréquentent au printemps malgré l'état de dégradation où ils sont tombés. La source la plus élevée est brûlante et sert à donner la douche. On se baigne dans la seconde, plus tempérée quoique très-chaude encore.

L'espace qui sépare les deux sources était autrefois occupé par une ville romaine qui avait un mille et demi de circonférence.

A quelque distance des eaux sont des tombeaux la plupart fort grands. On y trouve quelquefois des os d'une grosseur, d'une longueur remarquables. Ils auraient appartenu à des géans s'il fallait s'en rapporter aux Maures. Les gens instruits pensent que ce sont les restes des chevaux que les Vandales étaient dans l'usage d'enterrer avec ceux qui les avaient montés.

Miliané fut très-certainement une colonie romaine. C'est une vérité attestée par quelques ruines qui s'y trouvent, et plus particulièrement par une inscription qui prouve que le petit-fils et l'arrière-petit-fils du grand Pompée y furent enterrés. La ville, bâtie sur le penchant d'un coteau peu rapide, est en elle-même peu de chose; mais elle a des eaux abondantes, de jolis jardins, un vignoble assez considérable et une vue délicieuse. Alger tirait autrefois de l'Égypte tous les riz qu'il consommait. Depuis quelques années ce grain est cultivé sur les bords

du Chef, dans le territoire de Miliané. Il n'est pas comparable à celui qui lui était porté du Delta. Cependant on s'en contente, et, avec celui qui est récolté sur les rives de la Mina, il suffit à l'approvisionnement du royaume.

Quelques grandes pierres et quelques morceaux de marbre qu'on voit à Calaa ont fait juger avec raison que c'était une ville romaine et peut-être l'Apfan de Ptolomée. Ce n'est plus qu'une bourgade sale, sans égout et sans pavé, placée sur une éminence avec un petit fort et une faible garnison. Il n'y a pas deux siècles qu'elle était renommée pour l'étendue et la perfection de ses cultures. Aujourd'hui c'est un marché très-important pour les tapis et pour les étoffes. Ses habitans en fabriquent beaucoup, et les campagnes voisines lui en apportent encore davantage.

Madrouma est très-vraisemblablement la Calama si célèbre dans l'antiquité. Une position heureuse, de riches campagnes durent lui donner de l'importance sous de bons gouvernemens. De nos jours elle n'est connue que par ses poteries. Elles sont les plus recherchées du royaume, quoique les formes en soient généralement grossières, quoique le vernis y soit toujours mal appliqué.

La ville que nous appelons Tremecen et les Arabes Talmessan, portait le nom de Timice lorsque les Romains la possédaient. C'était alors

peu de chose. Elle acquit de la dignité quand elle fut devenue la capitale d'un assez grand royaume. Du temps des Arabes, ses souverains étaient magnifiques, et imitaient autant qu'ils pouvaient le faste des princes de l'Asie. Plusieurs provinces se détachèrent de leur domination sans beaucoup diminuer leurs ressources. Leurs sujets continuèrent à donner l'or de l'intérieur de l'Afrique et les denrées de leur territoire, pour ce que l'Europe pouvait leur fournir d'agréable ou d'utile par le ministère des Génois et des Vénitiens. L'Espagne s'empara d'Oran, le seul port qui servit à leurs échanges, et l'état tomba dans une inertie entière. Il payait même un tribut à cette puissance à l'époque où il tomba sous le joug des Algériens.

Depuis Tremecen jusqu'à la mer, est un espace de douze lieues assez uni, bien arrosé et fort fertile; mais au-dessus règne une longue chaîne de rochers escarpés, inhabités et inhabitables. Dans le sein même de la ville coule une source abondante et salubre, dont les eaux sont sagement distribuées dans tous les établissemens publics et dans beaucoup de maisons particulières. La place était anciennement partagée en plusieurs quartiers séparés par des murs épais; cette précaution devait prolonger un siège en cas d'attaque; mais elle pouvait aussi arrêter les progrès des séditions beaucoup trop fréquentes: celle de 1670 fut si violente que le gouverne-

ment se détermina à détruire les cinq sixièmes d'une place qui avait eu jusqu'alors quatre milles de circonférence ; dans cet état de dégradation , Trémecen , qui a toujours une assez nombreuse garnison , couvre encore le royaume du côté de Maroc , dont elle est frontière. Sa population s'élève à vingt ou vingt-cinq mille âmes ; des manufactures de laines y occupent tous les citoyens , et les font vivre dans une aisance rare dans ces contrées.

C'était dans cette ville que le bey de la province faisait son séjour. En 1708 les Algériens se rendirent maîtres d'Oran , et ce poste important devint le siège du gouvernement. L'Espagne recouvra quelque temps après cette forteresse , et le vice-roi alla se fixer à Ma-Asker , où il est depuis toujours resté. C'est une ville récemment bâtie sur une éminence qui domine des campagnes agréables et fertiles ; elle n'a que deux ou trois mille habitans , dont les juifs forment le plus grand nombre. Comme les autres peuplades du département du Ponant , ils logent sous des toits , tandis que dans le reste de la Barbarie on occupe des maisons toutes en terrasses.

Mais c'est assez , et trop peut-être , nous être arrêtés sur des terres intérieures peu connues et peu dignes de l'être. Les bords de la mer nous offriront sans doute un spectacle plus varié et plus intéressant.

Les Génois tiraient depuis quelque temps de grands avantages d'une pêcherie de corail qu'ils exploitaient dans l'île de Tabarque à l'extrémité occidentale du royaume de Tunis : quelques aventuriers provençaux pensèrent qu'un pareil établissement formé au voisinage aurait le même succès , et , de l'aveu du prince maure qui régissait ce faible canton , ils l'y élevèrent en 1560 sous le nom de Bastion-de-France ; des corsaires turcs pillèrent à plusieurs reprises le comptoir naissant , et le détruisirent lorsqu'ils furent devenus maîtres du pays.

La Porte parut s'indigner de l'outrage fait à son allié le plus intime , et elle ordonna en 1597 que tout fût remis dans son état primitif. Les Français jouissaient assez paisiblement des privilèges qu'ils avaient achetés , lorsque Louis XIII , comptant sur ses liaisons avec le sérail , se permit très-imprudemment en 1628 de faire jeter les fondemens d'une citadelle dans un lieu où , par les capitulations , toute fortification était interdite : ce caprice occasiona de nouveau l'expulsion de ses sujets ; mais leur bannissement fut court ; en 1637 il leur fut permis de reprendre le cours de leurs affaires ; on consentit même qu'ils quittassent leur premier séjour , qui était malsain et peu commode , pour transférer leur loge à la Calle.

C'était un changement dont il était raisonnable de se promettre de grands avantages. Un trait de folie qu'il n'avait pas été possible de pré-

voir, anéantit ces heureuses espérances : une flotte destinée à combattre les Espagnols était sortie de Toulon ; les vents la poussèrent du côté d'Alger. Par une audace peu réfléchie, l'amiral qui la commandait exigea que tous les Français retenus dans les fers lui fussent rendus. Un refus dédaigneux fut la seule réponse qu'on fit à une demande si peu attendue. Dans l'impossibilité de repousser ce mépris, le commandant s'empara d'un navire qui venait de Constantinople, et retint l'équipage, les passagers, et le pacha qui le montaient.

Ce fut sur la Calle que tomba la peine d'une démarche faite si mal à propos. Cette petite colonie avait des vaisseaux, elle avait des marchandises, elle avait quatre ou cinq cents habitans : tout fut confisqué ou mis aux fers.

Ces hostilités réciproques brouillèrent les deux puissances : elles pouvaient et devaient se rapprocher ; pour éloigner la réconciliation, ou pour la rendre moins utile, l'Angleterre demanda et obtint de remplacer les Français avec tous les avantages dont ils avaient joui, avec toutes les charges qui leur avaient été imposées. Cette couronne était encore en possession de ce privilège à l'époque du bombardement qui réduisit Alger en cendres. Par un article secret du traité qui suivit ce terrible et mémorable événement, il fut convenu que les sujets de Louis XIV rentreraient dans leurs premiers droits lorsque la

concession faite à leurs successeurs serait expirée. L'an 1694 en fut le terme, et une association formée alors à Marseille reprit l'exploitation de cette branche de commerce ; l'octroi changea de main en 1712, en 1719, en 1725, en 1730, et ne fut jamais utile aux différens corps qui se succédèrent si rapidement ; aucun ne fit des profits dignes de quelque attention ; la plupart perdirent tout ce qu'ils avaient mis dans cette entreprise. L'un d'eux manqua même à ses engagements.

Une nouvelle société fut formée en 1741 ; elle commença ses opérations avec douze cents actions, dont le quart appartenait à la chambre du commerce de Marseille : des malheurs fondirent sur elle à son origine. L'établissement qu'elle avait au cap nègre fut pillé et détruit en 1743 par les Tunisiens, dont les brigandages avaient provoqué le ressentiment de la cour de Versailles ; deux navires expédiés de ses concessions furent pris par les corsaires de cette nation barbare ; en 1744 cinq chébecs algériens, désespérés de n'avoir fait aucun butin durant leur campagne, se permirent de fondre sur la Calle, d'en emporter tout ce qui pouvait avoir quelque valeur, et d'y massacrer ceux des habitans qui ne s'étaient point dérobés à leur fureur par la fuite. Les longues et destructives hostilités qui en 1758 divisèrent la France et l'Angleterre furent une nouvelle source d'infortunes pour la



compagnie: son épuisement était tel qu'en 1766 il ne lui restait que cinq cent soixante mille livres de son capital. Heureusement ses affaires prospérèrent si bien les années suivantes qu'au dernier décembre 1773 elle avait 4,512,445 liv. indépendamment des créances douteuses, de la valeur de ses édifices et de quelques marchandises qui se trouvaient dans ses magasins; les comptoirs, originairement trop nombreux, se sont successivement réduits à trois: celui de la Calle est à l'orient des autres.

Élevé sur un rocher peu étendu, il est entouré de trois côtés par la mer, et défendu du côté de la terre par un mur suffisant pour repousser les naturels du pays, dont quelques mauvais fusils forment toute l'artillerie; douze à quinze canons protègent son port, trop resserré, peu profond, souvent dangereux et environné de roches à fleur d'eau qui occasionent de trop fréquens naufrages. A peu de distance de la place est une éminence sur laquelle a été bâti un moulin fortifié; ceux qui en ont la garde doivent avertir de l'approche des navires et de ce qu'ils ont pu découvrir dans le continent.

La compagnie entretient dans cette bourgade un chef, quatorze agens subalternes, deux cent cinquante pêcheurs de corail, moitié français, moitié corses, cent ouvriers européens, une trentaine de journaliers arabes, et cent soldats, plusieurs employés dans la campagne à des tra-

vaux étrangers à leur profession, et les autres à garantir la place de toute surprise. Ces individus sont tous logés, nourris et payés par le corps qu'ils servent (1).

Les magasins, les logemens du commandant et des principaux employés sont passablement construits; le reste occupe des baraques à un seul étage.

Trois assez grands lacs, qu'il serait facile de dessécher en leur procurant un débouché dans la mer, dont ils sont voisins, infectent chaque été l'air lourd et brûlant de la colonie. La mortalité n'est pas la même tous les ans; mais elle est toujours trop considérable.

Les dangers qui ne sont jamais compensés par le gain qu'il est possible de faire, écartent impérieusement de la Calle tout homme qui a quelque industrie et un peu de conduite. On n'y voit guère arriver que des misérables sans ressource, perdus de débauche, flétris ou poursuivis par la justice. Les astuces de ces vagabonds sont telles qu'il faut les attendre d'une population ainsi formée. Aux vices qu'ils avaient contractés dans les lieux de leur origine, ils ajoutent celui qui n'est que trop ordinaire dans les sociétés d'hommes où il n'y a pas une seule femme.

Le territoire attaché au comptoir est à peine

(1) Le lecteur voudra bien faire attention que ceci fut écrit en 1787.

suffisant pour nourrir les troupeaux nécessaires à sa subsistance : on les met toujours sous la garde d'une troupe armée ; sans cette précaution ils rentreraient rarement dans la place.

Ses voisins sont tous des brigands. La passion dominante de plusieurs d'entre eux est d'assassiner un chrétien, et de pouvoir se vanter de cet exploit. Les plus furieux de ces barbares sont les Nadis, placés à l'est de la Calle. Alger et Tunis n'ont jamais pu réussir à les réduire ou à les exterminer. Leurs rochers et leurs montagnes ont toujours offert un asile inexpugnable : ils n'en sortent guère que pour commettre un vol, ou pour vendre aux Français quelque une de leurs productions. A l'ouest de la colonie sont d'assez belles plaines, habitées par un grand nombre de hordes Arabes, autrefois indépendantes les unes des autres et réunies maintenant sous le cheik de la Mazoule. Depuis cet arrangement les troubles sont moins fréquens ; la population a beaucoup augmenté ; les travaux se sont sensiblement accrus, et le pays a pu vendre à la compagnie une plus grande quantité de blé, d'orge, de fèves, de laine, de cire, et de cuirs qu'il ne lui en livrait anciennement.

A l'embouchure de la Seïbouse, près des bords de la mer, sur le penchant d'une colline dont le sommet est occupé par un château et une garnison, se voit Bonne, que dans le pays on nomme la ville des Jujubes à cause de la quantité de

ce fruit qui croît dans le voisinage. Les révolutions que cette place doit avoir éprouvées ne sont pas venues jusqu'à nous. On sait seulement qu'elle appartenait à Tunis lorsque Khair-Ed-din s'en empara. Elle retomba un moment sous le pouvoir de ses anciens maîtres, mais pour repasser aux Algériens, qui en sont en possession.

C'est par erreur qu'on a écrit que c'était Hippo-Regius, si célèbre du temps des Numides, du temps des Romains, du temps même de saint Augustin, qui en fut évêque. La ville a été seulement élevée, en grande partie, avec les débris de cette cité, dont on voit encore les immenses ruines à un ou deux milles. Ces précieux matériaux mal employés n'ont produit qu'un établissement désagréable dont les rues sont étroites, sales, tortueuses, et dont les maisons à un étage sont toutes bâties dans le goût maure. L'industrie de ses habitans s'est principalement tournée vers la fabrication de draps communs, de tapis grossiers, d'assez beaux harnais pour les chevaux.

Pour faire de Bonne un des premiers marchés de l'Afrique, il ne faudrait que lui rendre son port, devenu impraticable par la quantité de lest que les vaisseaux y ont jeté, nettoyer sa rade, de jour en jour plus dangereuse, débarrasser la ville des décombres qui en obstruent les communications, et y amener l'eau, très-abon-

dante dans le voisinage. Ce serait alors un entrepôt digne de recevoir et de communiquer aux nations les riches productions d'une plaine de douze lieues, dont le sol excellent est bien arrosé et bien cultivé. Ce lieu fournit actuellement à la compagnie les mêmes denrées que la Calle, mais de meilleure qualité et en plus grande abondance. Le chargement s'en fait au port Génois, éloigné de deux ou trois milles.

Collo, qui doit être le *Cullu* des anciens, est le troisième comptoir de la compagnie. C'est une vallée serrée, stérile, bornée de tous les côtés par des rochers escarpés, occupée par quatre misérables peuplades placées à deux cents pas l'une de l'autre. Le globe entier ne fournirait pas peut-être des scélérats plus infâmes que ceux de ces hameaux. Pour se garantir de leurs brigandages, de leur férocité, des coups de fusil qu'on ne cesse de leur tirer pendant la nuit, les Français, condamnés à traiter avec ces barbares, sont réduits à doubler de fer leurs fenêtres et leurs portes, et ces précautions ne suffisent pas toujours. Les navires ne sont pas exposés à de moindres dangers lorsqu'ils viennent charger les cires et les cuirs qu'offre communément ce marché.

Ces marchandises sont apportées des montagnes qui occupent l'espace de dix à douze lieues aux environs de Collo. Leur sol est rarement aride, et il est très-fertile par intervalles. Jamais

Alger n'a pu les soumettre à son obéissance; elles sont indépendantes les unes des autres; plusieurs même sont sans chef: la guerre en divise trop souvent les sauvages habitans; et ce sont les femmes qui en sont la cause la plus ordinaire. Les plus déterminées d'entre elles, n'aimant plus leurs maris, ou ayant cessé d'en être chéries, quittent leurs tribus pour aller s'établir dans d'autres. Si elles n'ont emporté que leurs habits, la paix n'est pas troublée; mais si l'argent, si les bijoux ont été leur proie, les hostilités commencent, et continuent jusqu'à une restitution entière.

Entre Bonne et Collo est l'ancienne Lusitada, qui porte aujourd'hui le nom de Storo. Elle est située au fond d'un golfe spacieux et commode: ce sont les restes d'une ville autrefois célèbre, où se trouvent quelques antiquités, dont les mieux conservées sont des citernes maintenant converties en magasins à blé. Les Génois et les Français y naviguèrent à des époques reculées. Dès qu'un navire des deux nations arrivait sur la côte, il arborait une bannière blanche: on se donnait mutuellement des otages; les échanges se faisaient, et les gages de sûreté étaient toujours rendus avec une bonne foi que n'annonçait pas une pareille défiance. Ce port, autrefois assez fréquenté, serait aujourd'hui totalement inconnu, si la compagnie n'y formait de loin à loin quelques chargemens du meilleur froment de l'Afrique.

Le privilège de la compagnie s'étend depuis la Calle jusqu'à Collo : il est absolument exclusif à la Calle, et s'étend sur le reste de la côte à tous les objets, à l'exception du blé. Alger s'est engagé à maintenir ces prérogatives contre toutes les nations et même contre ses sujets. De son côté la cour de Versailles a défendu cette navigation à ses négocians libres.

Les juifs d'Alger envoient par des caravanes, à Constantine et dans toute l'étendue de sa dépendance, des soieries, des toiles, des quincailleries d'Europe. Il était facile à la compagnie de s'approprier ces ventes, et on peut la blâmer de ne l'avoir pas fait. A peine y débite-t-elle annuellement aux naturels du pays pour vingt-cinq ou trente mille livres de marchandises de France; ce qu'on y porte de plus est uniquement pour les besoins de la colonie : tout ce qui s'achète est payé en piastres ou en sequins.

Avec ces métaux précieux, on a obtenu annuellement cent cinquante mille quintaux de froment; quinze mille quintaux d'orge; trois mille quintaux de fèves; quinze mille quintaux de laine; deux cent quarante quintaux de cire; vingt mille cuirs, et une quantité plus ou moins considérable de corail.

La pêche de ce dernier ne s'étend pas à plus de trois ou quatre lieues de la côte; elle est faite avec des bateaux montés par quatre ou cinq hommes : une mer agitée la rend impossible,

et il lui faut un temps calme; rarement dure-t-elle plus de huit jours de suite. Dans la saison qui lui est plus particulièrement favorable, les chaleurs sont si vives et si continues que les marins les plus robustes ont un besoin absolu de repos après tant de fatigues et tant de souffrances.

Tout le temps que la compagnie exerça son monopole au Bastion-de-France, elle ne s'occupait guère que de la pêche du corail. Le produit en était alors si considérable et si régulier qu'il fournissait aux dépenses inséparables d'un établissement naissant, et qu'il donnait encore aux intéressés des bénéfices suffisans pour les engager à persévérer dans leur entreprise. Les choses ont si bien changé successivement qu'avec le même nombre de matelots et des méthodes perfectionnées on obtient maintenant à peine la sixième partie de ce qu'on recevait dans les premiers temps.

Il se peut que deux siècles d'une pêche vive et continuelle aient rendu le corail moins abondant dans ces parages qu'il ne l'était à l'arrivée des Européens. Un malheur plus certain pour la compagnie, c'est qu'au mépris de son privilège les Napolitains et les Siciliens se sont arrogé le droit de venir partager avec elle cette branche de son industrie; c'est que ses propres salariés, principalement les Corses, livrent en fraude à l'étranger une partie du produit de leur travail,

qui devrait appartenir en entier au corps qui les paie. Livourne fut long-temps le seul lieu où l'on sût mettre le corail en œuvre. Marseille l'a très-bien travaillé depuis 1781, et en trouve principalement le débouché en Guinée et dans les Indes orientales (1).

(1) Un état officiel de la pêche du corail sur les côtes d'Alger présente le résultat suivant au 25 octobre 1821.

Alger, 25 octobre 1821.

Pendant la dernière saison d'hiver cette pêche n'a été exploitée que par trois barques françaises d'Ajaccio. Elles ont pêché trois cent quarante-trois kilogrammes de corail. Pendant la saison d'été de l'année 1821, c'est-à-dire depuis le 1<sup>er</sup> avril jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre, la pêche a été exploitée par trente barques françaises, soixante-dix sardes, trente-neuf toscanes, quatre-vingt-trois napolitaines, dix-neuf siciliennes; en tout deux cent quarante-huit barques, qui ont produit environ quarante-deux mille cent kilogram. pesant de corail, de la valeur approximative de 465,000 piastres fortes, ou 2,400,000 francs. La répartition a été à l'avantage des Napolitains et des Siciliens. Les Français du cap Corse se sont aussi distingués; ils montrent plus d'activité, et ont la précaution de se pourvoir de papiers napolitains: les pêcheurs d'Ajaccio restent constamment en arrière. Ces deux cent quarante-huit barques étaient montées par environ deux mille deux cent soixante-quatorze hommes d'équipage, et portaient deux mille deux cent trois tonneaux. La pêche s'est étendue depuis la Calle-Traverse, en-deçà du cap Rose, jusqu'au cap Roux, et par conséquent dans la prolongation des eaux appartenant en propriété à la France. Les corailleurs ont abandonné le golfe de Bonne et celui de Nora, sans doute comme moins productifs.

Cette facilité n'empêche pas que le monopole n'ait vu tarir peu à peu la source principale de ses anciennes prospérités. Les bénéfices sur le blé ont également diminué à Bonne et au Collo. Au moyen d'une médiocre redevance au bey de Constantine, le corps privilégié acheta long-temps les grains au marché général en concurrence avec les naturels du pays. Ce vice-roi voulut depuis qu'on les reçût de ses mains aux prix qu'il lui plairait d'y mettre: pour qu'ils s'élevassent même à une plus grande valeur, il a invité les navigateurs de toutes les nations à fréquenter ses rades.

Quoique privée d'une partie de ses avantages, la compagnie n'est délivrée d'aucune des charges qui lui ont été successivement imposées: il en est d'annuelles; il en est qui ne sont dues qu'à des époques plus ou moins rapprochées; quelques-unes sont fondées sur des conventions et d'autres sur des usages dont il serait dangereux de s'écarter. En réunissant ce qui est versé dans le trésor public, et qui est distribué au dey, aux premiers officiers de l'état, au bey de Constantine, aux magistrats du Collo, aux tribus arabes voisines de la Calle, nous trouvons un sacrifice annuel de cent mille livres, qui en 1790 a été encore augmenté et augmenté à perpétuité de soixante mille.

Dans l'espace de temps qui s'est écoulé depuis 1776 jusqu'en 1789 inclusivement, les dé-

penses annuelles de la compagnie en Afrique et en Europe, en y comprenant le fret et les assurances, se sont élevées à la somme de 773,300 francs. Durant cet intervalle de douze ans, elle a donné aux actionnaires 936,000 francs en dividende régulier et 1,900,000 francs en répartitions extraordinaires. Des banqueroutes successives lui ont fait perdre 800,000 francs.

Cependant au dernier décembre 1787, il lui restait en argent ou en marchandises, 2,623,086 francs; en effets nécessaires à son exploitation 134,424 francs; en dettes bonnes ou douteuses 687,863 fr., en tout 3.444,537 francs.

La cour de Versailles a été souvent blâmée d'avoir mis ou d'avoir laissé cette branche de commerce dans les liens d'un privilège. Cette mesure est-elle bien, est-elle mal fondée? c'est un problème à résoudre (1).

La Provence n'eut jamais des grains suffisans pour sa subsistance, et le peu qu'elle en recueillait anciennement avait encore diminué depuis que les vignes s'y étaient beaucoup et peut-être trop multipliées. Aussi les disettes y étaient-elles fréquentes; aussi la valeur de la plus nécessaire des denrées y variait-elle sans cesse, au point de tenir les peuples dans une inquiétude

(1) Voyez plus haut au supplément à la *Barbarie en général* ce que nous avons dit de la pêche du corail, et de l'état actuel de la compagnie d'Afrique.

continuelle? Un approvisionnement habituellement formé par les soins et les ressources de la compagnie mit fin à ces malheurs et à ces alarmes. Marseille lui dut même l'avantage d'être dans la Méditerranée le premier des marchés à blé : ce fut cette ville qui en régla le prix dans les ports d'Espagne et d'Italie, et qui l'y fixe encore. Plusieurs provinces du royaume lui eurent des obligations d'un autre genre. Quelques-uns de leurs ateliers qui manquaient par intervalle de matières premières, et qui étaient réduits à les payer toujours plus chèrement, les obtinrent plus régulièrement et à moindre prix.

Si l'établissement de la Calle sortait des mains de la société qui en exploite le commerce, et s'il passait à l'un des peuples de la Méditerranée qui en désirent vivement la possession, le port de Marseille perdrait par ce changement douze à quinze mille tonneaux de navigation. La place verrait circuler trois ou quatre millions de moins dans son sein. La France serait pour ses approvisionnements dans la dépendance des nations qui sont maintenant dans la sienne, et se verrait réduite à leur restituer les bénéfices qu'elle a faits sur elles.

Mais ne serait-il pas possible à la France de garder les concessions qu'on lui a faites, et d'en rendre le commerce libre à ceux de ses sujets qui voudraient s'y établir ou y négocier? Tout homme qui aura reconnu un peu les principes

politiques d'Alger, ne balancera pas à affirmer que ce système est impraticable, et qu'il y aurait même du danger à le proposer. Ce gouvernement, qui s'est toujours conduit par ses habitudes, soupçonnerait aisément un piège dans une nouveauté, de quelque manière qu'elle lui fût présentée. Des opérations passagères tentées par quelques hommes isolés lui seraient suspectes, tandis qu'il a une confiance entière dans une société qui a toujours exactement rempli ses engagements, et qui d'ailleurs lui offre pour garans de ses promesses trois établissemens fixes, et habituellement remplis de richesses.

Le projet de rendre le commerce des concessions commun aux marchands particuliers et à la compagnie n'est pas plus praticable que celui qu'on vient de combattre. Cette rivalité ferait nécessairement hausser les denrées en Afrique, sans augmenter leur prix en Europe. Dans ce nouvel ordre de choses, tous les concurrens se nuiraient infailliblement.

Il suit de ce qu'on vient de dire, que le monopole, quoique contraire aux meilleurs principes, doit être maintenu comme établissement de commerce; mais sous un point de vue plus élevé, peut-être conviendrait-il de l'abandonner: ceux-là nous paraissent dans l'erreur qui pensent que cette concession est un principe d'harmonie entre Alger et la France. Nous avons suivi avec soin les fréquens démêlés des deux puissances,

et il nous a paru que le dey se permettait un ton d'audace; que la cour de Versailles consentait à des humiliations qui de part et d'autre tiraient leur source de la Calle.

Gigeri ou Gigel, qu'on prétend être l'ancien Igilgis, est le premier lieu un peu remarquable qu'on trouve sur la côte après la colonie française. Il est bâti sur une langue de terre qui avance dans la mer, et forme avec des rochers qui s'y trouvent deux havres assez commodes, l'un à l'est et l'autre à l'ouest.

Les Français y achetèrent long-temps des grains, des cuirs, de la cire. Ils voulurent être les maîtres où ils n'avaient été que des marchands, et ils furent les victimes de leur ambition. Ce marché n'a été depuis fréquenté par aucune nation. L'état y entretient une garnison suffisante pour en contenir les deux mille habitans et quelques Arabes errans dans la plaine; mais elle ne peut rien contre les montagnards voisins du mont Aurax, qui n'ont jamais porté le joug, ou qui l'ont secoué depuis très-long-temps.

Une observation à ne pas omettre, c'est que Gigel fut le premier port d'Afrique où Oroudje entra pour renouveler son eau; on l'y reçut si bien qu'il contracta l'habitude d'y vendre ses prises; devenu roi d'Alger, le corsaire se souvint des marques d'affection qu'il avait reçues des Gigelis. Pour leur témoigner sa satisfaction, il

leur accorda le port des armes, les autorisa à mettre de l'or et des broderies sur leurs habits, leur permit de se défendre contre ceux des Turcs qui les attaqueraient, et consentit enfin à ce qu'ils pussent aller chez les courtisanes : privilèges singuliers, dont ils ont joui jusqu'à nos jours, et qui n'ont jamais été concédés à d'autres Maures.

Bugie ou Boujeiah, que quelques savans ont jugé être la Salda de Strabon, fut certainement une colonie romaine. Les Vandales en firent le siège de leur empire ; des rois Maures et Arabes y régnèrent successivement ; elle avait encore un souverain particulier lorsque les Espagnols s'en emparèrent. Quoique aidés par le roi dépouillé, les Barberousses attaquèrent deux fois inutilement la place, elle ne se rendit aux Algériens qu'après la malheureuse expédition de Charles-Quint.

La ville, qui est très-grande, est assise sur des ruines beaucoup plus étendues au pied d'une montagne ; une partie de l'ancien mur subsiste encore, et monte jusqu'au château qui domine la place. Plus bas sont deux forts pour la protection du port, qui est extrêmement vaste, et formé par une langue de terre qui s'avance dans la mer : la plus grande partie de ce promontoire était autrefois revêtue d'une muraille d'excellente pierre ; un bel aqueduc y conduisait des eaux abondantes ; elles étaient reçues dans des réservoirs très-

bien entendus : il ne reste que le souvenir de tant de beaux ouvrages. Quoique le port soit trop exposé au vent du nord, les escadres de la république s'y tenaient avant qu'elles eussent été détruites par les Anglais, au milieu du dernier siècle.

Les habitans de Marseille firent long-temps un assez grand commerce à Bugie : en 1219, ils y occupaient encore un quartier entier. Les Génois les supplantèrent, et leur comptoir donnait de l'activité à la ville, il en donnait au territoire. Des vexations répétées le firent abandonner ; alors les campagnes tombèrent en friche, et la cité ne fut plus occupée qu'à fabriquer des toiles grossières, la seule industrie qui lui soit restée. La place est entourée de hautes montagnes, souvent couvertes de neige et toujours inaccessibles aux armées. Les jours de marché, leurs sauvages habitans y viennent échanger leur huile et leur cire contre les objets qui leur manquent ; rarement regagnent-ils leur rocher sans avoir commis quelque acte de férocité ou d'injustice, qu'une trop faible garnison ne peut ni empêcher ni punir ; le gouvernement les a souvent attaqués sans jamais pouvoir les réduire au moindre tribut, à aucune espèce de soumission ; il aurait depuis long-temps renoncé à toute communication avec eux, s'il pouvait se passer de leur bois pour la construction de ses bâtimens de guerre.



Les ingénieurs et les navigateurs, qui étudient avec quelque soin les côtes d'Afrique, ont généralement pensé que, sans de grandes dépenses, Bugie pouvait devenir inexpugnable. Cette raison devait la faire choisir pour le siège de l'empire plutôt qu'Alger qui peut être attaquée par mer et par terre; il est heureux pour la chrétienté qu'une idée si simple ne soit pas venue à des corsaires également ignorans et féroces.

Tidelis ou Dellis, comme l'appellent les Arabes, a été bâtie au pied d'une haute montagne, sur les ruines d'une grande ville qui devait être le *Rusacurium* des Romains. Les anciens édifices s'étendaient sur tout le côté du nord-est de la montagne, au sommet de laquelle existent encore d'immenses décombres qui ne peuvent avoir appartenu qu'à de très-vastes monumens. La rade est petite, incommode et dangereuse depuis la fin de septembre jusqu'au commencement de mai; il y a des vestiges d'une muraille épaisse qui s'avancait probablement dans la mer et formait un petit port; la place est située entre la rivière Taberak et le port au charbon, ainsi nommé par la grande quantité de ce combustible qui en sort tous les jours pour Alger.

Le lieu qu'on appelle aujourd'hui Sercelles ou Cherchel, porta, selon les meilleures critiques, le nom d'Iol, lorsque les princes numides Massyliens y tenaient leur cour. Pour plaire à Auguste son protecteur, le jeune Juba lui substi-

tua celui de Julia Césarea; l'empereur Claude y envoya une colonie romaine, qui n'oublia rien pour rendre son séjour digne du maître du monde.

La ville commençait dans la plaine, s'élevait par degrés dans la largeur d'un mille, à une hauteur considérable, et s'étendait sur les collines et dans les vallées; les belles colonnes, les grandes citernes, les superbes pavés en mosaïque, qui s'y voient encore, doivent donner une grande idée de son ancienne magnificence. Trois somptueux aqueducs, dont les deux moindres se sont conservés, conduisaient les eaux de la rivière d'Ashem et d'autres sources abondantes dans la ville, où elles remplaçaient celles des puits plus ou moins salées.

Une forte muraille de deux milles d'étendue, de quarante pieds de hauteur, soutenue d'espace en espace par des boulevards, mettait la place à l'abri de toute insulte du côté de la mer. Les montagnes qui l'entourent n'auraient pas permis à des ennemis étrangers de l'attaquer par terre; mais elle pouvait être bloquée, et l'est tous les jours par les tribus du voisinage turbulentes et vindicatives.

Le port, qui avait presque la figure d'un cercle, était fort grand, fort commode et fort sûr. A son entrée était une petite île pleine de rochers, qui le défendait contre les vents du nord et de nord-est. Pour lui procurer aisément de l'eau

potable, on avait arrangé sur une élévation une multitude de terrasses et de pavés à la mosaïque, destinées à recevoir les pluies, et à les verser par différens conduits dans une grande citerne ovale. Un affreux tremblement de terre détruisit de fond en comble ces monumens de l'industrie humaine, et jeta, dans le port, l'arsenal et d'autres bâtimens élevés à son voisinage. Ceux qui ont vu les colonnes et les autres beaux débris qu'après les vents de sud ou d'est, la mer basse et calme laisse à découvert, ne douteront pas de la vérité de la tradition.

Sur une partie des décombres de cette belle cité a été élevée par les Maures une ville qui a acquis avec le temps un mille de circonférence; leurs descendans s'y occupent à faire des poteries, et à fabriquer les meilleurs sabres, les meilleurs fusils du royaume; il ne leur reste qu'une petite anse ou petite baie où mouillent quelques bateaux. La plage est nette, la côte basse, et ce serait le lieu le plus favorable pour une descente si l'on pouvait se promettre de forcer les étroits défilés qui conduisent dans l'intérieur des terres.

Lorsque la Barbarie se fut détachée de l'empire des califes, il s'y forma plusieurs états, plus ou moins étendus, plus ou moins puissans; Tenès fit alors partie du royaume de Trémecén, et eut avec le temps des souverains particuliers. Les Turcs les dépouillèrent de leur petit do-

maine, et en agrandirent le pays d'Alger qu'ils venaient d'envahir.

La ville de Tenès est située sur un territoire bas et sale; un ruisseau boueux et tortueux, qui se décharge dans la mer, la traverse; rien ne fait conjecturer qu'aucune nation éclairée y ait jamais formé d'établissement; on n'y voit que des maisons bâties sans soins, sans goût et sans ordre. C'est une tradition parmi les Maures, que leurs ancêtres passaient pour de si grands sorciers que Pharaon envoya chercher les plus habiles d'entre eux, pour contrefaire les miracles de Moïse; leurs descendans ne sont plus que les plus grands fripons de toute l'Afrique. Il serait aussi imprudent, dit un de leurs marabouts, de se fier à leur bonne foi qu'à leur rade, la plus mauvaise que l'on connaisse. Si les vaisseaux y étaient moins exposés à la violence des vents du nord et de l'ouest, ils y viendraient charger avec confiance la grande quantité de blé que produit le territoire.

Mousteganem, que l'on croit la *Cartenna* de Pline et de Ptolomée, s'élève en amphithéâtre fort près de la mer. C'est une très-grande ville. Ses nombreux habitans pensent qu'elle fut anciennement formée par plusieurs villages voisins les uns des autres, et les vides qui s'y trouvent favorisent cette tradition. Elle est protégée par une citadelle placée sur la plus haute des montagnes qui l'entourent. Son port est très-sûr, et l'on

chercherait vainement des campagnes plus fertiles ou plus agréables que les siennes. Ce délicieux paysage couvert de jardins, de vergers, de maisons de retraite, doit beaucoup à une suite de jolis coteaux qui le mettent à l'abri des vents fâcheux, et lui donnent un grand nombre de sources qui le rafraîchissent durant l'été.

L'acquisition de cette place entra vers l'an 1517 dans les vues politiques de l'Espagne. On envoya au comte d'Alcandete, gouverneur d'Oran, des forces plus que suffisantes pour cette conquête. Il tarda beaucoup trop à les employer, et donna aux Algériens qui avaient pénétré son secret le temps de réunir assez de forces pour le combattre. Ils l'attaquèrent presque aux portes de Mousteganem, le battirent complètement, et lui firent douze mille prisonniers qui la plupart se firent circoncire.

Arzen, où l'on retrouve d'assez beaux restes de quelques monumens romains, doit être l'*Arsenaria* des anciens. Son port est le plus vaste, le plus sûr, le plus fréquenté de toute la côte, mais ne peut être fortifié. C'est là que se font tous les chargemens de blé que la province du Ponant peut livrer à l'Europe. Un pareil avantage aurait dû, ce semble, augmenter la population dans la ville. Cependant par une révolution dont l'histoire ne dit pas les causes, on n'y voit pas un seul habitant; il n'y reste que deux magasins destinés à recevoir les grains qui doivent

être exportés, et la maison du capitaine de la rade. La campagne a éprouvé la même dégradation que la place. Un territoire naturellement fertile a été abandonné aux bêtes féroces. Rarement même quelques Arabes y errent-ils avec leurs troupeaux.

A dix-huit ou vingt milles d'Arzen on voit Ovehran que nous nommons Oran, et Marsa-el-Kibir, ou le grand port, conquis il y a trois siècles par la Castille. Depuis cette époque, les Maures ont toujours été dans l'usage d'insulter tous les vendredis ces possessions devenues étrangères, et n'ont jamais cessé de regarder comme martyrs ceux que le canon des deux places emportait.

Le territoire d'Alger recommence après les établissemens espagnols réduits à leurs murailles, et s'étend sur la côte jusqu'à Tunut, où il y a une garnison, et dans l'intérieur du pays jusqu'aux montagnes fertiles et agréables de Frara. Cette contrée trop peu arrosée n'offre que des ruines, quelques Arabes errans avec leurs troupeaux, et la jolie ville d'Andalouse, fondée sur le rivage de la mer par les Maures chassés d'Espagne au commencement du dernier siècle.

Ce que nous avons dit des provinces de l'est, du sud et de l'ouest, ne convient pas entièrement à la généralité d'Alger, qui n'a que cinquante milles de long et vingt milles de large. On la divise en six caeïries. Le plus éloigné et le

moins borné de ces petits districts est formé par les montagnes de Sabaou, de Bougni, de Tezuvazou, de Moualtacas et de Felissat. Ils ont tous le même caïd ou le même commandant, qui se tient dans le premier. Le second et le troisième ont chacun une garnison. Ce n'est qu'après une guerre de sept ans que le quatrième et le cinquième se sont déterminés à payer un tribut en figes sèches, comme leurs voisins. Ce fruit d'un goût exquis est consommé dans les bâtimens corsaires et dans les forteresses. Ce qui en reste est vendu au profit du fisc.

Au pied des montagnes quelquefois blanchies par la neige et toujours très-pittoresques, dont les deux extrémités s'avancent jusqu'à la mer, commence une plaine où sont les autres cinq caideuries. Toutes ont un chef qui demeure dans un village ouvert. Dans le même canton se trouvent encore dans une position charmante, la petite ville de Belide et de Couleaa, qui ont chacune un gouverneur particulier.

Rien peut-être dans toute l'étendue de la Barbarie n'approche de cette plaine célèbre sous le nom de la Mitige ; c'est le terrain le plus uni, le mieux arrosé, le plus cultivé qu'on puisse voir. Il est abondant en fruits, en légumes, en riz, en grains, en toutes sortes de productions. L'ambition de tous les hommes riches de la capitale est d'y avoir une ou plusieurs possessions.

En sortant de cette contrée, également fertile, agréable et tempérée, on trouve la montagne de Bouzaria, que les plus riches d'entre les juifs, que les plus riches des Maures se sont partagée, et qui domine Alger et son territoire.

Ce territoire est fort inégal, et c'est cette inégalité même qui en fait principalement le charme. Les coteaux et les vallées s'y succèdent sans interruption. Les uns et les autres sont couverts de maisons de campagne blanches, simples et modestes, où les personnes d'Alger qui ont un peu d'aisance ne manquent pas de passer la belle saison. Ces habitations champêtres ont toutes un jardin arrosé par des eaux de source, ou par des puits à roue qui les remplacent. Toute symétrie en est bannie. C'est généralement un mélange confus de fleurs, de légumes, de melons, de blé, d'orge, de grenadiers, d'orangers, de citronniers, de figuiers, d'autres arbres utiles dont les fruits ne sont ni beaux ni bons, parce que ce n'est pas l'usage de les élaguer, et que l'art de les greffer est inconnu ou négligé. Les vignes y furent autrefois très-communes. Les premiers Arabes les détruisirent par zèle pour leur religion. Les Maures sortis d'Espagne, moins scrupuleux, en plantèrent de nouveau. Les étrangers trouvent fumeux le vin qu'elles produisent, mais le blanc beaucoup moins que le rouge. Le gouvernement fait convertir en vinaigre une partie de l'un et de l'autre pour l'usage des garnisons

et des corsaires. Quelques particuliers gardent pour leur consommation celui qu'ils ont récolté. Le reste est livré à des esclaves chrétiens ou à des citoyens qui ont acheté du fisc le droit d'ouvrir des tavernes dans leurs bagnes ou dans leurs maisons. C'est dans ces lieux obscurs que la milice turque va régulièrement noyer sa raison, et qu'elle se livre impunément à tous les excès de la fureur et de la vengeance. La passion des Maures pour le vin n'est peut-être pas moins vive que celle des Ottomans; mais la crainte d'une rude bastonnade ou d'une forte amende s'ils occasionaient le moindre désordre, les a accoutumés à mettre quelques bornes à leurs débauches.

Les propriétés, toujours très-bornées au voisinage de la capitale, ne sont jamais entourées de murailles. Pour les garantir de la rapacité des passans ou de l'infidélité des voisins, on a recours à des haies que forment souvent l'aubépine, le myrte, l'aloës, l'arbousier, d'autres arbustes qui donnent tous un ombrage délicieux. Cependant le figuier de Barbarie sera toujours la meilleure de ces barrières. Elle ne coûte ni peine ni dépense. Une feuille couverte de terre devient rapidement par la force et par la fraîcheur du sol un tronc, et les feuilles qui en sortent deviennent les branches fort peu de temps après. C'est alors une défense haute, épaisse, piquante et par conséquent impéné-

trable. Elle réunit l'agrément à l'utilité. Comme les autres plantes de cet heureux climat, elle est verte toute l'année.

Les femmes ne se rendent jamais à pied dans ces retraites embellies par la nature seule. C'est sur un âne ou sur un mulet conduit par un esclave qu'elles y arrivent. Un pavillon d'osier ouvert par le haut, entouré d'une étoffe de laine blanche ou rouge, les dérobe à tous les passans, sans les priver du plaisir de voir tout ce qui se trouve sur leur route.

Alger est bâti en amphithéâtre sur le penchant d'une colline qui s'étend jusqu'à la mer. D'habiles critiques ont conjecturé que c'était l'ancien *Iconium*. Nous ne combattons pas cette opinion; mais il est certain qu'il n'existe ni monumens, ni ruines qui portent à penser que ce fut un établissement romain. Les rues sont toutes si étroites qu'à peine deux ou trois personnes y peuvent marcher de front. Les maisons, partie en pierre et partie en brique, se ressemblent généralement. C'est toujours une cour carrée sur laquelle sont uniquement ouvertes les fenêtres: usage bizarre que la jalousie a rendu presque universel dans les régions soumises à l'Alcoran. Le palais du dey, les casernes de la milice turque, quelques hôtels anciennement construits par les pachas, un petit nombre de bains et de mosquées ont une sorte de magnificence dans le goût arabe. Les habitans furent

long-temps réduits à l'eau de citerne. En 1611, un des Maures chassés depuis peu d'Espagne, ayant aperçu ou découvert une source abondante sur une colline voisine d'Alger, proposa de la faire couler dans la ville par le moyen d'un aqueduc, et de l'y distribuer avec le secours de quelques tuyaux. Depuis cette époque les fontaines sont très-multipliées. A chacune est attaché un gobelet pour les besoins des passans. Ceux qui vont y boire ou remplir leurs cruches doivent tous attendre leur tour. Les Turcs ne sont pas assujettis à cette règle. Il faut que les juifs, qu'on ne cesse d'avilir, attendent que les Maures, que les chrétiens, que les esclaves même soient servis.

On exagérait plus ou moins autrefois la population d'Alger. Elle est réduite à moins de cinquante mille habitans, depuis que, suivant le relevé fait aux trois portes de la ville, la peste de 1787 lui enleva quatorze mille trois cent trente-quatre musulmans, dix-sept cent soixante-quatorze juifs, six cent treize chrétiens libres ou esclaves, sans compter ce qui dut périr dans les jardins de son territoire.

Du côté de la terre, la place est défendue par un fossé large et profond, mais presque généralement comblé; par des murailles et des tours en ruine et mal entendues; par quelques châteaux détachés dont les feux se croisent, et plus particulièrement destinés à balayer les plages où l'on

pourrait tenter une descente. Autour de ces mauvaises fortifications, la campagne est couverte de chapelles érigées en l'honneur des marabouts célèbres par des vertus feintes ou réelles, et par une multitude incroyable de tombeaux. Ceux du peuple ont la forme d'une bière et ne sont désignés que par des pierres plates enfoncées dans la terre. Ceux qu'on a érigés aux pachas et aux deys sont ronds, voûtés, blanchis, et ont dix à douze pieds d'élévation. Un turban de pierre y est toujours gravé en relief. La sépulture des agas et des principaux officiers de l'armée n'est distinguée que par une pique plantée auprès de leur cercueil. La plus grande distinction est d'être enterré dans la cité. Ali, mort en 1717, eut cet honneur. Sa tombe fut généralement arrosée de larmes et couverte de fleurs pendant quarante jours. Ce dey fut regardé comme un saint, parce qu'après un assez long règne, il était mort dans son lit, ce qui n'était guère arrivé à ses prédécesseurs.

Alger n'avait originairement qu'une plage ouverte et dangereuse. Cependant il s'y formait de loin en loin quelques armemens en course. Pour les faire cesser les Espagnols s'emparèrent d'une petite île qui dominait cette partie de la côte, et prirent des mesures qu'ils crurent suffisantes pour s'y maintenir. Khair-Eddin les chassa de ce poste important, et, avec les bras de trois mille esclaves, construisit rapidement et sans

frais un môle qui joignait l'île à la terre ferme. La ville eut alors un port fermé du côté du nord-ouest, et dont l'embouchure est au sud. Depuis, on le fortifia, on y mit une artillerie redoutable, on ne négligea aucun des moyens qui pouvaient le rendre imprenable; mais les travaux les plus suivis et les mieux dirigés n'ont jamais pu parvenir à le rendre bon.

L'entrée en est assez large; il y a assez d'eau pour recevoir des frégates, mais il manque d'étendue. Si les bâtimens de l'état y trouvent un abri commode et sûr, les navires européens, réduits faute d'espace à se placer à l'embouchure, y sont continuellement tourmentés par l'agitation des vagues pour peu que la mer soit grosse, et courent risque de périr si le nord ou le nord-est soufflent avec violence. La rade forme un demi-cercle. Le fond en est bon. Cependant ce n'est que très-difficilement et avec le secours des meilleurs câbles que les vaisseaux de guerre y peuvent tenir durant les tempêtes. Le danger qu'ils courent a beaucoup augmenté depuis que les Espagnols y abandonnèrent leurs ancres, dont les Algériens n'ont pu relever qu'une partie.

La ville d'Alger, devenue avec le temps la capitale d'un grand état, n'était rien au commencement du seizième siècle. Elle se gouvernait en république, et n'étendait sa domination que sur quelques lieues de terrain. La crainte de tomber sous le joug des Espagnols, qui portaient le fer

et le feu à son voisinage, la détermina à se donner pour maître ou pour protecteur le sage et brave scheik des Arabes de la Mitige. Les forces du nouveau souverain se trouvèrent insuffisantes pour l'objet qu'on s'était proposé, et de son aveu on se jeta dans les bras d'Oroudj, qui s'était rendu redoutable à toute la Méditerranée. Ce trop heureux corsaire trahit la confiance qui lui avait été accordée, et se rendit le tyran de ceux qui avaient compté trouver en lui un protecteur. Khair-Eddin, son frère, hérita d'un trône acquis par d'horribles cruautés, par des trahisons infâmes, et en recula beaucoup les frontières. L'impossibilité de conserver ses conquêtes avec le peu de moyens qui lui restaient, le détermina à les donner à la Porte, dont il était né le sujet, et dont il fut fait grand-amiral.

Devenu possesseur de cette partie de l'Afrique, le grand-seigneur la fit régir comme les autres provinces de son vaste empire. Les pachas qu'on y envoya successivement ne mirent aucune borne à leurs concussions et à leurs rapines. L'oppression s'étendit, avec le temps, des Maures et des Arabes aux ottomans envoyés d'Europe ou d'Asie qui formaient l'armée. Les murmures de ce corps redoutable arrivèrent à Constantinople. On vit bientôt le sérail se remplir d'intrigues, dont les unes avaient pour but l'anéantissement des vice-rois, et les autres leur conservation. D'importans services rendus par les Algériens

dans la conquête de la Morée firent pencher, dit-on, la balance en leur faveur. Il fut arrêté que la milice choisirait à l'avenir dans son sein un dey qui, sous la protection de la Porte, gouvernerait l'état.

A cette époque, les soldats servant dans le pays et nés en Turquie acquirent tous des droits au pouvoir suprême. L'espoir d'y parvenir eux-mêmes ou d'y élever ceux de leurs camarades dont ils pouvaient espérer de l'appui, les enflamma généralement. Les factions se multiplièrent : les chefs de la république vécurent trop long-temps au gré des cabales ; peu d'entre eux moururent dans leur lit ; un coup de fusil ou de cimeterre terminait la carrière du plus grand nombre. Six furent élus et massacrés en un jour. Les pachas qu'on avait dépouillés de leur autorité, mais qui étaient toujours restés à Alger avec leurs appointemens et leurs honneurs, faisaient naître ou fomentaient ces discordes sans cesse renaissantes. Ali renvoya en 1710 à Constantinople celui qui s'était ouvertement opposé à son élection, et obtint du grand-seigneur que dans la suite le titre de pacha serait joint à celui de dey.

L'auteur de cette transaction importante regarda depuis l'empire ottoman comme un allié pour lequel il convenait d'avoir quelque déférence, mais non comme un supérieur dont il fallût recevoir des ordres.

Cette élévation en imposa aux plus audacieux de ceux qui auraient voulu traverser ses projets, et lui donna la confiance des autres. Il profita en habile homme de la disposition où il avait mis les esprits pour s'approprier une autorité qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait connue. Seul ou avec ses plus intimes confidens il régla les affaires les plus importantes, et le divan ou grand conseil, accoutumé à décider de tout, ne fut plus consulté que par bienséance, ou pour le rendre responsable des résolutions qui pourraient être malheureuses. Ce système de despotisme fut suivi avec succès par les successeurs d'Ali. On l'a vu s'affermir principalement dans les mains de Baba Mohammed, qui depuis 1766 jusqu'en 1781 a occupé tranquillement un trône jusqu'à lui si orageux, jusqu'à lui perpétuellement si ensanglanté. Cependant dans cette usurpation plus réelle qu'apparente de pouvoir, il n'y a pas eu proprement de révolution dans le gouvernement. Le fond de l'aristocratie est resté ce qu'il était. Toutes les places de l'état continueront à être remplies par ceux des soldats turcs qui auront du bonheur, des talens ou de l'intrigue. Les formes mêmes auxquelles les peuples étaient accoutumés n'ont pas éprouvé de variation.

Le dey, qui avait anciennement une habitation dévolue maintenant au colonel des janissaires, occupe depuis long-temps une espèce de palais nommé maison du roi par les esclaves



légumes et les fruits qui se trouvent de leur goût. Quoiqu'aucun privilège ne les y autorise, ils se font livrer la viande beaucoup au-dessous du prix réglé par la police pour les citoyens.

Ces prérogatives sont particulières aux soldats célibataires, parce que le beylik doit hériter de tous les Turcs qui n'ont point de postérité légitime. Ceux d'entre eux qui se marient ne laissant point cet espoir au gouvernement sont réduits à leur très-modique solde. Aussi très-peu d'entre eux forment-ils le lien conjugal. La plupart ont des concubines et des favoris.

Ce n'est pas cependant, comme on serait porté à le penser, au faible traitement que reçoivent les soldats qu'il faut attribuer la diminution de l'armée en nombre et en qualité. Elle a moins d'énergie parce que les ottomans qui y terminaient leur carrière ont été trop souvent remplacés par les couloglis, qui, à raison des humiliations qu'ils éprouvent, du peu d'avancement qu'ils peuvent espérer, ont été dans tous les temps très-peu attachés au gouvernement. Elle est moins nombreuse parce qu'une aveugle avarice a persuadé au fisc qu'il n'avait plus besoin d'autant de défenseurs qu'il lui en avait fallu à des époques plus ou moins reculées. Les forces militaires d'Alger ont donc été peu à peu réduites à dix mille hommes, dont le tiers n'a pas mérité, n'a pas obtenu sa confiance. L'état n'a d'appui solide que six mille Turcs et quelques centaines

de chrétiens devenus musulmans. Encore beaucoup d'entre eux ont-ils été mis hors de service par l'âge, par les infirmités et par les blessures. Les plus jeunes, les plus audacieux cherchent sur les bâtimens corsaires l'aisance qui leur manque. Plusieurs exercent des professions qui les éloignent de leurs drapeaux. Huit ou neuf cents gardent les forteresses et les frontières; un plus grand nombre parcourent les provinces pour arracher des tributs toujours payés avec répugnance. Par quelle magie est-on parvenu, avec des moyens si dispersés et si bornés, à retenir sous un joug oppresseur des millions d'hommes toujours malheureux et toujours mécontents?

Les soldats turcs et les soldats renégats, qui, à l'exception des cinq premières dignités de l'état, réservées par l'usage ou par la loi aux seuls ottomans, jouissent des mêmes prérogatives, ont tous un grand intérêt au maintien de la constitution établie. Les postes utiles ou honorables de l'empire leur sont tous dévolus. Chacun d'eux y a un droit plus ou moins prochain. Les moins heureux sont ceux qui, ayant passé le temps de leur service à parcourir tous les grades de la milice, finissent par celui d'aga, qui ne dure que deux mois, et qu'on ne quitte que pour jouir d'une retraite honorable, douce et commode.

Si la passion qu'ont ces despotes de perpétuer une souveraineté collective avait besoin d'être

ranimée, elle le serait par les avantages personnels dont on les fait jouir. Ils ont un vêtement qui leur est propre et qui les distingue de leurs sujets. Les premières places leur sont partout réservées. A leur approche tout se range pour leur laisser le passage libre. On demanderait inutilement justice des vexations ou des outrages qu'ils se permettent, et celui qui oserait repousser la violence par la violence serait condamné au dernier supplice. Quelque crime qu'ils aient commis, ils ne sont jamais punis en public, et ils ne le sont guère en secret que lorsqu'ils ont entré dans quelque conspiration contre le chef de la république ou contre la république même.

Les peuples asservis osent à peine lever les yeux sur ces odieux tyrans. Les Maures, placés à une grande distance les uns des autres, dispersés dans quelques bourgades, réduits à un petit nombre, obligés de cacher le peu qu'ils possèdent, sacrifiés au moindre soupçon, généralement privés d'armes défensives et offensives, les Maures coulent des jours malheureux dans de mortelles inquiétudes.

Les Arabes errans, plus multipliés, moins avilis, plus courageux, moins exposés aux outrages que les habitans des villes, auraient des moyens suffisans pour secouer un joug détesté. Aussi le gouvernement ne compte-t-il pas autant sur ses forces que sur son adresse pour les

maintenir dans l'obéissance. Dès qu'il aperçoit dans une des hordes le moindre penchant à la rébellion, il ne manque jamais d'animer contre elle une des hordes voisines. La guerre s'engage. Lorsque les hostilités ont mutuellement affaibli les deux tribus, il vient au secours de celle dont les dispositions lui sont les plus favorables, et lui assure infailliblement la supériorité. Cette politique affermit sa puissance, et au défaut de meilleurs ressorts il règne par la division.

L'état n'a nulle précaution à prendre contre les Européens. Les hommes libres de cette partie du globe ne s'établirent jamais que très-rarement au pays d'Alger. Pendant un siècle ou deux, les esclaves chrétiens y furent peut-être en assez grand nombre pour opérer une révolution, s'ils avaient su ou pu se concerter; mais ils sont aujourd'hui trop peu multipliés pour causer le moindre ombrage à leur oppresseur.

Les juifs, quoique répandus sur tout le domaine de la république, ne sont pas plus redoutables que les chrétiens. Dégradés dans cette région encore plus que dans le reste de la terre, ils souffrent, sans murmurer, sans presque s'en apercevoir, ce que le mépris a de plus humiliant, ce que la persécution a de plus terrible.

Maroc et Tunis, les seuls voisins d'Alger, ne le craignent guère moins que les sujets même de la république. L'autorité a été jusqu'ici si mal affermie dans ces malheureux états, le trône y a

été si régulièrement ensanglanté, les révolutions y ont été si fréquentes, qu'on y a vu une anarchie presque continuelle. Que les Turcs aient ou n'aient pas excité ou fomenté ces divisions, ils en ont profité pour prendre un ascendant décidé sur les deux couronnes. Si, comme quelques Européens l'ont soupçonné ou l'ont écrit, ces puissances se liguèrent pour sortir de l'espèce d'esclavage où les a tenues un ennemi toujours victorieux et toujours implacable, Alger, qui veille sur leurs mouvemens, ne tarderait pas à prendre des mesures sûres pour déconcerter une politique qui tôt ou tard lui deviendrait funeste.

La terreur que la république est parvenue à inspirer à son continent, avec une armée peu nombreuse, elle l'a étendue sur l'Océan et sur la Méditerranée avec des forces encore moins considérables, et des forces qui lui sont comme étrangères. A l'exception de quelques bois que Bugie lui fournit, il faut tirer d'ailleurs les mâtures, les câbles, les voiles, les ancres, l'artillerie, tout ce qui doit et peut servir à la marine.

C'était avec les débris des bâtimens enlevés aux chrétiens qu'étaient construits anciennement les vaisseaux corsaires. On jugea plus utile dans la suite de vendre ces navires, et d'acheter de leur produit de bons ou de mauvais matériaux tout neufs. Il a été trouvé depuis plus économique et plus fier de les exiger des nations du

nord de l'Europe : des constructeurs malhabiles les ont toujours employés sans intelligence.

C'est le même désordre dans les manœuvres; c'est le même dans la composition des équipages, dans le choix des officiers. Ces bandits ont peu de besoins; du biscuit, de l'eau, du couscousou, des figues, des olives et du vinaigre forment tout leur approvisionnement; ils n'ont point de meubles. Les Turcs n'ont pour se coucher qu'une couverture : les Maures s'enveloppent pendant la nuit d'un haïque ou d'un berans qui le jour leur sert d'habit. Les esclaves chrétiens qu'on embarquait autrefois comme pilotes ou comme chirurgiens avaient encore moins de commodités que leurs barbares maîtres.

Le fisc s'est réservé le huitième de tout le butin : le reste se vend publiquement, et le produit se partage également entre les armateurs et les équipages. Si le bâtiment est pris ou fait naufrage, les propriétaires sont tenus d'en acheter ou d'en construire un autre d'une égale force. C'est encore une de leurs obligations de transporter gratuitement les denrées et les garnisons de la république, et d'aller au secours du grand seigneur quand le dey l'ordonne.

Les corsaires pouvaient aller à la mer quand leurs intérêts les y appelaient; c'est maintenant le dey qui règle leur sortie; elle ne leur est guère permise qu'après l'équinoxe de mars ou après

l'équinoxe de septembre. Leur croisière dure rarement au-delà de quarante ou de cinquante jours ; ils sont généralement si bon voiliers que les bâtimens marchands ne peuvent leur échapper, et que les frégates les plus légères ne parviennent que très-difficilement à les joindre.

Leur nombre fut autrefois très-considérable. Une paix volontaire ou forcée avec la plupart des nations l'a fort diminuée. A la fin de 1789, il se réduisait à un chebek de trente-quatre canons qui appartenait au dey ; à deux barques de trente et de vingt-huit canons qui appartenait au beylik ; à deux barques de vingt-six et de vingt-quatre canons qui appartenait aux principaux personnages de la république. Depuis le mois d'août, ces cinq bâtimens s'étaient joints à la flotte ottomane ; il ne restait dans les ports que trois galliotes presque neuves, une frégate de trente-six canons de douze livres de balle, faites depuis peu par un constructeur envoyé d'Espagne, et enfin une corvette de vingt-quatre canons forcément donnée par la France en remplacement d'un corsaire algérien détruit sur les côtes de Provence par un vaisseau de guerre napolitain : elle appartenait moitié au gouvernement et moitié au premier ministre.

Faute de pâture, nul particulier ne fait plus d'armement en course. Le beylik lui-même paraît avoir beaucoup perdu de cette passion pour le brigandage qui formait comme son essence :

si les circonstances l'ordonnaient ou le permettaient, il serait aisé de multiplier les vaisseaux propres à la piraterie ; mais les hommes capables de les commander sont devenus si rares, que plusieurs de leurs meilleures prises périssent ou en haute mer ou sur les côtes, par l'ineptie des officiers subalternes chargés de les conduire dans quelques-unes des rades de la république. Ce qui peut manquer de science navale à ces forbans est en quelque manière remplacé par deux lois ou deux usages qui les mettent dans la nécessité de vaincre ou de mourir. Le capitaine convaincu ou même soupçonné d'avoir laissé échapper par sa faute un navire ennemi, est condamné à une cruelle et humiliante bastonnade. Les équipages qui se sont laissés prendre ne sont jamais ni échangés, ni rachetés, et le peu qu'ils peuvent avoir de bien est confisqué au profit du trésor public.

Comment, avec si peu de forces réelles, les Algériens sont-ils parvenus à intimider l'Europe entière ? Comment cette illusion dure-t-elle ? Serait-il téméraire de conjecturer que l'insolence de ces corsaires a été la cause principale de l'ascendant qu'on leur a laissé prendre ? Cet orgueil a toujours été en augmentant, et leur dernier chef l'a poussé beaucoup plus loin qu'aucun des tyrans qui l'avaient précédé. On lui a entendu dire à l'agent d'un des premiers peuples du monde : « Qu'ai-je besoin de ton souverain ? Il

m'envoie des ambassadeurs et des présens ; je ne lui demande et lui envoie rien ; il a acheté mon amitié , et je me soucie peu de la sienne. » Un négociateur espagnol paraissait révolté des conditions humiliantes et ruineuses qu'on voulait imposer à sa cour : *Eh bien ! ajouta le dey , si ton maître ne veut point la paix , qu'il fasse la guerre.* La Grande-Bretagne se plaignait de quelque insulte faite à son pavillon , et menaçait la république d'un gros armement. *Combien demanda Mohammed , en coûtera-t-il à ton pays pour bombarder Alger ? Une telle somme , répond l'ambassadeur ; qu'il m'en envoie la moitié , répond l'insolent despote , et je fais raser Alger.* L'envoyé ne put obtenir d'autre satisfaction. Que ce soit la hauteur de ces brigands ou la rivalité des puissances européennes qui ait enchaîné les forces et le ressentiment de l'Europe , toujours sera-t-il vrai que ces puissances n'ont pas discontinué de leur payer une espèce de tribut.

Celui auquel la France et l'Angleterre sont soumises n'est pas régulier. Les obligations des deux couronnes privilégiées se réduisent à donner 75 à 80,000 livres toutes les fois qu'elles changent leur consul ; toutes les fois qu'un nouveau dey prend les rênes du gouvernement ; toutes les fois que des tracasseries prévues ou imprévues les déterminent à envoyer des ambassadeurs. Alger croirait se dégrader s'il en ex-

pédiait pour des cours chrétiennes , et s'il ne faisait souffrir à ceux qu'il reçoit plus d'humiliations qu'on ne saurait dire.

Venise , la Hollande , le Danemarck doivent annuellement la valeur de 100,000 livres que la première de ces nations paie en argent , et les deux autres en munitions navales. Toutes trois se sont d'ailleurs engagées à faire tous les deux ans au dey et aux principaux membres du divan un présent de 25,000 livres qui s'est élevé à 50 ou 60,000 , depuis que la régence a fait la paix avec l'Espagne.

La Suède n'est tenue qu'à un présent en argent tous les deux ans , et un chargement d'agrès ou d'appareux chaque fois qu'un des deux états changera de chef.

Trieste venait de naître. Ses bâtimens étaient souvent interceptés par les Barbaresques. L'empereur , qui avait fondé de grandes espérances sur cette place , exigea en 1788 de la Porte un ordre aux corsaires de respecter le pavillon autrichien , un dédommagement même entier de tous les torts qu'on pouvait lui avoir faits ou qu'on pourrait un jour lui faire. La Russie , fière de ses victoires , voulut et obtint pour ses navigateurs les mêmes prérogatives : la guerre avait annulé ce singulier accord ; il a été renouvelé à la paix.

L'Espagne est la dernière nation qui ait formé des liaisons avec Alger. Pour éviter l'opprobre d'une redevance annuelle , et n'être pas moins

honorablement traitée que la France et l'Angleterre, il lui en a coûté 9,000,000 de livres. Ce grand sacrifice la mettra-t-elle toujours à l'abri des hostilités? L'espoir d'une longue paix ne lui est permis, ce semble, qu'autant qu'elle enchaînera les premiers personnages de l'état par le même moyen qui les lui ont acquis. Si les présens, dont on les a comme accablés, diminueraient ou cessaient un jour, les murmures de la milice, que des intérêts particuliers sont parvenus à étouffer, leur rendraient un peu plus tôt, un peu plus tard leur riche proie. Le gouvernement n'est parvenu à calmer ces hommes fiers, pauvres et avides, qu'en repoussant les offres que faisaient les États-Unis, Hambourg, Naples et le Portugal, dans la vue d'assurer la tranquillité de leur pavillon.

Il n'y a pas long-temps qu'un voyageur éclairé demandait au ministre de la marine algérienne, pourquoi le gouvernement ne préférerait pas les produits d'un sol excellent à une piraterie souvent incertaine et toujours peu lucrative. *Eh! ne vois-tu pas*, lui répondit le fier Ottoman, *que si l'on renonçait à la course, nous cesserions d'avoir pour tributaires toutes les puissances maritimes de l'Europe?*

Le vide que la diminution des prises a formé successivement dans l'état n'a pas été rempli par l'augmentation de son commerce.

La république tire de Maroc un peu de poudre

d'or, du cuivre, des esclaves et une terre savonneuse qu'on nomme tiff, qui est d'un grand usage dans les bains. Elle paie ces objets avec de la soie, de la cochenille, et quelques autres marchandises qui lui viennent du Levant ou de l'Europe. Ces échanges se font toujours par terre et en contrebande : les droits exorbitans qu'il faut payer dans les rades de Maroc ont donné naissance à cet usage.

Tunis fournit à Alger une quantité immense de bonnets, quelques étoffes de ses fabriques, plusieurs marchandises venues des états du grand seigneur : il en reçoit des ceintures de soie, beaucoup de vermillon et un peu d'argent. Ces échanges, indépendans de ceux qui se font par la voie de Constantine, peuvent s'élever annuellement à 200,000 livres.

L'état tire de l'Égypte pour plus de 500,000 livres de soieries, de sel ammoniac et principalement de toiles : il paie ces objets avec ses ceintures de soie, son vermillon et son numéraire.

Il livre à Smyrne son or et quelques couvertures de laine pour des toiles de coton, pour des étoffes coton et soie, et pour des recrues.

Alger demande à la Toscane des draps d'Angleterre, des dorures de Florence, des verroteries de Venise, des clincailleries d'Allemagne, des mousselines et autres productions de l'Inde, des bois de Campêche et du Brésil, de la garance,

de l'acier, quelques vases de métaux précieux, pour un million de livres.

Livourne reçoit en paiement cent mille francs en plume d'autruches, quatre ou cinq cent mille francs en piastres, cent mille écus en lettres-de-change sur l'Europe ou sur l'Asie; ces liaisons sont toutes concentrées dans les mains des juifs des deux contrées.

La France obtient du beylik du blé, de l'orge, des légumes, de la laine, des cuirs, de la cire, et quelquefois de l'huile; elle rend de son côté du sucre, du café, de la cochenille, du fer, des draps fins, quelques bijoux et quelques étoffes de Lyon. Comme Marseille achète habituellement plus qu'elle ne vend, on la voit toujours réduite à solder avec de l'argent.

La république reçoit encore par le canal des vaisseaux neutres des sels de Sardaigne, des marbres travaillés à Gènes, des briques vernissées et des mouchoirs de soie de Catalogne.

Depuis long-temps, les Suédois, les Danois, les Hollandais, les Vénitiens ont renoncé à tout commerce avec Alger. L'approvisionnement seul de Gibraltar y attire de loin en loin quelques bâtimens anglais; les Espagnols profitent le plus qu'ils peuvent de leur paix avec la régence pour en obtenir des grains, qu'ils pourraient sans beaucoup de peine obtenir de leur propre sol.

Le produit de la piraterie entre pour beaucoup dans les ventes que fait la république; il est

plus ou moins considérable selon que les croisières ont été plus ou moins heureuses; jusqu'à ces derniers temps, les juifs et les négocians européens établis dans le pays, l'avaient accaparé entièrement; ils sont maintenant réduits à partager ce honteux commerce avec les sujets de la Castille, et principalement avec les insulaires de Minorque. Cependant la partie du butin la plus chère, celle des esclaves, n'est guère à portée des particuliers et ne peut appartenir qu'aux souverains.

En 1785 la cour de Versailles racheta 315 de ses sujets pour 644,200 livres. C'étaient des déserteurs échappés successivement d'Oran, et tous ou presque tous plus ou moins anciennement flétris par les lois dans leur patrie. Les gens de bien s'indignèrent de voir rentrer avec une sorte d'ostentation tant de scélérats en France; mais Maurepas et Vergennes dirigeaient alors les transactions les plus importantes de ce royaume. Soixante esclaves de diverses nations, moins avilis, moins corrompus que ceux dont on vient de parler, coûtèrent la même année à leurs gouvernemens respectifs 275,000 livres.

En 1787, il fut donné pour cent quatre-vingt-dix Napolitains, 1,500,000 livres; pour trois cent soixante-un Espagnols 3,500,000 livres, et pour quinze Russes 110,000 livres.

Il ne restait en 1788 que sept à huit cents esclaves chrétiens qui ne pouvaient plus suffire

aux travaux qui leur sont propres ; leur multiplication dépendra du succès toujours incertain de la course et de la désertion plus ou moins régulière d'Oran.

L'Espagne a dans cette place une garnison nombreuse presque toute composée d'étrangers, généralement recrutée parmi des vagabonds, forcée au plus dur de tous les services, réduite à une solde insuffisante, condamnée à un exil de six ou sept années. La forteresse renferme encore des malheureux qu'on appelle *déterrés*, voués par l'inquisition à un exil perpétuel, à des travaux humilians, à des peines sévères, à une vie plus affreuse que la mort. Tous désertent en foule, et préfèrent les fers d'Alger au joug sous lequel ils gémissent (1).

Quelques négocians de la plupart des nations maritimes de l'Europe s'étaient anciennement établis à Alger ; tous s'en sont éloignés, repoussés par les vexations journalières qu'ils essayaient, et plus encore par le désavantage qu'éprouvent plusieurs acheteurs en traitant avec un vendeur unique. Une seule maison française s'y est soutenue sous la protection déclarée du dey, qu'elle a su mériter par sa probité et par sa patience.

Les navires qui fréquentent les rades de la ré-

(1) Le cardinal Ximenes prit Oran en 1509; les Algériens le reprirent en 1708; le comte de Mortemar s'en empara en 1732 pour l'Espagne, qui l'a rendu en 1791 au roi de Maroc, à qui il est resté.

publique, ou pour leur propre compte ou pour le compte des naturels du pays, abordaient autrefois dans les lieux où ils pouvaient espérer un chargement; c'était alors avec les gouverneurs des provinces qu'ils traitaient immédiatement. Le beylik a trouvé que ces vice-rois abusaient souvent du pouvoir qui leur était confié, et il s'est réservé à lui-même de décider de la qualité, de la quantité, du prix des productions qu'il serait permis d'exporter; depuis cet arrangement c'est dans la capitale même que se font toutes les affaires de commerce; les navigateurs ne se rendent guère dans les différens ports que lorsqu'on a traité d'avance avec le gouvernement.

Tout bâtiment, quelle que soit sa dimension, paie 144 livres d'ancrage; cet impôt était réduit autrefois à la moitié pour ceux qui n'achetaient ni ne vendaient. La grande affluence des navigateurs espagnols qui cherchaient des grains, ofusqua le gouvernement; il exigea le droit entier des navires de cette nation qui arrivaient et s'en retournaient sur leur lest. Cette oppression fiscale ne tarda pas à peser sur tous les peuples commerçans.

La douane d'entrée, qui ne tire que cinq pour cent des Européens et des Maures, est de douze et demi pour les juifs régnicoles ou étrangers; les uns et les autres acquittent ce droit sur un tarif très-moderé; les derniers trompent souvent le fisc en faisant venir leurs marchandises sous



des noms empruntés, et le trompent toujours en introduisant en fraude tout ce qui a peu de volume et beaucoup de prix.

Aucun des objets qui sortent du pays n'est assujéti à l'impôt, et par une raison fort simple, ce qui entre dans l'état peut être acheté indifféremment par tout le monde; mais le gouvernement est le seul vendeur de ce qu'il est permis d'emporter. A l'exclusion des navigateurs et des négocians, il s'approprie les grains de toutes les espèces au prix commun de la place, et règle lui-même la valeur de la laine, des cuirs, de la cire qu'on est forcé de livrer à ses magasins, sans avoir eu la liberté de les exposer au marché. Ce qu'il a obtenu pour peu de chose, il le fait monter aussi haut qu'il veut, parce qu'il est possesseur de marchandises de premier besoin, et qu'il n'est jamais pressé de s'en défaire. Un tel monopole, le plus destructeur que l'on connaisse, réduit à presque rien ce qu'une contrée si vaste et si fertile peut fournir aux besoins des nations. A peine les denrées qu'on en retire peuvent-elles occuper soixante à quatre-vingts petits navires.

Une conduite moins oppressive aurait permis à toutes les facultés physiques et morales de se développer; mais la tyrannie a craint que des peuples nombreux et riches ne devinssent trop impatiens du joug sous lequel on les faisait gémir; plutôt que de s'exposer à des révolutions

qui doivent se faire plus tôt ou plus tard, une soldatesque insolente, avide et féroce, a consenti à voir le revenu public se réduire à très-peu de chose.

Ce sont les gouverneurs des provinces qui sont chargés de la perception des impôts. Aux soldats dont ces tyrans s'entourent habituellement pour leur sûreté, se joignent deux fois l'an des troupes envoyées d'Alger, pour arracher aux peuples des contributions qu'on n'obtiendrait pas sans cet appareil de guerre. Le pays est si misérable et si ruiné que les extorsions réunies ne s'élèvent jamais au-dessus de deux millions de livres. Le fruit de ces brigandages est porté deux ans de suite à la capitale par des subalternes, et la troisième par les beys eux-mêmes. Les uns et les autres forment des caravanes dont les marchands profitent pour répandre dans l'intérieur des terres les marchandises arrivées de toutes les parties du globe dans les rades de la république.

Quelque bornés que soient les tributs, ils sont suffisans pour les besoins de l'état; l'armée ne coûte annuellement que quinze cent mille francs; et le reste des dépenses ne s'élève pas au-dessus du tiers de cette faible somme. Le gouvernement envoie, il est vrai, de loin en loin, quelques bijoux, quelques esclaves à Constantinople; mais il reçoit du grand-seigneur, en vaisseaux et en munitions navales ou de guerre, beaucoup plus qu'il n'a donné.

Alger n'eut point anciennement de trésor public, ou ce trésor public était si peu de chose qu'on n'en parlait pas. Il fut formé en 1756, des dépouilles de Tunis. Ce premier fonds a été grossi depuis par les redevances plus ou moins considérables des puissances maritimes; par les bénéfices sans cesse renaissans de la course; par les successions des membres du gouvernement morts sans postérité; par les avances faites aux juifs et aux Maures qui jouissaient de quelque aisance; par tous les moyens dont une tyrannie active et intéressée a pu faire usage. Au commencement de 1790, l'or et l'argent enterrés dans les coffres du gouvernement s'élevaient, disait-on, à cent millions de livres, et les diamans ou les bijoux à la moitié de cette somme. Ce calcul n'a pu être fait ni par le beylik qui n'a tenu de registre dans aucun temps, ni par les étrangers qui n'ont jamais approché de ce grand dépôt. De fortes conjectures appuient pourtant cette opinion, et en l'adoptant on n'a pas à craindre de s'éloigner beaucoup de la vérité. Les besoins de la république ne la réduiront vraisemblablement jamais à diminuer cette énorme masse de richesses; et le pillage en paraît impossible, puisque le dépôt qui les contient n'est jamais ouvert qu'en présence de tous ceux qui ont ou qui peuvent avoir intérêt à leur conservation. Aux yeux de l'homme éclairé, le trésor formé à Alger par des brigandages multipliés, n'effacera

aucun trait du hideux tableau que nous avons tracé de cette région infortunée. Combien un état maintenant si dépeuplé, si pauvre, si barbare, aurait pu changer de face, si les quatre ou cinq cent mille Arabes proscrits en 1610, par l'Espagne, y avaient porté leurs arts, leur activité, leurs capitaux et leurs lumières! Mais plusieurs de ces malheureux bannis périrent par le défaut de subsistance ou par l'inclémence des saisons, dans les antres où l'amour de leur patrie les avait déterminés à se réfugier: mais le glaive en immola un grand nombre qui avaient compté pouvoir se défendre dans les forêts et dans les rochers: mais le fanatisme poussa les équipages des navires, qu'eux-mêmes avaient frétés, à en précipiter dans les flots encore davantage: mais la plupart de ceux qui avaient échappé aux horreurs de la misère, à la férocité du soldat, à la superstition des gens de mer, jetés au hasard sur les côtes d'Alger, furent dépouillés, furent massacrés par des hordes errantes ou sédentaires, avant d'avoir pu arriver aux villes qu'ils avaient choisies pour leur asile. A juger de ce qu'aurait effectué une nation entière, par ce que firent quelques individus échappés à tant de désastres, on peut penser qu'il se serait arrivé une révolution heureuse dans le pays.

Comme dans les autres états barbaresques, il s'en faut de beaucoup que l'agriculture, le

commerce, les arts et l'industrie approchent de ce qu'ils devraient être dans un pays si favorisé de la nature; quelques manufactures seulement y sont parvenues à un point de perfection qui en fait rechercher les produits; mais sur ces divers points nous ne pouvons offrir de renseignemens plus sûrs au lecteur, que ceux qui ont été recueillis sur les lieux mêmes par des voyageurs attentifs et éclairés. Nous mettons de ce nombre M. Pananti, littérateur italien, qui ayant eu le malheur d'être pris par un corsaire d'Alger dans sa traversée de Londres à Livourne, et qui ayant obtenu sa liberté sur l'instance du consul anglais, a mis à profit son séjour dans cette ville barbaresque pour acquérir des connaissances variées et exactes sur cet état et celui de son commerce. Sous le titre de *Relation d'un séjour à Alger*, il a fait part au public de tout ce qu'il avait recueilli. Le mérite de cette production a déterminé le savant M. Blaquière à la traduire en anglais; une autre traduction française a paru en 1820. Il nous aurait été difficile de puiser dans une source plus convenable que l'ouvrage de M. Pananti; nous transcrivons donc ce qu'il dit de l'agriculture, de l'industrie et du commerce dans le royaume d'Alger.

« Avec le sol le plus beau de la terre, il est impossible, dit M. Pananti, de trouver une contrée qui soit plus négligée que l'état d'Alger. Il est à peine besoin de dire que là où les

trois quarts du territoire ne sont pas cultivés, l'agriculture doit être dans le dernier degré d'abandon. A peine le soc de la charrue laisse-t-il une trace sur les terres labourées; les prairies et les champs réservés pour la pâture sont à la vérité assez bien arrosés; mais les habitans ignorent absolument l'art d'élever et de nourrir les moutons et les bêtes à cornes. Les jardins sont remplis d'arbres à fruits, mais plantés sans goût et sans aucun ordre.

» Dans l'état d'Alger il se fait une grande quantité d'huile d'olives qui en général n'est pas d'une bonne qualité, parce qu'on ne sait pas la bien préparer. On laisse croître l'olivier sans le jamais tailler, et son fruit en souffre beaucoup. Le vin qui est fait par des esclaves chrétiens est aussi bon que celui de Roses, en Espagne; mais il perd aisément son goût et se conserve peu. On fait le beurre en mettant le lait dans une peau de chèvre qui est suspendue et qu'on frappe de chaque côté avec des bâtons, jusqu'à ce que le beurre puisse être foulé par la main. Ces procédés donnent un mauvais goût au beurre, qui de plus se trouve rempli de poils. On mout le blé dans des moulins que trois chameaux font tourner. Les cultivateurs ne connaissent point les engrais des terres, et se bornent à mettre le feu au chaume et aux herbes sauvages, usage qui produit quelquefois de graves accidens; les flammes s'étendent plus loin qu'on ne voudrait;

elles créent dans l'atmosphère une chaleur étouffante qui se répand avec une affreuse rapidité. Les hommes ainsi que les animaux ont de la peine à se soustraire à ce torrent enflammé. Ces feux durent quelquefois pendant deux mois, et pendant ce temps ils obscurcissent le ciel et lui donnent un aspect terrible.

Les métiers les plus estimés à Alger sont ceux de cordonnier, de droguiste, de joailler, et surtout de bonnetier. On fait comme à Tunis des quantités de bonnets de laine qui sont exportés dans le Levant. Chaque métier a son chef qu'on nomme *amin*; il prononce seul sur toutes les petites disputes qui s'élèvent dans sa corporation. On met en œuvre les métaux sans le secours du feu, ce qui donne une grande solidité aux ustensiles. Il y a dans l'intérieur du pays plusieurs manufactures de faïence et d'objets de quincaillerie. La laine de Barbarie, et particulièrement celle d'Alger, est très-propre à recevoir toutes les couleurs dont on veut la teindre. On fait cas dans tout le nord de l'Afrique des soies fines d'Alger pour les écharpes que les femmes sont dans l'habitude de porter. La tannerie et la préparation des cuirs et des autres peaux est un autre genre d'industrie bien entendue dans ce pays. Le *maroquin*, nom qu'on donne en Barbarie à toutes les peaux colorées, est travaillé avec la plus grande perfection. On en fait de très-beaux tapis appelés *niram*, qui

d'après leur qualité sont vendus plus cher que ceux du Levant.

On tresse des corbeilles et d'autres objets d'un usage journalier, avec des feuilles de palmiers, dont beaucoup paraissent au toucher plus douces que la soie, et rien ne surpasse en beauté dans le même genre les nattes faites des beaux joncs de Labez.

De toutes les manufactures africaines, la plus célèbre est celle de l'essence de rose. Cette belle fleur donne à la Barbarie une quantité d'essence double de celle qui se consomme en Europe. L'essence la plus précieuse, appelée *nessari*, est tirée d'une rose blanche. Il est singulier que les Maures, avec leur imparfaite connaissance de la chimie, soient plus habiles que les Européens dans cette distillation. Leur extrême patience leur sert beaucoup en cela. En voyant de vieux Maures avec leurs barbes blanches et leurs manteaux flottans, assis dans un silence solennel, et tenant gravement la balance dans laquelle ils versent l'essence avec une inflexible justesse, on croirait voir le temps distribuant le plaisir goutte à goutte, et pesant scrupuleusement toutes les jouissances de la vie.

La population de l'état d'Alger se compose de peuples qui diffèrent par leur nom, leur condition, leur figure et leur costume. Ce sont principalement des nègres, des Turcs, des Maures,

des Arabes bedouins, des Chioulis, des juifs et des chrétiens. Quelques-uns sont indigènes, pendant que d'autres ont une origine étrangère. Les uns habitent les villes et les plaines environnantes, d'autres résident sur les montagnes, et d'autres enfin errent dans les déserts. On prétend que dans quelques vallées éloignées de l'Atlas, il existe une race d'hommes qui descendent directement des Vandales. On les représente comme beaux, avec des yeux bleus et des cheveux blonds, qui distinguaient leurs ancêtres venus du nord.

Presque tous les noirs qui se trouvent dans le royaume d'Alger sont dans une sorte d'esclavage équivoque. Une partie de ces esclaves vient des courses que font dans l'intérieur de l'Afrique des bandits autorisés à enlever ceux des nègres qu'ils pourront découvrir. Ils arrivent de nuit sans être découverts dans de paisibles villages; ils surprennent et enlèvent les habitans qui ne les ont point offensés, et qui ne sont occupés que de la garde de leurs troupeaux.

Outre les esclaves faits par ces troupes de brigands, il y en a encore un grand nombre amenés par des marchands maures. On suppose qu'il se vend au moins douze mille esclaves noirs chaque année dans les trois régences de Tunis, d'Alger et de Tripoli. La marche de ces malheureux depuis le lieu où on les a pris, jusqu'aux bazars où ils sont exposés pour être vendus,

se faire à pied. Ceux de ces esclaves qui viennent des lieux les plus éloignés sont les plus recherchés, parce qu'il y a moins de risque qu'ils s'échappent. Dans ce nombre, il en est qui, destinés à rester en Barbarie, sont employés dans les maisons des riches maures, et le reste est conduit aux marchés du Caire et de l'Égypte. Les hommes humains ont eu la satisfaction depuis quelque temps de voir des bâtimens espagnols et Portugais capturés par les Anglais pour s'être trouvés faisant le commerce des noirs; espérons que les lois rigoureuses de l'Angleterre et de la France contre cet infâme trafic, qui a encore tant de défenseurs, seront si bien exécutées qu'enfin il y aura plus de pertes et de dangers que de bénéfice à s'y livrer; c'est le seul moyen de le faire tomber, tant la cupidité est grande chez le plus grand nombre des hommes.

Nous avons classé les juifs après les noirs dans le nombre des habitans du pays qui nous occupe. Le nombre de ceux-ci est très-considérable dans toute la Barbarie et particulièrement dans l'état d'Alger. Cette seule ville en contient près de huit mille. Les juifs, traités avec tant de rigueur dans les autres contrées, ne devaient attendre des Barbaresques que bien peu d'indulgence; aussi n'y a-t-il aucune espèce de vexation et de mépris à laquelle ils ne soient exposés. On leur défend de monter à cheval, ils sont obligés de se servir de mulets et d'ânes. Quand

ils passent devant une mosquée il leur faut marcher nus-pieds; ils n'osent point s'approcher d'un puits ou d'une fontaine pendant tout le temps qu'un Maure y boit; il leur est également interdit de s'asseoir devant un mahométan. Leur habillement doit être noir. Les femmes juives n'ont la liberté que de voiler une partie de leur visage.

C'est parmi les juifs qu'on prend ceux qui exécutent les criminels et enterrent leurs corps. Fréquemment maltraités par leurs persécuteurs, s'ils osaient lever la main, même dans une juste défense, cette main, d'après la loi du talion des Maures, serait coupée. Ils paient de très-grosses contributions; on évalue à une somme de deux mille dollars (le dollar valant cinq francs) la contribution qu'on exige de la tribu entière chaque semaine, indépendamment des taxes supportées par les individus et qu'on leur impose arbitrairement.

Au milieu de ces humiliations et de cette oppression, les juifs ont trouvé dans leurs talens et leur industrie des ressources qui compensent au moins pour un grand nombre les maux qu'ils souffrent d'ailleurs. C'est chez eux qu'on prend des directeurs pour le commerce, les manufactures et même pour la monnaie. Toutes les taxes de l'état sont perçues par des juifs, et ils sont les principaux fermiers des terres; ils servent comme interprètes et secrétaires, et sont

souvent employés en qualité de conseillers et d'agens dans les affaires les plus délicates, et, chose remarquable, s'il faut en croire ceux qui ont résidé sur les lieux, ils exercent une assez grande influence dans le divan et le palais du prince.

Si l'on en excepte les esclaves et un petit nombre d'individus, il n'y a point de chrétiens établis à Alger. Le dey a soin d'empêcher que le nombre n'en augmente, et ceux d'entre eux qui viennent pour quelque projet de commerce, ne peuvent y demeurer qu'un temps qu'on détermine. Ils ne peuvent non plus y prendre une maison, et sont conséquemment obligés de loger chez quelque juif bien connu, pendant toute la durée de leur séjour.

On ne compte pas un nombre considérable de renégats à Alger; quelques chrétiens forcés, pour éviter des châtimens, de fuir de Ceuta, ou des chrétiens réduits au désespoir par leurs souffrances, ou bien encore entraînés par leur passion pour quelque femme, sont les seuls qui abandonnent leur religion pour celle de Mahomet. Dès qu'ils ont apostasié, ils reçoivent la paie comme les Turcs, et peuvent parvenir à tous les honneurs de l'état. Il n'est pas néanmoins dans la coutume des Maures d'encourager le prosélytisme parmi les esclaves; ils savent la perte qu'ils éprouvent en leur donnant la liberté, et ils savent aussi qu'on ne peut se fier à un apostat en religion comme en politique.

La quatrième espèce d'habitans d'Alger, sont les Turcs; ce sont des hommes envoyés de Constantinople pour défendre le gouvernement et le maintenir sous la protection et l'influence du grand-seigneur. La milice algérienne est toute composée de Turcs: elle est ici ce qu'ont été les janissaires à Constantinople, ou les Mamelucks en Égypte; c'est elle qui fait la loi: elle a plus d'une fois ôté et donné le trône, et fait périr les princes qui ne lui convenaient pas. Cette milice excède rarement dix à douze mille hommes; elle suffit pour tenir dans la soumission et dans la crainte une population de cinq millions d'âmes, qui déteste son joug en cédant à la nécessité d'obéir à cette soldatesque barbare. La politique défiante du gouvernement algérien s'attache avec beaucoup de soin à prévenir toute union entre la soldatesque turque et la population maure; aussi les mariages avec les femmes maures ne sont-ils pas encouragés. Cependant beaucoup de jeunes Turcs, entraînés par la passion de l'amour, contractent souvent des mariages avec des filles maures; les enfans qui naissent de ces unions sont appelés *chioulis*. A Tunis ils deviennent soldats, et reçoivent une paie dès le moment qu'ils peuvent marcher; mais à Alger on ne les enrôle que dans un âge plus avancé. Ils parviennent rarement à des postes élevés; beaucoup sont employés dans des maisons de commerce, et leur intelligence

et leur fidélité sont presque devenues proverbiales.

Une autre sorte d'habitans de l'état d'Alger sont les *Berberes*, *Bereberés* ou *Berebres*, peuples indigènes de la Barbarie auxquels on a donné ce nom. Ils descendent des Carthaginois, des Gétules et des Libyens, et se sont mêlés avec les Sarrasins qui entrèrent en Afrique sous la conduite du barbare Kaleb-el-Valid, surnommé *l'Épée de Dieu*. Ces peuples ont une forme véritablement athlétique, sont d'une extrême bravoure, et habitent la chaîne de l'Atlas presque dans toute sa longueur. La tribu la plus nombreuse des Berebres, connue sous le nom de *Schula*, se trouve dans le royaume de Maroc. A Alger ils portent le nom de Kabiles ou Cubails; ces Cubails sont les plus pauvres; ils voient avec une extrême jalousie les étrangers et les voyageurs. Les Kabiles d'Alger sont de tous les habitans de la Barbarie les plus mécontents et les plus portés à la rébellion; aussi les Turcs les surveillent-ils avec une extrême jalousie, et souvent ils retiennent les fils de leurs chefs comme otages, qui leur répondent de la bonne conduite des pères.

Les Arabes bédouins forment encore une partie de la population de l'état d'Alger; leur nom est dérivé de celui de Bedui, ou habitant du désert qui s'étend jusqu'à Maroc. Ces peuples ont conservé avec une constance singulière la sim-

plicité primitive de leurs mœurs et de leurs coutumes. Leur langue est l'arabe, qu'ils ont la prétention de parler dans sa plus grande pureté. Les tribus du désert vivent dans une grande indépendance; mais les plus voisines d'Alger ont été soumises, et leurs mœurs se sont altérées par la fréquentation des Maures et l'obéissance à un gouvernement corrompu.

L'unique occupation des Arabes se réduit au soin de leurs troupeaux, de leurs chevaux, à la chasse et à la guerre; quand ils entrent en campagne, ils sont suivis de leurs femmes, de leurs enfans, de leurs troupeaux. Toute leur richesse consiste dans le bétail qu'ils élèvent et dans leurs chevaux. Beaucoup de chefs ont en outre un grand nombre de ceux-ci pour le transport de leurs marchandises. On ne tue qu'une partie du bétail, parce qu'il ne faut guère aux Bédouins que de la laine et du lait. Les femmes prennent soin des ruches d'abeilles, et élèvent des vers à soie. Elles lissent les étoffes et la toile sur des métiers placés dans les tentes, et au lieu de se servir d'une navette, elles emploient leurs doigts à passer le fil. Elles font encore une bonne étoffe avec des poils de chameau et de chèvre; la préparation du maroquin est encore de leur attribution. Les peaux sont œuvrées de manière à avoir la contexture du papier; on les teint ensuite de diverses couleurs, et dans cet état elles servent à un grand nombre d'usages. On découpe

des brides qui sont d'un seul morceau; il y a des joailliers ambulans qui font des bagues et d'autres ornemens pour les deux sexes.

Il y a parmi les Bédouins des foires et des marchés qui se tiennent chaque jour de la semaine à l'exception du vendredi. On rencontre sans cesse de nombreuses troupes de danseurs, de magiciens, de charlatans qui amusent le peuple, ou vendent leurs drogues à une foule crédule.

Les Bédouins sont divisés en un grand nombre de tribus éparses, appelées aussi *Kabiles* et vulgairement *Nege*; il y en a d'errantes, il y en a de fixes. Quelques tribus néanmoins demeurent stationnaires plusieurs années, pendant que d'autres changent fréquemment de position, en payant une petite rente pour les terres qu'elles cultivent ou sur lesquelles vont paître leurs troupeaux. Il y a des tribus plus nombreuses et plus puissantes que les autres, comme celle de Beni-Mezzaab, aux approches du désert d'Angad; celle de Psummara, tribu guerrière du côté du mont Atlas; celle de Gamma, qui habite la montagne de Conco; celle de Beni-Abbas sur la grande route de Constantine, enfin celle des Bédouins de Zaab, qui descend des anciens Mélanogétules.

Quand les Arabes ont trouvé un terrain assez riche pour nourrir leurs bestiaux, et dans lequel ils croient eux-mêmes être en sûreté, ils y éta-



blissent leurs tentes; un camp se forme d'après le nombre des familles. Ces associations ou camps volans se nomment *dowars*, C'est une coutume générale que chaque tribu change de position une fois l'année, et cela pour donner le temps à la terre de se refaire. Si elle produit de nouveau, les Arabes y reviennent; mais à chacun de ces changemens il est nécessaire d'avoir la permission du dey d'Alger, auquel les Bédouins qui habitent ou bordent son territoire sont obligés de payer un tribut; ce tribut est le dixième de ce que l'on possède, et cette réquisition est connue sous le nom de *garem*.

Quelques tribus ne changent point le lieu de leur séjour, et ne vivent point sous des tentes; elles sont stationnaires, et habitent de petits villages appelés *dascars*. Ces villages se composent de huttes de gazon, ou formées de briques prises dans de vieilles ruines. Les *dascars* ne sont point aussi commodes que les *dowars*, et leurs habitans ne jouissent pas d'autant d'abondance et de prospérité que ceux des tentes. Chaque tribu arabe à un chef qui porte le nom de *scheik*, qui veut dire ancien. Il a la police et la souveraine autorité dans la tribu. Il est élu parmi les plus âgés et les plus estimés de la tribu.

Plusieurs des petites tribus qui n'ont ni tentes ni chaumières, et sont montés sur des chevaux barbes pleins de feu, et sur de légers dromadaires, parcourent le désert, cherchant à faire

du butin : on les appelle avec raison *Arabes voleurs*. Ils pillent les caravanes, dépouillent les voyageurs et disparaissent avec la rapidité de l'éclair. Leur rencontre est très-fâcheuse pour les caravanes ou les voyageurs isolés. A la vérité ils n'ont pas l'intention de tuer, et ne tuent pas quand on ne fait point de résistance, et qu'on ne refuse pas de payer le tribut qu'ils exigent.

Enfin les Maures forment la plus nombreuse et la principale partie des habitans de l'état d'Alger. Autrefois civilisés lorsqu'ils occupaient l'Espagne et qu'ils en furent chassés, ils sont devenus barbares par l'effet du despotisme tyrannique sous lequel ils se trouvèrent placés. Leur moral et leur physique se sont également dépravés, et tous les vices qui tiennent à l'avarice et à la cruauté semblent s'être réfugiés chez eux. Ils cherchent toujours à cacher leurs richesses, et se privent des jouissances qu'elles pourraient leur procurer; ils ne cessent d'accumuler, et il est rare qu'un père de famille meure sans laisser un trésor à son fils. « On peut trouver quelque excuse à cette manie, dit M. Pananti, dans le cours des actes de violence auxquels les Maures sont exposés de la part de leur gouverneur; ils ont sans cesse la mort et la confiscation devant les yeux; il convient donc qu'ils aient toujours les moyens de se procurer une retraite et de pourvoir à l'existence de leur famille. De là

vient l'usage universel d'enterrer de grosses sommes d'argent.

Ils se servent pour labourer la terre d'une charrue qui ressemble à celle d'Espagne ; il n'y entre pas de fer : ils emploient encore comme en Espagne des chariots à roues formées d'un bloc solide en bois. Les habitans de la campagne apportent au marché des fruits, des légumes, de la paille et d'autres objets dans une espèce de filet placé sur le dos d'un cheval ou d'un mulet. En un mot on retrouve ici beaucoup d'usages espagnols parmi les Maures, ce qui s'explique par l'émigration de ceux qui d'Espagne sont venus en Afrique.

Mettrai-je au nombre des habitans d'Alger les malheureux esclaves que le sort a jetés entre les mains de ces barbares ? Ne jouissant d'aucun droit, privés de la liberté, fondement de tous ceux qui rendent l'existence précieuse, ils n'ont aucun rang dans la société, et sont placés hors de ses limites. On en jugera par ce qu'en dit M. Pananti dans sa *relation*, personne ne les a mieux connus que lui : ces considérations ne sont point déplacées ici.

Aussitôt qu'un individu est déclaré esclave, dit ce savant Italien, on le dépouille de ses habits, et on le revêt de toile ; on le laisse ordinairement sans souliers ou sans bas, même souvent il est obligé de travailler nu-tête aux ardeurs du soleil d'Afrique. Beaucoup d'esclaves laissent

croître leur barbe en signe de leur désolation, et l'on a peine à concevoir leur malpropreté habituelle. Quelques-uns de ces malheureux sont destinés à faire des cordes ou des voiles pour l'escadre. Ils sont continuellement sous la surveillance de gardiens armés de fouets, et ceux-ci arrachent souvent à leurs victimes de l'argent comme prix d'un adoucissement de rigueur dans l'exercice de leurs devoirs. D'autres esclaves appartiennent à la maison du dey ; beaucoup aussi, achetés au marché par de riches Maures, sont employés aux fonctions les plus viles de la domesticité. Quelques-uns, comme des bêtes de somme, traînent de la pierre et du bois pour les bâtimens publics en construction. Ces derniers pour l'ordinaire sont enchaînés, et l'on peut dire avec raison que de tous les chrétiens ce sont ceux dont le sort est le plus déplorable.

Ce n'est pas assez pour un captif d'avoir à gémir d'un travail excessif et de coups multipliés ; on y ajoute la dérision, l'abus, le mépris, dit le même écrivain, et ces espèces de souffrances sont encore, s'il est possible, plus cruellement senties que les autres. Quand un captif tombe malade à Alger, on croirait que des motifs d'intérêt personnel devraient porter à un peu d'indulgence le propriétaire maure ; mais il n'y a que la charité de l'Espagne qui ait consacré un fonds pour l'établissement d'un petit

hôpital, où l'on reçoit les esclaves chrétiens. Si cet hôpital n'existait pas, on verrait périr dans les rues les esclaves affectés de maladies, et l'humanité souffrante n'obtiendrait aucun secours. Cette bienveillante institution leur permet au moins de mourir en paix; mais il n'existe qu'un seul prêtre pour se rendre auprès du lit des malades, et leur porter les consolations de la religion, dont la plupart se trouvent même privés.

L'état d'Alger offre peu de productions minérales, au moins en exploitation; jusqu'ici le fer et le plomb sont les principaux métaux qu'on y ait découverts. Plusieurs personnes ont avancé que le grand Atlas abondait en or; mais jusqu'à présent rien n'a justifié cette assertion. On trouve en Barbarie diverses espèces de marbre, de jaspe, de porphyre, mais non en grande quantité. Le vermillon est plus abondant, et on l'exploite dans un lieu appelé *Zekker*. Il y a encore dans le voisinage un cristal petit, mais très-transparent, qu'on nomme *salarites*, et le pays environnant renferme une terre savonneuse dont on se sert dans les bains pour blanchir la peau.

Les bords de plusieurs rivières sont couvertes de particules de sel et de nitre: la première de ces substances domine à un tel degré dans le territoire des algériens qu'outre diverses sources d'eau salée et des amas de sel, il y a encore beaucoup d'endroits couverts de cette substance

minérale. Dans le printemps ces champs sont remplis d'eau, et paraissent des lacs; mais quand ils sont desséchés, ils ont l'apparence de marais couverts d'une belle verdure; il en est qui ont un fond dur et épais sans aucun mélange de terre ou de sable, et ce fond est formé d'un lit de sel cristallisé. Le sel qu'on retire à Arzewe est clair comme le cristal de roche.

Nous ne répéterons pas ici ce que nous avons dit, en parlant de la Barbarie en général, d'une production abondante sur les côtes d'Alger, et qui est l'objet d'un bon commerce, le corail; nous nous bornerons à en faire connaître le produit dans une de ces dernières années.

Pendant l'hiver de 1820 la pêche du corail n'a été exploitée sur les côtes d'Alger que par trois barques françaises d'Ajaccio; elles ont pêché environ sept cents livres pesant de corail.

Pendant la saison d'été de 1821, c'est-à-dire, depuis le 1<sup>er</sup> avril jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre, la pêche a été exploitée par trente barques françaises, soixante-dix sardes, trente-neuf toscanes, quatre-vingt-trois napolitaines, dix-neuf siciliennes, en tout deux cent quarante-huit barques, qui ont pris environ quatre-vingt-cinq mille livres pesant de corail, de la valeur approximative de 465,000 piastres fortes, ou 2,400,000 fr.; la répartition a été à l'avantage des Napolitains et des Siciliens. Ces deux cent quarante-huit barques étaient montées par environ deux mille deux cent

soixante-quatorze hommes d'équipage, et portaient deux mille vingt-trois tonneaux : la pêche s'est étendue depuis Calle- Traverse, en-deçà du cap Rose, jusqu'au cap Roux, et par conséquent dans la prolongation des eaux appartenant à la France. Les corailleurs ont abandonné le golfe de Bonne et celui de Nova, sans doute comme moins productifs. Passons aux productions végétales.

La chaleur et l'humidité qui règnent en Barbarie leur donnent un degré de vigueur et de magnificence qu'on ne leur trouve pas en Europe.

Quoique les céréales y soient abondantes, les basses classes du peuple se nourrissent principalement d'orge : cependant le froment et le blé d'Inde offrent de riches récoltes ; la première de ces productions est même l'objet d'un commerce considérable, et il s'en fait de grandes exportations dans l'étranger, surtout dans les ports d'Italie et de France. On estime qu'on peut tirer d'Alger annuellement au moins cinquante-deux mille *mesures* (à peu près un setier) de froment, onze mille d'orge, cinq à six mille de fèves.

Les vignes ont la plus belle apparence en Barbarie, et croissent jusqu'à une hauteur prodigieuse ; et comme leurs branches se rejoignent, elles forment d'agréables berceaux : leur grosseur est remarquable ; elles sont à leur racine aussi épaisses que l'olivier.

Ce dernier arbre est la production favorite du nord de l'Afrique : le territoire d'Alger en cultive des quantités considérables : mais l'huile qu'on en retire ne passe guère dans le commerce ; elle sert à la consommation et à l'approvisionnement de Constantinople. Les grenades, les oranges, les figues, les châtaignes y sont d'une qualité exquise et en grande quantité.

Un arbre célèbre en Barbarie et peu connu chez nous est le lotus, également vanté par les poètes et les naturalistes. Mais il n'est pas certain que l'arbre qui porte ce nom en Afrique soit la même plante que les anciens ont appelée lotus, et qui était commune en Égypte ; le lotus de Barbarie a plutôt une grande ressemblance avec le jujubier ; la couleur de ce fruit est celle du safran : il mûrit sur l'arbre, et devient de la grosseur des grains de myrte. Les nègres l'appellent *tomberong*, et ils exposent à l'air pendant quelques jours sa partie farineuse, dont ils font une sorte de pain : quand ce fruit est parfaitement sec, ils le pilent dans un mortier ; les parties les plus crues sont séparées de la farine ; en les mêlant avec de l'eau elles forment un breuvage agréable et rafraîchissant.

Le palmier, autre production particulière à ce continent, et qu'on rencontre fréquemment dans le territoire d'Alger, a une écorce beaucoup plus épaisse que tout autre bois solide : il faut trente ans au palmier pour qu'il arrive à sa pleine

maturité ; il porte ensuite pendant soixante ans, et donne chaque année de quinze à vingt bouquets de dattes du poids de plusieurs livres : les dattes pendant qu'elles sont sur l'arbre ont une teinte jaune ; mûres , elles en prennent une rougeâtre ; leur saveur, qui est d'abord aigre comme la pomme à cidre, devient bientôt assez douce.

Dans le territoire d'Alger , c'est sur la ligne des montagnes nommées Jibbel Karkan , aux approches du mont Atlas, qu'on rencontre le plus de palmiers ; mais les plus belles dattes , quoiqu'elles ne soient pas aussi grosses que celles de ce district, sont celles que donnent les terrains sablonneux , et particulièrement le Biledulgerid.

Nous devons dire un mot des animaux domestiques qu'offre l'état d'Alger : les vaches y sont nombreuses , mais plus petites qu'en Europe ; comme les pâturages ne sont pas en suffisante quantité , et sont peu fournis , elles donnent peu de lait. Les chèvres sont encore en plus grand nombre que les vaches ; leur couleur, presque toujours d'un blanc pur , convient beaucoup à l'habillement des Bédouins ; une de ces espèces de chèvres est remarquable par la longueur de sa queue, dont la graisse est excellente pour la friture. Il y a encore une autre race de chèvres aussi haute que le daim de bonne taille ; elle a même quelque ressemblance avec cet animal, excepté que son poil croît aussi long que celui des autres chèvres.

Les ânes sont en Barbarie d'un service général ; c'est la monture du pauvre ; mais là comme ici ces fidèles et patiens animaux n'éprouvent que des duretés en échange des services qu'ils ne cessent de rendre. Leur chair est en grande réputation chez les Maures ; qui sont passionnés pour celle des jeunes ânes, comme on dit qu'on le fut à Rome autrefois. Les mulets sont plus estimés que les chevaux, parce qu'ils ont le pied plus sûr, et portent des fardeaux plus lourds.

Les chevaux de Barbarie seraient comparables à ceux de l'Arabie par leur beauté et la régularité de leurs proportions, si les Maures en prenaient autant de soin que les Arabes du désert. Des chevaux employés au service du pacha restent des jours entiers sellés, les pieds attachés, exposés à l'ardeur du soleil, et la tête pendante qu'ils ne relèvent jamais que pour jeter un inutile regard sur leurs barbares maîtres. A Alger, comme dans le reste de la Barbarie, les chevaux deviennent poussifs de bonne heure, et sont ainsi incapables de servir, bien long-temps avant le temps où ils devraient l'être. Malgré cet inconvénient, le barbe est extrêmement actif, laborieux, et supporte patiemment la fatigue ; pour l'ordinaire encore, il est agile, maigre, affilé et a les membres singulièrement minces.

Jamais le cheval africain ne marche ou trotte ; quand une fois il est en mouvement, son allure est un galop constant ; c'est même pour cela

que le nom de barbe a été donné à cette race. Les chevaux anglais, qui sont supérieurs à tous ceux que l'on connaît, viennent des chevaux barbes; mais ils sont meilleurs pour la course que pour tout autre emploi.

Le chameau est le plus beau don que le ciel ait fait aux peuples de ces contrées; sans lui aucune communication ne subsisterait entre eux; il est appelé *hagi-baba*, c'est-à-dire le père des pèlerins, parce que les caravanes ne sauraient se passer de lui.

Le chameau porte des poids énormes; quelquefois il reçoit sur son dos une famille entière; il voyage constamment à travers les sables; il souffre la faim, la soif, est exposé aux rayons du soleil ardent, et supporte tout cela avec une incomparable douceur.

Quelquefois le chameau est employé à la charrue ou à d'autres travaux d'agriculture, comme le sont en Europe les bœufs et les chevaux; mais en général il sert plutôt comme bête de somme. Le fardeau qu'on lui fait ordinairement porter pèse de cinq cents à mille livres, et jamais il ne dépasse d'une livre ce poids.

Le chameau particulier à la Barbarie est mis fort au-dessus de celui de l'Asie. Les dromadaires (1), dont il y a un petit nombre à Alger,

(1) Le chameau a deux bosses sur le dos; le dromadaire a le dos arqué, et n'a point de bosse.

sont une variété de la même race, mais leur forme est plus élégante que celle du chameau.

De tous les volatiles qu'on rencontre dans l'état d'Alger, nous ne nous arrêterons qu'à l'autruche, si on peut lui donner le nom de volatile. Il y en a un très-grand nombre dans le désert d'Angad, situé à l'ouest entre les états d'Alger et de Maroc; elles sont quelquefois en grandes bandes: dans l'éloignement on les prend pour des troupes de Bédouins, et souvent cette vue inspire des alarmes aux voyageurs. Au commencement de l'hiver, la grande autruche, qu'on nomme l'autruche chameau, perd ses plus belles plumes, que les Arabes s'empressent de ramasser: ces plumes sont l'objet d'un commerce lucratif; elles font partie des marchandises que l'Europe et surtout la France tire de la Barbarie.

Le commerce d'Alger est peu considérable; il est presque tout entre les mains des juifs. Le grain se vend à bas prix, parce qu'aucune partie n'en peut être exportée sans une permission écrite et munie du sceau du dey; une pareille *licence* est également nécessaire pour pouvoir vendre, au dehors du pays, des haïles, dont on y récolte cependant une grande abondance. On les envoie principalement dans les ports ottomans et surtout à Rosette ou à Damiette en Égypte. Il faut aussi une permission pour embarquer des bêtes à cornes, des moutons et des chèvres.

Les principaux articles fournis par Alger aux contrées étrangères sont des toiles grossières, des cotons, des raisins, des figues sèches, du miel, de la cire, des dattes, des brocarts, des taffetas, des mousselines, du tabac, du sucre, du café, des plumes d'autruche, de l'essence de rose, de la poudre d'or qui est apportée par les caravanes; parmi ces objets de commerce il en est qui sont le produit de la piraterie, et qui viennent des prises faites par les Algériens sur les chrétiens dans la Méditerranée.

On fait à Alger des demandes nombreuses de diverses marchandises; mais le grand nombre de taxes, l'incertitude des paiemens, les difficultés mises aux exportations, les exactions fréquentes du dey et de ses officiers, empêchent les spéculateurs de se rendre à Alger et de faire des entreprises de commerce. Les vins étrangers sont soumis à un impôt excessivement lourd.

La poudre à canon et les pierres à fusil se vendent très-bien à Alger; les sapins, le mercure, le fer travaillé, les canons, les armes à feu, et les munitions navales de toute espèce y trouvent un débit prompt. La pêcherie du corail, qui est spécialement exercée par les Sardes et les Corses, s'échange en grande quantité contre de la poudre d'or que les marchands algériens reçoivent des caravanes qui viennent de l'intérieur de l'Afrique. Une des plus lucratives sources de commerce pour les Algériens est, à

la honte des puissances chrétiennes et des marchands européens, la vente des objets pris par les corsaires; beaucoup de ces marchands sont à la suite des pirates, comme le chacal l'est à celle du lion.

Il n'y a point de confiance et de crédit à Alger; la forme du gouvernement n'inspire aucune sécurité; il y a peu d'espèces en circulation. Beaucoup de gens les amassent et les cachent en terre par une suite de la crainte que leur inspire la puissance arbitraire du dey et de ses agens; d'ailleurs les Maures, naturellement avarés et parcimonieux, sont portés à thésauriser; ils comparent l'argent au temps, et répugnent à s'en dessaisir; aussi sont-ils rarement sans avoir de quoi suffire à leurs besoins.

Au midi du territoire d'Alger et vers la frontière de Tunis, il existe une race particulière d'habitans qu'on nomme *Cadensi* ou *Gademis*, et qui font un commerce habituel avec les régions intérieures de l'Afrique: ils en tirent de la poudre d'or, des plumes d'autruche, des dattes, etc., et les retours pris à Alger consistent en dagues turques, en petits miroirs, en grains de collier, en couteaux, en ciseaux, en tabac et en des quantités considérables de sel, qui est fort recherché dans presque toutes les parties de ce vaste continent. L'extrême probité qui s'observe dans le trafic qui a lieu entre les *Gademis* et les nations africaines a souvent excité l'admiration.

des voyageurs. Le marchand maure se retire après avoir déposé dans un lieu particulier ce qu'il veut vendre; alors le marchand nègre s'avance, et s'il est dans l'intention d'acheter, il met à terre la quantité de poudre d'or ou les autres objets qu'il veut donner en échange: il s'éloigne à son tour; le Maure revient, et s'il trouve que les articles déposés équivalent aux siens, il emporte les premiers en laissant les autres. Quand les articles déposés ne remplissent pas ses vues, il enlève ce qu'il a mis; quand enfin au bout de quelque temps les offres du nègre ne sont pas augmentées, la négociation est rompue et chacun s'en retourne toutes les fois que le marché convient à l'un et à l'autre, ce qui arrive presque généralement, ils se donnent des démonstrations réciproques d'amitié, et souvent voyagent de compagnie pendant plusieurs jours.

## LIVRE VI.

## MAROC.

L'EMPIRE de Maroc est borné à l'orient par la république d'Alger, au couchant par l'Océan, au sud par le Sahara, au nord par la Méditerranée. Cette région fut connue dans la plus haute antiquité sous le nom de Mauritanie.

Vingt ou trente peuplades différentes erraient originairement avec leurs troupeaux sur ce vaste espace. Leur marche était constamment réglée par les saisons et les pâturages. Elles n'avaient élevé aucune de ces cités qui devinrent avec le temps le domicile des arts ou des barrières contre l'oppression.

Inutilement un sol fécond et varié invitait les habitans à lui demander des subsistances. Ils ne connaissaient ni le vin, ni l'huile, ni les grains d'aucune espèce. Le lait de chameau, des fruits sauvages, des herbages crus, étaient toute leur nourriture. La plupart couchaient sur la terre; quelques-uns seulement s'enveloppaient de leurs habits grossiers.

Cette barbarie ne s'étendait pas à tous. On a



des voyageurs. Le marchand maure se retire après avoir déposé dans un lieu particulier ce qu'il veut vendre; alors le marchand nègre s'avance, et s'il est dans l'intention d'acheter, il met à terre la quantité de poudre d'or ou les autres objets qu'il veut donner en échange: il s'éloigne à son tour; le Maure revient, et s'il trouve que les articles déposés équivalent aux siens, il emporte les premiers en laissant les autres. Quand les articles déposés ne remplissent pas ses vues, il enlève ce qu'il a mis; quand enfin au bout de quelque temps les offres du nègre ne sont pas augmentées, la négociation est rompue et chacun s'en retourne toutes les fois que le marché convient à l'un et à l'autre, ce qui arrive presque généralement, ils se donnent des démonstrations réciproques d'amitié, et souvent voyagent de compagnie pendant plusieurs jours.

## LIVRE VI.

## MAROC.

L'EMPIRE de Maroc est borné à l'orient par la république d'Alger, au couchant par l'Océan, au sud par le Sahara, au nord par la Méditerranée. Cette région fut connue dans la plus haute antiquité sous le nom de Mauritanie.

Vingt ou trente peuplades différentes erraient originairement avec leurs troupeaux sur ce vaste espace. Leur marche était constamment réglée par les saisons et les pâturages. Elles n'avaient élevé aucune de ces cités qui devinrent avec le temps le domicile des arts ou des barrières contre l'oppression.

Inutilement un sol fécond et varié invitait les habitans à lui demander des subsistances. Ils ne connaissaient ni le vin, ni l'huile, ni les grains d'aucune espèce. Le lait de chameau, des fruits sauvages, des herbages crus, étaient toute leur nourriture. La plupart couchaient sur la terre; quelques-uns seulement s'enveloppaient de leurs habits grossiers.

Cette barbarie ne s'étendait pas à tous. On a

remarqué que ces faibles nations prenaient un soin particulier de leurs chevaux, de leurs dents, de leurs ongles et de leur longue barbe.

Le soleil et la lune furent les premières divinités du pays. Dans la suite on leur associa Neptune, et plus tard quelques génies subalternes. S'il faut en croire Sénèque, le sang humain en souilla les autels.

L'inquiétude naturelle à ces climats divisait souvent les tribus. C'était avec des flèches empoisonnées qu'elles s'attaquaient; c'était avec des massues qu'elles s'assommaient. Ceux des combattans qui étaient à pied étaient vêtus des dépouilles du chacal, du loup, du léopard, du lion, et se couvraient avec des boucliers faits de peaux d'éléphant. La cavalerie portait de très-courtes lances, et avait des armes défensives semblables à celle de l'infanterie.

La fable plaça le jardin des Hespérides dans cette contrée, et lui donna pour premier souverain Antée, cet Antée qui fut battu et étouffé par Hercule. L'histoire ne commença à s'en occuper qu'à l'époque où les Carthaginois voulurent y établir leur domination, et encore ne laissa-t-elle que des notions très-imparfaites. Elle permet seulement de soupçonner qu'alors toutes ou la plupart des tribus se réunirent sous un seul chef, pour se garantir, s'il était possible, d'un joug étranger. Ces forces combinées purent bien couvrir les provinces intérieures, mais

n'empêchèrent pas l'ambitieuse république de former des établissemens, de bâtir des villes dans toutes les rades de la Mauritanie où elle pouvait espérer de faire un commerce avantageux.

L'Afrique septentrionale devint le théâtre où Carthage et Rome se disputèrent l'empire du monde avec un acharnement qui n'avait jamais eu d'exemple. Les naturels du pays se partagèrent très-imprudemment entre les deux puissances. Il n'y eut que la Mauritanie qui ne prit aucune part à ces terribles et sanglans démêlés. Son roi Bochus s'écarta le premier de cet heureux système de neutralité; il joignit ses troupes à celles de l'époux de sa fille, le redoutable Jugurtha, qui luttait depuis long-temps avec un courage invincible contre les Romains. L'armée alliée fut deux fois complètement battue par Marius, et le prince maure n'obtint la conservation de ses états qu'en livrant son gendre au vainqueur.

Après cette trahison infâme, la Mauritanie retomba dans une obscurité profonde. L'arrivée de César, qui poursuivait les partisans de la liberté et de Pompée échappés à son épée dans les plaines de Pharsale, réveilla les Mauritaniens. Ils unirent leurs forces à celles du dictateur, et contribuèrent beaucoup à ses victoires. Leur valeur ne lui fut pas moins utile en Espagne dans la célèbre journée de Munda, que tous

les historiens se sont accordés à regarder comme le tombeau de la république.

L'opresseur de Rome fut assassiné, et des troubles civils sortirent de sa cendre. Bogus, roi des Maurusiens, qui l'avait servi avec tant de zèle, se déclara, on ne sait comment, pour Antoine, et fut chassé de ses états par un nouveau Bochus, suivi d'un grand nombre de Mauritaniens, et appuyé par quelques-unes des plus braves légions d'Octavius. Sa conquête lui fut assurée pour sa vie. Ce ne fut qu'après sa mort et du temps de Claude que le pays devint province romaine sous le nom de Mauritanie Tingitane, pour le distinguer de la Numidie, qu'on avait appelée Mauritanie Césarienne.

Les empereurs firent occuper par leurs troupes depuis la Malva jusqu'à Sus ou Sous tous les postes anciennement établis par les Carthaginois qui leur parurent mériter d'être conservés. Eux-mêmes ils formèrent plusieurs colonies, dont Volubilis, qu'on croit être la Fez moderne, et Banasa, qui n'était pas éloignée de la rivière de Subur, semblent avoir été les principales. Ceuta devint leur métropole.

Toutes les contrées que Rome soumit à sa domination se couvrirent plus ou moins rapidement de superbes édifices. On ne peut en particulier parcourir les provinces de l'Afrique qu'elle subjuga, sans fouler presque à chaque pas les ruines d'un temple, d'un aqueduc, d'un théâtre,

de quelque monument public. La Mauritanie Tingitane seule ne rappelle en rien le souvenir des maîtres orgueilleux du monde. Négligèrent-ils cette région comme trop éloignée du centre de l'empire, ou la dédaignèrent-ils pour la mauvaise opinion qu'ils en avaient? C'est un problème qu'aucune histoire, qu'aucune tradition ne nous ont mis à portée de résoudre.

Quoi qu'il en soit, les Mauritaniens, délivrés des guerres domestiques et des guerres étrangères qui les avaient comme forcés à s'écarter de leurs premières habitudes, reprirent la vie vagabonde qu'ils avaient menée durant tant de siècles. Quelquefois l'inquiétude de leur caractère, et plus souvent une oppression toujours renaissante, leur mirent les armes à la main contre les Romains, contre les Vandales, contre les Grecs, qui les gouvernèrent successivement. Mais ces commotions, toutes sans combinaisons, ne furent ni fréquentes, ni longues, ni meurtrières. L'autorité parvint toujours à dissiper sans de grands efforts des troubles qu'aucune force réelle n'appuya jamais. De nouvelles combinaisons se formèrent à l'arrivée des Arabes.

Ce peuple conquérant s'était emparé en 643 de la région connue sous le nom de Tripoli. Les troubles civils qui agitèrent le centre de son empire retardèrent ses progrès en Afrique, et ce ne fut qu'après avoir subjugué ce que nous appelons les royaumes de Tunis et d'Alger que

ses armes victorieuses se firent voir en Mauritanie, dans les premières années du huitième siècle. L'oppression sous laquelle le pays avait si long-temps gémi fit recevoir avec joie ces nouveaux maîtres; mais leur domination se trouvant aussi oppressive qu'aucune de celles qui l'avaient précédée, tout se souleva. Les mécontents réussirent en 705 à repousser la tyrannie beaucoup au-delà de leurs frontières. Malheureusement une armée nombreuse et aguerrie, partie sur-le-champ d'Égypte, les remit sous le joug, et leur ôta jusqu'à l'espoir de le pouvoir briser dans la suite.

Le général Moussa-Ben-Nassir, qui les avait forcés de reprendre leurs chaînes, fut nommé pour les gouverner. L'histoire se tait sur les détails, sur l'ensemble même de son administration. Elle s'est plus librement expliquée sur ceux qui commandèrent après lui. Ils furent plus ou moins cruels. Les vexations, la férocité de ces agens du despotisme asiatique faisaient toujours des malheureux, mais rarement des rebelles. Soit que la Barbarie entière fût régie par un chef ou par plusieurs, soit que ces dépositaires de l'autorité du calife de Damas vécussent en paix ou se fissent ouvertement la guerre, les Maures se bornaient ordinairement à gémir et à se plaindre.

Vis-à-vis de leurs rivages les Arabes jouaient au-delà des mers un rôle beaucoup plus écla-

tant. A peine ces guerriers infatigables eurent paru dans la Mauritanie que la fortune leur offrit de nouveaux trophées. Les Goths, qui régnaient depuis plusieurs siècles en Espagne, s'étaient emparés avec le temps, sur les bords africains, de Melille, de Tetuan, de Ceuta, de Tanger et d'Arzille. Le comte Julien, chargé de la défense de ses places, avait à venger un affront déshonorant fait à sa fille par le roi Alphonse, et il proposa à Moussa de l'aider à détrôner ce souverain. Le général arabe joignit quelques-unes de ses troupes à celles du rebelle. Le succès des premières expéditions décida à de plus grands efforts. En 712 on engagea une bataille décisive, où le prince, la noblesse, les troupes, tout ce que l'état attaqué avait pu rassembler de forces fut massacré ou mis aux fers. Moussa alla joindre alors son lieutenant Tharek-Ben-Ziad. Ils parcoururent en vainqueurs toutes les provinces, et soumirent très-rapidement à leur maître une des plus belles parties de l'Europe.

A l'exception de quelques montagnes peu fertiles, l'Espagne entière obéissait aux califes d'orient lorsqu'en 713 Abdalrhaman, de la race détrônée des Ommiades, se réfugia dans cette riche contrée pour se soustraire à ses persécuteurs et pour recouvrer, s'il était possible, une portion de l'héritage de ses pères. Ses espérances ne furent pas trompées. Les musulmans parmi

le conduisirent à son but. Il avait pris les armes en 1051, et en 1086, époque de sa mort, il donnait des lois à la plus grande partie de la région où il s'était cru d'abord trop heureux de trouver un asile. Ce prince avait tenu sa cour à Agmet, en attendant qu'il pût habiter Maroc, dont il avait jeté les fondemens. Joseph, son fils et son successeur, acheva la construction de cette ville, depuis si célèbre, et il y établit le siège de son empire.

Des novateurs, qui pouvaient troubler un jour la tranquillité publique, fixèrent d'abord l'attention du jeune roi. Il se porta en forces sur les lieux devenus le théâtre de leur fanatisme, ravagea leurs campagnes, détruisit leurs habitations, les dispersa et les mit dans l'impossibilité de souffler désormais le feu de la discorde. Le royaume de Fez, attaqué immédiatement après, ne fit qu'une très-faible résistance. Cette conquête conduisit à celle de Trémecen, de Bugie, de Tunis, de Tripoli, de la Barbarie entière et même d'une partie de l'Espagne.

Depuis que les musulmans fixés dans cette riche péninsule avaient secoué le joug des califes de l'Orient, l'état n'était sorti d'une convulsion que pour tomber dans une autre. Tous les chefs voulurent être indépendans. On vit bientôt autant de principautés qu'il y avait de villes. Aucun de ces petits souverains en particulier ne pouvait rien, et la réunion de tous ou de la plu-

part était impossible. Cette désunion donnait un grand avantage aux chrétiens, sortis enfin des rochers qui leur avaient si long-temps servi de retraite. Chaque jour ils expulsaient leurs anciens vainqueurs de quelque territoire, et prenaient peu à peu sur eux une supériorité décidée. Un secours étranger pouvait seul empêcher ou retarder la ruine des Arabes espagnols. On le demanda à Joseph, dont la renommée avait passé les mers.

Ce prince, naturellement guerrier, vola en 1097 aux périls et à la gloire, où des vœux pressans et unanimes l'appelaient. Il eut des succès; mais ces succès ne répondaient pas à ses talens, à ses forces, à ses espérances. Le refroidissement qu'il crut remarquer dans ceux qui avaient imploré sa protection, lui parut avoir borné sa fortune. Pour les empêcher de consommer ce qu'il appelait un commencement de trahison, il s'empara de leurs royaumes de Grenade, de Murcie, de Jaen et de Valence, que son neveu Mahomet fut chargé de lui conserver. Une activité qu'aucune considération ne pouvait arrêter le ramena en Espagne en 1102 et en 1107. Dans ces deux campagnes il gagna toutes les batailles qui furent livrées, parcourut en vainqueur plusieurs provinces, s'empara du Portugal et de Lisbonne, projetait encore des conquêtes; mais les fatigues, la famine, les combats, avaient réduit à rien ses armées, et il rentra presque seul dans sa capitale, où il mourut en 1110.

Moins entreprenant que son père, Ali aurait été content de régner paisiblement sur l'Afrique. Des préjugés alors très-enracinés le forcèrent en quelque manière en 1112 d'aller défendre ses états d'Espagne, ravagés et envahis par les chrétiens. Cette expédition lui coûta la vie, et à son empire cinquante mille hommes des plus aguerris.

Son fils et son successeur Ishac souilla pendant vingt-cinq ans le trône par toutes sortes de débauches. Le soin des affaires publiques ne l'occupait jamais un seul instant : à peine les plus forts impôts, les vexations les plus criantes pouvaient fournir à ses profusions. Abdul-Mumen, qui se disait descendant de Mahomet et d'Ali, se présenta pour briser un joug devenu intolérable. Les peuples se rangèrent en foule sous ses étendards. On fit périr le tyran ; et en 1148 la couronne de Maroc entra dans la tribu des Muwahidia, dont les Espagnols ont fait les Almohèdes.

Le nouveau roi se montra d'abord très-cruel. Il fit inhumainement massacrer tout ce qui avait pris les armes contre lui, tout ce qu'il soupçonnait avoir été attaché à l'ancien gouvernement. Cette grande effusion de sang contint la Mauritanie entière dans l'obéissance. Les feudataires de la partie orientale de la Barbarie se montrèrent moins soumis : la circonstance leur parut favorable pour se décharger du tribut qu'on exi-

geait d'eux ; le temps leur manqua pour donner de la consistance à cette espèce de rébellion. Abdul-Mumen se mit en campagne, et renoua sans beaucoup d'efforts les liens qu'on venait de rompre : cette expédition ne l'avait pas empêché d'envoyer des troupes en Espagne ; il y passa lui-même et y mourut en 1162, après sept ans d'une administration agitée.

Son fils Abou-Joseph le remplaça sans contradiction. Trois ans d'une application suivie furent employés à régler sagement l'état, à mettre de l'ordre dans les finances, à établir des rapports suivis entre les princes tributaires et leur suzerain. Après ces dispositions, le monarque crut pouvoir se livrer à son goût pour la guerre, et céder aux sollicitations des musulmans espagnols qui avaient un besoin pressant de son secours.

Les petits rois arabes ou berbers voisins de la Méditerranée s'étaient, il y avait un siècle, reconnus vassaux de Maroc, pour en être protégés contre les chrétiens. Abandonnés depuis à eux-mêmes, ils étaient rentrés dans leurs premiers droits. De nouveaux périls les jetèrent dans les bras de Joseph, auquel ils firent encore hommage de leur couronne. Avec leurs forces et les siennes, ce prince combattit presque sans interruption depuis 1162 jusqu'en 1184 les descendants des Goths. Dans un si long espace de temps, il ne remporta que peu d'avantages sur cette na-

tion redevenue puissante et belliqueuse. Son armée fut même battue dans la dernière bataille qu'il livra, et lui-même périt dans l'action.

Cette mort ranima à Trémecen, à Tunis, dans les autres provinces orientales de la Barbarie, l'espoir de se soustraire à une dépendance onéreuse et humiliante. Ja-Acoub, surnommé Elmansour ou le conquérant, ne laissa pas à ces feudataires le temps de mûrir leurs projets. Plus grand capitaine que tous ceux qui avant lui avaient régné en Afrique, il fit promptement rentrer les mécontents dans la soumission. Pour prévenir même de nouvelles insurrections, il transporta au nord les peuplades du midi, et au midi les peuplades du nord, genre de tyrannie qui ne fut dans la suite que trop imité.

L'autorité d'Elmansour se trouvait solidement établie depuis les sables voisins de la Négritie jusqu'aux sables voisins de l'Égypte. Son génie guerrier exigeait un autre théâtre, et l'Espagne, où il avait fait ses premières armes, s'offrait naturellement à son ambition. Pour s'y montrer avec des forces propres à soutenir l'opinion qu'on avait de sa puissance, il fit publier la Gazie, ou la guerre contre les infidèles, qui devait conduire infailliblement au ciel tous ceux des disciples du Coran qui seraient les victimes de leur zèle : une foule d'enthousiastes accoururent de tous côtés sous ses étendards. Avec sa tête et les bras de ces fanatiques, il poussa

les chrétiens de poste en poste durant deux campagnes, et en 1195 gagna contre eux une bataille décisive dans la troisième. La péninsule entière se voyait à la veille de retomber sous le joug des musulmans lorsque son vainqueur se vit rappelé en Afrique par une rébellion qui s'annonçait d'une manière effrayante.

Celui de ses lieutenans auquel Elmansour avait confié la capitale de son empire et qu'on avait cru n'être qu'un soldat s'était trouvé un homme dangereux. Les entreprises difficiles où il avait vu son maître engagé au loin lui avaient fait concevoir l'espoir de démembrement l'état; et les peuples voisins, des hordes même éloignées, étaient entrés dans ses vues ambitieuses. L'arrivée inattendue d'un monarque puissant et irrité décida ceux des rebelles qui étaient déjà rassemblés à se réfugier dans Maroc : ils s'y défendirent vaillamment pendant un an; mais enfin ils furent emportés par une escalade, qui des deux côtés coûta beaucoup de sang, et qui fut suivie de cruautés inexprimables. La ville soumise, la forteresse restait à prendre : le gouverneur, qui s'y était retiré sans pouvoir y faire entrer des vivres, eut recours à un marabout renommé pour ses vertus, pour obtenir un pardon qui n'eût rien d'ignominieux. Le prince promit tout et ne tint rien : il ne vit pas plus tôt le malheureux officier à ses pieds qu'il l'accabla de reproches et le fit décapiter.

Le barbare disparut pour toujours après cette action infâme. On présume que la honte d'avoir violé une parole solennellement donnée, que le remords d'avoir commis un crime odieux l'avaient déterminé au pèlerinage de la Mecque qui dans la religion musulmane expie les plus grands forfaits. Il paraît prouvé qu'il mourut à Alexandrie, et très-vraisemblable qu'il y mourut boulanger.

Mohammed-el-Nassir son fils lui succéda en 1210. Il confirma les princes d'Afrique ses tributaires dans leurs possessions, et porta en Espagne le désir d'étendre les conquêtes qu'y avaient faites ses aïeux. Les premières hostilités lui procurèrent quelques avantages; mais son armée fut totalement détruite en 1212 par les chrétiens, qui avaient réuni toutes leurs forces pour le combattre. Le chagrin qu'il eut d'une défaite que ses sujets attribuaient généralement et publiquement à sa lâcheté et à son ineptie, le conduisit peu de temps après au tombeau. L'histoire a conservé à peine le nom des princes de son sang qui régnèrent après lui. Peu portèrent long-temps la couronne, et aucun ne l'illustra : le dernier même fut assassiné, et avec lui finit en 1268 la race des Almohèdes.

L'extinction de cette famille occasiona une grande commotion dans tout l'empire. Au-delà des mers, Cordoue, Séville, Grenade, Murcie, les autres provinces tributaires ou soumises re-

couvrirent leur indépendance. En Afrique même Trémecen, Bugie, Tunis, Tripoli, des hordes jusqu'alors paisibles, les commandans des places, tout voulut être libre. Abdallah, de la tribu des Benimerins, gouverneur de Fez, parvint à se rendre maître assez facilement du royaume dont il dominait la capitale. Son fils n'occupait le trône qu'un instant, et fut remplacé par Ben-Joseph son oncle. Le nouveau roi eut assez de valeur ou assez d'adresse pour ajouter les états de Maroc à ceux dont il était déjà en possession, et se trouva ainsi le seul souverain de la Mauritanie. Cette maison régna deux cent cinquante ans; mais le dernier siècle d'une administration jusqu'alors heureuse ou supportable ne présente plus que des scènes basses ou tragiques. On espéra que des descendans de Mahomet que leur hypocrisie et leur audace élevèrent alors au trône, se conduiraient avec la sagesse et l'humanité que leur prescrivait leur origine; il n'en fut pas ainsi: jamais tant de calamités, tant de vexations, tant de perfidies, tant d'atrocités tant d'usurpations n'avaient affligé la nation.

Toutes les histoires sont malheureusement un tableau effrayant des passions humaines; toutes offrent de vils scélérats et de grands crimes: mais dans les annales des peuples éclairés le bien est quelquefois à côté du mal. A des scènes tragiques succèdent des scènes touchantes; et cette diversité fixe plus ou moins agréablement



l'attention. La barbare Mauritanie n'offre aucune de ces compensations à l'époque dont nous parlons : c'est une suite de forfaits sans nul mélange de réelle ou d'apparente vertu ; tel est le motif qui empêche de s'arrêter sur des faits tous révoltans et tous ignominieux. La conduite des chérifs, maîtres de cette région depuis le milieu du dernier siècle, inspire les mêmes sentimens d'indignation et de mépris ; mais les relations que l'Europe a commencé à avoir avec leur pays et qui peuvent un jour s'étendre nous imposent la loi de faire connaître l'esprit qui les anime.

Les Mérini avaient occupé le trône pendant deux cent cinquante ans : long-temps avant leur chute on avait commencé à les dépouiller ; les démembremens se multiplièrent à leur extinction : les destructeurs de leur famille qui étaient ou se disaient descendans de Mahomet ne furent pas moins infortunés. Des soldats de fortune, des Berbers obscurs les dépouillèrent tantôt de Fez et tantôt de Maroc. A la longue il n'y eut ni ville, ni montagne, ni province qui n'eût son souverain. Les Portugais augmentèrent la confusion ; ils se rendirent maîtres de cent lieues de côtes, et attirèrent à eux les peuples voisins des ports qu'ils avaient réduits. L'empire était si morcelé qu'on peut dire qu'il n'existait plus : sur ses ruines s'éleva une nouvelle puissance dont il faut marquer l'origine et suivre les progrès.

Quelques habitans de Taflet s'étaient rendus en pèlerinage à la Mecque : ils en ramenèrent Muley-Ali, du sang du prophète. Le hasard fit que les palmiers, qui pendant plusieurs années n'avaient donné que peu de fruit, le prodiguèrent à son arrivée. Ce bonheur inattendu fut attribué aux vertus du chérif, dont la piété avait fixé tous les regards. Dans leur enthousiasme les peuples de cette contrée le proclamèrent leur souverain ; et cet exemple entraîna la soumission de la plupart des provinces. Maroc balançait encore : la mort tragique du seul rejeton de l'ancienne dynastie qui eût survécu à ses aïeux fixa ses irrésolutions.

Le nouveau roi se montra digne du rang où des circonstances heureuses l'avaient placé. Sans jamais sortir de sa capitale, sans jamais assembler d'armée, il réussit à maintenir dans l'état un ordre et une tranquillité invariables. Tout était contenu par le souvenir des calamités passées, ou par l'opinion qu'on avait généralement de sa sagesse ou de sa droiture. Les affaires dont il se chargeait lui-même étaient paternellement conduites, et des délégués élevés dans ses principes faisaient la plupart régner au loin la paix et la justice.

Moula-Mohammed marchait d'un pas assuré sur les glorieuses traces de son père lorsqu'en 1664 il eut à se défendre contre son frère Muley-Archid, qui, par son audace, ses intrigues et ses profusions, était parvenu à réunir sous ses dra-

peaux ceux des Berbers et des Arabes qui préféreraient l'espoir du pillage à une vie sédentaire et occupée. Battu deux fois par les rebelles, il se réfugia à Tafilet, où on l'assiégea. Le chagrin le conduisit peu de jours après au tombeau, et la place ouvrit sans délai ses portes au vainqueur.

Archid ne resta dans la ville que le temps qu'il fallait pour s'en assurer la possession ; et avec quarante mille hommes dont la valeur et l'affection lui étaient connues, il alla soumettre Sous, Fez, Maroc, toutes les parties de l'empire qui avaient profité des malheurs publics pour se rendre indépendantes. L'avarice et la cruauté marchaient à sa suite : d'énormes contributions étaient exigées de ceux qui se rendaient à la première sommation ; mais la moindre résistance coûtait toujours des torrens de sang. Une fois seulement on le vit sortir de son caractère avide et féroce, et ce fut en faveur des Cha-Abaniets.

C'étaient quarante ou cinquante mille prisonniers qui avaient été conduits d'Espagne en Afrique à des époques différentes. Elmansour s'en était servi avec succès pour les fortifications de Rabat et pour d'autres ouvrages importants. Leur intelligence et leurs services lui parurent dignes de la liberté. Ses conseils jugèrent dangereux de renvoyer au-delà des mers des hommes qui connaissant le pays, pourraient servir quelque jour de guides à ceux de leurs concitoyens qui seraient tentés d'y porter leurs armes. Ces réflexions fu-

rent accueillies : on rompit à la vérité les fers de ces malheureux, mais pour les fixer dans l'intérieur des terres : leur choix s'arrêta sur quelques vallées tempérées et fertiles de l'Atlas. Les peuplades qui les occupaient furent envoyées ailleurs, et on y plaça ces étrangers.

La colonie, d'abord chrétienne, ensuite musulmane, et maintenant très-ignorée, avait encore une réputation de valeur lorsque Archid la fit attaquer par son neveu Ahmed. La résistance de ces montagnards fut assez opiniâtre pour que le monarque jugeât nécessaire de les aller combattre lui-même : les trouvant soumis à son arrivée, il loua leur intrépidité, leur fit des dons considérables, et engagea cinq ou six mille d'entre eux à se ranger sous ses drapeaux.

La Mauritanie entière était soumise : on abhorrait le tyran, mais on lui obéissait : deux de ses neveux qui osèrent tenter de troubler l'état payèrent de leur tête une révolte mal concertée. Le repos que, rassasié de conquêtes, il paraissait goûter, n'inspirait guère moins d'effroi qu'il n'en avait causé avec ses armées ; cependant la fête des sacrifices approchait : pour la célébrer avec plus de pompe, il avait appelé à sa cour les commandans de ses provinces, tous ceux qui dans les villes exerçaient un emploi de quelque importance ; c'était toujours pour Archid une occasion de débauche. Dans son ivresse il voulut monter un cheval fougueux qui, en 1672, le

porta dans une forêt d'orangers où il se cassa la tête.

A la mort de ce terrible despote, Muley-Ahmed, son neveu, s'empara de Maroc; Muley-Haran, un de ses frères, de Tafilet; et Muley-Ismaël, un autre de ses frères, de Fez. Ce dernier parvint dans peu d'années à se débarrasser de ses rivaux et à réunir leurs couronnes à la sienne. L'empire se trouva alors aussi étendu et aussi puissant qu'il l'avait été sous le dernier règne. Malheureusement une grande calamité vint empoisonner la joie que devait avoir un prince ambitieux de voir une si vaste région aveuglément soumise à sa puissance. La peste lui enleva, dit-on, en 1678, quatre millions de ses sujets. Ce calcul peut être exagéré; mais il est certain qu'en aucun lieu du globe ce fléau destructeur n'avait jamais fait d'aussi affreux ravages.

Tandis que l'empire entier étoit en deuil et dans les larmes, Muley-Ismaël s'amusa de la construction de Mequinez. Ce n'étoit originellement qu'un château où le prince avait passé sa jeunesse, occupé de la culture des terres qui lui avaient été abandonnées, et de tout le commerce qu'on pouvait faire à vingt lieues de l'Océan. Des vallées délicieuses, des coteaux pittoresques, des eaux abondantes, des terres fertiles, un climat sain et tempéré, mille agrémens que la nature n'avait pas peut-être réunis dans le

reste de la Barbarie, lui inspirèrent le projet d'élever dans ce beau lieu une capitale pour ses états. Les caprices des despotes sont les plus impérieuses de toutes les lois. Peu d'années suffirent pour bâtir une grande ville et pour la peupler, pour couvrir les bords des ruisseaux des meilleurs légumes, pour enrichir les hauteurs des fruits les plus recherchés. Ce fut à l'extrémité de la cité qu'Ismaël plaça son palais. C'est un rez-de-chaussée qui occupe un espace immense. Les bâtimens, les cours, les jardins, les fontaines, les marbres, les ornemens divers, tout paraît y avoir été jeté comme au hasard. Le monarque étoit lui-même son architecte, et très-souvent il faisoit détruire le lendemain les édifices qu'il avoit ordonnés la veille. Pour justifier cette inconstance, il disoit souvent qu'il étoit prudent de tenir ses sujets toujours occupés. « Si j'avois, ajoutait-il, un panier plein de rats, je les tiendrais dans un mouvement perpétuel pour qu'ils ne le rongassent pas pour en sortir. »

Les grands travaux qui se faisoient à Mequinez y firent établir un genre d'industrie qui avec le temps s'est étendu et perfectionné. C'est une manufacture de faïence peinte de plusieurs couleurs. Elle sert de lambris aux murs et de pavé aux appartemens. Cet ornement donne aux maisons qui en font usage un air de fraîcheur et de propreté qui n'est pas sans agrément.

La manie qu'avait ou qu'affectait Ismaël pour

les arts n'avait pas adouci le tigre. Il était né féroce, et sa férocité se développait chaque jour davantage. Les peines qu'il infligeait n'étaient jamais modérées, et étaient le plus souvent injustes. Dans ses principes, tous ceux de ses sujets qu'il laissait vivre lui devaient leur conservation. Les maçons employés à ses bâtimens qui n'avaient pas deviné ses fantaisies perdaient leur journée et recevaient un châtiment. Lorsque les briques étaient trop ou trop peu épaisses, on les cassait sur la tête de l'ouvrier. Les criminels ou ceux qu'on avait intérêt à croire tels, étaient jetés dans un parc où ils avaient des lions à combattre. C'était cependant dans son sérail que le tyran se montrait plus impitoyable. Aucune des huit cents femmes, concubines ou esclaves, qui lui donnèrent plus de mille enfans, n'approchait de lui qu'en tremblant. Pour rien il les faisait battre; pour rien il les faisait mourir. Celles qu'il avait le plus distinguées étaient celles qui avaient le plus à craindre ses fureurs.

L'avarice d'Ismaël était égale à sa cruauté. Ses peuples étaient à ses yeux des bêtes de somme qu'il fallait accabler de fardeaux pour les rendre plus dociles. Il ne leur laissait ni de quoi se nourrir, ni de quoi s'habiller. Tout particulier cité à son tribunal pour quelque injustice lui devait le vol qu'on réclamait, et encore une amende plus ou moins forte pour le délit

qu'il s'était permis. Ceux qui paraissaient jouir de quelque aisance coulaient leurs jours dans des inquiétudes continuelles. Des délateurs à gage les accusaient, et, innocens ou coupables, ils étaient condamnés à des punitions corporelles, pour les obliger à se racheter. Le danger des riches était bien plus grand. Ils étaient livrés au dernier supplice, jugement inique qui emportait la confiscation de tous leurs biens. Le fruit de tant de brigandages était porté dans le trésor public, et ne rentrait jamais dans la circulation. L'opresseur ne faisait aucune dépense pour sa maison, et abandonnait le pillage de l'empire au soldat, auquel il ne fournissait ni solde, ni armes, ni habillement, ni subsistances. On n'a pas oublié, et peut-être n'oubliera-t-on jamais que ses troupes lui ayant demandé quelque secours pour une expédition importante, il leur répondit : « Voyez-vous les mules, les chameaux, les autres animaux de ma domination me demander quelque chose pour leur nourriture? Ils la trouvent bien sans m'importuner; faites-en de même, et marchez en diligence. »

Une armée ainsi organisée ne devait avoir ni valeur, ni attachement. Elle était toujours vénale. Un souverain n'avait pas plus tôt terminé sa carrière qu'on la voyait se déclarer pour celui des concurrens qui s'était emparé des trésors du mort. La même avidité la faisait ranger dans

la suite sous les drapeaux du premier aventurier qui avait de l'argent à lui donner. Quelquefois même, par mécontentement ou par inconstance, elle embrassait d'autres intérêts. Ismaël, qui dans ses premières guerres avait vu le peu de fond qu'il y avait à faire sur les Maures, se détermina à leur substituer des noirs. Son prédécesseur en avait laissé quelques-uns; il en fit acheter beaucoup; les gouverneurs de ses provinces du sud lui en envoyaient continuellement. Leur nombre s'éleva en peu de temps à cent mille. Le prince lui-même les forma aux exercices militaires; on les instruisit dans la religion mahométane, et ils jurèrent sur l'Alcoran qu'ils seraient dévoués au trône. Ce serment paraissait peu nécessaire. Le mépris et la haine qu'avaient à découvert les naturels du pays pour ces étrangers, étaient les plus sûrs garans d'une fidélité inviolable. A cette époque les troupes reçurent une paie régulière, et ce nouvel ordre de choses produisit un si grand changement que, suivant une expression consacrée dans le pays, un enfant pouvait publiquement porter une pièce de monnaie d'un bout de l'empire à l'autre sans être exposé au moindre danger.

La nouvelle milice fut constamment dévouée aux volontés arbitraires de son instituteur. Elle lui procura au-dedans une sûreté entière, et au-dehors une considération qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait obtenue. Comme les es-

prits les plus inquiets étaient contenus par une force à laquelle ils n'avaient rien à opposer, tout restait paisible. Si quelques hordes éloignées osaient remuer, on les dépouillait, et on les forçait à rentrer dans la soumission. Cette tranquillité dans une région si féconde en orages paraissait contre nature. Elle fut enfin troublée, et le fut très-violemment.

Au nombre des enfans d'Ismaël était Mohammed, le seul qui eût été élevé avec quelque soin. Il avait mis à profit les sages instructions de ses maîtres, et on lui trouvait généralement des qualités aimables et estimables. Ses talens s'étaient peu à peu développés dans les commissions plus ou moins importantes dont sa jeunesse avait été honorée. Des succès répétés le rendaient de jour en jour plus cher à un père qui ne montrait qu'une triste indifférence pour le reste de sa famille. Une prédilection si marquée et qui semblait annoncer un maître à l'empire, excita la jalousie de l'altière Zeydana, qui avait su prendre un ascendant décidé sur le plus barbare de tous les hommes. Elle lui persuada que l'esclave circassienne mère du jeune prince était infidèle; et une femme qui avait été passionnément aimée, qui l'était encore, fut étranglée, sans que l'accusation formée par une audacieuse rivale eût été approfondie. La calomnie ne tarda pas à être découverte, et pour calmer autant qu'il était possible le ressentiment

que devait avoir Mohammed, on lui conféra le gouvernement de Sous, alors le premier de tous.

La province entière était révoltée quand il y arriva. Des exactions intolérables avaient soulevé tous les esprits. Son affabilité, sa modération, son désintéressement rétablirent bientôt le calme. L'affection qu'avait eue toujours pour lui son père était augmentée par ses grands services; mais la rage de Zeydana devenait de moment en moment plus entreprenante. Cette méchante femme n'avait immolé la mère que pour assurer la ruine du fils. Chaque jour elle avançait ce perfide ouvrage par les soupçons qu'elle jeta, qu'elle faisait jeter par ses partisans dans l'âme affaiblie du vieux despote. Mohammed s'aperçut d'une diminution de confiance. Il vit qu'il était perdu ou qu'il ne tarderait pas à l'être. Le danger lui parut pressant, et la force son seul refuge. Une circonstance favorable précipita peut-être ses résolutions.

Ismaël avait bien ou mal à propos déclaré la guerre aux Algériens. En 1706 ses nombreuses troupes furent vaincues et dispersées par quelques Turcs: Mohammed saisit le moment de leur découragement pour s'emparer des trésors entassés dans Maroc, et pour se rendre maître de la campagne. L'armée destinée à le combattre fut rassemblée plus rapidement qu'il n'était raisonnable de l'espérer; et Zeydan, fils de cette furie

qui occasionait tant de troubles, en eut le commandement. La défection de quelques généraux qu'il avait corrompus dans le parti rebelle lui donna la victoire, et une nouvelle trahison fit tomber Mohammed dans ses mains. Ce prince, moins coupable que malheureux, mourut dans des tourmens horribles treize jours après qu'on lui eut coupé un bras et une jambe par l'ordre et sous les yeux de son barbare père.

Zeydan commanda dans le sud de l'empire après le désastre de son frère. Chargé de punir une province qui s'était hautement et universellement déclarée pour la cause qui avait succombé, il excéda de beaucoup les ordres qu'on lui avait donnés. Tarudant, où s'étaient réfugiés les restes d'un parti malheureux, fut assiégé. Vingt mille hommes y périrent par la famine, et ceux qui, pour échapper à la faim, avaient cru devoir se rendre, furent tous passés au fil de l'épée. Partout on marchait sur des cadavres, partout on nageait dans le sang. Le pillage suivit le carnage. Rien de ce qui pouvait avoir quelque valeur n'échappa à la rapacité du chef et de ses complices. Le bruit de ce qui se passait dans la capitale porta partout la terreur. Les commandans de places, les habitans des villes, les Arabes et les Berbers des campagnes, les pauvres comme les riches, tous les âges et tous les sexes allèrent se cacher dans les rochers et dans les montagnes qui passaient pour inaccessibles. Un pays aupa-

ravant fort peuplé n'offrait plus qu'une solitude immense.

Les succès, les forces, les trésors de Zeydan, d'une scélératesse à ne jamais reculer devant un forfait, alarmaient beaucoup Ismaël. Vainement il employa les plus vives démonstrations de tendresse pour attirer auprès de lui celui de ses enfans qu'il avait le plus employé; vainement il lui redemanda pour des besoins pressans une partie des forces qu'il lui avait confiées: des prétextes d'une utilité publique firent également rejeter les deux propositions. Le despote feignit alors une maladie grave, et, pour qu'on ne doutât pas de son état, fut quarante ou cinquante jours sans se montrer au peuple, sans avoir l'air de se mêler d'aucune affaire. Cette ruse du vieux politique échoua encore contre la défiance du jeune prince, qui n'avait que peu d'expérience. Cependant Ismaël, qui voulait à tout prix être débarrassé d'un ambitieux qui aspirait ouvertement au trône et qui était d'un caractère à avancer son élévation par l'assassinat qui répugne le plus à la nature, associa à son ressentiment les propres femmes du scélérat. Sept de celles qu'il rendait les plus malheureuses l'étranglèrent en 1721, lorsqu'il était plongé dans son état journalier d'ivresse.

On pensa généralement que ces mains faibles avaient été dirigées par un cœur de bronze. Pour écarter les soupçons qui s'arrêtaient sur lui, Is-

maël versa un torrent de larmes hypocrites, érigea en l'honneur du mort un superbe mausolée, et fit élever une mosquée qui devait servir d'asile aux criminels qui pourraient s'y réfugier. Par cette profanation de ce que la religion a de plus sacré, on offrait à la vénération des crédules musulmans la mémoire d'un des hommes les plus corrompus qui eussent jamais souillé l'Afrique. Ces vaines démonstrations ne calmaient pas Zeydana. Son âme était altérée de sang. On fut obligé de lui livrer les malheureuses complices du chef de l'empire. Celles qui lui parurent les plus coupables eurent les mamelles coupées, et furent forcées de les manger elles-mêmes. Toutes furent étranglées, et avec elles le juif qui avait fourni l'eau-de-vie qui occasionnait tant d'horribles scènes.

Abdul-Melik gouverna le pays de Sous après Zeydan. Son administration fut d'abord conforme aux ordres qu'il avait reçus, aux instructions qu'il recevait tous les jours de la capitale. Sa docilité eut un terme. Il était le plus âgé des enfans d'Ismaël. Les infirmités et les chagrins de ce vieillard devaient bientôt le précipiter dans la tombe. A cette époque, l'espoir que son aïnesse pouvait lui donner à la couronne était chancelant s'il n'était appuyé par un argent suffisant pour soudoyer une armée, et pour acheter les hommes les plus accrédités, toujours disposés à se vendre. Ces considérations le décidèrent à ne

plus envoyer à la cour le tribut accoutumé, et à s'en faire une ressource pour une occasion que tout faisait regarder comme prochaine. L'empereur dissimula le mécontentement que cette conduite lui donnait; mais il s'en vengea en nommant pour son successeur Ahmed Dehebi, plus jeune de deux ans qu'Abdul-Melik. Ceux des courtisans qui avaient été le plus à portée d'approfondir son caractère jugèrent qu'il n'avait fait choix d'un sujet si décrié que pour faire regretter son règne. Quoi qu'il en soit, il ne survécut que peu à cette bizarre disposition, et mourut en 1727, âgé de quatre-vingt et un ans, après avoir porté le sceptre avec plus ou moins de succès depuis 1672.

Le nouveau souverain eut à sa disposition 80 ou 100,000,000 qui se trouvaient dans le trésor public; 10,000,000 qu'il avait lui-même extorqués dans les différentes commissions dont il avait été chargé; tous les bijoux des concubines et des femmes de son père qu'il s'était fait bassement livrer. Ces moyens, si puissans dans un pays de corruption, devaient naturellement assurer sa tranquillité. Malheureusement pour lui son goût pour le vin devint une passion. Il poussa tous les genres de crapule aux derniers excès. Les affaires lui parurent insupportables. Tous les soins du gouvernement furent abandonnés aux noirs, dont il avait payé chèrement l'appui. Ces désordres aigrèrent les provinces.

Les soulèvemens se multiplièrent. Tous les vœux se tournèrent vers Abdul-Melik, qui, à la tête de son armée, attendait au sud une circonstance favorable pour agir. Cette faveur des peuples, tout éclatante qu'elle était, ne l'empêcha pas de proposer à son frère le partage de l'empire. Ahmed était assez porté à accepter la proposition; mais ses conseils l'en détournèrent. Il fallut alors que la force seule décidât les grands intérêts. La fortune se déclara d'abord pour un prince généralement chéri, et elle lui aurait été vraisemblablement fidèle si, pour contenter les Maures rangés sous ses étendards, il n'avait été comme contraint de déclarer publiquement qu'aucun homme sorti de la Nigritie ne serait jamais admis à son service. Ce témoignage de mépris ou de haine offensa vivement une nation accoutumée à des ménagemens peut-être excessifs. Un ressentiment profond lui inspira une ardeur nouvelle contre un ennemi acharné à sa destruction, et elle réussit à le faire prisonnier à Fez. Ahmed, auquel ses débauches auraient ôté tout espoir de prolonger des jours tissés de crimes, ne voulut pas que son rival lui survécût. Il le fit étrangler, et mourut lui-même en 1729, cinq ou six jours après cet acte de vengeance.

Buffer, l'aîné de ses enfans, paraissait celui des prétendans à la couronne dont les droits étaient les mieux fondés. L'or et les intrigues d'une mère adroite firent préférer Abdallah, fils



d'Ismaël. Jamais on ne vit une autorité plus contestée. Six fois le despote fut précipité du trône, et six fois il y fut replacé. Ces révolutions fréquentes étaient toutes ou presque toutes l'ouvrage des noirs. Ils les faisaient commencer, ils les faisaient finir selon que leurs intérêts le demandoient. Le temps vint où les factieux se trouvèrent affaiblis par les combats et par la débauche, où aucun ambitieux n'eut de l'argent à leur offrir, où la haine qu'on leur portait ne craignait pas de se produire, où les ateliers se trouvèrent sans occupation et les campagnes sans récolte, où d'une extrémité de la Mauritanie à l'autre tout était détruit ou ravagé. Le calme se rétablit alors dans l'empire, et Abdallah s'en vit paisiblement le maître.

A cette époque il visita le nord, le centre, le midi de ses états. Dans les plaines et sur les montagnes, partout il trouva les peuples dégoutés des troubles civils, disposés à vivre en paix, et occupés à réparer une partie des dommages qu'ils avaient trop long-temps soufferts. Il n'avait pas hérité de l'éloignement que ses aïeux avaient toujours montré pour les chrétiens. Il fit la paix avec la Hollande, avec l'Angleterre, et leur ouvrit ses ports. Les navires marchands des nations avec lesquelles il était en guerre y étaient même en sûreté lorsqu'ils y étaient une fois entrés. Le premier de sa dynastie, il consentit à la rédemption des esclaves que

ses corsaires avaient faits. Ce prince ne manquait ni de courage, ni de jugement, ni d'équité. On raconte qu'un de ses agens qui avait été condamné à mort pour quelque pillage, offrit ses trésors cachés pour racheter sa vie. *Ton bien, lui dit Abdallah, est à tes enfans, qui ne sont pas coupables; tu es criminel, il faut que tu périsses.* Malheureusement il était trop souvent détourné de la pratique des vertus qu'il tenait de la nature par le goût dépravé des mignons, qu'il avait rendu général dans sa cour, par son ivrognerie, et principalement par sa férocité. L'univers entier frémissait de ses barbaries. L'odeur et la vue du sang humain faisaient ses délices. C'était une nécessité que chaque jour quelque tête fût abattue de sa propre main, et le plus souvent il fallait un grand nombre de victimes. Ce tigre mourut pourtant en 1757 dans son lit, après un très-long règne.

Moula-Mohammed, son fils unique, lui succéda sans contradiction. La jeunesse du nouveau souverain ne s'était passée ni dans la disgrâce, ni dans l'oisiveté, ni dans les plaisirs. L'administration des meilleurs provinces lui avait été confiée, et les résolutions qui se prenaient dans les conseils lui étaient depuis assez long-temps en quelque manière subordonnées. Il arrivait donc tout formé au trône et à l'abri des séductions de tous les genres. Son caractère était assez connu pour qu'on fût assuré que les

scènes d'horreur que ses trois derniers prédécesseurs avaient données ne se répéteraient pas sous son gouvernement.

L'empire entier était soumis lorsqu'il en prit les rênes, et cette soumission continua pendant quinze ans. Si quelques hordes, de longue main accoutumées à des mouvemens convulsifs, prenaient querelle ou se refusaient au tribut accoutumé, leur maître se portait rapidement au milieu d'elles, les faisait rentrer dans l'ordre en épargnant leur sang autant qu'il était possible, et les punissait constamment par des amendes plus ou moins fortes. On le soupçonna même d'exciter quelquefois ces troubles, qui n'avaient rien de dangereux, afin d'y trouver une ressource pour un fisc toujours obéré ou toujours avide.

Ce ne fut qu'en 1772 que l'état put craindre de voir sa tranquillité troublée. Le fanatisme, qui depuis l'invasion des Arabes n'avait cessé de bouleverser la Mauritanie, voulut essayer de nouveau ses forces. Il existait au sud de l'empire un marabout qui avait une grande célébrité et qui comptait beaucoup de partisans. On vit arriver à Maroc ce chef de secte avec trois ou quatre mille de ses disciples les plus chéris. Ces enthousiastes n'avaient pour armes que des bâtons qu'ils croyaient devoir se changer en fusils dans le combat, tandis que les fusils de leurs ennemis deviendraient bâtons. Dans cette persua-

sion ils ne craignirent pas d'annoncer au souverain que son règne était fini, et que le ciel appelait leur maître au trône. La contagion gagnait les esprits. On regardait comme important, comme indispensable d'en arrêter les effets. La plupart de ces fous furent massacrés, et leur prophète, après avoir subi un long interrogatoire avec toute l'arrogance d'un homme inspiré, fut livré au dernier supplice comme perturbateur du repos public.

Cinq ou six ans après un danger plus réel menaça Mohammed. Ce prince avait établi de nouveaux impôts sans que l'armée en fût plus régulièrement payée. Gâtés par les faveurs qu'on leur avait jusqu'alors comme prodiguées, les noirs en garnison à Mequinez pillèrent les caisses du gouvernement, se rendirent maîtres de la place, et envoyèrent des députés à Ali, fils aîné de leur souverain, pour lui offrir la couronne. Sur son refus ils jetèrent les yeux sur Yesid, qui, moins sage que son frère, se fit ou se laissa proclamer. Cette rébellion pouvait devenir la source d'une guerre longue et meurtrière. Les mécontents n'avaient qu'à se joindre à sept ou huit mille de leurs compagnons assemblés au voisinage, et se présenter avec eux devant Rabat ou Salé, l'Arrache et Tanger, trois villes où l'on avait bien ou mal à propos dispersé toutes les ressources du fisc, et qui leur auraient sûrement ouvert leurs portes. Le bonheur de l'empire vou-

lut que dans un si grand nombre d'hommes il ne s'en trouvât pas un seul capable de la moindre combinaison. Mohammed partit de Maroc avec quelques forces, les surprit dans ces irrésolutions qui ruinent toutes les affaires, et les fit tous rentrer dans l'ordre sans s'être vu obligé de verser du sang. Fez, qui s'était associé à cette espèce de conspiration, ne fit pas plus de résistance. Yezid ne parut pas renoncer si aisément à ses projets. Il forma des liaisons criminelles avec quelques habitans des montagnes. On surprit sa correspondance, et pour préserver le jeune ambitieux de nouveaux écarts, on le fit partir pour la Mecque.

Cependant l'empereur n'avait pas oublié la conduite séditeuse des troupes noires. Il désirait d'en diminuer le nombre, et pour sortir de leur dépendance, et pour soulager son trésor trop épuisé. Cette réduction exigeait de grands ménagemens. Si on l'eût pénétrée, sa tête et sa couronne eussent été en péril. Pour mettre l'une et l'autre en sûreté, il eut l'attention de faire partir par pelotons ces avides et féroces étrangers pour des provinces qu'il supposait avoir besoin d'être contenues; mais ils étaient à peine en route pour se rendre à leur destination, que des détachemens maures beaucoup plus nombreux les désarmaient. On les conduisait sans perdre de temps sur des terres dont la propriété leur était assurée. Leur désespoir était

d'être placés à une telle distance les uns des autres que tout complot était impossible.

On était à peine sorti de cette grande crise que l'empire, bouleversé sans interruption par les crimes des hommes, se vit réduit à une situation encore plus désespérée par les écarts de la nature en 1778, 1779, 1780. A la suite d'une longue sécheresse, toujours plus destructive sous ce ciel ardent que dans des climats plus tempérés, parut une nuée de sauterelles qui obscurcissait l'horizon entier. Ce fléau, communément passager, se prolongea pendant trois années. Tous les grains, toutes les plantes, l'écorce et le bois de tous les arbres, tous les végétaux sans exception furent attaqués et dévorés par ces insectes. Dans les cantons les plus fortunés la terre ne rendit pas la semence qui lui avait été confiée, et dans les autres le laboureur ne recueillit rien absolument. Les greniers avaient été vidés par les grands enlèvemens qu'avait faits depuis peu l'Europe, et ce qui restait de subsistances fut bientôt consommé. On ne trouva aucune ressource dans les troupeaux, qui, paissant en plein air toute l'année, périrent la plupart faute de pâture. La famine devint universelle. Des communautés entières erraient dans les campagnes pour chercher dans les fentes des rochers et dans les broussailles quelques racines qu'on pût dévorer. Des femmes, des enfans couraient après des

chameaux, pour voir s'il n'y aurait pas dans leurs excréments quelque grain d'orge assez conservé pour pouvoir assouvir leur faim. C'était une guerre de ville à ville, de bourgade à bourgade, de province à province, pour se disputer, pour s'arracher ce qui pouvait avoir échappé à la voracité des sauterelles et à l'inclémence des saisons. L'inanition eut ses victimes, et la mauvaise nourriture en eut beaucoup davantage. L'Espagne et le Portugal eurent à cette époque des récoltes abondantes, et il y arriva encore de grands approvisionnemens du Nord. C'était un secours inespéré qu'un heureux hasard offrait à la Mauritanie. Les habitans aisés de cette région en profitèrent seuls. La multitude n'était pas en état de payer les grains au prix où ils étaient montés, et le gouvernement ne fut ni assez éclairé ni assez humain pour faire à propos des sacrifices.

L'empire respirait à peine, à peine les champs avaient repris leur fécondité, que de nouvelles calamités parurent menacer le repos des peuples. C'était dans le pays de Tafilet que se formait l'orage. Tout semblait annoncer qu'il serait violent. Heureusement la célérité de Mohammed fut telle, que les projets des mécontents furent déconcertés avant toute explosion. Il n'y eut point de carnage. La colère du souverain fut apaisée par les fortes contributions que lui payèrent les peuplades placées au pied des montagnes orientales du grand Atlas.

Telle fut la dernière des commotions qu'eut à réprimer Mohammed. Son administration sera trouvée bien pacifique si on veut la comparer à la multiplicité, à la durée, à la violence des guerres qui avaient agité l'état dans les règnes précédens. Le temps, dont la patience de ses sujets lui permettait de disposer, il l'employa à former des liaisons avec les différentes nations de l'Europe.

Lorsque la Mauritanie eut discontinué d'envoyer des troupes au secours des Arabes espagnols, elle cessa d'être comptée entre les puissances. Les troubles intérieurs qui la déchirèrent depuis sans interruption l'empêchèrent de sortir de cet état d'opprobre. C'était une région oubliée. On ne s'en rappela le souvenir qu'à l'époque où, à l'imitation des autres contrées barbaresques, elle se livra à la piraterie. Des princes ignorans et avides comptaient pour beaucoup ce qui revenait au trésor public du butin de leurs corsaires. Quelques entretiens qu'eut Mohammed avec des négocians européens lui donnèrent des idées plus saines sur les intérêts d'un grand empire. Ils lui firent connaître, en particulier, les avantages d'un commerce étendu et florissant. Celui de ses provinces avait été jusqu'alors borné à la vente d'un peu de cire, d'un peu de laine, d'un petit nombre de cuirs, et encore ces minces exportations n'avaient-elles eu lieu que très-rarement. Le blé, communé-

ment abondant, et en 1766 très-accumulé dans le pays, le blé seul pouvait attirer les navigateurs; mais la superstition s'opposait impérieusement à sa sortie.

Cet ordre de choses nuisait également au fisc et aux peuples. L'empereur, n'osant renverser de sa propre autorité un système dont il sentait tout le vice, s'adressa aux plus fameux interprètes du Coran. « J'ai besoin, leur dit-il, d'armes et de munitions. Le trésor public est hors d'état de les payer. Serait-il contraire à nos principes religieux de se procurer ces moyens de conservation en donnant en échange des grains dont nous n'avons pas besoin et qui finiront par se gâter? » La décision fut telle qu'il l'avait probablement dictée. Malheureusement elle ne servit point d'encouragement à l'agriculture, comme on l'avait espéré. Mohammed força ses sujets à lui livrer leurs anciennes récoltes à bas prix, et les vendit le double ou le triple de ce qu'elles lui avaient coûté. Les acheteurs se présentèrent à lui en foule. Il avait annoncé qu'il vivrait en paix avec toutes les nations commerçantes; que tous les pavillons seraient indistinctement admis dans ses rades; que, si des circonstances imprévues ramenaient les hostilités, les navigateurs seraient avertis six mois d'avance; que les enfans, les femmes, les vieillards qui seraient pris par les corsaires seraient relâchés sur-le-champ et sans rançon.

Cet engagement clair et solennel pouvait suffire à des individus occupés de leurs intérêts particuliers. Les puissances chrétiennes ne jugèrent pas lui devoir une foi entière, et voulurent des traités en forme. L'Angleterre, qui devait assurer des vivres à Tanger, s'était montrée anciennement la plus ardente à solliciter une alliance dont elle avait un besoin urgent. On était sur le point de la conclure en 1675, lorsqu'un marabout couvert de haillons dit à Moula Ismaël : « Le prophète m'a apparu la nuit dernière : il m'a chargé de vous assurer qu'il vous ferait triompher de vos ennemis si vous vouliez renoncer à toute négociation avec les Anglais. » Cette rêverie fit rompre les conférences. On les reprit quatre ou cinq ans après. Dans le cours d'un siècle les deux nations conclurent plusieurs trêves, dont aucune ne fut observée. Enfin le ministère britannique a conclu avec Mohammed une paix qui a déjà essuyé des infractions.

Les Hollandais fréquentaient depuis assez long-temps, comme commerçans, les côtes de Maroc, lorsque, sous le règne d'Abdallah, ils formèrent des liaisons politiques avec cet empire. Les pertes et les avanies qu'ils éprouvaient presque continuellement ne les avaient pas entièrement dégoûtés de ces parages quand Mohammed, averti que le dey d'Alger avait reçu d'eux un présent plus magnifique que celui qui lui était offert, leur déclara la guerre. La marine

de la république, à laquelle Kinsbergen a depuis redonné son premier esprit, manquait alors de tout ce qui l'avait fait anciennement si fort respecter; soit défaut d'intelligence, soit défaut d'activité, ses amiraux remplirent mal une mission qu'on regardait avec raison comme importante. Il fallut qu'après quatre campagnes d'une croisière inutile, leurs maîtres consentissent à un accommodement honteux et cher.

Le hasard avait donné au Danemarck des ministres qui avaient la rage de jouer un rôle. Cent projets tous également extravagans les occupèrent successivement. Dans leur délire ils imaginèrent de se lier d'affaires avec Maroc, auquel leur pays n'avait rien à vendre, dont leur pays ne pouvait consommer aucune production. Pour une redevance annuelle de 50,000 piastres fortes, ou d'environ 100,000 écus, Mohammed leur accorda un privilège exclusif pour la partie des côtes qui s'étend depuis Salé jusqu'à Saffi, deux villes destinées à servir d'entrepôt à un commerce qu'on assurait devoir être immense. Les événemens ne tardèrent pas à détromper l'association, qui, sur la foi des depositaires de l'autorité publique, avait confié de très-gros capitaux à ce monopole. Les intéressés se trouvèrent ruinés avant d'avoir parcouru la moitié de la carrière que Mock et Bernstorff se félicitaient follement de leur avoir ouverte.

Un sacrifice très-étendu fait à Maroc, en artille-

rie, en mâture, en bois de construction, valut en 1763 la paix à la Suède. Cette puissance s'obligea de plus à une espèce de tribut annuel d'un peu plus de 100,000 francs, qu'on croyait pouvoir faire en munitions navales, et qui fut exigé en argent jusqu'en 1771. Gustave, arrivé au trône, se refusa à cette humiliation. Après bien des négociations il fut convenu que ce prince enverrait tous les deux ans un ambassadeur et un présent, dont la valeur ne fut point fixée.

La cour de Lisbonne, qui avait long-temps régné sur une partie de la Mauritanie et qui n'y avait plus d'établissement, se détermina en 1773 à rechercher l'alliance de Mohammed, dont les corsaires inquiétaient de loin à loin les côtes du Portugal, et qui pouvaient un jour les infester davantage. Les deux puissances traitèrent avec une égalité entière. Leur liaison s'est bornée à des politesses réciproques. Maroc envoie par intervalle quelques beaux chevaux. Ceux qui les ont conduits sont toujours accueillis avec distinction, et ne reprennent jamais la route de l'Afrique sans être chargés de très-riches dons pour leur maître.

Les maux que les Espagnols et les Maures s'étaient mutuellement causés pendant plusieurs siècles avaient allumé entre les deux nations une haine qui paraissait ne devoir jamais s'éteindre. La cour de Madrid se lassa la première de ces animosités, et désira un rapprochement. Elle ne l'obtint, en 1767, qu'après avoir abandonné ses

trésors et ses chantiers aux besoins et à l'avidité de Mohammed. Tant de générosité n'empêcha pas le prince africain de mettre en 1774 le siège devant Mélille, sous prétexte que ses traités avec le roi Charles se bornaient à la navigation. Cette perfidie, qui n'eut aucun genre de succès, sema entre les nouveaux alliés une défiance qui ne différait que peu d'une guerre ouverte. Les hostilités qui éclatèrent dans la suite entre l'Espagne et l'Angleterre fournirent à Mohammed l'occasion de réparer ses torts. Il refusa tout approvisionnement à Gibraltar; il ouvrit ses ports et ses magasins aux Castillans; il permit qu'on établit sur ses côtes des signaux qui avertissaient Cadix de tous les mouvemens qu'il lui convenait d'apprendre. Des services si réels et si éclatans ne l'empêchèrent pas de soupçonner que le grand armement qui se préparait en Andalousie fondrait un jour sur ses états. Ses alarmes ne se dissipèrent que lorsque cette nombreuse flotte eut tourné ses voiles vers Alger.

Ce fut en 1765 que Venise traita avec Maroc. La république donna d'abord beaucoup d'argent, et s'engagea pour la suite à une redevance annuelle de 100,000 francs. Des nuages s'élevèrent entre les contractans. Ils tiraient leur origine de l'avidité de Mohammed. Le sénat se refusa quelque temps à la satisfaire. Sa fierté se plia enfin à des circonstances impérieuses, et l'harmonie se trouva rétablie.

Louis XIV venait de conclure avec Alger, Tunis et Tripoli, une paix plus ou moins chèrement achetée. Il voulut l'avoir avec Maroc. Pour y déterminer cette puissance il envoya, en 1680 et en 1681, devant Salé une forte escadre avec la double commission de négocier et de combattre. Les propositions dont elle était chargée furent rejetées, et un appareil si imposant se réduisit à la destruction de quelques corsaires. Cependant les deux souverains s'envoyèrent des ambassadeurs. Mais aussitôt qu'Ismaël eut reçu les riches présens que la magnificence de la cour de Versailles lui avait fait espérer, il désavoua toutes les paroles portées en son nom, toutes celles qu'il avait personnellement données. Une mauvaise foi si manifeste persuada la France qu'il fallait renoncer à un accommodement raisonnable tout le temps que ce prince perfide occuperait le trône. Après lui l'autorité fut si opiniâtrément, si cruellement, si constamment disputée, l'état tomba dans une telle anarchie qu'on n'aurait su avec qui traiter. Mohammed prit les rênes de l'empire, et les commencemens de son règne furent d'un heureux augure pour la suite. Les conseils de Louis XV crurent devoir s'occuper alors d'un rapprochement. On trouva les prétentions du roi maure exagérées, et pour l'amener à une modération convenable, le bombardement de Rabat, de Salé, de l'Arrache, fut décidé en 1765. L'expé-

dition, concertée sans vues, fut exécutée sans intelligence. Tout fut humiliant, tout fut malheureux dans cette fatale entreprise. Des armemens mieux dirigés pouvaient exécuter un jour et dans peu ce que le premier aurait dû faire. Il est douteux si cette crainte influa sur la conduite de l'empereur de Maroc; ce qui est sûr, c'est que quelques mois après la fin des hostilités il vendit son alliance au prix qu'il voulut y mettre.

La paix avec Maroc ne coûta rien ou ne coûta que peu en 1783 à la Toscane et à Trieste. Elle ne fut pas plus chère en 1786 pour les États-Unis de l'Amérique.

Gènes, Naples, Raguse n'ont point de traité. Une trêve qui peut être à chaque moment rompue fait toute la sûreté de leurs navigateurs.

On a généralement blâmé les nations chrétiennes de s'être prosternées devant des barbares qui n'ont ni force ni intelligence. Peut-être pourrait-on absoudre la Suède, le Danemarck, la Hollande, dont les bâtimens de guerre ne sauraient atteindre des corsaires qui se tiennent dans des rivières peu profondes, et n'en sortent que pour fondre sur des navires plus faibles qu'eux. Le Portugal, l'Espagne, l'Angleterre, la France doivent être jugés plus sévèrement. Le moindre de ces états pourrait, malgré les bas fonds, jeter cinq ou six mille hommes sur des plages sans défense. De l'aveu des bons ob-

servateurs ce nombre d'hommes bien disciplinés et bien conduits serait plus que suffisant pour conquérir toutes les plaines de ce vaste empire.

L'argent qu'avaient valu à Mohammed tant de traités conclus avec les puissances européennes, l'argent qu'il retirait de ses douanes, plus fréquentes qu'elles ne l'avaient été à aucune époque; l'argent qu'à l'imitation de ses aïeux, il arrachait à des sujets habituellement opprimés, ces moyens réunis le mirent en état de construire quelques villes, de réparer des forteresses, d'élever des mosquées, de bâtir des marchés publics, d'acheter des instrumens de guerre, d'assiéger à grands frais deux ports dépendans du Portugal et de l'Espagne, d'envoyer en présent 4 à 5,000,000 de livres au grand-seigneur, engagé dans une guerre désastreuse contre la Russie.

Ce que ces grands objets de dépense n'avaient pas absorbé, Mohammed l'employa à briser les fers des musulmans esclaves dans la chrétienté. Il commença en 1782 par ses sujets. Sa bienfaisance s'étendit les années suivantes sur les Algériens, sur les Tunisiens, sur les Tripolitains et sur les Turcs. Malte seule reçut en 1789 1,500,000 livres pour cinq cents de ces malheureux entassés dans ses chiourmes. Peu après il publia que tous les disciples de Jésus qui gémissaient en Afrique dans la servitude seraient rachetés à ses dépens et échangés contre un



égal nombre de sectateurs de l'Alcoran. Comme les Algériens paraissaient peu disposés à seconder un arrangement qui leur paraissait contraire à leurs intérêts, il menaça de l'indignation divine tous ceux qui se refuseraient à cet acte de miséricorde. L'exécution d'un projet si humain l'occupait uniquement lorsque la mort termina, au mois d'avril 1790, un règne de trente-trois ans.

Durant cette longue carrière, Mohammed fut toujours sobre, toujours appliqué, toujours communicatif. Aucun de ses sujets ou de ses voisins n'eut à se plaindre de sa férocité ou de son humeur. Sans s'être élevé aux grands principes du gouvernement, il avait saisi quelques vérités isolées qui rendirent son administration moins déraisonnable et moins destructive que celle de ses ancêtres. On lui reprochera toujours d'avoir surchargé ses peuples, d'avoir compté pour rien ou pour peu de chose les engagements les plus solennels, d'avoir formé et abandonné ses entreprises avec une légèreté qui les rendait souvent inutiles et même quelquefois ruineuses. Son successeur le fera-t-il regretter? A juger de l'avenir par le passé il faudrait le craindre.

On vient de parcourir le plus rapidement qu'il était possible les événemens dont la Mauritanie fut le théâtre, depuis l'origine des choses jusqu'à notre âge. Il est temps de voir où un si grand nombre de révolutions plus ou moins

sanglantes ont conduit cette région presque toujours infortunée.

Le pays peut avoir six cents milles de long sur la Méditerranée ou sur l'Océan, et depuis cent trente jusqu'à deux cent soixante milles de largeur. Le climat en est généralement sain et plus tempéré que sa position ne le ferait espérer. Les neiges de l'Atlas le rafraîchissent au voisinage des montagnes, et les vents de mer sur les côtes. Ce n'est guère que dans les plaines de l'intérieur que les chaleurs se font trop vivement sentir. Heureusement la fraîcheur des nuits y dédommage des ardeurs du jour.

Le globe offrirait difficilement un sol supérieur à celui de cet empire. Les provinces septentrionales abondent en fruits, en cire, en vin et en laine. Les champs, quoique labourés avec des socs de bois, sans engrais et à cinq ou six pouces seulement de profondeur, y multiplient depuis vingt jusqu'à soixante fois la semence. Au sud ce sont des productions plus riches; l'huile, le coton, l'indigo, le sucre. Si la fertilité du territoire n'était sans cesse contrariée par les opérations oppressives du gouvernement et par le découragement des habitans, qui en est une suite nécessaire, on y recueillerait assez de subsistances pour une population quadruple, et les exportations surpasseraient encore la consommation.

Les animaux domestiques sont variés et mul-

tipliés dans la Mauritanie. On y place les brebis au rang des plus utiles. Leur dépouille est de bonne qualité et acquerrait infailliblement ce qui peut lui manquer de perfection si le moindre soin était donné au choix des espèces et des pâturages. Une partie des toisons est mise en œuvre dans le pays même; les navigateurs étrangers emportent le reste. Les bœufs, quoique très-petits, sont dans la proportion aussi nombreux que les moutons. Il en faut pour le labourage, il en faut pour la consommation de chaque famille, qui en sale un au moins toutes les années; il en faut pour l'approvisionnement de Gibraltar; il en faut pour la grande exportation qui se fait de cuirs. Les avantages que le nord de l'empire tire du taureau et de la vache, le chameau les procure au sud, et de plus grands encore. Il y sert à l'exploitation des terres; il y sert à la nourriture par sa chair et par son lait; il y sert à voiturer d'énormes fardeaux à des distances immenses; il y sert à transporter des familles entières avec tous leurs meubles; tant de services, il les rend sans l'espoir, sans le besoin d'un bon traitement. Comme le mulet n'est sujet qu'à peu de maladies, qu'il n'exige pas de grands soins, qu'une nourriture grossière lui suffit, les gens de la campagne ont contracté l'habitude d'en faire leur monture la plus ordinaire. Si rien ne contrariait la sortie de cet animal, propre à beaucoup d'usages, il s'en fe-

rait une grande exportation. Les chevaux maures, si célèbres dans l'antiquité, ne sont plus ce qu'ils étaient. On n'en voit de quelque beauté que dans les haras du prince. Un simple citoyen, auquel il est défendu d'en vendre aux étrangers et qui est comme assuré que les agens du gouvernement le dépouilleront de ceux qui auront pu fixer leur attention, ne fait jamais les dépenses nécessaires pour se procurer des races distinguées. Elles sont cependant un peu meilleures à une grande distance des résidences impériales, parce qu'on y est moins habituellement surveillé. La principale consommation des chevaux se fait dans l'armée. On les monte jeunes, on les ménage peu, et leur durée se prolonge rarement au-delà de huit ou dix ans.

La volaille est médiocre à Maroc, le pigeon excellent, la perdrix détestable, le lièvre bon. On n'y voit que peu de gros gibier. L'espèce la moins rare est le sanglier, moins gros et moins destructeur que celui de nos contrées.

Les richesses souterraines sont plus multipliées à Maroc qu'on ne le pense ordinairement. Dans la plaine sont des mines abondantes de sel qu'on n'exploite pas, parce que cette production est si commune sur les rivages de la mer et sur plusieurs lacs, qu'il ne coûte que la peine de le ramasser. Nous ignorons si la nature a prodigué de grands trésors aux montagnes septentrionales de l'empire; mais il en existe très-certainement

dans les montagnes du midi. Les plus connus sont ceux qu'offre le territoire de Doulit au royaume de Sus. Des mains exercées y tiraient beaucoup d'argent des entrailles de la terre : telle est l'inexpérience des ouvriers employés à ce genre de travail que le produit qu'ils obtiennent couvre très-rarement les dépenses qu'on est obligé de faire. Ces travaux sont un peu mieux récompensés par le fer, sans l'être toutefois assez pour beaucoup encourager les entrepreneurs. Le peu que des travaux mal dirigés procurent de ce métal sert à fabriquer une partie des sabres, des fusils, des poignards, que les besoins ou les habitudes du pays exigent. Il sortait du temps de Strabon beaucoup de cuivre de la Mauritanie. On en vend encore, et cette vente pourrait s'élever fort haut si des droits excessifs ne s'opposaient à son exportation.

A Alger, à Tunis, à Tripoli, l'Atlas est rempli de tribus connues sous le nom de Cabiles, et qui à Maroc portent celui de Berbers. Les usages des unes et des autres n'ont jamais varié parce qu'elles sont restées toujours isolées, et que ceux de leurs membres que leur inquiétude avait poussés à des guerres éloignées ne sont jamais rentrés dans leurs foyers. Toutes ou la plupart ont maintenu leur indépendance, ou l'ont recouvrée plus ou moins anciennement. Une vie diséteuse, l'habitude de combattre les

lions et les tigres, un caractère féroce, ont été les gardiens de leur liberté. Les efforts qu'on a faits pour les asservir ont tous échoué au pied de leurs montagnes inaccessibles. Dans le reste de la Barbarie l'autorité s'est résignée à les abandonner à elles-mêmes. Le gouvernement qui nous occupe les a quelquefois prises à sa solde pour contenir ou réduire ses provinces, pour étendre ses frontières. Comme il pouvait être dangereux d'avoir mis ces peuplades dans le secret de leurs forces et de la faiblesse de la nation qui les avait appelées à son secours, il a toujours été arrêté d'avance qu'avant d'être licenciées, elles rendraient les armes qu'il avait été nécessaire de leur confier, et la convention a été fidèlement exécutée.

Dans la plaine sont les Chulouhs. Ils doivent avoir la même origine que les Berbers, puisqu'ils parlent la même langue et qu'ils ont avec eux des rapports primitifs qui les distinguent essentiellement des autres Barbaresques. Tous ont embrassé le mahométisme, mais un mahométisme relâché qui ne les empêche pas de manger du sanglier, de boire du vin ouvertement et sans scrupule. Ces diverses hordes ne diffèrent guère que dans un point, mais dans un point assez capital pour les avoir irrémédiablement brouillées. Les premières ne voient dans les montagnards libres que des sauvages; les secondes traitent d'esclaves ceux de leurs familles qui

ont subi un joug étranger et qui continuent de le porter.

Il n'existe point de Chulouhs ailleurs qu'à Maroc. Ils vivent sous des tentes, ont généralement peu de goût pour l'agriculture, ne mêlent jamais leur sang à un sang étranger, et sans trop de répugnance paraissent assez soumis à des maîtres oppresseurs. Tout porte à conjecturer qu'ils furent autrefois répandus dans tout l'empire. Les provinces intérieures n'en offrent aujourd'hui que peu. On ne les voit maintenant très-multipliés qu'au sud. Vraisemblablement ils s'y réfugièrent pour se dérober à l'oppression des conquérans qui envahirent l'Afrique septentrionale au huitième siècle.

Les Maures et les Arabes formaient originellement des nations très-distinctes. Les derniers se trouvant en trop petit nombre pour leurs premières expéditions en Espagne et pour celles qui, pendant plusieurs siècles, se succédaient très-rapidement, durent associer les premiers à leurs périls, à leurs brigandages, à leur gloire. Cette association militaire produisit sans doute une association civile. Ce mélange, très-souvent répété, effaça insensiblement ce que les physiologies ou les habitudes pouvaient avoir de différent, et avec le temps les deux peuples se réduisirent à un seul. La plus grande partie erre dans les campagnes. Le reste est fixé dans les villes.

Ceux qui ont choisi la vie pastorale forment des sociétés plus ou moins nombreuses, et vivent sous des tentes. Tous les ans ils changent de demeures, ou pour laisser reposer les terres, ou pour aller chercher des pâturages plus abondans. Qu'ils marchent ou qu'ils soient arrêtés, leurs campemens ont le plus souvent une forme à peu près circulaire, dont les troupeaux occupent le centre. Ces campemens sont toujours présidés par un inspecteur, qui lui-même est subordonné au gouverneur de la province, dont la permission est nécessaire pour se déplacer.

Les hommes ne connaissent d'occupation que le labourage. Les travaux les plus rudes, les travaux les plus humilians roulent sur les femmes, généralement regardées comme des esclaves. Quelquefois on les voit attelées à la charrue avec les plus vils animaux. Peut-être est-ce le seul des pays soumis à l'Alcoran où elles soient sans voile. Une dégradation si marquée ne leur ôte pas cependant le désir de plaire. Toutes veulent avoir des colliers de verre, des boucles d'oreille, des bracelets pour leurs bras et pour leurs jambes; toutes, dans l'espoir de paraître plus belles, font imprimer sur leur visage, sur leur cou, sur leur sein, sur la plus grande partie de leur corps des fleurs et des ornemens divers. Les enfans gardent les troupeaux, et reçoivent quelques instructions sur la religion.

Les besoins d'un tel peuple doivent être sin-

gulièrement bornés. Chaque famille se suffit à elle-même : la culture lui fournit son pain ; le poil de ses chameaux , ses tentes ; la toison de ses brebis , son habillement ; le lait de ses vaches , sa nourriture. Celles qui ont quelques objets à acheter , quelques objets à vendre , le peuvent aisément tous les jours de la semaine , excepté le vendredi , dans un grand marché établi dans chaque canton. Les bouffons , les charlatans s'y rendent en foule , et l'espoir d'être amusés par les uns , et guéris par les autres , attire bien plus puissamment à ces espèces de foires que la fantaisie ou la nécessité de faire des échanges.

Les marchands que l'amour du gain appelle à ces points de réunion doivent avoir l'attention de ne pas se mettre en route avant le lever du soleil , ni continuer leur marche après son coucher. On pourrait les dépouiller impunément durant la nuit ; mais pour les vols commis de jour , chaque horde en est responsable pour le territoire qui lui est assigné , et , de plus , condamnée à une amende plus ou moins considérable au profit du fisc.

Dans une région où l'on ne connaît aucun genre de noblesse , où il n'y a point de corps de magistrature , où l'on ignore jusqu'au nom des sciences les plus nécessaires , où nul des beaux-arts n'est cultivé , où les fortunes sont toutes précaires , où celui qui occupait la veille les postes les plus élevés se trouve réduit le lende-

main aux fonctions les plus abjectes , où les talents et les vertus ne peuvent espérer ni considération ni récompense ; dans une telle région il ne saurait y avoir une différence bien marquée entre ceux qui sont comme emprisonnés dans des murs et ceux qui respirent un air plus libre. Des maisons plus commodes que des tentes , un peu plus de recherche dans les mets , dans les vêtements , dans les meubles , avec la crainte habituelle de se voir à chaque instant dépouillé de ces faibles jouissances , voilà ce qui distingue essentiellement les Maures arabes des villes des Maures arabes de la campagne.

Une troisième classe de population , c'est celle des renégats : ils gardent les portes des palais du prince et de ses forteresses. Chaque commandant de province dispose à son gré d'un certain nombre. S'il en faut croire Saint-Olon , on les place au front de l'armée pour qu'ils reçoivent les premiers coups. Très-peu d'entre eux furent autrefois chrétiens ; presque tous sont de race juive. L'espoir d'un peu plus de liberté et de quelques autres avantages leur fit quitter le culte de leurs pères pour celui de Mahomet. Les naturels du pays ont pour eux du mépris ou de l'aversion , et il n'arrive jamais à aucun d'eux de mêler son sang à ce sang qu'ils regardent comme infâme. Ces apostats sont donc réduits à s'allier entre eux , et cette nécessité a si bien perpétué

leurs traits qu'il n'est pas possible de se méprendre sur leur origine.

Les juifs sont encore plus avilis que leurs anciens frères. La destruction de Jérusalem en poussa quelques-uns dans la Mauritanie. Des persécutions répétées y en firent passer dans la suite un plus grand nombre ; mais ils s'y multiplièrent tellement , à leur expulsion de l'Espagne et du Portugal , qu'on en comptait environ deux cent mille après ces époques mémorables. A peine en trouverait-on aujourd'hui la dixième partie. Le reste a péri de misère , a changé de religion , ou s'est dérobé par la fuite à la tyrannie.

Comme les habitudes et les espérances des juifs , et plus encore les persécutions dont ils ont été si souvent victimes , les ont détournés partout et toujours de l'acquisition des propriétés foncières , ce qu'ils avaient d'intelligence et d'activité ils le tournèrent vers les professions qui pouvaient les faire subsister sans le travail des terres. La plupart des arts de nécessité , et plus généralement encore ceux qui exigeaient une adresse plus marquée , se concentrèrent dans leurs mains et y sont restés. Également répandus dans les villes , dans les campagnes et dans les rades , ils sont devenus les arbitres du peu d'échanges que les naturels du pays font entre eux et avec l'étranger. Les plus intelligens conduisent les douanes , les monnaies , les négociations poli-

tiques , les opérations mercantiles du gouvernement. Plusieurs sont espions du souverain ou de ses agens , et vivent de leurs délations. La dégradation de tous est telle qu'ils souffrent , qu'ils désirent même que leurs femmes plus belles , plus blanches , plus piquantes que les autres femmes deviennent publiquement les concubines des gens riches et des gens en place. Les fortunes élevées de loin à loin par ces basses et iniques voies , ont eu rarement quelque durée. Sous différens prétextes , ou même sans prétexte , le fisc en a fait sa proie. On compterait à peine , dans tout l'empire , dix à douze familles juives jouissant d'un peu d'opulence.

Les Maures tiraient très-anciennement des côtes occidentales de l'Afrique des esclaves qu'ils destinaient à la culture des terres , à la garde des troupeaux , au service domestique. Après quelques années de travail et de fidélité , ces noirs étaient rendus à la liberté et mariés avec des négresses. Ces unions , sagement combinées , furent la plupart heureuses , et produisirent , avec le temps , une assez grande population. Comme elle n'avait aucun genre de richesse , elle n'eut à essuyer aucune espèce de vexation. L'oubli où la laissaient les oppresseurs lui permit de conserver la gaieté ordinaire au pays de son origine. Le chant et la danse se mêlèrent toujours à ses fatigues. On ne s'épousait jamais qu'après la moisson. C'était au son des instru-

mens qu'était conduite au moulin la provision de blé nécessaire pour l'année ; c'était au son des instrumens que la farine était reportée ; c'était au son des instrumens qu'étaient solennellement promenés tous les meubles du nouveau ménage. On aimait généralement ces bonnes gens. Il plut au gouvernement d'avoir une armée de leur couleur, et cette armée ne tarda pas à devenir tyrannique. L'horreur qu'elle inspira se porta sur tous les individus de sa nation. Le nombre de ces féroces soldats a beaucoup diminué : ils n'inspirent plus la même terreur, et ceux des noirs qui n'ont pas été associés à ses forfaits peuvent espérer de recouvrer une bienveillance qu'ils n'ont jamais mérité de perdre.

Les chrétiens purent autrefois entrer dans le calcul de la population de l'empire ; ils y étaient très-multipliés. C'étaient des prisonniers que les Maures avaient faits en Espagne, et qui vivaient et mouraient à Maroc dans la servitude. Le nombre de ces esclaves diminua beaucoup à l'époque où les deux nations cessèrent de se faire la guerre ; mais alors la piraterie remplaça, autant qu'il se pouvait, les anciennes hostilités. Ni avec de l'or, ni par échange, on ne pouvait briser les fers des malheureux captifs. La superstition et la haine avaient proscrit d'avance ces actes d'humanité. L'avarice laissa dormir quelquefois cette maxime regardée comme fondamentale, et la sage politique de Mohammed l'a

fait tomber entièrement. Cependant le petit nombre d'Européens qui, dans cette région, peuvent encore rester sous la chaîne, sont plus cruellement traités que dans le reste de la Barbarie. L'aversion qu'on y a pour eux paraît insurmontable : elle se manifeste avec une joie bruyante toutes les fois qu'un de leurs marchands éprouve une vexation, toutes les fois qu'un de leurs consuls essuie quelque insulte.

Nous avons souvent demandé aux agens chargés à Maroc des intérêts de leur patrie, à combien pouvait s'élever la population entière de l'empire. Les uns l'ont réduite à cinq millions d'âmes, et les autres l'ont portée jusqu'à dix millions. Tous ont avoué qu'il ne leur avait pas été possible d'obtenir le renseignement même le plus imparfait sur cette matière intéressante. La diversité de leurs opinions nous a paru principalement venir de ce que les premiers ne croyaient pas les montagnes plus habitées que la plaine, et que les seconds y supposaient un nombre d'hommes infiniment plus considérable.

Quoi qu'il en soit de ces calculs, toutes les nations éparses dans la Mauritanie furent longtemps courbées sous le joug de plusieurs tyrans. Depuis près de deux siècles, elles obéissent à un seul despote. Dans aucune région, dans aucun temps, on ne vit de souverain aussi absolu. Son autorité n'est limitée ni par les lois, ni par les opinions, ni par les mœurs, ni par la reli-

gion si puissante dans la plupart des états musulmans. Ce n'est pas uniquement des trésors, de la liberté, du sang de ses sujets qu'il dispose arbitrairement; leur conscience même est à ses ordres. A lui, à lui seul, comme descendant de Mahomet, appartient l'interprétation du Coran et la décision de ce qui est conforme ou contraire à la justice. L'idée de sa toute-puissance est passée à un tel excès que les sermens les plus solennels ne lui paraissent pas devoir le lier. Il disait à un Européen qui lui rappelait un engagement: «Me prends-tu pour un infidèle? Puis-je être l'esclave de ma parole, et ne suis-je pas le maître d'en changer quand il me plaît?» Les caprices de ce brigand couronné ne trouvèrent qu'une barrière qu'il eût été trop dangereux de forcer. Jamais il n'osa se permettre d'enlever la femme d'aucun de ses esclaves. Cet outrage fait au lit nuptial aurait pu soulever les peuples.

Ce n'est pas, comme sur la plus grande partie du globe, dans le secret ou l'obscurité d'un divan que sont arrêtées les résolutions funestes à l'intérêt général ou à celui des particuliers. Tout, à Maroc, se passe au grand jour. De temps immémorial, le chef de l'état donne, en plein champ, quatre jours de la semaine, une audience solennelle. Suivi de ses soldats, de ses officiers, de ses secrétaires; entouré d'un peuple plus ou moins nombreux, à cheval ou dans un

char, il entend le compte qu'on lui rend de ses possessions; il dicte les ordres qu'il lui plaît de faire passer dans toutes les parties de son empire; il destitue ceux de ses agens dont les services ne lui sont plus agréables; il nomme aux places que ses fantaisies ont rendues vacantes; il reçoit les ministres étrangers; il juge les procès civils ou criminels portés à son tribunal, et fait toujours exécuter, en sa présence, les arrêts les plus cruels, quand il n'est pas dans son caractère de les exécuter lui-même.

Ce que le prince fait dans sa cour se répète régulièrement dans les provinces. Ses lieutenans y décident de tout ce qui a rapport à l'administration, et ses cadis de ce qui regarde la justice. L'appel des sentences des uns et des autres au souverain est autorisé par la loi ou par l'usage; mais c'est un droit dont on ne profite que très-rarement. Le despote entend que des hommes qui exécutent ses ordres soient infailibles comme lui; et celui qui n'est pas subjugué par cette opinion extravagante court à une ruine presque infailible.

L'oppression des peuples paraît être l'unique but auquel le prince et ses vils instrumens aspirent. Aussi une terreur universelle règne-t-elle d'une extrémité de l'empire à l'autre. Les plus confians craignent le despote: ils craignent ses satellites; ils craignent leurs voisins; ils sont quelquefois réduits à craindre leur famille. L'in-



quiétude qu'on a pour sa vie, on l'a encore plus pour ses propriétés. De là vient que les transactions entre les citoyens sont infiniment rares. Ceux qui ont un peu de fortune n'oseraient se permettre, du moins ouvertement, la moindre jouissance, dans la crainte très-bien fondée de fixer sur eux les regards d'un fisc sans cesse occupé de la proie qu'il lui sera possible de saisir. Un autre motif non moins puissant les détourne de toute dépense un peu fastueuse. La connaissance de leurs richesses les ferait appeler infailliblement à quelque emploi public ; destination qu'il faut regarder comme un malheur dans une région où tout individu qui a occupé une place dans le gouvernement est tôt ou tard dépouillé de ce qu'il possédait avant d'y entrer ou de ce qu'il peut y avoir acquis.

L'histoire ne nous instruit pas des impositions établies, en Mauritanie, par les premiers conquérans ou par ceux qui les remplacèrent. Les califes qui la firent occuper au septième siècle n'exigèrent de leurs nouveaux sujets que la dime des récoltes et des troupeaux ordonnée par l'Alcoran. Leurs généraux, devenus indépendans, ne se permirent pas d'altérer ce doux régime : il fut très-long-temps le même, soit que le pays eût plusieurs maîtres, soit qu'il fût soumis à un seul. Tout a changé sous la dynastie actuelle, beaucoup plus despotique, beaucoup plus cruelle, beaucoup plus injuste, beaucoup

plus avide qu'aucune de celles qui l'ont précédée. L'ancienne taxe est toujours rigoureusement exigée, et toujours portée dans la capitale de chaque province, où d'immenses magasins sont disposés pour la recevoir ; mais les chérifs ont imaginé d'autres tributs. Les monnaies ont été altérées ; la capitation des juifs a passé toutes les bornes ; on a augmenté les douanes ; le tabac a été mis en monopole ; les étoffes, de quelque nature qu'elles fussent, ont dû recevoir une empreinte. Rien n'entre dans les villes, rien n'en sort, rien ne passe les rivières, sans être assujéti à des droits plus ou moins onéreux. Pour remplir le vide que laissait dans le trésor l'interruption de la course, il a fallu que les nations chrétiennes achetassent toutes, plus ou moins chèrement, la sûreté de leur pavillon.

Au revenu fixe et perçu avec quelques formes il faut ajouter les revenus casuels peut-être plus considérables : ils sortent de trois sources différentes, toutes plus ou moins vexatoires.

Très-anciennement les chefs de l'état eurent des audiences publiques, où les peuples pouvaient assister, porter des plaintes, former des demandes. Cet usage, qui avait quelque chose de patriarcal, ne tarda pas à s'éloigner de la pureté de son origine. On accoutuma les citoyens à accompagner leurs sollicitations de quelques présens, et cette marque d'amour ou de respect devint, avec le temps, un devoir indispensable.

Aujourd'hui personne n'oserait réclamer la justice ou solliciter une grâce les mains vides, et l'offrande doit être proportionnée au rang, à la faveur, à la fortune. Celle des personnages les plus distingués consiste en or, en chevaux, en esclaves; celle des particuliers aisés, en étoffes, en tapis, en toiles; et celle de la multitude, en brebis, en œufs, en volailles.

Dans une région où le prince regarde ses sujets comme sa propriété, où des peuples abrutis ne se permettraient pas d'avoir une opinion contraire; dans cette région, la richesse doit être le plus grand des crimes. Aussi les vexations, les amendes, les confiscations y sont-elles journalières. D'infâmes délateurs rôdent sans cesse autour de toutes les demeures pour déterrer ce que chaque membre de la société peut avoir de plus caché. Les besoins ou les caprices du gouvernement ne lui permettent pas d'attendre une certitude entière. Le moindre soupçon suffit pour le mettre en action: il est presque sans exemple qu'aucune fortune, bien ou mal acquise, ait jamais échappé à son insatiable avidité.

On connaît au trésor public un autre moyen illégal pour le remplir. Les provinces sont livrées à des commandans, dont chacun doit rendre annuellement au fisc une somme déterminée pour le district plus ou moins étendu qui lui a été confié. Ces fermiers, toujours oppres-

seurs, étaient autrefois rarement punis, rarement révoqués. A leur mort, tout ce qui pouvait rester de tant de brigandages permis ou tolérés, allait aboutir aux coffres du prince, héritier né de tous ceux qu'il avait chargés de quelque branche d'administration. Mohammed a trouvé que ces dépouilles se faisaient trop long-temps attendre. Tous ceux de ses délégués auxquels il a pu supposer des économies se sont vus forcés de les lui livrer.

Les impositions, les exactions dont nous venons de retracer les détails porteraient à penser que le souverain de Maroc est un des potentats les plus opulens de la terre: il n'en est pas ainsi. Comme il ne règne que sur des campagnes ravagées, que sur des esclaves avilis et découragés, ses revenus se réduisent à très-peu de chose. Un Anglais qui a fait un long séjour dans l'empire ne le portait, il y a cinquante ans, qu'à quatre millions de livres. Douze à treize millions qui, selon M. de Chénier, se trouvaient en 1782 en réserve dans le trésor public prouvent avec évidence que les dépenses du gouvernement sont encore au-dessous d'une si faible recette.

Le luxe de la cour, ailleurs si onéreux, n'insulte pas à la misère publique dans la Mauritanie. La difficulté des chemins ne permettant pas l'usage des voitures, le prince ne paraît jamais qu'à cheval, soit qu'il voyage, soit qu'il s'arrête dans quelque-une de ses villes principales. Sa

table est frugale, et ne diffère guère de celle des gens du commun. Ce qu'il peut avoir de meubles de quelque prix lui a été envoyé par des puissances étrangères. Toutes les professions doivent travailler gratuitement pour sa maison, et se dédommager sur les particuliers de ce qu'ils font pour lui sans salaire. Ses nombreux domestiques des deux sexes sont nourris de ses denrées, et habillés des étoffes qu'on lui a données. Aucun des officiers attachés à sa personne n'a d'émolumens, et c'est avec les commissions plus ou moins lucratives dont on les charge qu'ils doivent soutenir leur rang. Ses gendres, ses enfans ne reçoivent de lui que des gouvernemens où la faveur dont ils jouissent devient la mesure des atrocités qu'ils peuvent se permettre. Le faste est exclu même du sérail. Aucune de ses femmes légitimes, toutes d'origine libre; aucune de ses concubines, presque toutes nées dans la servitude, n'a beaucoup de superfluités. Les unes et les autres sont sous l'inspection de quelques directrices, qui ont encore une autre destination: elles sont assez souvent envoyées dans les provinces pour y mettre à la torture les épouses des grands proscrits, et leur arracher le secret des richesses de leurs maris.

La guerre n'est pas beaucoup plus dispendieuse que la représentation. Il n'y avait point de troupes soldées dans la Mauritanie lorsque les Arabes s'y présentèrent. Aussi ne trouvèrent-

ils aucune opposition à leur établissement. Bientôt la plupart des conquérans préférèrent une vie tranquille à l'agitation des armes; et ceux qui conservaient l'inquiétude qui les avait fait sortir de leur pays allèrent exercer leur vaillance en Espagne. Dès qu'il n'y eut plus de forces militaires toujours assemblées, les liens de l'obéissance se relâchèrent. Tous les chefs un peu ambitieux réussirent à se rendre indépendans. Si, de loin à loin, quelque génie hardi et élevé parvenait à réunir au corps de l'empire tant de membres épars, c'était toujours par des voies sanguinaires, c'était toujours pour un temps fort court. Ces révolutions se répétaient depuis six ou sept siècles. Muley Ismaël comprit enfin qu'on ne réussirait jamais à contenir les esprits ardens, à fixer l'inconstance de la multitude, sans une armée aveuglément dévouée à l'autorité. Les nationaux ne lui parurent pas propres à la former, et il la composa ainsi qu'on l'a vu plus haut de cent mille nègres. Après s'être rendus redoutables aux peuples, ces étrangers voulurent faire la loi au souverain lui-même. Leur influence fut alors jugée dangereuse, et, pour la réduire à de justes bornes, leur nombre fut progressivement et adroitement diminué.

De cette multitude de soldats il n'en reste que six ou sept mille. Un égal nombre d'autres soldats servent avec eux. Les deux corps ont des préjugés trop différens, se haïssent trop

pour former des complots ensemble. Une partie de ces troupes parcourt les provinces pour assurer la perception des impôts; le reste est toujours autour du despote, et lui sert de garde. Chaque homme reçoit un logement, des armes, un habit, un cheval, quelque argent, et un territoire qu'il cultive ou fait cultiver. Dans la saison convenable on lui fournit des bœufs pour ses labours.

Cette armée de quatorze à quinze mille hommes, quoique assez mal organisée, est plus que suffisante pour contenir des peuplades, sans cesse divisées, dans la soumission, ou pour les y faire entrer lorsqu'elles s'en sont écartées. Si les circonstances exigeaient des efforts extraordinaires, s'il fallait repousser un ennemi étranger, et surtout un ennemi chrétien, on aurait d'autres forces à lui opposer.

Les Chulouhs sont naturellement très-intrépides. Ils bravent le fer et le feu avec une audace singulière; mais le danger qu'il y aurait à les aguerrir empêche de les employer. S'est-il offert des occasions où leur secours soit devenu indispensable, on a toujours abrégé leur service le plus qu'il a été possible. Le gouvernement a trouvé plus prudent d'en exiger des approvisionnemens.

Cette défiance ne s'étend pas aux Maures. Au premier ordre chacune des provinces fait marcher un nombre d'hommes proportionné à son

étendue, à sa population, à sa richesse. Comme il n'y a pas dans le pays un seul individu qui n'ait un fusil, un sabre, un cheval, ce renfort est bientôt en route. Un des grands inconvéniens de ces milices, c'est qu'elles ne restent jamais sous les drapeaux au temps des semences, au temps des récoltes.

Il y a peu d'infanterie à Maroc, et elle y est sans considération et sans instruction. Tous les égards sont pour la cavalerie, et c'est en elle qu'on espère. Les hommes et leurs coursiers sont en état de résister à la faim, à la soif, à la fatigue. Ce serait une troupe redoutable si l'on savait la faire combattre en masse.

Les sabres et les fusils sont fabriqués dans l'empire avec le fer d'Espagne, et c'est aussi avec le soufre venu de quelques autres contrées de l'Europe que s'y fait la poudre. Ce qu'on y voit de canons et de mortiers ont été achetés ou reçus en présent. La fonte de ces dernières armes y fut essayée il y a quelques années. On l'abandonna, et nous en ignorons les raisons.

Ce qui est généralement connu, c'est que la Mauritanie n'eut jamais de navigation. Un art si compliqué ne pouvait pas être pratiqué par des sauvages. Les Arabes, qui depuis le huitième jusqu'au quatorzième siècle passaient d'Afrique en Espagne et d'Espagne en Afrique, n'avaient besoin pour ce court trajet que de barques grossièrement construites. Lorsque les expéditions de

ce peuple entreprenant cessèrent, les Portugais s'emparèrent de toutes les rades du pays qui offraient quelque sûreté. Les troubles civils qui le bouleversèrent sans interruption, à l'époque où ces conquérans se dégoûtèrent de leurs acquisitions, ne permirent pas à ses habitans de s'occuper d'autre chose que de leurs dissensions. Ce ne fut que vers l'an 1680 qu'à l'exemple des autres Barbaresques, ils s'avisèrent de devenir corsaires.

Les premiers armemens se firent aux dépens et au profit du souverain. Ses sujets désirèrent prendre part à ce brigandage, et il le permit à condition qu'on livrerait au fisc le dixième de tout le butin. Au commencement de son règne Mohammed jugea qu'il lui convenait de redonner à la couronne la totalité de ces profits, et il fut défendu aux particuliers d'entreprendre désormais la course. Elle est presque entièrement tombée depuis que ce prince a fait la paix avec toutes ou la plupart des nations chrétiennes.

Il fut toujours très-difficile, et il le sera toujours à Maroc, privé par la nature de ce qu'il faut pour la construction, pour l'armement, pour l'équipement des vaisseaux, d'avoir une marine de quelque importance. Au temps où nous écrivons elle se réduit à dix ou douze galiotes et à quatre ou cinq frégates portant un petit nombre de canons de six livres de balles. Tous ces bâtimens sont sans proportions et

hors d'état de porter la voile dans les gros temps. Il n'y a que ceux qui ont été radoubés et comme refondus dans les chantiers étrangers qui puissent tenir la mer dans toutes les saisons.

Les équipages ne valent pas mieux que les navires. Comme l'état n'a pas un seul bateau pour son commerce, on peut assurer qu'il n'a pas un seul navigateur. Aucun individu ne s'y est familiarisé avec l'élément des tempêtes. Des matelots mal nourris et mal payés, des pilotes sans expérience et sans connaissances, des officiers qui répondent des événemens sur leur tête et sur leur fortune, tous sortent des ports avec répugnance, évitent avec soin les engagements, et abrègent les croisières le plus qu'il est possible. Le but unique de tant de malheureux est d'endormir ou de tromper leur despote. L'honneur et le devoir n'entrent jamais dans le calcul de ces esclaves.

La politique de Maroc n'est ni étendue ni compliquée. Cette puissance ne pense ni ne doit penser à s'étendre. Au sud, la Nigritie, remplie de sables, presque déserte, partagée en faibles peuplades, ne saurait ni tenter l'ambition de l'empire ni lui causer le moindre ombrage. Au nord, il pourrait devenir dangereux d'attaquer Alger; mais cette tyrannique aristocratie est de son côté trop occupée du soin de contenir ou de réprimer ses sujets toujours mécontents pour songer à des conquêtes. Les défiances que la jalousie

fera naître de loin à loin entre les deux voisins seront terminées à l'avenir comme elles l'ont été par le passé, sans effusion de sang.

Ceux qui soupçonneraient les Ottomans d'être mal disposés pour Maroc et de chercher les occasions de lui causer des embarras, seraient dans l'erreur. Les chérifs, il est vrai, se croient ou se disent issus de Mahomet par les femmes, et cette opinion les enhardit à se regarder comme les successeurs des califes, comme les chefs du culte musulman. Le grand-seigneur a le même orgueil, sans que des prétentions si opposées excitent entre eux aucun trouble. Dans leur correspondance, qui est très-suivie, ils traitent avec une égalité entière, et ils cimentent une harmonie si heureuse par les dons qu'ils se font réciproquement.

La conduite de Maroc avec les nations commerçantes de l'Europe est toute tracée. Qu'il soit fidèle aux engagements plus ou moins anciennement contractés, et aucune d'elles ne les violera. La même avarice qui leur a fait acheter la sûreté de leur pavillon les empêchera de provoquer des hostilités. Chez ces peuples avides l'honneur n'est rien auprès des richesses. Les lumières qu'ils ont et dont ils se glorifient ne les empêchent pas de mal placer leurs affections ou leur estime, et c'est encore plus souvent le crime des sociétés entières que des individus qui les composent.

L'intérieur du pays offre peu de villes importantes. Si l'on en excepte Méquinez, que nous avons déjà fait suffisamment connaître, il n'y reste que Tafilet, Tarodant, Fez et Maroc, qui furent anciennement les capitales de quatre principautés plus ou moins étendues.

La province de Tafilet, séparée par l'Atlas du reste de l'empire, fut très-anciennement connue sous le nom de Sugulmesse. C'était une contrée presque sauvage avant que Tessifin, un des premiers rois de Maroc, en eût fait la conquête. Sous ce ciel brûlant, sous ce climat habituellement privé des moindres pluies, un petit nombre d'habitans errans ou sédentaires étaient condamnés à ne vivre que de dattes. On y en comptait, il est vrai, plus de soixante espèces, toutes exquises; mais c'était toujours une nourriture peu agréable, peu abondante.

Sous un nouveau gouvernement qui, quoique oppresseur, était préférable à l'anarchie dont on venait de sortir, les peuples profitèrent des grandes et nombreuses rivières qui traversent le pays pour tenter quelques cultures. Des arrosemens très-multipliés leur procurèrent un peu de blé, un peu d'orge, un peu de riz, un peu de maïs, un peu d'indigo, et plusieurs fruits d'un assez bon goût. Le henné, dont les femmes du Levant aiment à teindre leurs pieds et leurs mains, y prospéra, et ses feuilles pilées devinrent dans le commerce un objet de quelque importance.

Tel était l'état des choses lorsque Muley-Ismaël, embarrassé des onze cents enfans blancs ou noirs que lui avaient donné ses femmes ou ses concubines, et n'ayant ni établissement ni occupation à leur donner, prit le parti de les reléguer dans une région séparée du reste de ses états par des montagnes presque inaccessibles. Ils furent dispersés dans quarante villages construits pour leur demeure, et on assigna à chacun d'eux un terrain suffisant pour le faire subsister avec quelque aisance. Les descendans de ces princes proscrits forment maintenant une population de quarante mille âmes. Un commandant éprouvé répond sur sa tête de la conduite de ces mécontents. Pour plus de sûreté le chef de l'empire s'y fait voir quelquefois lui-même avec des troupes plus ou moins nombreuses.

A l'extrémité de l'empire est la province de Sus ou Sous, qui a pris son nom d'une grande rivière qui la traverse. Elle est entourée à l'est et au sud par l'Atlas, et coupée par différentes branches de ce mont superbe. C'est la contrée de la Mauritanie la plus chaude, la plus arrosée, la plus fertile, la plus cultivée. On y recueille des dattes, du riz, de la cire, de l'huile, de l'indigo, du sucre, d'autres productions réservées aux climats les plus favorisés de la nature. Des mines abondantes et variées ajoutent beaucoup à tant d'avantages. Dans son immense étendue se voient de

nombreux Berbers, qui, à l'abri de leurs sourcilleux rochers, ont su conserver leur indépendance; des Chulouhs encore plus multipliés, de temps immémorial asservis à des maîtres plus ou moins barbares; des Arabes errans opprimés par Maroc comme les Chulouhs; plusieurs villes seulement régies par leurs lois municipales; des districts de trente, de quarante, de cinquante lieues de circonférence affranchis de toute redevance, ou n'en payant qu'une fort légère en argent ou en denrées. Tarodant fut autrefois la ville capitale d'un royaume assez florissant. Ses souverains l'avaient peuplée, l'avaient embellie. Des guerres civiles, des guerres étrangères la bouleversèrent trop souvent pour ne pas lui causer de très-grandes pertes. Cependant ses prospérités ne cessèrent entièrement qu'à l'époque où, passée sous un joug étranger, elle ne fut plus que la frontière de l'état du côté de la Nigritie.

Fez fut la première cité que les Arabes élevèrent dans la Mauritanie. Elle régna bientôt sur les campagnes qui l'entouraient, et avec le temps sur toute l'Afrique septentrionale. Les hommes avides de fortune qui, à cette époque, voulaient aller partager les dépouilles de l'Espagne, se réunissaient la plupart dans son sein ou sur son territoire. L'assemblage de tant d'aventuriers mécontents de leur destinée, et qui aspiraient à un changement de situation, devint peu à peu le

foyer d'une corruption sans bornes. Le désordre fut poussé si loin que les jeunes gens habillés en filles se glissaient publiquement, même au milieu du jour, dans les bains des femmes; que sous le même vêtement ils couraient les rues durant la nuit pour attirer l'étranger dans leurs maisons et s'y livrer avec lui au commerce que la nature repousse ou doit repousser avec le plus d'horreur. Les lois étaient malheureusement alors impuissantes contre ces excès. On vivait dans l'anarchie; un usurpateur en chassait un autre; c'étaient tous les jours de nouvelles révolutions. Le calme se rétablit enfin, et cependant les mauvaises mœurs continuèrent. Elles furent même en quelque manière autorisées, puisqu'on les fit tourner au profit du fisc.

A cette époque les musulmans d'Espagne, privés des secours qu'ils avaient jusqu'alors reçus d'Afrique, fuyaient devant les chrétiens, et se voyaient dépouiller successivement des provinces qu'ils avaient autrefois envahies. Les plus fiers de ces Arabes maurès, dédaignant d'avoir pour maîtres des hommes qu'ils étaient accoutumés à mépriser, se réfugièrent à Fez. Leur nombre augmenta beaucoup à la perte de Grenade, et encore plus lorsqu'en 1609 ils se virent généralement proscrits par le faible et superstitieux Philippe. Ils portèrent dans leur nouvelle patrie un certain esprit de société, le désir de jouissances nouvelles, un commencement de goût

pour les bonnes études, l'art de préparer le maroquin, plusieurs manufactures de laine, de soie, de poil de chèvre, et quelques autres branches d'une industrie utile.

Fez fut originairement l'école où les jeunes gens de toute l'Afrique septentrionale allaient se former à la politesse, aux arts et aux lettres, commencer ou finir leur éducation. Des guerres civiles rarement interrompues lui firent perdre cet avantage. Ses nouveaux citoyens le lui rendirent, autant que l'éloignement pour les connaissances utiles ou agréables qui était devenu général dans la Barbarie entière pouvait le permettre. Ce qu'en ce genre il lui était impossible de recouvrer fut remplacé par un commerce plus étendu. Ses ateliers fournirent à tout le luxe que la Mauritanie pouvait ou osait se permettre.

Le vieux Fez est situé dans un vallon assez profond, sur les deux bords d'une rivière très-tortueuse. L'air en est trop constamment humide pour être très-sain. Ce que quelques voyageurs ont dit de la magnificence de ses hôpitaux, de ses collèges, de ses édifices publics n'eut jamais aucun fondement. La mosquée de Carcebin y est le seul monument digne d'attention. Les coteaux qui la dominent furent autrefois couverts d'habitations champêtres fraîches et riantes. Les troubles civils n'y ont laissé que ce qu'ils ne pouvaient pas détruire, des sites heureux, des jardins fertiles, des eaux abondantes.



A un mille du vieux Fez, dans une plaine susceptible des plus riches cultures, est le Fez nouveau. Ce fut un prince de la dynastie des Benimerinis qui en fut le fondateur. Ses successeurs y élevèrent de vastes palais, qui quelquefois sont occupés, et qui plus souvent ne le sont pas. On voit quelques familles maures dans cette ville; mais les juifs en forment la principale population.

Maroc, maintenant le chef-lieu de l'empire, fut élevé dans le onzième siècle, à vingt lieues de la mer, et à vingt-cinq ou trente milles de l'Atlas, au milieu d'une vaste plaine arrosée par quatre rivières, et couverte de palmiers ou d'oliviers. Ses souverains ne tardèrent pas à devenir puissans, et purent enrichir leur capitale des dépouilles de l'Afrique et de l'Espagne. Les murs antiques et assez bien conservés, qui l'entourent encore, font juger qu'au temps de ses plus grandes prospérités elle dut compter trois cent mille âmes.

Des prairies, des vergers, des champs, des ruines ont remplacé ce que le goût arabe avait pu rassembler de monumens. L'histoire attribue ces grands désastres aux sièges longs et meurtriers que la ville eut à soutenir, aux révolutions répétées qui la faisaient passer sans cesse d'une domination à l'autre, à la tyrannie suivie de ses maîtres, toujours avides et toujours sanguinaires; aux caprices de ses despotes, qui

portèrent ailleurs leur cour et leurs tribunaux; enfin à la peste de 1678, qui coûta, dit-on, à la Mauritanie trois ou quatre millions d'habitans, et à Maroc presque tous les siens.

Mouley-Mohammed a bien pu déblayer quelques décombres, réparer quelques pavillons, déterrer quelques sources perdues, embellir quelques jardins, tracer quelques allées d'orangers, convertir en casernes quelques bâtimens délabrés; mais il ne lui a pas été possible, il ne sera possible à aucun de ses successeurs de redonner à la cité impériale ce qu'elle eut de splendeur et de dignité.

Outre les grandes villes dont on vient de parler, il y en a dans l'intérieur des terres deux ou trois petites qui peuvent mériter quelque attention. Ce sont celles qui furent plus ou moins anciennement bâties par des personnages vertueux et réputés saints. Elles ne paient aucun impôt, sont un terme de pèlerinage, reçoivent journellement des offrandes, et sont devenues avec le temps un lieu d'asile pour les malfaiteurs. Les zaviés ou refuges sont inconnus en Turquie, où la doctrine de Mahomet s'est assez purement conservée; mais ils se sont multipliés en Égypte, dans la Barbarie et principalement dans la Mauritanie, remplies de pratiques minutieuses. C'était autrefois une barrière que les gouvernemens, tout absolus qu'ils étaient, ne se seraient pas permis de franchir. Seulement dans

quelques occasions extraordinaires défendaient-ils qu'on donnât à manger ou à boire au criminel pour le réduire à la nécessité de sortir de sa retraite. Les derniers souverains, moins superstitieux ou plus avides, ont hardiment franchi les bornes qui avaient arrêté leurs prédécesseurs. Si les zaviés ont trop souvent soustrait des scélérats à la sévérité des lois, ils ont quelquefois aussi préservé les gens de bien des caprices du despote.

Nous ne dirons rien d'un assez grand nombre de châteaux fermés, mais la plupart sans artillerie, ordinairement occupés par les commandans de province. C'est une précaution qui a paru nécessaire et suffisante pour mettre les agens d'un gouvernement toujours oppresseur à l'abri des fureurs populaires, que des vexations constamment répétées ne cessent jamais de renouveler.

L'empire entier est constamment trop opprimé pour que les provinces qui le forment aient à faire beaucoup d'échanges. Ceux qu'elles osent même se permettre n'ont guère lieu que dans les foires, où la publicité peut en imposer à un despotisme qui veut encore conserver quelques apparences de justice. Le plus renommé de ces grands marchés se tient sur les bords du Sahara, à Tata. On y voit accourir le nègre avec son or et ses esclaves; l'habitant du désert, des montagnes, de la plaine, avec ses chevaux, ses mou-

tons, ses chameaux, ses bœufs, ses dattes, ses grains et ses peaux; le Maure manufacturier avec les ouvrages sortis de ses ateliers; le juif avec les productions de l'Europe et de l'Asie qu'il peut espérer de vendre. Ce mouvement rapide dure une semaine. Il commence quarante jours après que le pèlerinage de la Mecque est terminé, époque de l'immolation des victimes.

On n'ignore pas que c'est une solennité remarquable chez les musulmans. Au lever du soleil et avec un appareil imposant sont sacrifiés dans toutes les régions soumises à l'Alcoran un nombre infini d'animaux dont les membres, plus ou moins morcelés, doivent être distribués aux pauvres. Tout homme, qu'il soit ou ne soit pas attaché au service des autels, est en droit d'égorger l'holocauste. La seule formule nécessaire est de dire en enfonçant le couteau dans le cœur de l'animal, *Au nom de Dieu.*

L'action du commerce avec l'intérieur de l'Afrique, qu'on doit présumer avoir été fort vive du temps des Carthaginois et après eux, est maintenant très-languissante. Elle se réduit à deux faibles branches.

La caravane qui part tous les ans de Fez pour la Mecque n'est pas si entièrement occupée de ses devoirs religieux qu'elle ne songe aussi à sa fortune. La plupart de ceux qui la composent chargent leurs chameaux des marchandises du pays qu'ils espèrent vendre avec avantage dans

leur route ou à leur terme. Leurs premiers fonds, leurs bénéfices, leurs économies, tout est converti en productions de l'Indoustan, de l'Arabie et de l'Égypte, fort recherchées dans la Mauritanie.

On voit également sortir annuellement de Tafilet une autre caravane, à laquelle la soif des richesses fait braver des périls qui paraissent au-dessus des forces humaines. Quarante jours de marche conduisent ces marchands avides au milieu du Sahara, dans la ville de Tevad, qui appartient à leur maître. Tichid, habité par des Arabes et soumis aussi à sa puissance, les reçoit dix jours après. Encore dix jours, et ils trouvent Tombouctou.

C'est une ville tout-à-fait ouverte et qui peut compter vingt-cinq mille âmes. On n'y souffre ni juifs ni chrétiens. Quoique les divers jargons des contrées limitrophes y soient très-répendus, l'arabe est la langue dominante. C'est avec du mouton exquis, c'est avec le riz qui réussit très-bien sur les bords de la rivière de Wasil, c'est avec la farine de murtoi, assez semblable à celle du sagou, c'est avec des dattes d'une perfection avouée que les habitans se nourrissent. Une eau de puits bonne et salubre leur sert de boisson. Dans cette peuplade trop peu connue, on n'a jamais vu d'assassinat. Le vol est rare et puni de mort, la police sévère, mais les mœurs sont très-relâchées. Le voyageur,

l'habitant qui n'ont point de femmes en demandent, dit-on, à leur voisin, qui regarde comme une de ses obligations de leur en fournir. Quelques-unes sont blanches, la plupart nègresses, presque toutes fort jolies. La loi défend de vendre celles qui sont musulmanes. On obtient les autres avec des objets qui dans nos climats vaudraient à peine une pistole. Les hommes, quoique robustes et bien faits, ne sont pas achetés plus chèrement.

Maroc donna long-temps des lois à Tombouctou. La ville sortit il y a quarante ou cinquante ans de cette dépendance pour passer dans celle des rois nègres de Foulle, de Tombut, de Maroc, de Kuwar et de Bournou, qui l'ont fait toujours depuis gouverner en commun, les quatre premiers par une de leurs filles, et le dernier par un de ses sujets qui a le titre de calife. Ces princesses, qui communément épousent quelqu'un des marchands maures qu'attire le commerce, perçoivent, ainsi que l'agent de Bournou, dix pour cent sur tous les effets qu'apportent les caravanes du pays où elles ont pris naissance, et partagent de plus ce que doivent à la douane les autres marchandises. Ces produits réunis les mettent en état de vivre décemment, d'entretenir une force suffisante pour le maintien de l'ordre, et même d'acheter la protection de Maghaffara.

C'est dans le Sahara la plus puissante des na-

tions arabes, formée par les tribus de Béraseni, de Terarza, de Mehanda, de Zérargia, de Sa-Adna, de Za-Affra, et de quelques autres sorties de la même tige. Elle escorte les caravanes, elle fournit des chameaux aux voyageurs, elle préserve Tomboucctou des attaques que ses richesses pourraient lui attirer.

Les Maroquins versent dans le grand marché des haïques, des ceintures de laine, des mouchoirs de soie, des tapis grossiers, des toiles de lin, des mousselines, des quincailleries communes, de la verroterie, du papier, du corail, du mastic, de l'encens, des roses sèches, du muse, du poivre, du gingembre, du benjoin, du girofle et des petits coquillages dont on se pare ou qui servent de monnaie. Ces aventuriers recouvrent en échange de la gomme arabe, des plumes d'autruche, de l'ivoire, de la poudre d'or et des esclaves.

Le chemin qu'a fait la caravane pour se rendre à sa destination, elle le refait après avoir rempli ses vœux. Les astres, des montagnes de sable, de loin à loin quelque guide, tels sont les seuls moyens qu'il lui soit possible d'employer pour ne pas s'égarer dans des déserts où la moindre erreur serait suivie d'une mort inévitable.

Pour fournir une si longue, une si pénible carrière, les voyageurs n'ont pour nourriture que quelques dattes, qu'un peu de farine d'orge

ou de maïs pétrie avec du miel, et pour boisson que l'eau portée dans des outres, ou même du lait de chameau. Cet animal, le seul dont il soit possible de faire usage, subsiste de ce qu'il peut trouver à brouter sur des buissons trop épars, et passe quelquefois six à sept jours sans boire. Les espérances que, pour le renouvellement des subsistances, on pourrait fonder sur les peuplades errantes ou sédentaires qu'un ciel irrité jeta sur ces sables brûlans et arides, ces espérances doivent être comptées pour rien ou pour peu de chose.

Mais c'est assez, trop peut-être, nous être arrêtés dans des contrées qu'une nature libérale appelait à tous les genres de bonheur, et dont un gouvernement oppresseur a fait un théâtre de misères. Il est temps de voir si les côtes de cette région ont été aussi opprimées que les terres intérieures.

Le Portugal et l'Espagne avaient gémi plusieurs siècles sous le joug des Arabes et des Berbers. La première de ces puissances les avait enfin totalement chassés de ses possessions, et la seconde les avait réduits à un territoire si borné qu'ils ne pouvaient causer aucun trouble. Les deux cours pensèrent en 1413 que le temps était venu de rendre à ces ennemis opiniâtres le mal pour le mal, de mettre pour toujours un frein à leur inquiétude, et de s'emparer de leurs rades pour leur ôter jusqu'à l'espoir de pou-

voir jamais repasser les mers. Chaque nation devait entreprendre et conserver les conquêtes qui étaient le plus à sa bienséance, l'une sur l'Océan, et l'autre sur la Méditerranée. Peu après la conclusion de ce traité bien ou mal combiné, Lisbonne suivit avec succès le plan dont on était convenu; mais son alliée ne s'en occupa sérieusement que lorsqu'elle eut renversé le trône de Grenade.

Au-delà de la Mulluvia ou de la Malva, qui borne la Mauritanie, la cour de Madrid possède Mazalquivir ou Oran, comme nous l'avons dit ailleurs. Mélille est la première place qu'elle occupe dans l'empire de Maroc. Cette ville, fondée par les Carthaginois sur les côtes de la Méditerranée dans une des gorges du petit Atlas, tomba avec le temps au pouvoir des Goths, qui avaient subjugué l'Espagne. Ils l'abandonnèrent aux Arabes, qui à leur tour l'évacuèrent en 1508 à la vue des Castellans, après avoir brûlé leurs maisons et ceux de leurs effets qu'il ne leur était pas possible d'emporter.

Moula-Mohammed, averti en 1774 que la forteresse manquait également de défenseurs et de munitions, en forma le siège. Elle aurait été peut-être forcée de se rendre si l'attaque en eût été brusquée. L'inexpérience des assaillans pouvait seule les empêcher de prendre ce parti décisif. La lenteur de leurs opérations laissa à la garnison le temps de recevoir des secours de

tous les genres, et ce fut une nécessité de renoncer à cette entreprise. Un écrivain instruit assure qu'elle coûta 30,000,000 de livres. Il fallut assembler une artillerie formidable et la traîner avec des fatigues incroyables à travers des rochers, des montagnes, des précipices, regardés jusqu'alors comme impraticables. Il fallut tirer de très-loin, pour l'armée, des subsistances qu'un pays stérile et désert ne pouvait fournir. Il fallut porter jusqu'au fourrage qu'exigeait une cavalerie très-nombreuse. Il fallut enfin augmenter la solde des troupes, mécontentes d'une guerre si étrangère à leurs habitudes.

La terreur, qui avait rendu les Espagnols maîtres de Melille, fit passer dans leurs mains et à la même époque Velès de Pegnon. C'est un fort bâti sur un rocher de très-difficile accès. A sa base se voient les ruines d'une antique ville nommée Bédis, où l'on construisait autrefois un assez grand nombre de navires avec les matériaux que fournissaient les forêts très-multipliées au voisinage. La Castille, qui, en 1508, avait fait cette inutile acquisition, en fut dépouillée en 1522 par une trahison, et la recouvra en 1564 sans beaucoup d'efforts. C'est avec une centaine d'invalides qu'elle l'a toujours depuis maintenue dans sa dépendance.

La rivière de Tétuan passait pour un bon port avant que les chrétiens en eussent gâté l'embouchure en y enfonçant, en 1564, deux gros bâti-

mens remplis de pierres. Elle sert pourtant encore de refuge aux galiotes maures, quoiqu'elles n'y soient protégées que par une des plus mauvaises fortifications que l'on connaisse.

A trois ou quatre milles du rivage se voit la ville. Ce fut long-temps très-peu de chose. Les Maures et les juifs chassés d'Espagne lui donnèrent quelque importance. Ils y portèrent les arts qui y manquaient et une sociabilité dont on n'y avait jamais eu l'idée. Par leur intelligence, leur activité et leurs avances, un territoire en friche se couvrit de vignes, de vergers, de légumes. Ces jouissances, qui ne se retrouvaient pas ailleurs, attirèrent plusieurs des consuls étrangers, qu'en 1770 un de ces caprices si ordinaires aux despotes, força d'aller chercher une autre demeure. A la même époque les approvisionnemens pour Gibraltar furent surchargés d'entraves. Si ces gênes continuent, le pays retombera infailliblement dans l'inertie dont des circonstances heureuses l'avaient fait sortir.

Ceuta, bâtie par les Carthaginois, devint sous l'empire de Rome la capitale de la Mauritanie Tingitane. Des Goths, qui l'avaient conquise, elle passa aux Arabes au commencement du huitième siècle, aux Portugais en 1415, et resta annexée à l'Espagne à l'époque où Lisbonne recouvra son indépendance. En 1694 elle fut assiégée par Mouley-Ismaël, qui, après d'assez grandes pertes, éloigna son armée de la place,

mais en laissant toujours un camp hors de la portée du canon. Son successeur fut encouragé par le désordre où étaient tombées les affaires de Philippe V à le rapprocher. Ce nouvel ordre de choses n'avait rien produit de décisif, lorsque le marquis de Léde, embarqué en 1720 avec des troupes aguerries, attaqua les Maures, les poussa de vallée en vallée, et les aurait tous vraisemblablement passés au fil de l'épée si le pays lui eût été mieux connu. Après le départ de ce général les assaillans reprirent leur poste et s'y maintinrent, mais sans commettre des hostilités et sans qu'on s'en permît contre eux.

Il est généralement connu que la place n'a point de territoire, que ses fortifications sont médiocres, que sa rade ne peut recevoir que de très-petits bâtimens, sans les mettre même en sûreté. Sous cet aspect elle ne mériterait aucune des grandes dépenses que fait la cour de Madrid pour la conserver. Cependant, si l'on veut voir que Ceuta n'est séparée de l'Espagne que par un canal de cinq lieues, que les Anglais en ont désiré l'acquisition pour devenir seuls maîtres du détroit, que ses anciens possesseurs peuvent redevenir un jour ce qu'ils étaient, on pensera peut-être qu'il est sage de beaucoup sacrifier pour ne la pas perdre.

A peu de distance de Ceuta et au milieu du détroit est un site pittoresque où le grand Elmanzour fit bâtir un beau palais. Avec le temps

il s'y forma une ville assez considérable nommée Al-Tassz-Siguir. Les Portugais s'en rendirent maîtres en 1437, et repoussèrent avec courage les efforts qu'on fit pour les en chasser. D'eux-mêmes ils l'évacuèrent dans la suite, et des ruines sont tout ce qui en reste.

A l'embouchure occidentale du détroit est Tanger, connu dans l'antiquité sous le nom de Tingis. C'était, autant qu'on peut juger à travers les ombres qui couvrent les temps reculés, c'était la seule ville qui existât dans la Barbarie avant l'arrivée des Carthaginois. Une armée portugaise qui l'assiégeait en 1437 fut enveloppée et taillée en pièces. Le projet d'une surprise en 1463 ne fut pas plus heureux qu'une attaque ouverte. Effrayés des conquêtes faites dans leur voisinage, huit ans après, les Maures abandonnèrent précipitamment la place, et la cour de Lisbonne s'en trouva en possession sans avoir de nouveau tiré l'épée.

Cette ville, qui en 1663 fut donnée en dot à la princesse Catherine, acquit à cette époque une importance dont on ne l'avait pas crue susceptible. Des travaux d'abord mal dirigés, et ensuite savamment conduits, lui donnèrent un port suffisant pour mettre en sûreté les plus grandes flottes. Les Anglais comptaient avec raison tirer des avantages signalés des trésors qu'ils y avaient versés. Charles II trompa ces espérances. A l'insu de la nation, ce prince rap-

pela la garnison en 1683, fit détruire les ouvrages, et le môle avec plus de soin que tout le reste. Il prit, dit-on, cette résolution pour ne pas demander des subsides au parlement, dont il pouvait craindre alors la convocation. Quoi qu'il en soit de cette conjecture, des décombres entassés ont rendu l'approche du port très-difficile et très-périlleuse. Tanger serait entièrement oublié si son maigre territoire n'offrait à Gibraltar quelques bœufs, quelques fruits et quelques herbages.

Arzille, nommée originairement Zilia, n'est éloignée de Tanger que de cinq lieues. Les Portugais l'emportèrent par escalade en 1471, y massacrèrent tous les hommes et en réduisirent les femmes et les enfans en esclavage. On les assiégea trois fois inutilement, à des époques différentes. L'impossibilité de se soutenir plus long-temps dans cette inutile et mauvaise place les détermina à l'abandonner d'eux-mêmes à la fin du seizième siècle. On n'y voit plus que quelques Maures et quelques juifs, la plupart très-misérables.

La ville que nous appelons l'Arrache portait le nom d'Elleraïs dans les siècles les plus reculés. Elle est située sur la rivière Lucos. En 1504, le Portugais Jean de Menessés brûla à son embouchure quelques navires, et en emmena un plus grand nombre. Cette hardiesse, qui pouvait être répétée, fit donner à la place des moyens

suffisans pour repousser à l'avenir de semblables hostilités. Un des princes qui, en 1610, se disputaient le trône, la remit à l'Espagne comme sûreté pour le remboursement de quelque argent qu'on lui prêtait. Mouley-Ismaël voulut la retirer en 1689 des mains des chrétiens, et y réussit après cinq mois de siège. Les Français, qui avaient des vengeances à exercer, l'insultèrent en 1765 avec plus de forces qu'il n'en aurait fallu pour la détruire; mais l'expédition fut si mal concertée et si mal conduite, que la réputation de leurs hommes de mer en fut altérée.

Les environs de l'Arrache ne manquent pas d'agrément, et la province où elle est située abonde en productions. Les fortifications que la cour de Madrid y fit autrefois élever n'ont pas déperî, et celles qui ont été construites plus récemment sont bien entendues. Sa rivière est assez profonde pour recevoir les plus gros bâtimens de l'état, mais elle ne leur offre un asile sûr que dans la belle saison. La ville qui, au temps où nous écrivons, n'est presque habitée que par des soldats, fut autrefois commerçante. Elle le redeviendrait si un gouvernement alternativement inconstant et oppresseur n'y mettait des obstacles insurmontables.

Ce fut à quelques lieues de l'Arrache que le roi de Portugal Sébastien, poussé en Afrique par cet esprit de chevalerie qui avait enfanté tant de prodiges de valeur et tant de folies,

livra en 1578 la bataille d'Al-Cassar. Il y périt avec la plupart des quinze mille braves militaires qui l'avaient suivi. Son amiral Diégo de Soura parcourut la côte entière pour recueillir le peu qui avait échappé à ce grand désastre.

L'embouchure de Sebur parut aux Portugais une position heureuse. En 1515 ils y bâtirent un château que les naturels du pays parvinrent à détruire. L'Espagne le rétablit en 1604, et le conserva jusqu'en 1681. A cette époque, une garnison faible, mal composée, dénuée de tout et comme oubliée, fut forcée de le livrer aux Maures avec l'immense artillerie qu'on y avait jetée. Ce poste, connu sous le nom de la Mammore, pouvait avoir quelque prix lorsqu'il était sur les bords de l'Océan; il est moins que rien depuis que des sables successivement accumulés l'en ont éloigné de deux lieues. Quelques misérables pêcheurs en sont les seuls habitans.

Sur le bord septentrional de la Sale l'on voit Salé, qui a des murailles solides, une artillerie formidable dominant la rade, une excellente redoute pour défendre l'entrée de la rivière. Vis-à-vis, de l'autre côté de la rivière, est Rabat, qu'Elmanzour tira comme du néant au douzième siècle. Il y multiplia les maisons, les jardins, les eaux, les mosquées, y bâtit un palais, une citadelle, et ceignit tant de grands établissemens d'un mur fortifié de tours, qui avait deux lieues de circonférence.



Quoique Rabat et Salé aient été souvent divisés, qu'ils se soient fait quelquefois la guerre, que dans des troubles civils ils aient épousé des factions contraires, ils n'en doivent pas être moins regardés comme deux quartiers d'une même ville séparés par un grand canal. C'est par la réunion de leurs lumières, de leurs richesses et de leur courage qu'ils parvinrent à former pendant plus d'un siècle une république presque indépendante au centre même du plus extravagant despotisme.

La chaleur qu'inspire toujours l'acquisition de la liberté se changea en rage chez ce peuple. La piraterie devint sa profession la plus ordinaire. Jamais on n'avait vu tant de férocité et tant d'audace. Les navigateurs qu'ils pouvaient joindre, quel que fût leur pavillon, étaient tous massacrés ou mis aux fers pour toujours. L'impunité était assurée à tous leurs forfaits pourvu qu'ils remissent fidèlement au fisc le dixième de leurs brigandages. C'était sur d'assez grands bâtimens et en pleine mer qu'ils faisaient la course. Le détroit leur était interdit et réservé au gouvernement. Un écrivain, qui mérite d'être cru, dit avoir appris d'un vieillard, qui était alors mousse, que les galiotes de l'état n'avaient point de canons, et qu'on forçait les navires marchands à se rendre en jetant sur leurs bords des cailloux sans nombre.

Les traités de l'empire avec la plupart des na-

tions chrétiennes ont désarmé les Salétins. Au défaut de la politique la nature l'aurait fait. Il s'est formé à l'entrée de leur port un banc de sable qui en interdit l'entrée à tout bâtiment qui a besoin de plus de cinq ou six pieds d'eau. A juger de l'avenir par le passé, bientôt ils ne pourront plus expédier, ils ne pourront plus recevoir que des chaloupes ou d'autres bateaux à rames. Ce sera peut-être un bonheur pour eux : leur activité se tournera vers l'exportation des huiles, des cuirs, de la cire, des autres productions qui abondent dans leur voisinage.

Azamore, située à une assez grande distance de l'embouchure du Moreyba, ne tentait pas les Portugais dans un temps où leur ambition ne connaissait point de bornes. Ils cédèrent cependant en 1508 aux instances d'un chérif qui offrait de les en mettre en possession; mais à peine étaient-ils débarqués que le traître fondit sur eux et les tailla tous ou presque tous en pièces. Le désir de se venger les ramena cinq ans après dans le pays avec de plus grandes forces. A leur approche les Maures qui tenaient la campagne se dispersèrent, et les habitans de la ville l'évacuèrent pour ne pas s'exposer aux malheurs d'un siège. La cour de Lisbonne ne tarda pas à se dégoûter de cette inutile possession, et elle l'abandonna peu de temps après. La rivière et la place ne tardèrent pas à redevenir ce qu'elles avaient été avant de subir un

joug étranger. On y pêcha, on y sala de nouveau la plus grande partie du poisson qui se consommait dans l'empire.

Le Moreyba et les autres fleuves moins considérables de la Mauritanie n'ont ni ponts ni bateaux. Des peaux enflées les remplacent. On lie trente ou quarante de ces outres, sur lesquelles est étendu un nombre suffisant de cannes. Deux hommes en nageant tirent vers eux le radeau, sur lequel sont les passagers et les marchandises, et deux hommes le poussent par-derrière. Les bêtes de somme traversent à la nage.

A quatre ou cinq lieues d'Azamore se trouve l'excellente baie de Mazagan, où les Portugais construisirent en 1506 une forteresse qu'on nomma Castillo-Réal, et qui ne tarda pas à devenir une ville assez considérable, un marché assez important. Elle dut ces progrès rapides à une position heureuse, à des commodités de tous les genres, à la fertilité des campagnes voisines, à un bassin qui recevait les petits bâtimens, tandis que ceux qui n'y pouvaient pas entrer mouillaient deux lieues au large sur un très-bon fond. En 1562 les Maures attaquèrent inutilement la place. Depuis, ceux d'entre eux qui ne pouvaient pas faire le voyage de la Mecque y allaient faire quelque décharge de mousqueterie, mais avec la précaution de se tenir hors de la portée du canon. C'était de toutes ses possessions la seule qu'eût conservée la cour de Lis-

bonne dans la Mauritanie, lorsqu'en 1769 Mouley-Mohammed en forma le siège.

La garnison se défendait avec valeur, avec intelligence, avec l'espoir de rendre inutiles les forces et les efforts des assaillans. Durant ces combats plus ou moins sanglans, elle reçut un ordre précis de s'embarquer sur les vaisseaux qu'on lui envoyait. Le ministère portugais avait-il déjà résolu d'abandonner la ville, ou y fut-il déterminé par l'attaque dirigée contre elle? C'est ce qu'on ignore, et qui très-vraisemblablement ne sera jamais éclairci. Quoi qu'il en soit, Mazagan autrefois si florissant n'est plus qu'un amas de ruines où l'on ne voit pas un seul habitant. Les provinces voisines de cet établissement européen regrettent et regretteront peut-être toujours les avantages du commerce interlope qu'ils y faisaient habituellement.

Les Portugais n'étaient établis que depuis deux ans à Mazagan lorsqu'en 1508 la cour de Lisbonne fut séparément invitée par deux intrigans qui se disputaient le gouvernement de Saffi de prendre elle-même possession d'une ville très-certainement ancienne et probablement fondée par les Carthaginois. On mit à profit cette ouverture. Malheureusement les nouveaux maîtres prirent aux troubles du pays plus de part qu'il n'aurait fallu. Leur inquiétude amena en 1539 cent mille hommes sous leurs murailles. Les assiégés réparèrent par leur valeur les vices de

leur politique, et forcèrent l'armée ennemie à s'éloigner après six mois de fatigues et de pertes. Cependant le Portugal jugea avec le temps qu'une place qui coûtait plus qu'elle ne rendait devait être abandonnée. Elle fut évacuée en 1641, après que les fortifications en eurent été ruinées.

Quoique sorti des mains de la puissance qui lui avait donné de l'activité, Saffi ne tomba pas dans l'oubli. La plupart des nations de l'Europe y formèrent des comptoirs. C'était le plus grand entrepôt de l'empire. Il n'est plus rien depuis que Mohammed a voulu que tous les achats, que toutes les ventes se fissent à Moghador, dont le nom arabe est Souhara.

Ce lieu n'était pas connu avant que les Portugais y eussent élevé un faible château, dont la destination était d'assurer la communication entre des établissemens plus considérables. Cette petite et mauvaise fortification était oubliée depuis plus d'un siècle lorsqu'en 1760 Mohammed eut la fantaisie de lui substituer une ville vaste, régulière, aérée, telle qu'il n'y en avait pas dans le reste de la Barbarie. Des juifs qui briguaient sa confiance, des Maures qui aspiraient à la faveur, des Européens qui comptaient sur des exemptions, tout s'empressa ou fut forcé de seconder les caprices du despote. Des ouvriers, des artistes étrangers passèrent les mers, et la nouvelle citée s'éleva avec une rapidité qui étonna toutes les nations. Elle est malheureu-

sement située dans un terrain bas, humide et malsain. Quoique entourée d'un mur épais et défendue par des batteries judicieusement placées du côté de la mer et de la terre, elle serait obligée de capituler devant la moindre armée, parce que l'eau lui manque absolument. La province de Gea, qui la circonscrit de toutes parts, est dans la plus grande partie sablonneuse, stérile et déserte. Son port n'est qu'un canal formé par une île éloignée du rivage de cinq cents toises. On y entre, il est vrai, on en sort par tous les vents; mais il n'est pas assez profond pour recevoir de gros navires, et l'ancre n'y est pas sûr dans les mauvais temps. Les courans sont si rapides qu'il n'est pas possible aux vaisseaux de guerre de mouiller dans ces parages.

Tous les négocians européens déjà établis ou qui voulaient s'établir dans la Mauritanie ont été forcés de fixer leur séjour à Moghador. On leur y avait solennellement promis des immunités dont ils ont rarement joui. Cette position a éloigné d'eux les productions du nord de l'empire, mais les a rapprochés de celles du sud, qui furent autrefois portées à Aghadir ou pays montueux que nous nommons Sainte-Croix.

Un gentilhomme portugais avait établi au trentième degré de latitude, dans la province de Sous, sur le cap Daguer, une pêcherie dont il s'était fait un revenu considérable. La posses-

sion de ce poste entra dans les vues politiques et militaires du roi Emmanuel. Il pensa que cette baie vaste, sûre, propre à recevoir les plus grands vaisseaux, pourrait être très-utile aux aventuriers qui cherchaient alors à étendre leur gloire personnelle et la domination de leur pays. Dans cette vue il fit bâtir en 1508 Sainte-Croix, et cette ville ne tarda pas à s'élever à d'autres prospérités qu'à celles qu'on avait eues en vue.

Les cultivateurs de cette partie reculée de la Mauritanie y versèrent le superflu de leurs riches récoltes, qui avait toujours manqué de débouché. Tarodant, qui n'avait pas encore été forcé de renoncer à ses anciennes liaisons avec l'intérieur de l'Afrique, y portait tout l'or qu'il en tirait. Les hordes fixées ou errantes dans le Wadi-Noun, qui se croient libres et que les souverains de Maroc aiment à compter parmi leurs sujets, y arrivaient avec leurs troupeaux, avec leur gomme, avec leur cire, avec leurs dattes, avec le produit de l'harghan. C'est un arbre de haute futaie, très-épineux et d'une forme bizarre. Au centre de son fruit, qui fait les délices des chèvres et des moutons, est un noyau rempli d'une amande qui donne une huile qu'on peut brûler, qu'on peut manger, qu'on peut convertir en savon. Ces objets étaient échangés contre des marchandises nécessaires ou agréables arrivées de Lisbonne.

Ce grand mouvement avertit les Maures de

l'importance de Sainte-Croix, et en 1536 ils l'assiégèrent. Leur camp fut placé sur une hauteur qui dominait la place. Les bombes lancées de cette élévation n'empêchaient pas les Portugais de se défendre avec l'ardeur qui les distinguait à cette époque. Malheureusement pour eux un amas de leur propre poudre qui prit feu par un accident inattendu fit aux murailles une brèche où les assaillans s'établirent, et il fallut se rendre.

Pour avoir changé de maître, Sainte-Croix ne perdit pas tout ce qu'elle avait eu d'importance. Plusieurs nations chrétiennes y firent voir leur pavillon, et avec le temps quelques-uns de leurs négocians s'y fixèrent. Le commerce était assez animé lorsqu'en 1751 un affreux tremblement de terre y arrêta ou détruisit les fortunes. Le mal n'eût pas été peut-être sans remède, si, dans un accès de colère dont on ignore les raisons, Mohammed n'en eût deux ans après chassé ce qui pouvait rester d'anciens habitans pour leur substituer une colonie de nègres.

Ce que l'on a vu de l'immensité de l'empire, de la fertilité de son territoire, de l'étendue de ses côtes, de la multitude de ses rades, a dû faire penser que les liaisons maritimes de Maroc avec les autres parties du globe devaient être vives et considérables. Il n'en est pas ainsi.

Alger, Tunis, Alexandrie, Smyrne et Constantinople sont les seuls lieux au Levant où

l'état fasse quelques achats et quelques ventes. Dans la plupart de ces marchés les négocians forment une espèce de corporation à laquelle on a accordé quelques privilèges, et qui est toujours présidée par un agent du gouvernement.

Lorsqu'au quinzième siècle les Portugais s'emparèrent des côtes occidentales de la Mauritanie, le pays n'était pas entièrement ruiné. Ils purent donc d'abord y faire des échanges de quelque valeur. Les incursions violentes qu'ils se permirent dans l'intérieur des provinces arrêtaient toute communication. Elle aurait pu se rouvrir à l'époque où la faiblesse des conquérans les força à se renfermer dans leurs murailles ; mais alors les immenses fortunes qui se faisaient aux Indes dégoutèrent des profits bornés que l'Afrique pouvait offrir. Quand l'Europe aurait été assez éclairée pour vouloir profiter des fautes de ces hommes entreprenans, elle n'y aurait pas réussi. Des guerres civiles interminables dévastaient l'empire d'un bout à l'autre, et le despotisme qui leur succéda ne permettait ni aux ateliers ni aux campagnes de se rétablir. Cependant l'esprit de commerce, qui devenait de jour en jour l'esprit général de la chrétienté, fit hasarder un petit nombre d'expéditions pour cette grande partie de la Barbarie. Leur succès fut assez heureux pour déterminer quelques négocians à y former des établissemens. Ces factoreries se multiplièrent même trop après que Mo-

ammed eut solidement établi la tranquillité dans ses possessions.

Ce prince, plus avide de richesses qu'habile dans l'art de les faire naître, appelait les liaisons commerciales d'une main, et les repoussait de l'autre. Sous son règne les douanes varièrent sans cesse, et ses seuls caprices en faisaient monter les droits de dix à quinze et à vingt pour cent. Tantôt il permettait l'importation d'une marchandise, l'exportation d'une denrée, et tantôt il les prohibait. Un jour il favorisait un particulier, une nation, et le jour suivant un autre particulier, une autre nation obtenaient la préférence. Jamais les navigateurs n'eurent la liberté de faire leurs ventes et leurs achats où leurs convenances les auraient appelés. Il les poussa de Sainte-Croix à Saffi, de Saffi à Tanger, de Tanger à Moghador, pour les faire peut-être changer encore s'il eût vécu plus long-temps.

Au temps où nous écrivons (1788) quatre pavillons seulement se font voir dans les rades de l'empire. L'Espagne n'y vend rien et se contente d'échanger ses piastres contre des grains, que trop souvent son sol lui refuse. Les Anglais y portent des draps communs, des toiles d'Irlande, du plomb, de l'étain, du fer de Biscaye. La Hollande y trouve la consommation d'une assez grande quantité de planches, de toiles grossières, de quincaillerie d'Allemagne, de quelque thé et de quelques épiceries. C'est des

Français que le pays reçoit le peu qu'il lui faut de soieries, de draps fins, de mouchoirs de soie de Barcelonne, de toiles de Bretagne, de coton, de soie en nature, de sucre, de café, de papier, et tout le soufre, toute la cochenille que peut débiter le gouvernement, qui s'est réservé le monopole de ces deux articles. Avec ces objets et de l'argent on obtient de la cire, de l'ivoire, des huiles, des cuirs, de la laine, des gommés, du blé, dont la production surpasse toujours dans la Mauritanie la consommation.

Le commerce dont nous venons de nous occuper doit se concentrer tôt ou tard dans les rades de la France, qui en font déjà la plus grande partie. La raison en est simple. Cette puissance possède ou pourra se procurer à peu de frais tout ce que l'approvisionnement de Maroc exige. Elle a besoin de son côté de toutes les matières premières, de toutes les denrées que cette partie du globe doit exporter, et que le nord de l'Europe repousse. Peut-on penser que ces négocians n'ouvriront pas un jour les yeux? S'ils avaient besoin de leçon ils l'auraient reçue des Anglais et des Hollandais, qui ont si souvent envoyé à Marseille ce qu'ils avaient reçu à Moghador ou dans les ports voisins en retour de leurs cargaisons.

Mais les liaisons de la chrétienté avec la Mauritanie, actuellement si bornées, peuvent-elles, doivent-elles beaucoup s'étendre? Pour que

cette amélioration se fit, il faudrait que le despotisme s'adoucit, et depuis deux siècles il devient plus oppresseur.

Ce qu'on vient de lire sur Maroc en fait assez connaître les révolutions et la forme barbare de son gouvernement. Nous devons à nos lecteurs d'entrer dans plus de détails sur son intérieur, ses productions et son commerce; nous touchons aussi quelques points omis dans le discours précédent.

Cet empire ou royaume, un de ceux dont la législation et la police sont passés en proverbe pour désigner ce qu'il y a de plus barbare et de plus injuste, est situé entre le 35° degré et demi et le 28° de latitude nord. Il touche vers le septentrion à la Méditerranée et au détroit de Gibraltar, vers l'est au pays de Trémecen, vers le midi aux déserts de l'intérieur de l'Afrique, à l'ouest, il est borné par l'Océan.

Le mont Atlas, qui forme une chaîne de montagnes d'inégale hauteur, ombrage le royaume de Maroc, du nord-est au sud-ouest. Il sert d'abri contre les vents qui viennent du désert, et dont le souffle brûlant est si fatal à la végétation des lieux où il passe. La chaîne du mont Atlas a une telle élévation que les cimes en sont couvertes de neiges pendant toute l'année; mais la neige

assemblée sur les flancs se fond dans l'été, et fait naître cette foule de ruisseaux qui arrosent et fécondent le pays pendant cette partie de l'année où le manque de pluies condamnerait le sol à la stérilité. De la chaîne principale sortent plusieurs rameaux qui partagent en divers sens la contrée, et donnent lieu, comme la grande chaîne, à des irrigations naturelles qui contribuent à entretenir la végétation. Parmi les petites rivières qui sillonnent le pays, il en est plusieurs qui, avec quelques travaux, pourraient servir à ouvrir des communications entre les divers districts et les villes, si le gouvernement était plus éclairé, plus doux, et que des lois sages excitassent l'émulation et protégeassent la liberté et la propriété dans cet état.

Les avantages d'un bon gouvernement se feraient d'autant plus promptement sentir dans l'empire de Maroc que le climat du pays est un des plus salubres, des plus beaux de la terre, que les chaleurs n'y sont pas aussi ardentes que sa situation géographique pourrait le faire croire : deux causes contribuent principalement à les tempérer ; d'un côté la chaîne de l'Atlas, qui, comme nous venons de le dire, arrête les vents du désert, et de l'autre le voisinage de la mer, qui rafraîchit l'atmosphère, et fait alterner les vents qui viennent de l'intérieur avec ceux de la côte. C'est au centre du pays que règnent les chaleurs les plus fortes.

Les saisons sont marquées par la sécheresse et les pluies ; celle des pluies commence vers la fin de septembre et dure ordinairement jusqu'en mars, avec quelques variations, selon la situation des diverses contrées ; c'est là l'hiver du pays ; cette saison est la plus agréable, la plus propice, la plus animée. Immédiatement après les premiers jours de pluie, la terre se couvre de liliacées dont l'espèce charme l'œil, et qui remplissent l'atmosphère d'exhalaisons balsamiques. Lorsqu'elles disparaissent on voit naître une multitude d'autres plantes et d'autres fleurs également riches en couleurs et en parfums. Dans les jours les plus froids on n'aperçoit jamais de gelée ou de glace, excepté sur la cime des montagnes. La neige et la grêle y sont des phénomènes. Sous le beau ciel de Maroc tous les arts pourraient naître et se perfectionner, tous les talens pourraient fleurir, si un gouvernement tyrannique n'en étouffait pas les germes. Ils y furent autrefois protégés, et y firent des progrès ; mais depuis les changemens survenus dans le gouvernement par le fait des Vandales, des Goths et des Maures, les arts les plus simples, les plus nécessaires ont rétrogradé. Malgré l'heureuse fécondité du sol, malgré l'influence du climat, l'agriculture n'a fait aucun progrès depuis plusieurs siècles. L'existence du laboureur n'est protégée par aucune loi, sa peine et ses efforts sont mis à contribution sans rete-

nue et sans ménagement par une multitude de despotes avides; depuis l'empereur jusqu'au moindre préposé, tous exercent sur le peuple une volonté arbitraire qui ne respecte aucun frein. Pour échapper à leur cupidité le laboureur ne cherche à se procurer que le simple nécessaire, et s'il gagne quelque chose au-delà, il l'enfouit pour ne pas exciter l'avidité de ses maîtres. Son travail consiste à semer et à recueillir les grains les plus essentiels à sa subsistance: le froment, l'orge, le maïs, le millet et les pois. Les semences sont confiées à la terre au mois de novembre ou de décembre, et la récolte a lieu en mai ou juin. La préparation qu'on donne à la terre se borne à la gratter légèrement avec une mauvaise charrue, et malgré cette culture imparfaite, on récolte vingt ou trente grains pour un. On n'emploie d'autre engrais que celui que laissent les troupeaux en pâturant. Ceux qui demeurent près des broussailles ou des bois ont une autre manière d'exploiter et de fortifier le sol. A peu près un mois avant que les pluies commencent, ils mettent le feu aux arbres, et laissent la flamme passer sur l'étendue du terrain dont ils se proposent de tirer parti, usage également établi dans quelques contrées du nord de l'Europe, surtout en Finlande, mais utile dans un pays comme celui de Maroc. Le terrain,ensemencé après cette opération qui

produit une cendre abondante, est très-fertile pendant quelques années; mais il s'appauvrit et se dessèche à la longue si des engrais ne lui donnent de nouvelles forces. On estime qu'il n'y a guère qu'un tiers du sol des états de Maroc cultivé.

Dans les provinces septentrionales les forêts présentent des liéges, des chênes verts, et une espèce de sapin qui fournit du bois de construction et surtout des planches remarquables par l'odeur de cèdre qu'elles répandent. Au midi les bois se composent de l'argan de Maroc, de l'acacia, du thuia; près de Tafilet, de Suze et dans tous les districts méridionaux, les dattiers forment des bois étendus et portent des fruits, mais ils en produisent rarement. Les buissons sont généralement plus communs que les bois proprement dits; on y remarque la bruyère, l'alaterne, l'arbousier, le genêt, le pistachier; sur les bords des rivières croit le laurier-rose, et parmi les débris des maisons, à côté des vieux murs, se montre l'humble palmette.

Aux environs de Méquinez (1) et de Fez on

(1) Cette ville est maintenant la résidence du roi ou empereur de Maroc; on y compte environ dix mille âmes. Elle est située dans une belle plaine et entourée de jardins. Le château des princes touche la ville, et à peu de distance se trouve un bois d'oliviers gardé avec beaucoup de soin pour l'usage de la cour.



cultive le tabac. Les feuilles en sont répandues dans les autres provinces par le commerce, et l'on en fait du tabac à fumer et du tabac en poudre : elles ont une qualité enivrante, et produisent le même effet que l'opium ou les boissons spiritueuses. Parmi les fruits sauvages on compte les jujubes, les câpres, et plusieurs autres qui sont d'un usage général. L'olivier sauvage y croît en abondance ; mais pour avoir de meilleure huile on le cultive dans les districts méridionaux.

Presque tout le commerce de Maroc avec l'intérieur de l'Afrique et l'Égypte se fait par des caravanes. Les unes, les plus considérables, sont celles que les fidèles entreprennent pour se rendre au tombeau de Mahomet, au moins une fois dans leur vie ; les autres sont entreprises et dirigées dans des vues de commerce. Mais si les premières sont une œuvre de dévotion, elles servent en même temps de moyen pour entretenir un trafic considérable avec les pays par où elles passent.

Sept mois avant la fête qui est célébrée en mémoire de la naissance de Mahomet, les pèlerins se rassemblent à Fez ; ils sont composés de trois classes : 1° les montagnards appelés *Berebères*, *Berebres* ou *Berbers* ; 2° les négocians ; 3° les personnes attachées à la cour ou qui ont des charges publiques ; ainsi un usage religieux et l'intérêt concourent également à réunir des hommes qui

vont entreprendre un voyage dispendieux, pénible et dangereux.

La première classe des pèlerins, celle des montagnards, n'a pas besoin de permission pour faire la caravane ; la seconde est obligée de se présenter devant les gouverneurs des provinces. Cette démarche prévient les inconvéniens qui pourraient résulter des dettes qu'ils laissent en partant, et que des créanciers de mauvaise humeur voudraient exiger pendant leur absence. Si un négociant a la moindre connexité à la cour, il peut s'y adresser directement pour obtenir de l'empereur la liberté de faire ce saint voyage. Quant à ceux de la troisième classe, qui sont les gens en place, il leur faut le consentement exprès de l'empereur, qui ne le donne aux personnes attachées à la cour qu'autant qu'il sait qu'elles sont en état de payer les frais du voyage.

Le pèlerinage de la Mecque se fait de deux manières : les uns l'entreprennent par terre, les autres font une partie du chemin par mer. Les Maures, qui préfèrent la voie de mer, sont sujets à un sévère examen de la part du commandant du port où ils s'embarquent. On veut savoir s'ils ont payé le frais de leur passage, et s'ils ont des moyens suffisans pour remplir l'objet de leur dévotion sans être dans la nécessité d'emprunter ou de faire quelque bassesse pour se procurer de quoi vivre. Les pèlerins qui se

destinent à faire le voyage par terre ne sont point exposés à une aussi grande surveillance, le chef de la caravane ayant le droit de punir ceux qui n'auraient pas rempli les conditions exigées par la loi.

Lorsque la caravane se met en marche, elle va d'abord à Teza, qui est dans la province de Fedla, à une petite journée de Fez, où s'est fait le premier rassemblement des pèlerins.

Comme la ville de Fez est la plus commerçante de tout l'empire et qu'elle abonde en provisions de toute espèce, chacun, suivant son rang et sa fortune, peut s'y pourvoir des choses dont il aura besoin jusqu'à ce que la caravane ait atteint Tripoli ou au moins Tunis.

Tout étant prêt pour le départ, les pèlerins invoquent Dieu et son prophète Mahomet. Leur prière se fait dans la tente du chef de la caravane, au son de la clarinette et du hautbois. Lorsqu'elle est finie, les pèlerins sortent de Teza dans l'ordre suivant : leurs chameaux et leurs mulets chargés de provisions ouvrent la marche; viennent ensuite ceux qui se destinent à faire le pèlerinage à pied, soit par pauvreté ou par mortification; les pèlerins montés sur des chevaux ou des mulets viennent ensuite et font l'arrière-garde. On part toujours au lever du soleil, on s'arrête à midi pour dîner, et on campe à quatre heures du soir jusqu'au lendemain.

La caravane s'avance dans l'intérieur du pays

laissant à sa gauche Trémecen, Alger et Tunis. Pendant que les pèlerins de ces différentes villes viennent joindre ceux qui sont partis de Teza, les négocians se détachent de la troupe pour aller à Alger et à Tunis vendre les haïcks et les sandales dont ils se sont chargés. Ils portent aussi de mauvais bonnets aux Arabes.

En quittant la Tour-des-Salines la caravane prend le chemin d'Alexandrie, où elle se fournit, comme à Tripoli, de provisions pour le reste du voyage, qui se termine ordinairement au bout de sept mois. Il n'y a que les négocians qu'une route aussi longue n'ennuie pas, à cause des bénéfices qu'ils font chaque jour en achetant des marchandises dans une ville pour les revendre dans une autre.

Les Arabes d'Alexandrie et du Caire n'ont qu'une grossière civilisation; mais comme ils sont dévots musulmans, ils traitent bien les pèlerins. Ils leur donnent de nouveaux rafraîchissemens en beurre, en œufs, en farine et en viandes; mais ce qui est très-fâcheux pour les pieux voyageurs, c'est qu'après avoir dépassé ces villes hospitalières il leur arrive quelquefois d'être rencontrés par un parti d'Arabes bédouins, qui les dévalisent et ne leur laissent que ce qu'il faut strictement pour ne pas mourir de faim, surtout si la caravane fait difficulté de payer la rançon, que ces Arabes leur imposent pour obtenir la permission de continuer sa route. Le désert que

la caravane est obligée de traverser en sortant du Caire est plus dangereux que les autres. Les Arabes qui errent dans ces plaines de sable se rassemblent en grand nombre pour guetter les pèlerins dans des endroits où il est difficile de se défendre. Par exemple la caravane pourrait être pillée par les hordes en passant l'isthme de Suez; aussi font-elles tous leurs efforts pour la surprendre dans ce passage.

Les pèlerins qui n'ont pu apporter à la Mecque que des marchandises de peu de valeur s'empres- sent à leur arrivée de les vendre pour se mettre en état de renouveler leurs provisions.

Toute la caravane célèbre en grande pompe la fête de la nativité du prophète. La religion exige que dans ce jour solennel chaque pèlerin sacrifie au moins un mouton.

Après ce grand sacrifice les pèlerins s'occupent de leurs affaires; les uns achètent des mousselines et des soieries du Levant, les autres font emplette de soieries persanes, d'essence de rose, d'ambre et de musc. Il y a des marchands qui préfèrent de garder leurs fonds pour prendre en repassant au Caire du coton et de la soie éeue; ils n'y paient pas ces marchandises beaucoup plus cher qu'à la Mecque. Les différentes spéculations que les commerçans de la caravane font à la Mecque et dans toutes les villes où elles passent, sont estimées à plus de deux millions de piastres.

Les pèlerins qui vont par mer débarquent à Alexandrie, où ils joignent la caravane en revenant de la Mecque. Un nombre plus considérable de Maures s'embarque à Alexandrie pour aller à Tétuan ou à Tanger, d'où ils peuvent facilement retourner chez eux. Avant de quitter Tanger ils y vendent les marchandises qu'ils ont apportées, et sur lesquelles ils ont ordinairement un tiers de bénéfice.

Les Maures qui reviennent de la Mecque par terre réunissent aux richesses du Levant une quantité de marchandises de Tunis et d'Alger, qui sont fort estimées dans l'empire de Maroc; s'ils savent bien les choisir ils sont sûrs de doubler leurs capitaux.

Les chrétiens qui désirent suivre la caravane peuvent le faire avec la permission de l'empereur ou du saïk, commandant de la caravane, qui les prend sous sa protection. Si les chrétiens qui veulent aller à la Mecque avec les fidèles croyans voulaient endosser leur habit, ils prévendraient par là beaucoup de désagrémens auxquels ils sont exposés avec le costume européen. Toutefois il y a très-peu de chrétiens qui soient curieux d'entreprendre ce voyage, par la raison que les fatigues inévitables et les dangers qu'ils auraient à courir surpassent de beaucoup le plaisir de voir un pays tombé dans la barbarie.

Les caravanes n'osent jamais s'avancer dans l'intérieur des terres. Les mahométans même

qui tenteraient de s'éloigner des limites connues de l'empire de Maroc risqueraient tout autant que les chrétiens d'être volés par certaines tribus arabes qui ne vivent que du butin qu'elles font. Elles sont sur terre ce que les corsaires barbaresques sont sur mer.

On les a vues en 1786 égorger quarante pèlerins qui eurent l'imprudence de revenir de la Mecque par Méquinez, ce qui les obligea à demander l'hospitalité aux montagnards de Jamor. Ces barbares s'aperçurent bientôt qu'ils tenaient dans leurs mains des gens chargés de marchandises précieuses. Cette découverte fut fatale aux malheureux pèlerins ; ils furent tous massacrés au milieu de la nuit, et tout ce qu'ils possédaient devint la proie de ces brigands.

Les caravanes de Maroc qui vont dans les provinces du sud, avec l'intention seulement de trafiquer des marchandises, ne sont jamais aussi nombreuses que celles que la dévotion conduit à la Mecque. Il est rare qu'elles soient de plus de cent cinquante à deux cents personnes, en comptant les muletiers, les conducteurs de chameaux et les autres domestiques. Une de ces caravanes part de Maroc, les autres viennent de Tarudan, de Fez et de Tétuan. La première passe par le chemin de Domnet ; mais elles se réunissent toutes à Tafilet pour passer ensemble le désert de Sahara, qui touche aux frontières médionales de Maroc.

Ces caravanes s'arrêtent à Tombut ou Tombuctou après avoir traversé le Sahara du nord au midi. Elles y trouvent des négocians maures qui y sont établis pour faire le commerce intérieur de la Guinée, consistant en ivoire, en poudre d'or et en esclaves noirs. Ces objets, sur lesquels il y a beaucoup à gagner, sont échangés contre des haïcks et des draps bleus, qui sont fort recherchés dans les cantons de Thouat et des Mohafres.

La ville de Thouat est loin de la mer, et environ à trente journées de Tafilet. De Thouat les caravanes se rendent en ligne droite à Tombut. Le plus grand danger qu'elles aient à courir est le passage de deux déserts entre Tafilet et Thouat ; le reste du chemin pour arriver à Tombut n'est pas à beaucoup près aussi inquiétant. Les Arabes de ces déserts font tant de peur aux caravanes que celles-ci, pour n'être point pillées, leur font des présens considérables.

La caravane qui va à Tombut y porte du drap bleu, des poignards turcs, des petits miroirs, du tabac et du sel, dont on peut porter une assez grande quantité, malgré son poids, sur le dos des chameaux. Ces dociles et courageux animaux sont capables de porter des fardeaux très-pesans ; ils se fatiguent très-difficilement, et sans eux la traversée des déserts serait presque impossible, et le transport des marchandises impraticable.

Les marchands qui portent du sel et du tabac à Tombut échangent ces objets pour des esclaves, de l'ivoire et de la poudre d'or, qu'on tire de Guinée. Le nombre des esclaves emmenés annuellement de Tombut par la caravane de Tafilet ou Maroc s'élève à près de quatre mille. La majeure partie va à Maroc, Alger et Tunis. Les acheteurs de ces nègres ne se chargent point d'eunuques, à moins qu'ils n'aient une commission particulière de l'empereur ou de quelque autre prince africain. Les sujets de ces despotes ne sont pas maîtres d'en prendre à leur service. Les eunuques viennent ordinairement du royaume de Bambara. Pendant le règne du fameux Muley-Ismaël on évaluait à six cents la quantité d'eunuques qu'il y avait à Maroc; suivant les voyageurs on n'en compterait pas cent à présent.

Quelques observateurs qui ont suivi le commerce de Tombut depuis vingt ans estiment qu'il a été vendu chaque année pour 1,000,000 de piastres de marchandises de Maroc, et que cet empire a eu en retour tous les ans pour 10,000,000 de piastres en plumes d'autruche, ivoire, poudre d'or, esclaves de Guinée; les deux tiers de ces marchandises vont se débiter à Tunis et à Alger.

## LA GRÈCE.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

## LA GRÈCE.

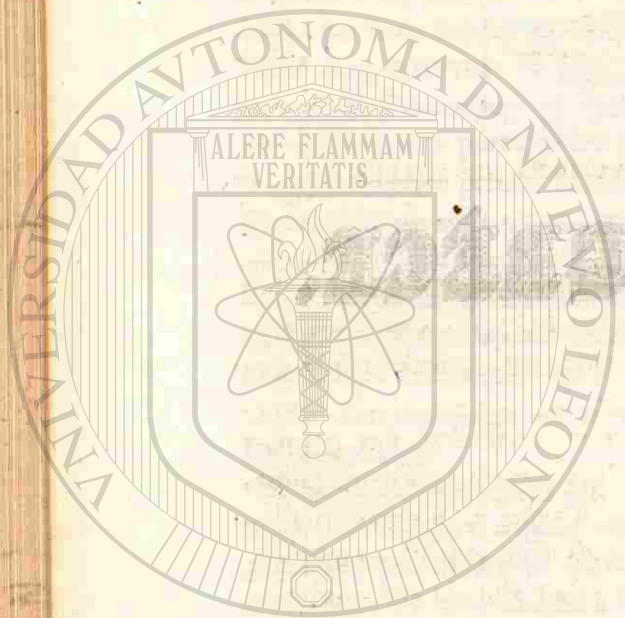
Les marchands qui portent du sel et du tabac à Tombut échangent ces objets pour des esclaves, de l'ivoire et de la poudre d'or, qu'on tire de Guinée. Le nombre des esclaves emmenés annuellement de Tombut par la caravane de Tafilet ou Maroc s'élève à près de quatre mille. La majeure partie va à Maroc, Alger et Tunis. Les acheteurs de ces nègres ne se chargent point d'eunuques, à moins qu'ils n'aient une commission particulière de l'empereur ou de quelque autre prince africain. Les sujets de ces despotes ne sont pas maîtres d'en prendre à leur service. Les eunuques viennent ordinairement du royaume de Bambara. Pendant le règne du fameux Muley-Ismaël on évaluait à six cents la quantité d'eunuques qu'il y avait à Maroc; suivant les voyageurs on n'en compterait pas cent à présent.

Quelques observateurs qui ont suivi le commerce de Tombut depuis vingt ans estiment qu'il a été vendu chaque année pour 1,000,000 de piastres de marchandises de Maroc, et que cet empire a eu en retour tous les ans pour 10,000,000 de piastres en plumes d'autruche, ivoire, poudre d'or, esclaves de Guinée; les deux tiers de ces marchandises vont se débiter à Tunis et à Alger.

## LA GRÈCE.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

## LA GRÈCE.



UNIVERSIDAD AUTÓNOMA

DIRECCIÓN GENERAL DE

## LA GRÈCE.

### CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

Nous n'aurions qu'imparfaitement atteint le but que nous nous sommes proposé dans cet ouvrage si nous y laissions une aussi grande lacune que celle de la Grèce.

Le commerce et la navigation des peuples qui l'habitent se rattachent sous plusieurs points à celui du nord de l'Afrique et des états barbaresques; on ne saurait avoir une idée complète des uns et des autres sans placer dans le tableau que nous traçons les connaissances particulières à l'état des Grecs, si intéressans par le rôle qu'ils jouent aujourd'hui sur la scène du monde.

Las d'un esclavage dont le terme leur paraissait se reculer à mesure que les autres nations marchaient vers la liberté et la civilisation, les Hellènes se sont armés contre leurs tyrans. Tout ce que l'Europe offre de cœurs généreux, d'âmes élevées et de chrétiens fidèles à leur croyance

a applaudi à cette courageuse détermination et fait des vœux pour son succès.

Ce grand mouvement était en quelque sorte préparé par tout ce qui depuis un demi-siècle se passait en Europe, et par les progrès lents, mais réels, que faisait en Grèce la civilisation. « Une heureuse révolution s'y opérerait lentement dans les esprits, dit M. Raffanel dans son excellent ouvrage sur la guerre des Grecs; les grandes familles, chez lesquelles se conservera toujours le goût des sciences et des arts, furent les premières à reconnaître leur avilissement; ni les insidieuses caresses d'un gouvernement barbare, ni le vain faste dont il aimait à les entourer, rien ne put voiler, aux regards de ces infortunés, la honte de leur servitude. Mais seuls de toute leur nation ils furent alors en état de sentir leurs disgrâces. Leurs frères étaient trop dégradés pour éprouver les mêmes sentimens, pour s'élever à un projet d'indépendance.

» Tant que les ottomans conservèrent la suprématie que Mahomet II leur avait conquise, continue M. Raffanel, les Grecs soupirèrent en silence après leur liberté sans oser la disputer à ceux dont les armes victorieuses avaient souvent menacé l'Europe entière. La Moscovie, dans son enfance, n'offrait au peuple opprimé qu'un débile appui; mais la législation de cet immense empire eut à peine étonné l'univers par la grandeur de ses conceptions et l'étendue

de son génie, que les Grecs à leur tour conçurent l'espoir d'un avenir plus heureux. Les Russes leur devaient les premières notions du christianisme, les premières teintes de la civilisation; ils n'avaient point perdu le souvenir de tant de bienfaits; ils protégeaient les Grecs, les accueillait dans leurs disgrâces, et les consolait en quelque sorte des revers de la fortune par les soins de l'hospitalité. Une sorte de conformité de mœurs et de caractère établissait entre les deux peuples des rapprochemens que leurs intérêts réciproques consolidaient encore; il serait presque permis de dire qu'ils se civilisèrent l'un par l'autre, mais que les Grecs donnèrent les premières leçons. Tandis que Pierre I<sup>er</sup> inspirait à ses peuples le goût des lettres, et leur procurait les moyens de les cultiver, des universités grecques se formaient dans la Morée et dans l'Archipel.

Ce fut à cette époque où la Russie commençait à prendre son rang parmi les puissances européennes, que la sagacité des Grecs et leurs talens pour les négociations les rendirent de plus en plus nécessaires au gouvernement russe. Les successeurs de Pierre, et surtout Catherine II, témoignèrent aux Grecs une bienveillance constante. Non contents de les accueillir avec distinction, ils leur ouvraient encore la carrière des honneurs dans leurs états; aussi vit-on plus d'une fois les Grecs y parvenir aux pre-



mières dignités militaires et civiles. Combien n'a-t-on pas vu de princes ou hospodars de Moldavie et de Valachie, tous appartenant à d'illustres familles grecques, se réfugier en Russie, et y chercher un asile contre les vengeances du tyran de Constantinople! Longtemps avant ses premières conquêtes sur les Ottomans la Russie méridionale était déjà peuplée de chrétiens fugitifs, Valaques, Moldaves et même Constantinopolitains.

« Si d'un côté les Grecs renaissaient à l'espérance, remarque encore le judicieux auteur déjà cité, sous les auspices de la Moscovie, d'un autre, la grandeur des sultans, fondée sur la force et la violence, s'évanouissait sensiblement; depuis Amurat III du nom, qui monta sur le trône en 1574, des monarques plus ou moins inhabiles essayèrent tour à tour le diadème pour succomber ensuite, victimes des intrigues du sérail ou de l'insolence turbulente des janissaires. »

Lorsque partout les peuples, rivalisant d'une noble émulation, étendaient le cercle des connaissances et des lumières, les Turcs restaient stationnaires, on peut même dire que leur marche était rétrograde; ils s'enfonçaient de plus en plus dans la barbarie tandis que l'Europe, leur voisine, parvenait au plus haut période de la gloire et de la civilisation; les arts, le commerce doublerent la puissance des états, et

préparaient de grands événemens, fruit de la force des choses et de la disposition des esprits.

Tandis que les Turcs persévéraient dans leur ignorance, les Grecs n'étaient point étrangers aux changemens survenus dans le reste de l'Europe; la révolution morale qui s'y opérait passait jusqu'à eux. Beaucoup d'entre eux vinrent puiser des lumières chez nous; ils répandirent dans leur patrie les écrits des philosophes du dix-huitième siècle, et la partie éclairée de la nation embrassa avidement les opinions et les systèmes qui tendaient à l'affranchissement des peuples. L'indépendance de leur patrie ne fut plus seulement un vœu, un désir; ce grand changement devint pour eux un besoin qui chaque jour se faisait de plus en plus sentir. Alors les esprits fermentèrent dans les provinces soumises au sultan. La Russie lui déclara la guerre sur ces entrefaites. Les insulaires de l'Archipel et les habitans d'une partie de la Morée prirent les armes en faveur des Russes. Cependant le traité du 21 mars 1779 entre les deux empires, qui confirme aux Russes la possession de la Crimée, rendit cette première tentative infructueuse. Les Grecs furent sacrifiés, et les barbares vengèrent bien cruellement sur eux la perte de leur flotte incendiée par les Russes au commencement de la campagne (1) dans les

(1) En 1770 les Turcs avaient commencé la campagne

eaux du golfe Herméen, près de la ville de Tcheshmé.

Ce peu de succès des Grecs et l'issue défavorable pour eux de la guerre entre la Porte et la Russie ne les détournèrent pas de leur but, celui de travailler à leur affranchissement et à leur liberté.

Les grands événemens qui signalèrent les vingt-cinq premières années de ce siècle leur firent concevoir de nouvelles espérances; l'esprit public se forma, la haine pour leurs tyrans multiplia le nombre des partisans d'une inévitable révolution.

Quelques écrivains courageux fortifièrent ces heureuses dispositions d'une manière plus ou moins directe; nous citerons entre autres le *Spectateur oriental* qui s'imprimait à Smyrne, et dont le rédacteur, M. Raffanel, nourrissait en secret le désir de voir la liberté triompher, sans

contre les Russes d'une manière brillante, ayant remporté sur eux deux avantages considérables, et repris la Moldavie et la Valachie; mais le 7 juillet de la même année le comte Alexis Orloff, qui commandait les forces russes, détruisit la flotte ottomane dans le port de Tcheshmé, au nord de Scio, après l'avoir battue le 5. Le 18 du même mois, le général russe Romanzoff battit un corps considérable de troupes ottomanes, et, le 1<sup>er</sup> avril, mit en déroute l'armée du grand visir, composée d'environ 150,000 hommes, ce qui fut suivi de la prise de places voisines du Danube, entre autres de Bender et d'Ismail.

oser encore en prononcer le nom. « L'existence de ce journal, qui était en quelque sorte un phénomène en Turquie, dit cet auteur estimable, n'est due qu'à une grande considération; il était de l'intérêt même des Grecs que l'Europe connût leur sort; le récit de leurs malheurs ou de leurs exploits devait intéresser vivement en leur faveur, soit par la compassion que l'on doit aux grandes infortunes, soit par l'enthousiasme de la liberté. Un journal seul pouvait remplir un pareil but; mais dans l'empire ottoman et sous le glaive du despote, un journal qui eût osé se constituer l'apologiste de l'insurrection eût, à coup sûr, en exaspérant les Turcs, attiré de nouveaux maux sur la tête des Hellènes, et eût compromis le rédacteur; il fallait éviter ce double écueil, sans renoncer au seul moyen d'éclairer l'Europe sur la marche de cette grande révolution; le journal fut continué dans un esprit favorable en apparence au pouvoir dominant; la situation des choses en explique la raison. »

L'Europe prenait en effet un grand intérêt à ce qui se passait chez les Grecs et chez les Turcs; on applaudissait aux succès des premiers, on était affligé des avantages que remportèrent les seconds. Le sort de la Grèce fut plusieurs fois exposé au dernier péril; mais de généreux efforts, le courage, la persévérance de ses habitans semblent en avoir assuré le triom-

phe. Il est douteux aujourd'hui que les barbares parviennent à soumettre tout un peuple armé pour la cause de l'humanité, de la religion et de la civilisation d'une des belles parties de l'Europe. Au moment où nous écrivons, des succès constans, de grandes victoires, la défaite des Turcs en plusieurs points, la possession des principales places assurent aux généreux Hellènes la récompense de leurs sacrifices et du sang répandu pour la noble cause qu'ils soutiennent (mars 1826).

Mais malgré les efforts, la sagacité et le dévouement qu'ils montrent dans la défense de la patrie et l'insurrection contre un gouvernement illégitime et barbare, les Hellènes eussent déjà succombé, sans doute, si des circonstances étrangères ne les eussent favorisés.

En effet pendant la longue guerre que la France soutint contre l'Angleterre à la fin du siècle dernier et au commencement de celui-ci, les Grecs des îles, profitant de la liberté du pavillon que les Anglais accordaient aux sujets du grand-seigneur, étendirent leur commerce bien au-delà des bornes dans lesquelles il avait été resserré jusqu'alors. Avant notre révolution les navires français des ports du midi faisaient le cabotage dans les îles et sur les côtes de la Turquie; ce commerce fut suspendu par nos dissensions avec la Grande-Bretagne, et ne s'est pas rétabli depuis à l'égal de ce qu'il était; ce qu'on nom-

mait la *caravane* (1) devint le domaine exclusif des Grecs. Ils armèrent une foule de navires, et, leur hardiesse croissant avec leur fortune, ils se livrèrent à de grandes spéculations commerciales: ils y eurent des succès considérables. Bientôt des maisons grecques s'établirent à Londres, et y firent des opérations de commerce comparables à celles des premières maisons de cette grande ville. Une multitude de navires sortit tout à coup des chantiers d'Hydra, d'Ipsara et de Spezzia. Les Grecs, pleins de zèle et d'aptitude, furent bientôt à même de rivaliser sur mer avec les plus habiles marins des autres pays.

Malte étant tombé au pouvoir des Anglais en 1800, et étant devenue un entrepôt considérable du commerce du Levant, plusieurs maisons grecques s'y établirent, et comme ils y jouissaient des mêmes privilèges que les nationaux et de la liberté de suivre un commerce qui leur était familier, ils firent, pendant les huit ou dix ans que cet état de choses dura, les plus bril-

(1) Caravane se dit, en termes de commerce du Levant, d'un bâtiment de mer, qui, sans avoir aucune destination fixe, va à fret d'un port à l'autre et d'une échelle à l'autre, suivant les occasions qui se présentent lorsqu'il se trouve sur les lieux. Ces sortes de bâtimens restent jusqu'à deux années dehors, c'est-à-dire jusqu'à ce que le sort leur ait produit de quoi rapporter un chargement pour leur propre compte.

lantes affaires; on peut même rattacher à cette époque l'origine de l'opulence des principaux Grecs. Toute la nation se livra dès-lors aux entreprises mercantiles. Les fortunes se multiplièrent. Lorsque la paix de 1814 eut rapproché tous les peuples, de nouveaux établissemens grecs se formèrent dans les ports d'Italie, dans ceux du midi de la France et notamment à Marseille. Les négocians français ne virent pas même sans quelque jalousie la prospérité de ces étrangers, dont les navires et les comptoirs absorbaient tout le commerce et le maniement des affaires; les choses continuant sur le même pied, les Grecs s'enrichirent de plus en plus, une opulence sensible régna dans leur patrie, et fut une des causes qui les enhardirent à secouer le joug de la dure domination ottomane.

En effet la misère et l'infortune d'une nation en avilissent le caractère et rétrécissent les idées; l'opulence donne le courage et les moyens d'exécuter de grands projets. Ainsi la force des choses et d'heureuses circonstances favorisaient l'affranchissement où les Grecs se sont engagés. La mésintelligence et la haine secrète qui régnoient depuis long-temps entre les Turcs et les Russes leur faisaient en même temps espérer une rupture prochaine entre les deux empires. Ceux qui soufflèrent d'abord les premières étincelles de l'insurrection avaient la confiance qu'Alexandre se déclarerait pour eux: c'eût été

la politique de ce prince et son intérêt; mais tout se borna à quelques démonstrations extérieures. Un général leur arrive des armées russes, les agens consulaires de cette puissance furent choisis parmi leurs frères de religion, leurs compatriotes; l'ambassadeur lui-même, M. Strogonoff, prit vivement leur parti à Constantinople: il n'en fallut pas davantage pour donner du poids et de la consistance à leur projet de liberté, et les déterminer aux efforts courageux que depuis cinq ans ils soutiennent avec une glorieuse opiniâtreté. Il faut ajouter qu'ils se voyaient appuyés dans le conseil d'Alexandre par un ministre du plus grand mérite, de la plus sage conduite, qui jouissait de la confiance du souverain, M. Capo-d'Istria (1).

On peut mettre encore au nombre des causes qui préparèrent le réveil des Grecs les établissemens consacrés aux études et fondés depuis le commencement du siècle actuel. Avant cette époque il n'était possible qu'à un petit nombre d'entre eux de jouir des bienfaits d'une bonne éducation et d'acquérir les connaissances si

(1) Il était alors premier ministre du cabinet russe: il est né à Corfou, et est Grec d'origine. On a dit, lorsqu'il fut éloigné du ministère russe, que c'était à M. de Nesselrode qu'était dû ce changement; chose assez vraisemblable par la haine bien connue de celui-ci pour tout ce qui a la plus légère teinte de liberté.

communes en Europe; ils venaient donc en France, en Italie, en Allemagne s'instruire dans les diverses parties des sciences et de la législation, qu'ils reportaient ensuite chez eux. Les lumières s'étendaient ainsi dans la Grèce, et Sélim, celui qui fut assassiné par l'imbécile Mustapha, loin d'arrêter cet essor, l'encouragea autant qu'on peut l'attendre d'un sultan; il donna l'approbation publique aux habitans de Scio de fonder chez eux une école à l'instar de celles de l'Europe. Il en existait bien une avant cette époque; mais elle était défectueuse. La ville de Kidoniès ou Aivali, sur la terre ferme d'Asie, aujourd'hui détruite presque en totalité par les événemens de la guerre, était florissante (1). Les habitans de cette cité, tous Grecs, se gouvernaient en petite république aristocratique; et, par suite de concessions faites par la Porte au fondateur Jean Économos, il y existait plusieurs écoles primaires. Mais en 1803 la communauté grecque y fit construire un magnifique collège dirigé par des hommes habiles et savans,

(1) C'était une des plus riches de la côte d'Asie. Prise par les Turcs, reprise par les Grecs, dans le courant de juin 1821, elle fut réduite en cendres; il n'en resta que quelques maisons isolées; un jour ou deux suffirent pour détruire, de fond en comble, une cité d'une immense étendue, et qui, de 35,000 habitans, en conserva à peine 12 à 15,000.

qu'une éducation européenne avait familiarisés avec nos institutions. On pourrait citer encore quelques établissemens de ce genre qui disposèrent les esprits à d'utiles changemens; mais quoique plusieurs soient antérieurs à ce siècle, ce n'est guère que dans le commencement de celui-ci qu'ils furent perfectionnés.

« Smyrne vit aussi dans le même temps, dit l'élegant auteur de l'*Histoire des événemens de la Grèce*, déjà cité, se former une grande école dans son sein à la place de l'ancienne; elle fut établie sur des bases nouvelles, et les lumières luirent encore sur cette terre classique où elles étaient éteintes depuis tant de siècles.

» C'est là que la génération actuelle du peuple grec a puisé des idées justes sur les droits de l'homme et ceux que l'intérêt de tous accorde au souverain. La philosophie moderne fit de rapides progrès dans ces contrées; elle y était enseignée dans toute l'acception du mot, et les jeunes gens qui fréquentaient ces écoles y étudiaient en quelque sorte l'art du gouvernement, c'est-à-dire faisaient en même temps un cours de morale et de politique. »

Cependant les riches négocians, dont le nombre croissait de jour en jour par les causes que nous avons fait connaître, continuaient à envoyer leurs enfans dans les écoles de l'Europe; ces voyages, l'éducation plus complète qu'ils y recevaient, contribuèrent encore à leur

faire sentir de plus en plus le profond avilissement de leurs frères ; les Grecs apprirent donc à apprécier les avantages de vivre sous un autre gouvernement que celui de Constantinople et de se régir par des lois protectrices de la liberté et de la propriété.

Tout était ainsi préparé pour l'insurrection qui commença cependant d'une manière assez peu directe ; ce sont les troubles de Valachie et les cruautés des Turcs qui lui donnèrent ce caractère d'ardeur et souvent de représailles terribles qui ont fait plus d'une fois gémir l'ami de l'humanité.

L'histoire de ce grand drame sera l'une des plus intéressantes de notre époque ; des succès partagés entre les barbares et les Hellènes ; la froide et stupide indifférence de l'Europe chrétienne à la vue de ces grandes scènes, quelques divisions parmi les chefs de la Grèce, ont dû jusqu'à présent faire douter du succès de cette guerre sainte ; mais tout aujourd'hui annonce que la victoire restera au courage, au génie, à l'amour de la liberté et aux défenseurs de la croix.

Notre objet ne peut être de tracer ici le tableau des scènes variées qui ont étonné et plus d'une fois alarmés les amis des Hellènes dans cette longue lutte ; aucune n'offre plus d'exemples peut-être de ce que peut un peuple soulevé contre l'oppression ; le colosse ottoman semblait

devoir étouffer les premiers efforts de peuplades dispersées et qui ne correspondaient entre elles que difficilement ; mais que ne peut l'amour de la liberté, d'une liberté acquise au prix de tant de périls ! Puisse-t-elle s'affermir par de bonnes lois et des formes de gouvernement combinées avec sagesse et prudence !

Notre tâche est de présenter la Grèce sous le rapport du commerce ; c'est le premier élément de sa prospérité, et l'intérêt qu'elle inspire aujourd'hui ajoute encore à l'importance des connaissances qui vont nous occuper.

La Grèce se compose d'un continent qui fait partie de celui de l'Europe et d'îles disséminées dans la Méditerranée. La Grèce continentale est terminée au nord par les monts Cambuniens qui la séparent de la Macédoine ; elle est bornée au sud et à l'est par la mer Égée, et à l'ouest par la mer Ionienne. Sa plus grande longueur, du sud au nord, est de quatre-vingt-douze lieues de vingt-cinq au degré ; sa plus grande largeur, de l'est à l'ouest, de cinquante-huit lieues, et sa superficie, non compris la Macédoine, de cinq mille cent trente-neuf lieues carrées.

Avec la Macédoine cette surface est de six mille cent cinquante lieues carrées ; la Macédoine en a près de deux mille, l'Épire depuis le Drilo ou Drino-Nero jusqu'au golfe de l'Arta à peu près mille sept cents, et la Grèce méridionale deux mille quatre cent cinquante, estima-

tion auste qui n'est point d'une exactitude rigoureuse, mais qui suffit pour apprécier l'étendue relative de chacune des grandes parties de la Grèce.

La population grecque de la Macédoine est portée à sept cent mille âmes, ce qui fait trois cent soixante-dix individus par lieue carrée. Le pays de Zagora (1) qui en dépend, donne le *maximum* de la population de la Grèce; la Morée et l'Épire donnent le *minimum*. Dans le pays de Zagora on compte six cent treize hommes par lieue carrée, et on n'en compte que trois cents dans la Morée.

La Thessalie a trois cent mille âmes, et l'Épire, qui a le double d'étendue, n'en a que quatre cent mille. L'Étolie, la Phocide, la Béotie ont à peine deux cent mille hommes, et l'Attique, d'après les estimations les plus justes, ne va guère qu'à vingt mille. La Morée, qui a mille lieues carrées de surface, n'a guère que trois cent mille habitans. En somme la population de la Grèce continentale ne pouvait être évaluée au-delà de un million neuf cent vingt mille âmes au commencement de ce siècle.

La fertilité de la Grèce est due à la douceur de son climat, qui se trouve entre le 37° et le 41° degré de latitude nord; à la multitude de petites

(1) Zagora est une ville de l'ancienne Thrace, qui donne son nom à son district situé le long de la mer Noire. La ville est à vingt lieues nord-est d'Andrinople.

rivières dont le pays est arrosé, aux qualités propres et à la variété du sol. Sous tous ces rapports la nature n'a peut-être favorisé au même degré aucune autre contrée de la même étendue. La Grèce est susceptible de toutes les espèces de culture, et toutes peuvent également y prospérer.

La Macédoine, la Thessalie, la partie orientale de la Phocide et la Béotie sont particulièrement fertiles. Le terrain de l'Attique est léger, et n'est guère propre qu'à la culture de l'orge et de l'olivier. La Morée au contraire est susceptible de toutes les cultures; ses vallées produisent du froment, et ses montagnes abondent en pâturages; l'Épire, qui est partout hérissée de montagnes, est la partie la plus stérile.

Les produits agricoles de la seule Macédoine valent presque autant que ceux du reste de la Grèce continentale. Quant aux produits industriels, ils sont mieux divisés. La province la plus industrielle est la Thessalie, puis la Macédoine, l'Épire, la Morée, l'Attique, enfin une partie de la Béotie connue sous le nom de pays de Livadie. Le reste de la Béotie, la Phocide, l'Étolie n'ont aucun genre d'industrie remarquable.

La Grèce est admirablement située pour le commerce et la navigation; elle est au milieu de trois parties du monde, l'Europe, l'Afrique et l'Asie; elle a des ports nombreux, et les îles qui l'entourent forment autant de points de com-

munication qui entretiennent une marine toujours en activité.

Elle se divise en plusieurs grandes parties qui ont conservé leurs anciens noms si célèbres dans l'histoire.

La Grèce septentrionale comprend deux contrées, la Thessalie à l'est, l'Épire à l'ouest.

La Thessalie, la plus considérable et une des plus fertiles parties de la Grèce, présente une étendue de vingt-six lieues du nord au sud en longueur, et vingt-sept en largeur de l'est à l'ouest. L'Épire vient après la Thessalie comme la plus grande des contrées de la Grèce, et s'étend en longueur de vingt à vingt-cinq lieues, et à peu près autant en largeur.

La Grèce moyenne ou *Hellas* offre neuf contrées : l'Attique, contrée maritime qui va du sud à l'est, et sans cesse en se rétrécissant du côté du midi, longueur vingt-cinq lieues, largeur dix lieues ; la Mégaride, aux confins de l'isthme de Corinthe, le plus petit de tous les cantons de la Grèce, six lieues de longueur sur deux et trois de largeur : Mégare, sa ville principale, lui donne son nom ; la Béotie, contrée montagneuse et marécageuse, vingt et une lieues de longueur sur douze de largeur. Cette province contenait un plus grand nombre de villes qu'aucune de la Grèce, et chacune de ces villes avait son territoire. La plus considérable, celle qui souvent domina les autres, était Thèbes sur l'Ismenus ;

les autres étaient Platée, Tanagra, Thespis, Chéronée, Leuctres, Orchomènes, tous noms illustrés par de grands souvenirs. La Phocide, plus petite que l'Attique, vingt lieues de longueur sur cinq ou six de largeur ; c'est là que se trouve le mont Parnasse, et qu'était Delphes, si célèbre par le fameux oracle d'Apollon : deux districts sous le nom de Locride, l'un à l'orient sur l'Europe, séjour des anciens *Locri Opuntii* et *Epictemidii* (c'est le plus petit), un peu plus considérable que la Mégaride ; près l'ancienne ville d'Opus se trouve le *Pas des Thermopyles* ; l'autre district de la Locride, à l'occident, sur le golfe de Corinthe, a huit lieues de longueur sur sept de largeur ; on y trouve les villes de Naupacte près de la mer, et d'Amphise dans l'intérieur.

L'Hellas comprend encore la petite contrée appelée Doride ou Tétrapole Dorienne, vers le flanc méridional du mont OËta, six lieues de longueur sur autant de largeur ; l'Étolie, un peu plus grande que la Béotie, vingt lieues de longueur sur douze de largeur, pays peu et mal cultivé ; enfin l'Acarmanie, contrée la plus occidentale de la Grèce proprement dite ou l'Hellas, treize lieues de longueur, six à dix de largeur ; on y trouve une ville du nom d'Argos, qu'il ne faut pas confondre avec celle qui donne le sien à l'Argolide et au golfe qui sépare la Morée, ou plutôt la Laconie, de l'Argolide.

L'ancien Péloponèse, aujourd'hui la Morée ;



est une presqu'île qui se divise en huit contrées : l'Arcadie, pays montagneux et abondant en pâturages, au milieu de la presqu'île, longueur vingt lieues, plus grande largeur quinze lieues; la Laconie, également montagneuse, plus grande longueur vingt lieues, plus grande largeur quinze lieues; c'est là qu'était Sparte, aujourd'hui Mistra ou Misistra, nom qui lui vient de ce que sous le bas-empire on tirait des environs de cette ville des fromages appelés *mistra* ou *misistra*, et dont il se faisait un grand commerce; la Messénie, à l'ouest de la Laconie, pays plat et très-fertile qui fut jadis asservi par les Spartiates; sa plus grande longueur est de vingt-cinq lieues, sa plus grande largeur de quinze; l'Élide, à la côte occidentale du Péloponèse, longueur vingt-cinq lieues, plus grande largeur douze; l'Argolide, longeant la côte occidentale de la péninsule en face de l'Attique, avec laquelle elle forme le golfe Saronique, appelé aussi golfe d'Argos ou de Napoli de Romanie; l'Achaïe, primitivement nommée l'Ionie, en formait la côte septentrionale: longueur vingt-quatre lieues, largeur de cinq à douze; le petit pays de Sicyone, longueur huit lieues, largeur trois lieues, avec la ville de Sicyone, qui lui donne son nom; le petit pays de Corinthe, à peu près de la même étendue, près de l'isthme qui réunit le Péloponèse à la terre ferme: son nom lui vient de Corinthe, qui s'y trouve placée.

Ces contrées différentes sont réunies aujourd'hui en plus grandes avec des noms modernes, au moins pour la plupart, et toutes ensemble forment la Grèce continentale, dont nous aurons à faire connaître le commerce soit entre elles ou avec les ports de la Méditerranée, après que nous aurons dit un mot des îles qui en touchent pour ainsi dire les côtes et qu'on ne doit point confondre avec les îles de l'Archipel, dont nous ferons aussi connaître celles que leur commerce ou leur industrie rendent plus ou moins intéressantes.

Les îles de la Grèce voisines du continent sont sur la côte occidentale dans la mer Ionienne: Corcyre, colonie de Corinthe, aujourd'hui Corfou, vis-à-vis de l'Épire, sur une longueur de quinze lieues et une largeur de trois à six; Céphalonie ou Samé, avec les villes de Samé et de Céphalonie; près de là est la petite île d'Ithaque, si connue dans l'antiquité grecque; vis-à-vis de l'Élide, Jacinthe ou Zante; à la côte méridionale Cythère, aujourd'hui Cérigo, et en remontant au nord sur les côtes de l'Attique, Hydra, Spezzia; sur la côte orientale dans le golfe Saronique ou d'Argos, Egine et Salamine; vis-à-vis de la Béotie, dont elle est séparée par un détroit très-resserré nommé l'Euripe, l'Eubée, la plus grande de toutes, longueur quarante lieues, largeur six à huit; près de la Thessalie Scyathus et Halonésus; plus avant dans le nord Thasos, Imbros, Samothrace, Lemnos et Ipsara.

Les groupes d'îles de la mer Égée sont les Cyclades et les Sporades, dont les unes composent la partie occidentale et les autres les parties orientales de ce qu'on appelle l'Archipel; les plus considérables sont Andros, Délos, Paros, Naxos, Mélos ou Milo, toutes avec des villes du même nom.

Outre ces îles il y en a d'isolées dont les plus considérables sont la Crète ou Candie, longueur cinquante-huit lieues, largeur de dix à seize; Chypre, longueur cinquante lieues, largeur huit à trente; c'est dans cette île qu'on plaçait le royaume de Vénus, dont la capitale, Paphos, était célèbre par le culte qu'on rendait à cette déesse des plaisirs.

Aucune contrée de l'univers n'offre peut-être une plus ample matière d'instruction pour l'objet qui nous occupe que l'histoire économique et le tableau du commerce, des mœurs et de la navigation, que celle dont nous venons de tracer les premiers élémens géographiques; nous ne nous y arrêterons cependant qu'assez pour se former une idée de l'ancien état et de l'origine des établissemens des Hellènes, sans trop détourner l'attention du lecteur du but principal qu'il doit se proposer ici, c'est-à-dire le commerce, la navigation, l'industrie de la Grèce continentale et de ses colonies.

Quoique ces belles contrées aient été originai-  
 rement habitées par beaucoup de petites peu-

plades, néanmoins on y distinguait deux races principales, les *Pélasges* et les *Hellènes*. Toutes deux descendaient vraisemblablement de l'Asie; mais la différence de leurs langues les caractérisait sensiblement comme races différentes; les Pélasges furent d'abord parmi celles-ci la tribu dominante dans la Grèce.

Les Hellènes (appelés ainsi postérieurement du nom de leur chef *Hellen*) forment dans les commencemens la tribu la plus faible, et se montrent d'abord sous leur roi Deucalion dans la Phocide, aux environs du mont Parnasse, d'où une inondation les éloigna. Mais ayant chassé les Pélasges, les Hellènes devinrent bientôt le peuple dominateur dans la Grèce. Les Pélasges se retirèrent dans l'Arcadie, d'où ils émigrèrent quelques années après en Italie, dans la Crète et quelques autres pays.

Cette nation des Hellènes présente quatre branches qu'il faut connaître pour entendre les variations et révolutions survenues dans les divers états de la Grèce; ces quatre branches sont l'ionienne, l'éolienne, la dorique et l'achéenne; elles demeurèrent dans les siècles suivans constamment distinctes les unes des autres par la différence du langage (dialectes), des mœurs et des constitutions politiques.

La propagation de ces principales branches des Hellènes dans toute la Grèce se fit par plusieurs migrations; leurs demeures restèrent fixes

jusqu'à ce que les Doriens et les Héraclides en firent l'invasion environ onze cents ans avant Jésus-Christ.

Indépendamment de ces anciens habitans plusieurs colonies dans ces temps reculés vinrent des pays civilisés de l'Égypte et de la Phénicie s'établir dans la Grèce. L'établissement de ces étrangers paraît devoir se placer entre 1600 et 1400 ans avant Jésus-Christ.

S'il est évident d'après la mythologie des Hellènes qu'ils étaient au commencement aussi sauvages que les Pélasges (car Prométhée est le premier qui leur enseigna l'usage du feu), il est certain aussi que c'est dès cette période reculée, surtout entre 1300 et 1200 avant notre ère, après que les migrations d'une contrée dans l'autre eurent cessé, que se firent les premiers pas remarquables pour parvenir à un certain degré de civilisation; de sorte qu'au temps de la guerre de Troyes les Grecs étaient encore des barbares, mais non plus des sauvages.

« Comment s'opéra ce perfectionnement de la nation? demande le savant M. Heeren (1); quels en furent les progrès et quelle part y eurent les nouveaux venus? Ce sont des questions, ajouta-t-il, auxquelles il est difficile de répondre. Si c'est Cécrops qui introduisit le premier dans

(1) *Manuel de l'Histoire ancienne*, traduit de l'allemand, 1825.

l'Attique le lien durable du mariage, et qui y fit connaître la culture des terres et celle des oliviers, les Hellènes paraissent être redevables de la culture domestique à des étrangers; et si entre les familles qui dominèrent dans la suite les plus puissantes descendaient de ces mêmes étrangers, à peine y a-t-il lieu de douter de leur influence durable. Au reste les Grecs ont tellement imprimé leur caractère à tout ce qu'ils ont pu emprunter des étrangers qu'ils se le sont approprié et n'en restent pas moins originaux; de sorte que la question est beaucoup moins importante qu'elle ne le paraît au premier coup d'œil.

» La religion a dû aussi se trouver au même rang que tous les autres moyens de culture de l'esprit chez les Hellènes. On ne peut guère douter non plus que plusieurs des divinités et des cérémonies de la Grèce n'y aient été introduites de l'Égypte, de l'Asie, de la Thrace; elles n'y conservèrent pas le caractère propre au lieu de leur origine, mais devinrent des divinités grecques. Voilà pourquoi les traces de ce mélange ne paraissent point pouvoir donner lieu à des conclusions bien importantes; mais ce qui l'est beaucoup plus, c'est que, quelque divinité que les Grecs adoptassent, jamais il ne put s'établir chez eux un corps sacerdotal séparé, et encore moins une caste, comme dans l'Inde, qui osât avoir des prétentions à la possession de lumières

supérieures. La religion, à la vérité, ne consistait guère que dans un culte extérieur; mais il s'y rattachait comme de soi-même beaucoup d'institutions et d'idées qui de cette manière devinrent la propriété commune du peuple. »

Si comme on n'en saurait douter que ce soit à la religion qu'est dû l'avantage d'avoir adouci l'esprit sauvage des premiers Hellènes, leurs anciens chantres Orphée, Linus, y contribuèrent puissamment en propageant les idées et les sentimens religieux, et en faisant cesser les vengeances sanguinaires et l'état de guerre continuel qui en était la suite. Ce furent eux encore qui, dans les mystères, surent faire reconnaître au petit nombre des initiés les avantages de la vie morale.

La religion exerçait encore une grande influence par les oracles, surtout par ceux de Dodone et de Delphes. Le besoin que le peuple crut avoir de leurs conseils leur donna une haute importance, et les fit considérer comme une institution nationale, dont l'accès devait être permis à tout le monde, et dès lors il ne pouvait manquer d'arriver que la direction générale des affaires dépendit en grande partie de ces oracles.

En général les choses arrivèrent en Grèce comme partout ailleurs; ce fut sous la protection de la religion et à l'abri des lieux consacrés par elle que se développèrent les premiers germes de la civilisation. Les lieux où se célébraient des

fêtes et où se tenaient les assemblées générales de la nation devinrent des lieux de réunion pour les peuples, qui, sans cela, seraient restés étrangers les uns aux autres. Ce fut dans les temples qu'ils délibérèrent sur leurs intérêts communs. Les premières idées d'un droit des gens durent naître d'elles-mêmes et introduisirent des alliances qui servirent à les développer davantage. La plus importante et la plus durable fut celle des *Amphictyons* à Delphes; cette institution à la vérité ne reçut que plus tard une forme déterminée, mais cependant la maxime fondamentale qu'aucune des villes qui en faisait partie ne pût être détruite par les autres, paraît y avoir été adoptée de bonne heure.

Indépendamment de la religion, la navigation et le commerce qui s'y trouve joint, en mettant la nation en contact avec les étrangers contribuèrent encore à sa civilisation. Cette navigation ne fut guère au reste, pendant long-temps, qu'une piraterie; mais lorsque Minos, roi de Crète, en eut purgé la mer, vers 1400 avant notre ère, on commença à sentir le besoin d'un nouvel ordre de choses.

Cependant le caractère belliqueux de la nation faisait chaque jour des progrès, et dans les temps appelés *héroïques* il se manifesta dans toute la vigueur de sa jeunesse. Le penchant pour les entreprises extraordinaires se développa; il portait les chefs à chercher des aven-

tures au-delà des limites de leur patrie. Ce qu'il y avait de très-important dans ces entreprises extraordinaires c'est qu'outre qu'elles offraient un aliment à l'ardeur belliqueuse elles fournissaient le sujet de ces chants guerriers qui entretenaient chez les peuples l'amour de la gloire et de la patrie.

Telle était la disposition des choses lorsque les Hellènes résolurent cette fameuse guerre de Troie, devenue la matière du chef-d'œuvre poétique qu'a produit le génie d'Homère. Le résultat le plus important de cette guerre (1184 avant Jésus-Christ) fut la création d'un esprit national qui, dans une expédition de dix ans de durée, faite en commun et dans un pays aussi éloigné, dut nécessairement naître d'un pareil succès, et qui ne put être entièrement éteint malgré les dissensions et les démêlés qui divisèrent les Grecs; c'est depuis l'expédition de Troie que les Hellènes se considèrent comme ne faisant qu'un seul peuple.

Les temps qui suivirent immédiatement la guerre de Troie furent marqués par des troubles, des hostilités, des invasions étrangères, des migrations d'une contrée à l'autre, et même des migrations au dehors qui donnèrent lieu à l'établissement de colonies grecques dans l'Asie mineure.

Quoique l'effet inévitable de ces révolutions intérieures, dans lesquelles on vit des tribus

moins civilisées et presque sauvages en expulser qui étaient déjà puissantes, dût être non-seulement de retarder, mais encore d'anéantir en grande partie les progrès de la civilisation dans la Grèce, cependant elles devinrent le fondement de l'ordre de choses qui s'y établit ensuite. Les tribus qui s'étaient nouvellement introduites aussi bien que celles qui étaient chassées restèrent d'abord sous la domination de leurs princes ou chefs. Cette forme du gouvernement dura plus long-temps chez les unes que chez les autres; mais déjà dans les deux siècles qui suivirent l'invasion des étrangers, entre 1100 et 900 avant notre ère, des gouvernemens républicains se formèrent dans les différens états de la Grèce, à l'exception de l'Épire, ce qui semblerait prouver que pour les petits états le gouvernement républicain convient mieux que la domination monarchique; ces républiques remplacèrent les chefs des tribus qui avaient subsisté jusqu'alors, et malgré les révolutions qu'elles éprouvèrent en différens temps, ces républiques se maintinrent avec gloire, firent de grandes choses, et imprimèrent plus fortement chez les peuples le sentiment de la liberté politique, l'un des traits distinctifs du caractère de cette nation.

En recherchant quelle a pu être la cause de cette révolution dans la Grèce au moyen de laquelle les rapports de sa politique extérieure fu-

rent désormais fixés invariablement, on trouve qu'elle ne consistait que dans les progrès que les tribus naguère errantes firent dans la vie civile et dans la civilisation, nouvelle preuve que les formes républicaines, en donnant plus d'énergie aux âmes et en attachant davantage au sol de la patrie, hâtent le développement et la consolidation de la société. Chaque ville se forma une constitution intérieure, et par là il y eut presque autant d'états libres qu'il y avait de villes ayant un territoire dans leur dépendance.

Malgré ce morcellement de la Grèce, si l'on peut parler ainsi, en une multitude de petits états que n'unissait aucun lien politique commun, il subsistait néanmoins entre tous les peuples helléniques une sorte d'union et d'esprit national entretenu soit par des fêtes périodiques et des jeux où la nation se montrait dans tout son éclat et où les Grecs seuls pouvaient prendre part, ceux qu'on célébrait en l'honneur de Jupiter à Olympie étaient les plus célèbres de ce genre; soit par l'institution perfectionnée et agrandie du conseil des amphictyons: si ce dernier établissement n'eut pas tout-à-fait les résultats qu'il était destiné à avoir, la cause doit en être attribuée à la nature de toute confédération qui s'altère du moment que les états qui en font partie commencent à devenir puissans (1).

(1) L'assemblée des amphictyons n'était pas, à beau-

Parmi les états particuliers de la Grèce Sparte et Athènes se font remarquer non-seulement par la supériorité de leur puissance, mais aussi par leur constitution et leur législation; l'étude de ce qui concerne ces deux célèbres républiques, qui se disputèrent l'empire de la mer et rivalisèrent jusqu'à ce que l'une ait soumis ou vaincu l'autre, est une des plus intéressantes pour connaître l'histoire de la Grèce et de ses progrès dans les arts, la philosophie et la civilisation; mais un pareil sujet traité ici nous éloignerait trop de notre but, et nous revenons à ce qui peut s'y rapporter plus directement parmi tant de faits importants.

Aucun peuple de l'ancien monde ne forma autant de colonies que les Grecs, et ces colonies sont, sous plusieurs rapports, devenues si intéressantes qu'on ne saurait prendre une idée

coup près, une diète générale où se traitassent les affaires de la nation: elle était immédiatement chargée de la surveillance du temple et de l'oracle de Delphes; mais c'est de cette assemblée que se répandaient, chez les Grecs, les idées sur les droits politiques des citoyens, et elle veillait à les maintenir: elle sut, dans certaines circonstances, employer l'influence politique des oracles pour déterminer la nation à prendre part aux affaires générales; enfin cet établissement conserva le caractère d'une institution nationale, en ce qu'il n'y avait que les Grecs qui y fussent admis. (Heeren, *Manuel de l'Histoire ancienne.*)

exacte de l'industrie, du commerce et de la navigation des anciens Hellènes, qu'en acquérant en même temps la connaissance de leurs colonies.

Les principales d'entre elles furent fondées depuis l'invasion doriennne (1) jusqu'à l'époque de la domination macédonienne. A la vérité on ne saurait douter que, même avant le temps de cette grande révolution, des colonies des Pélasges et même des Hellènes ne soient passées en Italie; mais parmi ces premiers établissemens les uns ne sont qu'imparfaitement connus, les autres finirent par cesser d'être Grecs; quant aux colonies qui furent fondées postérieurement par les Macédoniens, elles étaient d'une tout autre espèce.

La race des Hellènes s'étendit uniformément à l'est aussi bien qu'à l'ouest de la Grèce; mais

(1) Les temps qui suivirent immédiatement la guerre de Troie furent prodigieusement agités. La Grèce fut attaquée et envahie par des tribus sauvages appelées *doriens*, qui habitaient entre la Thessalie et l'Acarnanie. Après s'être alliés avec les Étoiliens, ils s'emparèrent du Péloponèse (1250), sous la conduite des Héraclides chassés d'Argos. La Grèce en fut ébranlée pendant presque un siècle entier; et ces invasions, en faisant changer de demeures à plusieurs tribus helléniques, eurent des suites durables et importantes, particulièrement l'établissement de nombreuses colonies. (Heeren, *Manuel de l'Histoire ancienne.*)

les établissemens des Grecs se bornaient aux côtes de la Méditerranée (1) et à celles de la mer Noire. Leurs principales colonies étaient, à l'est, sur les côtes de l'Asie mineure et de la Thrace, et à l'ouest sur celles de l'Italie inférieure et de la Sicile. Cependant il s'en trouvait encore quelques-unes d'éparses sur les côtes d'autres pays.

« Les colonies grecques furent fondées, dit le savant M. Heeren, en partie par des vues politiques et en partie pour donner de l'étendue et de l'activité au commerce. A la première classe appartiennent sans exception celles que la mère-patrie établit immédiatement elle-même; à la seconde celles qui étaient fondées par d'autres colonies parvenues par le commerce à un haut degré de prospérité; en un mot presque toutes les colonies grecques ont été des villes plus ou moins commerçantes, même celles qui dans l'origine ne semblaient pas destinées à le devenir.

» Les rapports entre les colonies et la métropole étaient déterminés en grande partie par les motifs de leur établissement. Quand une ville

(1) La Grèce ancienne se divisait en *septentrionale*, depuis ses limites au nord jusqu'à la chaîne de l'OËta et du Pinde, entre le golfe d'Ambracie à l'ouest et le golfe Maliaque à l'est; la Grèce moyenne ou *Hellade*, contrée des Hellènes, jusqu'à l'isthme de Corinthe, et la *Grèce méridionale* ou le Péloponèse.

était fondée par des citoyens que le mécontentement ou la violence forçait à sortir de leur pays, son indépendance se trouvait naturellement établie; mais le lien de dépendance qui unissait les colonies commerçantes elles-mêmes à la métropole était toujours très-faible et jamais de longue durée, parce que, si la métropole ne manquait pas de bonne volonté, au moins manquait-elle de force pour maintenir sa domination. Cependant un si grand nombre de colonies indépendantes, presque toutes établies dans les plus délicieuses contrées de la terre et sous le plus beau ciel, que leur situation même invitait au commerce et à la navigation, devaient non-seulement faire faire, à la civilisation de la race hellénique, les plus grands progrès, mais aussi y entretenir une variété de talens et une activité telles que le développement d'aucun autre peuple à cette époque ne pouvait en offrir d'exemple.

» Les plus anciennes et sous plusieurs rapports les plus considérables de ces colonies étaient celles de la côte occidentale de l'Asie mineure depuis l'Hellespont jusqu'à la Cilicie. Là s'étaient établis depuis la guerre de la Troie, qui leur avait fait connaître ces belles contrées, des Hellènes de trois principales races ou tribus, Éoliens, Ioniens et Doriens. Ces colonies étaient les plus importantes pour le commerce, et ce fut là que se développèrent en même temps les pre-

miers germes de la poésie épique et lyrique dans la patrie d'Homère, dans celle d'Alcée et de Sapho; ce fut aussi là que la nation reçut son premier développement moral, dont l'influence se fit sentir dans la mère-patrie.»

Toutes les côtes de la Propontide, de la mer Noire et des Palus-Méotides étaient aussi occupées par des colonies grecques formées en grande partie par les seuls Milésiens, et toutes étaient des villes de commerce florissantes. Si l'on ne peut pas déterminer avec précision l'époque de la fondation de chacune d'elles, on peut au moins être sûr qu'elles se formèrent entre les années 800 et 600 avant notre ère. Non-seulement elles étaient en possession de la navigation de la mer Noire, mais elles étendaient leur commerce jusque dans toutes les parties sud de la Russie, et à l'est jusqu'aux pays situés en-deçà de la mer Caspienne, c'est-à-dire jusqu'à la grande Bucharie.

Les côtes de la Thrace (la Romanie) et de la Macédoine, le long de la mer Égée, étaient pareillement couvertes de colonies grecques qui avaient été fondées par différentes villes, particulièrement par Athènes et Corinthe. Les Athéniens surtout cherchèrent à s'y affermir d'une manière durable, lorsque dans la guerre des Perses ils eurent acquis la domination de la mer. Par là les villes de ces contrées furent également enveloppées dans les querelles et les guerres que



suscita d'abord la jalousie entre Sparte et Athènes, et ensuite entre Athènes et les Macédoniens sous le règne de Philippe.

Ce ne fut qu'après l'établissement de leurs colonies de la mer Égée et de la mer Noire que les Hellènes en formèrent à l'ouest de la Grèce ; mais celles-ci n'en furent pas moins florissantes, et quoique leur commerce ne fût pas aussi étendu, il était encore très-riche. Non-seulement elles parvinrent à une opulence égale à celle des colonies de l'Asie mineure et de la mer Égée, mais elles s'élevèrent à un plus haut degré de puissance, et elles se distinguèrent des autres par une législation plus sage et plus précise. L'époque de l'établissement de la plupart d'entre elles tombe entre 450 et 650 avant notre ère, précisément à l'époque où les villes de la mère-patrie, devenues successivement républiques, ne manquaient pas d'occasions de former des établissemens au dehors, à cause des troubles intérieurs qui les agitaient.

Le plus grand nombre et les plus considérables de ces colonies étaient situées sur le golfe de Tarente ; mais elles s'étendaient encore vers les côtes occidentales de l'Italie jusqu'à Naples. Elles étaient d'origine soit doriennne, soit achéenne, soit ionienne, et cette diversité d'origine se retrouvait dans le caractère de leurs constitutions politiques ; le régime aristocratique était celui qui ordinairement dominait dans les

colonies doriennes, tandis que dans les autres c'était le régime démocratique. Tarente et ses colonies, Héraclée et Brundisium étaient d'origine doriennne ; Sybaris et Crotonne étaient d'origine achéenne ; Thurium, bâtie à la place où avait été Sybaris, Rhégium, Élée, Cumès et Naples étaient d'origine ionienne. Toutes ces colonies faisaient un commerce considérable entre elles et avec les villes situées sur les côtes de la Méditerranée, tant du côté de l'Europe que de celui de l'Afrique.

Outre ces belles possessions les Hellènes en avaient encore dans la Sicile, où se trouvaient Syracuse, Agrigente, fondées par eux et devenues si célèbres dans l'histoire des guerres qui s'élevèrent entre Rome et Carthage, et amenèrent la destruction de celle-ci.

On trouve encore des colonies helléniques en Espagne, en Afrique ; enfin Marseille dut son existence à des Phocéens. Ceux-ci avaient établi en Corse la colonie d'Alaria ou Aléri en 561 avant notre ère ; mais après la bataille navale qu'ils livrèrent en 536 aux Étrusques et aux Carthaginois, ils furent forcés d'abandonner la colonie et se retirèrent les uns à Rhégium, les autres à Marseille, où se trouvait déjà un de leurs établissemens plus anciens.

Marseille devint bientôt une riche et puissante ville maritime (536). Son territoire, quoique assez borné, était abondant en vin et en

huile; elle forma quelques établissemens sur les côtes d'Espagne et de la Gaule, parmi lesquels Antipolis, Nice et Olbia sont les plus connus. Son commerce se faisait en partie par mer et en partie par terre dans l'intérieur des Gaules. Son gouvernement était une république aristocratique modérée. Tous les pouvoirs étaient entre les mains d'un conseil composé de six cents membres, dont les places étaient à vie; mais il fallait qu'ils fussent mariés, qu'ils eussent des enfans, et qu'ils comptassent trois générations d'aïeux citoyens. A la tête du conseil étaient quinze hommes, et la suprême autorité résidait entre les mains de trois magistrats supérieurs. Dès l'année 218 avant notre ère Marseille contracta une alliance avec les Romains, et fleurit à la faveur de ce peuple puissant, qui lui laissa sa liberté jusqu'à ce qu'ayant embrassé le parti de Pompée dans la guerre civile qu'il fit contre César, elle fut prise par l'armée de ce dernier en 49. Elle se releva néanmoins bientôt après, et elle devint sous Auguste le siège de la littérature et de la philosophie, qui y étaient enseignées publiquement comme à Athènes (1).

(1) M. le comte de Villeneuve, préfet du département des Bouches-du-Rhône, a consigné dans l'excellente statistique de ce département des recherches curieuses sur les anciens habitans et fondateurs de Marseille, dont on distingue encore les traces parmi les peuples de cette grande ville et de son territoire.

Aucun peuple n'offre dans son histoire un sujet d'instruction plus étendu que la Grèce depuis sa première origine jusqu'au temps où, soumise par les vainqueurs du monde, elle ne fut plus qu'une province romaine. Mais dans cet intervalle on voit tout ce qui honore l'homme, tout ce qui contribue à la civilisation et aux progrès des lumières se développer chez les peuples de cette belle contrée. Le tableau de ses colonies, la description de chacune d'elles formeraient un des plus beaux morceaux de l'histoire du monde. Tant de grandeur, tant de titres à la reconnaissance du genre humain ont cédé à l'influence du temps, de la barbarie et de l'inconstance des empires.

Sous le rapport des connaissances, du goût des arts et de la philosophie, la Grèce conserva sa supériorité jusque sous les empereurs romains; mais le premier coup porté à sa puissance commerciale fut la fondation d'Alexandrie aux embouchures du Nil et sur les bords de la Méditerranée. Ce point central devait réunir tous les avantages pour communiquer avec les trois grands continens de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie par la mer Rouge, et former ainsi le plus grand entrepôt qu'on ait pu établir.

En effet le commerce d'Alexandrie se divisait en trois branches principales : celui qui se faisait par terre à travers l'Asie et l'Afrique, celui qu'elle entretenait par mer par le

golfe Arabique ou mer Rouge, et par la mer des Indes.

Elle devait cependant partager avec beaucoup d'autres villes le commerce qui se faisait par terre avec l'Asie, surtout avec l'Inde, par le moyen des caravanes, puisque d'une part une des grandes routes qu'il suivait alors était celle de l'Oxus et de la mer Caspienne jusqu'à la mer Noire, et que d'un autre côté les caravanes qui arrivaient par la Syrie et la Mésopotamie se répandaient en grande partie dans toutes les villes maritimes de la Phénicie et de l'Asie. Le commerce par l'intérieur de l'Afrique prit une grande étendue du côté de l'ouest et surtout vers le sud. Celui de l'ouest lui était déjà assuré par son étroite union avec Cyrène, colonie grecque, et les routes qu'il suivait étaient sans doute les mêmes que dans des temps antérieurs; mais le commerce avec les contrées du sud ou de l'Éthiopie était bien plus important. Ce fut alors qu'on pénétra dans l'intérieur de ce pays, où l'on fit des établissemens considérables spécialement pour la chasse aux éléphants. La navigation, sur le golfe Arabique et la mer des Indes, avait encore pour principal but le commerce avec l'Éthiopie et très-peu celui des Indes. Les établissemens que fit Ptolémée dans cette vue consistaient principalement en ports tels que Bérénice, Myos-Hormos sur le golfe Arabique, et en une route pour les caravanes (64) qui conduisait

de Bérénice par Coptos jusqu'au Nil, d'où les marchandises étaient transportées plus loin; car le canal qui joignait le Nil au golfe Arabique, s'il fut achevé dans ce temps-là, ne pouvait pas encore être d'un grand usage. Le grand entrepôt des marchandises était Alexandrie sur le lac Maréotis, et l'on ne doit pas être surpris qu'il fût toujours plus rempli et qu'il y eût plus d'activité que dans celui qui était sur la mer.

Quoique ce grand établissement eût diminué prodigieusement le commerce des Grecs, cependant Rhodes, Corinthe et Carthage partageaient avec lui celui de la Méditerranée. Parmi les manufactures qui entraient dans ce commerce celles des tissus de coton semblent avoir eu le plus d'importance; elle étaient établies les unes dans l'intérieur, les autres dans le voisinage des temples.

Le commerce et la navigation des Grecs ont suivi les révolutions qui ont changé la destinée de leur patrie. L'histoire, quelque intéressante qu'elle soit, ne saurait trouver place ici. Ce que nous avons dit de l'ancien état, des mœurs et des origines des Hellènes suffit pour servir d'introduction à l'intéressant tableau qu'il nous reste à tracer.

Le commerce de la Grèce moderne doit inspirer d'autant plus d'intérêt aujourd'hui que de grands changemens s'annoncent dans la constitution, l'état et la politique des peuples de l'o-

rient. Malgré les efforts d'une politique pusillanime et antichrétienne, on ne saurait douter que la force des choses ne l'emporte sur les efforts de la barbarie et la faiblesse des grandes puissances.

Réfuterons-nous ici ce que quelques écrivains passionnés ont osé avancer, que l'on ne faisait valoir en faveur des Grecs la cause de la religion et de la morale qu'afin de tendre un piège aux grandes puissances, et de les engager à protéger une insurrection de sujets révoltés ?

Les Grecs ne sont point les sujets de la Porte ; ils ne lui ont jamais prêté serment d'allégeance ni de suprématie : ce sont des peuples asservis ; depuis l'instant qui les a soumis au joug musulman jusqu'aujourd'hui il n'y a eu qu'un armistice, une suspension d'armes entre les conquérans et les vaincus. Quand les traités sont léonins, que la force seule dicte la loi, le recours aux armes est permis aux malheureux vaincus. Les membres de la sainte alliance, qui ont bien mérité de l'Europe en y étouffant le système des conquêtes et des guerres éternelles introduit par Napoléon, poussent les conséquences de leurs principes trop loin en appliquant à la Grèce la doctrine de la légitimité, et confondant avec la rébellion et la révolte, les tentatives d'hommes qui secouent de honteuses chaînes et s'arment en même temps pour la foi et la civilisation. N'y a-t-il pas un peu de mauvaise foi dans ceux

qui raisonnent sur la Grèce comme sur Naples, le Piémont ou l'Espagne ?

Mais nous ne pousserons pas plus loin ces réflexions ; l'instant approche où elles seront inutiles, soit que le colosse de Constantinople soit renversé, soit que la Grèce sorte affranchie de la lutte courageuse où elle s'est engagée.

Plusieurs divisions s'offrent pour traiter du commerce de la Grèce ; nous suivrons la plus simple, c'est-à-dire que nous tracerons successivement celui de chaque province en allant du nord au midi ; après quoi nous ferons connaître celui que chaque état de l'Europe fait avec elle, ou celui qu'elle entretient avec les ports de la Méditerranée.

## COMMERCE DE LA GRÈCE.

Le commerce de la Grèce et des îles qui en dépendent fait partie de celui qu'on est dans l'usage d'appeler *commerce du Levant*. La France, qui le faisait presque en entier avant la longue guerre qui depuis 1791 a duré jusqu'à la paix de 1814, l'avait soumis à un régime particulier. Si tout n'était point également bien dans le système qu'elle avait adopté, il n'est personne qui n'approuvât la judicieuse organisation des consulats comme un moyen efficace d'encourager et protéger le commerce dans des pays soumis à une domination aussi barbare et arbitraire que celle des Turcs. Nous ne nous arrêterons cependant pas à en développer ici les diverses parties : nous tâcherons seulement, en parlant du commerce de chaque province de la Grèce, d'expliquer les obligations auxquelles les marchands sont soumis et les fonctions des consuls qui veillent à leurs intérêts.

En commençant par le nord, la première contrée qui se présente à nos recherches est la Macédoine, dont tout le commerce se concentre à

Salonique, la principale échelle de la Grèce, et celle qui fait à elle seule autant de commerce que toutes les autres ensemble.

Cette partie de la Grèce a deux cents lieues carrées de surface, et présentait une population de sept cent mille âmes avant la guerre de l'indépendance hellénique, ce qui faisait trois cents soixante-dix individus par lieue carrée.

La Macédoine est une contrée très-fertile, renfermée dans un grand bassin qui a la figure d'un demi-cercle, dont le diamètre très-irrégulièrement découpé s'appuie sur la mer; la découpe du diamètre forme au sud deux golfes correspondans, ceux d'Amphipolis et de Salonique, ainsi que deux petits golfes intermédiaires de la Chalcidique, presque formée par une chaîne de monts qui, coupant la Macédoine du nord au sud, viennent mourir à l'isthme du mont Athos.

A l'est se trouve la plaine de Philippes, qui a six lieues du nord au sud. Elle s'ouvre de deux côtés, à Anghista, qui est au nord-ouest, et par le chemin de Prava à Salonique, vers le sud-ouest. C'est près de cette dernière ouverture que se donna la bataille où expira la liberté romaine. On reconnaît encore les deux collines factices où étaient assis les camps de Cassius et de Brutus; ceux d'Octave et d'Antoine étaient vis-à-vis à l'ouest. Les deux armées étaient séparées par un faible ruisseau qui forme un marais en se dé-

bouchant dans la mer. La droite d'Antoine s'appuyait sur le marais, et sa ligne s'étendait par la gauche jusqu'au chemin qui vient de Salonique. Octave avait sa gauche adossée à la montagne de Prava, et de sa droite il joignait la ligne d'Antoine. Son corps d'armée était posté entre des têtes de ravins qui sont formés par les torrens descendus des montagnes, et qui se resserrent au sud pour former l'orifice du défilé. Au nord des deux armées étaient des mares d'eau impénétrables. Brutus et Cassius s'étaient acculés, on ne sait pourquoi, au pied du mont Pangée. Dans cette position il fallait que leur armée vainquit ou qu'elle fût prise tout entière; c'est ce qui explique peut-être le désespoir précipité de ces deux Romains, blâmés par tous les historiens.

Octave et Antoine pouvaient au contraire se retirer par le chemin de Salonique en cas de revers, et leur retraite ne pouvait être inquiétée dans ces gorges étroites, où mille hommes peuvent en arrêter cent mille (1).

Salonique, centre du commerce de la Macédoine et même de toute la Grèce orientale, fut connue sous le nom de *Therme* jusqu'au règne

(1) *Tableau du commerce de la Grèce*, par M. Félix Beaujour, ancien consul-général à Salonique et aux États-Unis.

de Cassandre, qui l'agrandit et lui donna le nom de Thessalonique, sa femme, fille de Philippe II et sœur d'Alexandre. Elle est au fond du golfe Therméen. L'aspect que présente cette ville, quand on la voit de la rade, est celui d'un croissant ou demi-cercle dont le diamètre se prolonge le long de la mer. La longueur du diamètre est de neuf cents toises, et la corde de l'arc, très-excentrique vers le nord, de dix-sept cents. Les murs, flanqués de tourelles et assis sur des pierres taillées d'une énorme grosseur, sont de briques et de construction grecque, et ils offrent partout des fragmens de colonnes mêlés confusément avec d'antiques débris.

L'exposition de Salonique est au sud; les maisons, rangées en amphithéâtre sur la pente de la colline et entourées de jardins plantés de cyprès, offrent de loin un agréable coup d'œil; mais quand on entre dans la ville on est surpris de ne trouver que des rues étroites, tortueuses, des maisons mal bâties, et pas une place, pas un seul carrefour qui soit pavé. Salonique, vue dans l'intérieur, a l'air d'un de nos villages, et c'est une des plus belles villes de Turquie.

Considérée comme place de commerce, Salonique est d'une grande importance; mais elle n'en a aucune comme ville de guerre. Elle a un château qui est placé au couronnement du demi-cercle, et il y a aux deux extrémités deux

bastions qui ont des batteries rasantes sur la mer. Le bastion de l'ouest est la tour de la poudrière, celui de l'est, la tour des janissaires. Salonique n'a pas d'autres fortifications; elle est sans fossés, et son rempart est sans ravalement. La rade pourrait être bien défendue en construisant un ouvrage sur la pointe du petit cap Bouroun. Dans l'état actuel elle est ouverte à la plus faible escadre, et tout vaisseau armé en guerre peut y entrer, et de là canonner la place, qui n'a ordinairement que peu de canons mal montés.

Le château n'a de remarquable que quelques colonnes de vert antique, débris d'un temple d'Hercule, et un arc de triomphe dégradé, érigé sous Marc-Aurèle en l'honneur d'Antonin-le-Pieux et de Faustine, sa fille. Les Turcs nomment ce château *Yedi-Koulé* et les Grecs *Epta-Pyriou*, ce qui veut dire dans l'une et dans l'autre langue sept tours, parce que, comme celui de Constantinople, il est flanqué de sept tours dont celle du milieu, qui est la plus élevée, a quatre-vingts pieds de haut.

Salonique dans son état actuel renferme encore quatre monumens anciens et plusieurs beaux édifices du bas-empire: c'est après Athènes la ville de la Grèce où il reste le plus d'antiquités. Si jamais la barbarie turque peut cesser d'exercer, à la honte des princes chrétiens, sa funeste influence dans cette partie de la Grèce,

Salonique deviendra une ville d'études et de recherches pour la connaissance de l'histoire et des arts. Nous ne nous en occupons dans ce moment que comme d'une place de commerce.

Avant les événemens qui préparent l'affranchissement de la Grèce, ou au moins un sort plus heureux, elle était ainsi gouvernée: nous copions ici M. Félix Beaujour, qui, ayant résidé six ans comme consul dans cette place, en a connu toutes les parties de l'administration.

« Cette ville, dit-il, est gouvernée par un pacha à trois queues et par un mollah de premier rang, qui, dans la hiérarchie des Ulémas, marche de pair avec les mollahs de la Mecque et de Damas, et qui comme eux n'a devant lui que les deux *cazi-askers* et le *scheik-islam*, qui est le grand mouphti. Le mouphti de Salonique reçoit l'investiture de celui de Constantinople, et préside à toutes les mosquées sans en diriger aucune en propre. Le pacha réunit dans ses mains tous les pouvoirs, excepté celui de la justice civile attribué au mollah. Il est despote dans le droit et par la volonté du sultan, dont il est ici le lieutenant suprême; mais dans le fait il ne peut user de son despotisme que sur les *rayas*, et sa main est arrêtée par les beys quand elle veut s'appesantir sur un Turc. Le gouvernement ottoman est une véritable aristocratie militaire;

tous ceux qui ne portent pas les armes sont condamnés à vivre dans l'oppression.

» L'impôt territorial connu sous le nom de *miri* se paie en nature, et sa quotité est fixe; c'est un dixième. Les impôts sur les consommations sont nouveaux. Les plus anciens ne remontent qu'au règne d'Abdul-Ahmed. Les autres ont été établis dans la Grèce comme dans tout l'empire par la fameuse commission connue sous le nom de *nisam-djedith*, à laquelle préside ce qu'on nomme ici le *triumvirat*, qui est composé de *Rachib-Effendi*, la meilleure tête de l'empire; du rusé ministre de la guerre *Tchelebi-Effendi*, et du beau Candiote *Youssouf-Aga*, l'intendant et le favori de la sultane mère.

» Le *miri* est affermé dans le pachalik de Salonique quatre cent cinquante bourses (1); les nouveaux impôts ne sont pas encore assez bien établis pour pouvoir en calculer le produit avec justesse. Chaque tête de menu bétail paie un para, un bœuf paie une piastre, le vin deux paras, l'oke, l'eau-de-vie, quatre, et l'on pactise avec le percepteur pour les autres consommations (2).

(1) La *bourse* est une monnaie idéale ou de compte, qui vaut 500 piastres.

(2) Pour l'explication de ces différentes valeurs, voyez le *Vocabulaire des termes de commerce, manufactures et*

» Le pacha a la dîme d'une vingtaine de villages qui relèvent immédiatement de lui: il n'affirme cette dîme que soixante à soixante-dix mille piastres; mais il perçoit une pareille somme en revenus casuels. Il fait encore au moins cent mille piastres d'*avanies* (1), et quand il n'est pas humain, il en fait deux cent mille; s'il est avide et rapace, en six mois il a dévoré le pays.

» *Moustapha-Pacha*, beau-frère du grand-seigneur, qui était pacha à Salonique en 1797, faisait une pension à la sultane sa femme de quinze mille piastres par mois. Sa maison était composée de cinq cents hommes et de cent cinquante chevaux; il devait donc dépenser par mois au moins quinze mille piastres pour lui. Il tirait de son pachalik trois cent soixante mille piastres, et ce pacha passait pour un homme désintéressé; il l'était en effet pour un Turc, et j'ai eu lieu de m'en apercevoir par mes rapports avec lui.

» Les dépenses locales sont supportées par

*finance mercantile* par l'auteur du *Dictionnaire de la géographie commerciale*, 1 vol. in-8°. 1801.

(1) On emploie le terme d'*avanies* dans le commerce du Levant et en Turquie pour désigner les présents ou amendes que les pachas ou douaniers turcs exigent des marchands chrétiens, ou leur font payer sous divers prétextes ordinairement fort injustes.



Les trois communautés turque, grecque, juive. La communauté turque est gouvernée par un conseil de six *ayans* (1), qui sont des beys puissans. On appelle à ce conseil dans les affaires importantes un ou deux vieillards de chaque *orta* de janissaires. Le bey qui a la haute influence dans ce conseil est le maître de la ville et fait trembler le pacha.

La communauté grecque est régie par des *proesti* ou primats grecs, comme dans tous les pays soumis à la domination ottomane, et les juifs sont gouvernés par un conseil de rabbins, dont le chef, appelé grand *kakam*, a une autorité que rien ne tempère. Ce grand *kakam* se met ordinairement par le moyen d'un *barath* ou *bara* (2) sous la protection de la France ou de l'Angleterre, et sa personne devenant alors inviolable pour les Turcs, il fait la fonction du roi des juifs.

(1) *Ayan* veut dire, en turc, *œil*. Les ayans devraient être les yeux du peuple; et, par leur institution tartare qui les constitue les *anciens*, ils devraient être les surveillans de l'autorité; mais ils n'en sont que les oppresseurs ou les complices: ils représentent assez bien ce qu'on appelait en France l'*échevinage* dans nos pays d'état, mais avec un degré de despotisme bien éloigné de celui-ci.

(2) C'est une espèce de diplôme que les consuls étrangers délivrent à ceux à qui ils veulent accorder, sous quelque prétexte, la protection de leur gouvernement.

Dans l'administration de la justice le Grec et le juif sont soumis comme le Turc à la juridiction du *mollah*; mais ils s'en rapportent communément par manière d'arbitrage à la décision de leurs chefs religieux, qui les contiennent par le frein de l'anathème. Ainsi la sentence de l'évêque et du rabbin, non par le droit, mais par le fait, est sans appel. Les anathèmes produisent ici le même effet qu'ils produisaient parmi nous du temps du roi Robert et de la reine Berthe. Ce dernier grand rabbin était sous la protection de la France, et telle était la crainte qu'inspiraient ses malédictions, que j'ai souvent vu des pères abandonnés par leurs enfans, des maris délaissés par leurs femmes venir implorer mon intercession contre sa tyrannie.

Le *karatch* étant une capitation imposée sur les vaincus, il n'y a que les Grecs et les juifs qui la paient. Les juifs de Salonique sont abonnés pour une somme de trente-six mille piastres.

Les Grecs ayant payé l'année dernière cinq mille *karatches*, supposent une population de quinze à vingt mille âmes, en comptant sur quatre têtes, une tête soumise au *karatch*. Cette évaluation paraîtra à peu près juste lorsqu'on saura que les enfans paient dans la ville à l'âge de huit ans, et qu'ils paient à cinq dans les campagnes. Quand le père d'un petit Grec veut chicaner, les percepteurs mesurent la tête de

l'enfant avec une corde qui leur sert de toise, et, comme ils peuvent raccourcir la corde à volonté, le pauvre Grec a toujours tort. Ces percepteurs sont des vieillards qui ont l'œil si exercé qu'ils lisent la condition d'un homme sur sa figure. Jamais un seul *raya* ne leur échappe (1) ; mais ils ne demandent pas deux fois le *karatch* au même individu.

» Le taux de cette capitation varie suivant la richesse des contribuables. Seize cents individus paient onze piastres, deux mille cinq cents six piastres, et deux mille deux piastres et demie.

» Tout Turc est janissaire à Salonique, et tout janissaire est soldat. Dans les pays où tout homme est soldat, on compte une femme, deux enfans et un homme par ménage. On peut lever à Salonique sept mille janissaires. Ces sept mille janissaires donnent donc une population de vingt-huit à trente mille Turcs. Les registres des *ortas* (compagnies de janissaires) portent treize mille inscrits, ce qui indique le même résultat, parce que tout janissaire fait inscrire sur le rôle son enfant mâle dès qu'il vient au monde.

(1) On appelle *raya*, en terme de droit public turc, tous ceux qui sont dans l'empire, considérés non comme faisant partie de la nation, mais comme des peuples soumis par la guerre et la conquête ; tels sont les Grecs, les juifs, etc.

» La population juive ne peut être appréciée avec la même justesse : les évaluations les moins imparfaites donnent douze mille hommes.

» On peut donc évaluer la population de Salonique à soixante mille âmes. Cette population est assez forte, mais c'est uniquement à raison de notre position marchande. On compte dans cette population trente mille Turcs, seize mille Grecs, douze mille juifs ; le reste de la population, qui ne passe pas deux mille âmes, se compose de marchands francs, de *Mamins*, qui sont une race d'hommes moitié Turcs moitié juifs ; de *Tchingainais*, qui sont les bohémiens de la Turquie, et d'esclaves noirs connus ici sous le nom d'Arabes. »

Le commerce de Salonique est considérable : il se fait presque en entier des productions de son territoire et de quelques contrées de la Grèce orientale, c'est-à-dire la Thessalie, la Livadie, l'Attique et quelques districts qui en dépendent.

Les objets qui s'exportent par Salonique ou dont Salonique offre le marché sont :

- 1° Les cotons de Salonique ;
- 2° Les tabacs de Macédoine ;
- 3° Les grains de Thessalie et de Macédoine ;
- 4° Les laines de Macédoine et d'Albanie ;
- 5° Le miel et la cire du mont Hymète ;
- 6° L'huile et les olives de l'Attique ;
- 7° Les raisins de Corinthe ;
- 8° Le vermillon de Livadie ;

9° Les soies, peaux de lièvre, graine, jaune, opium, gomme adragante.

Parmi les objets manufacturés on compte :

1° Les cotons filés rouges ;

2° Les maroquins ;

3° Les tapis de Turquie, chemises grecques, abats macédoniens, capots de Zagora.

L'analyse du commerce de ces divers articles nous dispensera de revenir sur chacun des pays d'où on en tire plusieurs, nous réservant cependant de donner de plus amples détails lorsque la situation des lieux et la nature du commerce l'exigeront.

Les cotons connus sous le nom de cotons de Salonique se recueillent dans le canton de Serès, plaine fertile qui tire son nom de la ville qui s'y trouve, et qui est un des plus riches marchés de la Turquie. Serès ou *Serra* est située à quinze lieues nord-est de Salonique, au milieu d'une vaste plaine arrosée et fécondée par le Strimon. Toute cette plaine, qui est une vallée entourée de montagnes de tous côtés, est mise en culture réglée de coton, et est couverte de près de trois cents villages qui, vus du sommet du mont Cercina, paraissent se toucher et présentent l'aspect imposant d'une immense cité. Ces villages sont distribués par groupes de trente à quarante agalicks. L'aga perçoit sur ses vassaux la dime du coton, et est obligé en temps de guerre de conduire un certain nombre d'hommes à l'armée.

Ces agas vivent dans leurs donjons toujours environnés d'une garde d'Albanais, et ils se font la guerre entre eux comme nos anciens seigneurs féodaux, mais avec plus de barbarie sans comparaison aucune. Le vainqueur brûle les plantations du vaincu, enlève ses femmes et ses bestiaux, et n'interrompt ses ravages qu'à certaines fêtes musulmanes, où les hostilités sont suspendues par un espèce de *trêve de Dieu* ; ces usages féodaux qu'on retrouve jusque dans les beaux climats de la Grèce confirment l'opinion de ceux qui font descendre la féodalité du grand plateau de la Tartarie.

Le coton que l'on cultive en Macédoine est une plante annuelle de la famille des *malvacées* qui s'élève à la hauteur de trois à quatre pieds.

Un arpent de bonne terre peut produire annuellement deux à trois cents okes de coton, qui, à une piastre l'oke, donnent un revenu de deux à trois cents piastres (1) ; ce produit est supérieur à tous les autres produits agricoles. En effet le meilleur arpent emblavé ne donne que vingt-cinq à trente quintaux de froment, ou cent à cent cinquante piastres de revenu ; aussi la culture du coton a-t-elle fait de rapides progrès dans la Macédoine, et y a-t-elle envahi les

(1) Un oke est de quarante onces, poids de marc, ou de cinquante, poids de Marseille. Ainsi l'oke ou la livre turque est de deux livres huit onces, poids de marc.

terres à blé, ce qui peut ne pas être sans inconvénient.

Ce coton, quoique beau, est généralement moins estimé que celui des Antilles; il est moins pur, moins soyeux, d'un brin plus grossier et plus âpre à la filature. On distingue trois sortes de cotons levantins: le coton de Chypre, qui est le plus beau; celui de Smyrne, et le coton de Salonique. Il semble que le fruit du coton diminue de qualité à mesure que l'on s'enfonce dans les provinces du nord, ce qui donnerait de la vraisemblance à l'opinion de ceux qui attribuent au coton une dégénération plus ou moins grande, selon qu'on s'éloigne plus ou moins de l'équateur. Mais peut-il être croyable que, comme le veulent quelques naturalistes, la plante du coton macédonien, qui n'a que trois à quatre pieds de haut, ait été jadis dans l'Inde un grand arbre pareil à l'orme? Par analogie il faudrait dire aussi que le chevreuil a été jadis un cerf.

Il y a plusieurs qualités de cotons parmi le macédonien; on en compte cinq: elles se vendent toutes à *tops*. Les tops sont des hottes liées avec deux longues pailles qui se croisent; ils renferment sept à huit cents dragmes de coton.

La ville de Serès est le marché commun où se rendent chaque dimanche d'hiver les paysans de toute la vallée; les uns viennent offrir les cotons de leurs champs, d'autres monopoleurs obscurs connus sous le nom de *matrapas* viennent cher-

cher des dupes pour les cotons qu'ils ont achetés par petites parties et qu'ils veulent revendre en gros après les avoir manipulés à leur manière.

Les acheteurs sont des marchands commissionnaires établis à Serès, ou des facteurs envoyés par les négocians francs de Salonique. Ces facteurs doivent être munis de gros fonds parce qu'ils sont obligés de payer avant la livraison les trois quarts des cotons arrhés. Ils achètent la marchandise sans la voir, et ne vont dans les villages que pour la faire emballer et voiturier. C'est ainsi que se commencent des affaires immenses qui se terminent sans courtier, sans écrit, sans garantie, mais seulement par des accords verbaux toujours fidèlement exécutés. S'il survient quelque contestation entre le vendeur et l'acheteur, le bey de Serès les fait amener devant lui et les juge sans appel.

On évalue la récolte du coton dans la vallée de Serès à soixante-dix mille balles. La balle est composée de deux *tengs* de soixante tops chacun, et en somme d'environ cent okes de coton net.

Le prix varie depuis quatre-vingts jusqu'à cent soixante aspres l'oke (1). En prenant le taux moyen de cent vingt aspres, qui font la piastre,

(1) Les prix indiqués dans cet ouvrage ont dû varier; ceux que nous employons se rapportent à 1800, à l'exception de quelques-uns que nous avons soin de distinguer.

on voit que la seule culture du coton vaut à la Macédoine environ sept millions de piastres. Ce produit est comparable à celui d'une des plus riches colonies des Antilles, et il forme la base des retours dans le commerce européen. C'est ce commerce qui répand les cotons macédoniens dans toutes les parties de l'Europe. Les Allemands seuls en exportent annuellement trente mille balles, les Français douze mille; il s'en expédie quatre mille à Venise, quinze cents à Livourne, autant à Gènes. On en fait deux chargemens pour Londres et un pour Amsterdam. En somme il s'en exporte cinquante mille balles, ou pour une valeur de cinq millions de piastres.

La consommation de la Grèce peut être évaluée à dix mille balles. Cette évaluation est peut-être forte; mais il faut considérer que les Turcs remplissent leurs matelas de coton, qu'ils en garnissent leurs sofas et leurs courte-pointes, et qu'ils en emploient une grande quantité dans leurs funérailles, suivant une de leurs pratiques religieuses qui prescrit de boucher avec du coton, aux morts des deux sexes, toutes les ouvertures et tous les conduits naturels.

Tous les autres cotons se filent; on file aussi tous ceux qui se recueillent ailleurs que dans le canton de Serès, et que les paysans grecs cultivent uniquement pour le besoin de leur ménage. Ces cotons sont moins fins que les autres; mais ils sont d'un brin plus long et plus propre

à la filature. Les champs qui les produisent sont ceux de Panomi et de Vasilica dans l'ancienne Chalcidique, et ceux de Pharsale et de Larisse dans la Thessalie.

On peut porter à vingt mille balles la masse entière des cotons filés.

Salonique en emploie deux mille balles dans ses fabriques de grosses toiles; il s'en consomme autant à Kara-Varia ou l'ancienne Berée, dans la fabrication des *pestelmals* ou linges à bain, dont les Turcs font un grand usage dans les bains publics et dans leurs ablutions domestiques. Douze à quinze cents balles sont employées dans les cotonnades de Drama, et dix à douze cents environ dans les indiennes grossières qui se fabriquent à Serès, et qui servent de housses ordinaires aux sofas turcs. Mais la plus grande consommation de coton filé se fait à Tournavos, qui est une petite ville de Thessalie à trois lieues au nord-ouest de Larisse.

Les fabriques de Tournavos sont renommées dans toute la Roumélie à cause de la beauté de leurs *aladjats*, qui sont des étoffes légères tissées de coton et de soie, et connues dans le commerce européen sous le nom de *bours de la Grèce*. Ces bours sont très-recherchés pour l'habillement des dames grecques, et peuvent annuellement employer trois à quatre mille balles de coton filé.

Dix mille balles sont teintées en rouge dans les

fabriques de la Thessalie, et sont expédiées en Allemagne, en Suisse, en Pologne et jusqu'en Russie.

« L'expérience nous apprend, dit M. Félix Beaujour, que quand le coton en laine vaut cinquante, et qu'il est métamorphosé en fil, il vaut cent. Il ne se fait de déchet que pour dix, d'où il suit que tout pays qui file ses produits gagne quatre-vingts pour cent de main d'œuvre. La Thessalie et la Macédoine filent vingt mille balles de coton, et elles en teignent dix mille. On doit supputer à vingt pour cent au moins les bénéfices de la teinture; mais ces bénéfices doivent être comptés pour peu de chose auprès de ceux de la filature, parce que les premiers n'enrichissent au fond que quelques capitalistes, au lieu que les seconds contribuent puissamment au bien-être du peuple. »

Un autre produit territorial de la Macédoine sont les tabacs. On en cultive dans cette province les deux variétés connues sous le nom de *nicotiana latifolia* et *nicotiana rustica*. Cette culture emploie un huitième des terres, et fait vivre une population de vingt mille familles.

« On a demandé s'il était plus avantageux aux Macédoniens de cultiver le tabac que le blé, car il faut remarquer que tout terrain propre à la culture du tabac l'est également à celle des plantes céréales.

» Dans les dernières années du siècle passé,

lorsque la disette de blé était le prétexte des révoltes fréquentes qui désolaient Constantinople, Moustapha II voulut faire de la Macédoine un des greniers de l'empire, et son conseil y défendit les plantations de tabac. Cette défense absolue fut convertie depuis en une grosse imposition, et les choses en sont demeurées là.

» S'il n'était question d'un *divan turc* dans la disposition qu'on vient de rapporter, on pourrait supposer au conseil de Moustapha de grandes lumières en agriculture. En effet la culture du tabac ne prospère que dans les meilleures terres, et elle les épuise bientôt si l'on n'y prodigue les engrais. Cette culture a un autre inconvénient: outre qu'elle occupe les terres les plus précieuses, elle prive encore, par son extrême succion, le sol environnant, de sa part dans la répartition des fumiers.

» Cependant malgré l'énormité des droits dont cette culture est surchargée, les paysans macédoniens ont continué leurs plantations; ils croient avoir doublé leurs épis de blé quand ils ont doublé par leur genre de culture le produit de leurs champs. Ces paysans ont raison: ils sont guidés par un instinct d'intérêt qui trompe rarement; mais il faut dire aussi qu'ils vivent sur un sol unique pour le genre de culture qu'ils ont embrassé (1). »

(1) Félix Beaujour. *Tableau du commerce de la Grèce.*

Suivant le même auteur que nous venons de citer, et qui, comme nous l'avons dit, a long-temps résidé sur les lieux, la Macédoine est de toutes les contrées de la terre la plus propre peut-être aux plantations de tabac. Son sol trop riche a besoin de succion des plantes voraces, comme les tempéramens sanguins ont besoin de la saignée. Mais sans pousser trop loin cette comparaison un peu équivoque que donne ici M. de Beaujour pour expliquer la cause de la fertilité de la Macédoine, nous croyons bien comme lui que diverses causes qui tiennent au sol, à l'exposition et à la température donnent dans cette contrée de la Grèce une force de vie et de végétation aux plantes, dont se ressent la culture du tabac.

Une terre plantée en tabac donne un produit annuel brut ordinairement double de celui d'une terre semée en grains; mais la culture et la manipulation du tabac exigent des soins qui diminuent beaucoup les profits du planteur. Une remarque fâcheuse qu'atteste le même écrivain, c'est qu'en général on vit moins long-temps dans les villages qui cultivent le tabac que dans les autres. Les émanations de cette plante altéreraient-elles le principe de la vie? ou bien est-ce la culture du tabac qui en épuiserait trop tôt les sources en ne laissant presque point de repos aux pauvres paysans qui s'en occupent?... C'est peut-être l'une et l'autre cause, si l'observation est exacte.

Les diverses qualités des tabacs se tirent des cantons où on les cultive; le premier canton est celui d'*Ienidgé* (1), ainsi nommé de la petite ville de ce nom située près des ruines de Pella (2). Le canton d'*Ienidgé* peut avoir dix lieues de tour, et il est peuplé d'une douzaine de villages qui cultivent le tabac avec le plus grand succès. Ce tabac est connu dans le commerce sous le nom d'*ienidgé-verdar*. Il se vend ordinairement de soixante-dix à quatre-vingts aspres l'oke. On peut évaluer à cinq mille balles de cent okes chacune le produit annuel du canton d'*Ienidgé*.

Après *Ienidgé* on trouve le bourg de *Kara-Dâgh*, qui a dans son district une trentaine de hameaux dont les habitans cultivent le tabac dans des terres grasses situées aux environs de leurs chaumières. Le *kara-dâgh* n'est pas aussi estimé que l'*ienidgé*. Il se vend de cinquante à soixante aspres l'oke; la récolte est de douze à quinze cents balles.

(1) Le lecteur doit être prévenu que les géographies sont si incomplètes qu'il n'y trouvera pas la moitié des noms de villes et de lieux dont il est parlé dans le texte de cet ouvrage.

(2) Il ne reste plus de Pella que quelques ruines insignifiantes; mais on voit encore le pourtour de son magnifique port et les vestiges du canal qui joignait ce port à la mer par le niveau le mieux entendu. Les mosquées d'*Ienidgé* ont été bâties avec les débris des palais des rois de Macédoine. (*Felix Beaujour.*)

Le bourg d'*Iolbachi* est situé à côté de Kara-Dâgh, et n'a dans sa dépendance que quatre à cinq mauvais villages où l'on peut recueillir quatre à cinq mille balles de tabac. L'*Iolbachi* ressemble beaucoup au kara-dâgh, et à raison de cette ressemblance se vend au même prix, quoique la qualité n'en soit pas aussi bonne; mais il faut être connaisseur pour n'y être pas trompé.

Le pays de *Petrich*, qui confine au canton d'*Iolbachi*, renferme quinze gros villages agréablement situés sur des coteaux que dominent de hautes montagnes. Ce canton, arrosé par des ruisseaux qui en descendent, n'est point exposé aux sécheresses qui causent souvent de grands dommages; les tabacs y ont une force, une sève, une vigueur inconnues dans les autres cantons, ce qui leur donne un goût différent des autres tabacs macédoniens. Le prix du *petrich* est de trente-cinq à quarante aspres l'oke, et le montant de la récolte est de dix-huit à vingt mille balles.

*Strumzza* est une petite ville au nord de Salonique. Il y a dans son canton une douzaine de villages qui se livrent à la culture du tabac; la qualité en est commune, mais elle varie d'un village à l'autre, et c'est pour cette raison que le prix varie aussi depuis trente jusqu'à cinquante aspres l'oke. La récolte annuelle est de quinze à dix-huit cents balles

Parmi les autres qualités de tabac il faut encore distinguer celui du canton de la *Cavale*, qui se vend depuis soixante jusqu'à quatre-vingts aspres l'oke. On évalue le produit annuel de la récolte à quarante mille balles: parmi ces tabacs se trouve celui dit *ienidgé-kara-sou*; la qualité en est supérieure à toutes les autres qualités; mêlé avec la feuille d'un autre tabac appelé *ptisi*, il répand un parfum de violette qui le fait réserver pour l'usage des harems. Les connaisseurs préfèrent l'*ienidgé-kara-sou* au tabac même de Latakie, parce qu'avec le même parfum et la même douceur il a plus de sève et de fragrance. Le prix de ce tabac annonce assez l'estime que les Turcs en font: il se vend jusqu'à cinq et six piastres l'oke. Il est presque tout transporté à Constantinople, où il est destiné à l'usage des grands et du sérail.

On peut ranger sous trois dénominations générales les tabacs de Macédoine: le *petrich*, l'*ienidgé* et le *kara-dâgh*; ces trois dénominations sont les seules connues dans le commerce européen: les autres cantons donnent des qualités intermédiaires qui ne se reconnaissent qu'à de légères nuances; quant à l'*ienidgé-kara-sou*, nous venons de voir qu'il n'entre pas dans le commerce.

En prenant la somme de tous les produits il résulte qu'on peut évaluer à près de cent mille balles la récolte annuelle des tabacs de Macé-



doine ; le prix moyen de l'oke peut être évalué à trente-six aspres , d'où il suit que la culture du tabac rapporte annuellement à la Macédoine un revenu de quatre millions de piastres , dont un tiers , au moyen de la douane , entre dans les coffres du sultan.

« Il y a deux manières d'acheter les tabacs dans la Macédoine. On fait les achats dans les magasins de Salonique , ou bien l'on envoie des facteurs dans les lieux de plantations. Les facteurs traitent directement avec les planteurs , et font manipuler les tabacs à leur gré. Cette dernière méthode offre sur l'autre un bénéfice de dix pour cent ; mais elle est sujette à des risques. Il faut payer avant la livraison les trois quarts des tabacs achetés , et l'on risque de perdre ses avances dans un pays où règne le régime féodal dans toute sa vigueur , et où les malheureux paysans sont souvent exposés aux extorsions des beys. »

Un usage singulier c'est que l'acheteur et le vendeur ne traitent entre eux que de la quantité : c'est le douanier de Salonique qui règle le prix. Le douanier va tous les ans au commencement de novembre à la foire de *Doliâ* , qui est un bourg situé dans le voisinage de Petrich. Là se rendent auprès de lui les députés de tous les cantons à plantations , et le douanier , après avoir écouté leurs raisons , et quelquefois même sans les écouter , fixe arbitrairement les prix ,

qu'il inscrit de sa main sur un pilier de bois planté dans le champ de la foire , à peu près comme autrefois Adrien , dans son voyage d'Athènes , inscrivait le prix des huiles sur une colonne du temple d'Auguste. Les facteurs expédient ensuite les tabacs à Salonique dans des emballages de crin ou d'un drap grossier connu sous le nom d'*abats*. On a soin de *serener* les ballots dans les magasins , et quand la fermentation est finie , on les embarque pour leur destination. Les tabacs serenes ne sont point exposés à se moisir.

En résultat , et d'après les meilleures estimations , la Turquie européenne consomme quarante mille balles de tabac macédonien , l'Égypte trente mille , la Barbarie dix mille. Il s'en expédie vingt mille balles en Italie ; il en passait autrefois dix à vingt mille balles dans la partie orientale de l'Allemagne ; mais depuis que la Hongrie a acquis des plantations , les envois en l'Allemagne ont cessé , et ceux en Italie ont diminué par la concurrence des tabacs hongrois , quoique ceux-ci soient généralement peu recherchés , et n'aient de débit que dans les états dépendans de l'Autriche. On connaît les grands travaux que fit cette puissance à Fiume pour y établir un port d'exportation de cette production ; mais ces dépenses et d'autres encore n'ont pu donner au commerce du tabac de Hongrie dans l'étranger une activité comparable à ceux de Virginie et de Macédoine.

Passons à un autre produit du sol de cette dernière contrée, les grains, qui y sont en abondance et y produisent un revenu considérable.

La Macédoine forme un bassin superbe; rongée par la mer au midi, elle a pris la figure d'un demi-cercle creusé en dedans. Cette configuration en fer à cheval la divise en trois parties très-appropriées à la végétation; la partie du couronnement du demi-cercle, qui est la Macédoine propre; la partie de l'est appelée jadis *Chalcidique*, et qu'on désigne aussi sous le nom de *côte d'Athos*, et enfin la partie de l'ouest, qui est la *côte de l'Olympe*.

Ces trois parties de la Macédoine sont d'une fertilité qui l'emporte sur celle des riches plaines de la Sicile; mais la côte d'Athos est encore plus fertile que les deux autres. Les terres à peine effleurées par le soc de la charrue donnent dans les plaines de Panomi et de Cassandre un produit plus riche que nos meilleures terres de la Beauce; le froment même y a trop de sève, et il mourrait par une surabondance de vie ou plutôt un épuisement de ses sucs, si l'on n'avait pas la précaution de le *tondre* ou de le faire brouter par les moutons.

Les trois contrées de la Macédoine situées sur sa courbure sont divisées en *agaliks*. L'aga qui est à la tête perçoit un cens plus ou moins fort sur les terres emblavées, et le grand-seigneur une dime réglée qui est présumée un dixième du

produit net. L'officier turc chargé de la perception du droit impérial est nommé tous les ans par la Porte, et s'appelle *istiradgi*; le nom d'*istiradgi* désigne la nature de l'emploi (percepteur) et *istira* l'étendue dans laquelle il l'exerce.

L'*istira* de Salonique embrasse tout le pays compris entre le Verdar et le Strymon; il fut cédé l'an 850 de l'hégire par Mourad II à Gazi-Gavrinos, l'un de ses généraux. Depuis, la famille grecque des Gavrinos, qui est une des plus illustres de la Grèce, a possédé ce beau domaine et joui des privilèges qui y sont attachés, entre autres de celui de ne pouvoir périr par le cordon, et en cas de délits graves d'être traités comme les mouphtis, c'est-à-dire d'être pilés dans un mortier.

Le département de *Salonique* verse chaque année dans les greniers de l'*istira* (c'était ainsi au moins avant la guerre actuelle) cent vingt mille quilots de blé; celui du *Volo* n'en fournit que quatre-vingts. Dans ces deux départemens la taxe est répartie sur les contribuables d'après un ancien cadastre, et elle ne varie ni dans les bonnes ni dans les mauvaises années; la taxe du département de l'*Orphano* se proportionne au contraire sur toutes les variations de la récolte, que l'on peut évaluer, année moyenne, à soixante mille quilots (1).

(1) Le quilot est une mesure de capacité usitée en Tur-

Il est facile de calculer le produit annuel en blé de toute la partie de la Macédoine et de la Thessalie soumise à la dîme impériale d'après les registres de l'istira. Cent vingt mille quilots fournis par le département de Salonique, quatre-vingt mille par celui de Volo, et soixante mille par celui d'Orphano, donnent deux cent soixante mille quilots, qui, n'étant que le dixième supposé et le douzième au réel du produit annuel, présentent un total de trois millions cent vingt mille quilots, ou environ huit cent mille setiers de Paris.

On ne peut déterminer la quantité de blé exporté que par les registres des douanes; mais ils ne font mention que des blés qui sortent par la voie de l'istira; ils indiquent qu'il sort année commune trente chargemens expédiés des trois échelles de Volo, de Salonique et d'Orphano pour le port de Constantinople, et quarante destinés pour les autres ports ottomans. On doit supposer qu'il se fait dix chargemens en fraude soit dans le golfe de Zeitoun, soit dans celui de Cassandre; on a donc un total de quatre-vingts chargemens.

Il y a deux sortes de quilots, celui de Salonique et celui de Constantinople ou de *Stambole*. Celui-ci contient soixante-une livres, poids de marc de grain; le quilot de Salonique vaut trois quilots trois quarts de celui de *Stambole*, c'est-à-dire deux cents vingt-huit livres, poids de marc.

Il n'est pas aussi aisé de déterminer la quantité des grains expédiée annuellement pour les ports de l'Europe. Comme l'extraction pour les ports non ottomans est sévèrement prohibée par les lois turques, on n'a sur ce point que des approximations. Les tableaux du commerce européen pallient ordinairement ces chargemens sous le nom de *remises* pour France ou pour Italie; or d'après les relevés faits dans les chancelleries françaises et italiennes, il paraît que ces remises peuvent s'élever, année moyenne, à une valeur de deux cent mille piastres pour la France, et six cent mille pour l'Italie, ce qui, d'après le prix marchand des blés, donne environ quarante chargemens qui, joints aux quatre-vingts chargemens pour les ports ottomans, forment un total de cent vingt chargemens.

Chaque chargement peut être évalué à cent mille quilots; les cent vingt chargemens indiquent donc une exportation d'un million deux cent mille quilots. Ce total du produit de la récolte est de trois millions cent vingt mille quilots; il se consomme donc dans cette partie de la Thessalie et de la Macédoine soumise à l'istira un million neuf cent vingt mille quilots, ou environ cinq cent mille setiers de Paris.

« A voir cette masse de productions et les exportations dont elle est l'aliment, ne serait-on pas tenté, dit le judicieux auteur du *Tableau du commerce de la Grèce*, de juger favorablement de

l'état des cultivateurs? mais on se tromperait. Cette surabondance de productions ne prouve rien pour leur bonheur, parce qu'il n'est point l'excédant du nécessaire. Dans les états où les paysans jouissent de la plénitude de leurs droits civils, comme dans une grande partie de l'Europe, rien ne se vend qu'on n'ait pourvu du moins au nécessaire; c'est alors le vrai superflu que l'on exporte. Mais dans les pays qui se rapprochent de l'échelle de ces contrées, où une multitude de nègres est mise en action par le fouet de quelques blancs, l'exportation n'est jamais en proportion exacte avec l'abondance. Là, des milliers d'individus travaillent à produire pour un très-petit nombre; là, de petits tyrans réunissent la masse du travail de tout un canton pour la dévorer seuls; ils ne laissent pas même au malheureux producteur le plus étroit nécessaire, et ils vendent pour satisfaire leurs fantaisies ce qu'ils ne peuvent dévorer. En Macédoine comme en Pologne les paysans meurent de faim et les seigneurs regorgent d'or.

» D'après les témoignages comparés des anciens, il paraît que la partie de la Grèce dont il est ici question nourrissait sous Alexandre plus d'un million d'habitans; elle n'en nourrit pas aujourd'hui plus de cinq cent mille, et l'on est encore étonné d'une si forte population, quand l'on considère l'état d'abandon des campagnes et la masse énorme des exportations qui laissent

aux habitans de si faibles moyens de subsistance. Mais ici la nature combat sans cesse les vices du gouvernement : le climat de la Grèce est admirable; il influe puissamment sur l'espèce humaine en lui donnant et plus d'ardeur et plus de fécondité, et il agit encore sur la nature animale et végétale en rendant l'une et l'autre plus productives.

» Il ne faut qu'une erreur du gouvernement pour rendre l'espèce humaine clair-semée sur les parties septentrionales du globe, tandis que la plus insensée des administrations ne peut étouffer la population sans cesse renaissante des contrées méridionales. Les victoires de Charles XII ont fait de la Suède un désert; mais ni les folies du gouvernement turc, ni les délires de la superstition n'ont pu dépeupler les riantes vallées de la Sicile et de la Macédoine. »

Le nourrissage des bestiaux souffre moins dans les riches contrées qui nous occupent que les autres parties de l'économie rurale, parce que la terre pour produire de riches pâturages n'a pas besoin d'être sollicitée par la culture; ceci explique comment la production des laines forme dans la Macédoine une branche importante de son commerce.

» Tout est propre au pâturage des troupeaux dans les contrées de la Grèce, surtout dans la Macédoine. Comme dans l'Espagne, on y fait voyager les moutons pour les tenir toute l'année dans

une égale température : ils passent l'hiver dans les plaines et l'été sur les montagnes. La Grèce a même cet avantage sur l'Espagne que les trans-migrations y sont moins longues et moins pénibles, parce que le pays est traversé dans tous les sens par de hautes montagnes. On connaît tous les autres avantages du parcage : nous ne nous y arrêterons pas ; c'est à lui qu'on doit la beauté et la finesse des laines d'Espagne et de la Macédoine.

Dans le commerce des Francs, celui qui nous intéresse particulièrement ici, la laine grecque se divise en diverses qualités. La première est celle que donne la tonte en avril. On y distingue divers degrés de finesse que l'on désigne par les noms de *fin*, de *grossier* et de *baja*. L'assortiment se compose de ces trois qualités, auxquelles on ajoute un dixième de laine noire qui sort du triage. Le *fin* est composé des toisons qui présentent une laine grasse, soyeuse et légère. Les toisons qui donnent une laine rude, incohérente, séparée en flocons allongés, se jettent au *grossier*, et le *baja* est la laine des cuisses et des queues dont on a coupé le crotin. La combinaison de ces trois degrés, où l'on fait entrer suivant les années plus ou moins de *fin*, plus ou moins de *grossier*, caractérise la bonne et la mauvaise qualité de la laine *surge* que l'on achète dans les ports de la Grèce.

La laine *pelade* vient des moutons qui meu-

rent de maladie ou que l'on tue. La laine qu'on en obtient en jetant les toisons dans un four à chaux est courte, sèche, détachée, et quoiqu'on la lave dès qu'elle a été détachée de la peau, on ne peut jamais la débarrasser des particules de chaux qui s'y imprègnent et en augmentent le poids. La laine *bâtarde* est celle qui tombe naturellement de l'animal. Les bergers la mêlent avec la laine *surge*; mais au triage elle se jette au *grossier*.

La plus grande partie de la laine *surge* et la meilleure sortent de l'Albanie et des plaines de Larisse; il en vient à Salonique quatre à cinq cent mille okes. La tonte en donne une quantité bien plus forte; mais il en reste deux cent mille okes à Mayada pour y servir au tissage de soixante-dix mille abats que ce bourg fait annuellement manufacturer. Le restant passe à Venise par les ports de la Dalmatie. Toute la laine que l'on coupe au-delà du Strymon et à l'est de la Macédoine, prend la route de la Cavale ou d'Andrinople. On compte qu'il s'en emploie cinquante mille okes à Philippopolis dans la fabrique d'abats, d'où il en sort annuellement quinze mille pièces. Ces abats sont expédiés à Smyrne, et de là distribué dans l'Anatolie ou Anadolie, la Syrie et l'Arabie. Les côtes de Zagora emploient dans la fabrique des capots toutes les laines, tant *surge* que *pelade*, qui sortent du canton de Livadie. La Morée consomme presque

toutes les siennes. Le produit total de cette presque ne s'élève pas au-delà de douze mille cantars (1), et il ne s'en fait qu'un ou deux chargemens dans les ports de Patras ou dans celui de Coron.

La ville de Salonique est le grand marché des laines grecques. On les apporte sur cette place d'Ienidgé, de Doïram, de Strumzza et de Serès. Les quantités réunies de ces divers lieux peuvent en donner trois cent mille okes; les belles plaines qui environnent Salonique en versent deux cent mille dans le commerce franc.

La laine se vend depuis quinze jusqu'à vingt-cinq paras l'oke. Il se fait un chargement pour Venise, un autre pour Ancône, et quelquefois deux ou trois chargemens que se partagent Gênes et Livourne; trois mille balles de cent okes sont expédiées à Marseille, et de là passent en Languedoc, où elles sont employées dans nos manufactures de draps. Les laines de Salonique sont les plus estimées du Levant; mêlées avec celles du Béarn et du Roussillon, elles servent à la fabrication des *londrins premiers* (2). Les plus

(1) Le cantaar est de quarante-quatre okes; chaque oke répond à quarante onces, poids de marc; ainsi le cantaar est de cent dix livres, poids de marc. C'est le quintal dont on fait usage en Turquie et en Grèce.

(2) Il y a des *londrins premiers* et des *londrins seconds*. Ce sont des espèces de draps que l'on fabriquait en Languedoc pour le commerce du Levant. Les *londrins pre-*

fines pourraient même être employées avec les laines d'Espagne, parce qu'elles *foulent* moins sur la longueur et sur la largeur; mais il faudrait les mêler avec précaution si l'on ne voulait pas qu'elles formassent, par leur disproportion, des creux et des inégalités dans l'étoffe, ce qui nuirait à la qualité du drap. Un avantage considérable de notre commerce de laine en Grèce, c'est que nous y achetons la marchandise brute, et que nous la reportons au Levant ouvrée.

On peut évaluer chaque chargement à six cents balles de cent okes, et le prix moyen de l'oke à vingt paras. L'article des laines fait donc affluer sur la place de Salonique une somme assez considérable. Venise y versé 35,000 piastres (1); Ancône, 25,000; Livourne et Gênes,

*miers* devaient avoir, d'après les réglemens, trois mille deux cents fils de chaîne, deux aunes de large sur le métier, une aune un quart au retour du foulon; lisière vert et blanc.

Le commerce des londrins au Levant est presque réduit à rien pour le Languedoc; les Anglais s'en sont emparés pendant la longue guerre de la révolution.

(1) La piastre turque, que les Turcs nomment *grousch*, est l'écu de ce pays. Il faut quarante paras pour faire la piastre turque: elle est évaluée deux livres tournois au cours de change. Quelques personnes l'évaluent à deux livres deux sous tournois.

Trois aspres font un para; l'aspre, d'après l'évaluation ci-dessus, doit valoir quatre deniers tournois, et le para un sou.

60,000, et Marseille, 150,000; en somme, le commerce des laines rapporte à la Macédoine 270,000 piastres. Tel était au moins l'état des choses avant la guerre entre les Anglais et les Français : elle a opéré de grands changemens dans le commerce du Levant, et il s'en faut de beaucoup que celui de Venise et de Gênes soit aujourd'hui ce qu'il était alors, ces villes étant déchues de leur prospérité depuis la perte de leur indépendance : le commerce a dû s'en ressentir.

Si notre objet pouvait être autre que de tracer le tableau du commerce de la Grèce, nous pourrions remarquer ici l'énorme faute commise dans le dernier arrangement que les grandes puissances ont fait parmi les états de l'Europe, tout en voulant respecter la légitimité, c'est-à-dire la légitime possession du pouvoir dans les princes assis sur le trône : elles ont méconnu celle qui tient à la légitime jouissance, à la durée de la souveraineté, résidant dans des corps de magistrature ou d'autorité populaires. Gênes, Venise, étaient des gouvernemens aussi légitimes que celui de Naples ou du Piémont. Pourquoi donc avoir ôté à Gênes sa souveraineté pour la donner au roi de Sardaigne ? Où est le titre qui permet, sans violer les principes de la légitimité, de transférer la souveraineté de Venise à l'Autriche ? De combien d'autres violations du principe ne pourrait-on pas faire l'application dans

*l'acte du congrès de Vienne?* Mais revenons à notre sujet; nous avons à parler du commerce de l'Attique.

Cette province fait partie de la Grèce méridionale; on n'y compte guère que 20 à 25,000 habitans, non compris la Livadie, qui se trouve au nord de la première. L'Attique s'étend du sud à l'est, et va en se rétrécissant; sa longueur est de vingt-cinq lieues, sa plus grande largeur de dix. On y trouve plusieurs montagnes remarquables, l'Hymette, le Pentelique, et le cap Sunium, à l'extrémité méridionale. Athènes, si célèbre par la gloire de ses grands hommes, ses beaux monumens, ses philosophes et ses hauts faits d'armes, en est la capitale; mais tout y est déchu de ce haut rang où le génie de ses immortels fondateurs l'avait placée. La barbarie turque y a semé la destruction avec la misère et l'esclavage. Cependant au moment où nous écrivons, les peuples de cette glorieuse contrée, courbés depuis plusieurs siècles sous le plus absurde de tous les gouvernemens, las sans doute de ne vivre que pour de lâches tyrans, essaient de briser leurs chaînes. De grands succès font espérer qu'ils triompheront, et déjà leurs maîtres insolens ont éprouvé ce que peut la valeur d'un peuple qui se soulève contre l'oppression. Si jamais *l'insurrection fut un devoir*, c'est sûrement celle que les Grecs soutiennent contre la barbarie musulmane, sans que jusqu'à présent aucune

puissance chrétienne ait osé donner quelque aide à des hommes qui offrent un exemple si grand et si digne d'être loué par tous les amis et les défenseurs des mœurs, de la civilisation et des augustes bienfaits de la religion du Christ.

Le terrain de l'Attique est léger et propre aux productions qu'on y récolte et qui font la principale base de son commerce. Ce sont les miels, les cires, les olives et les huiles. Commençons par le miel.

L'Attique est un pays très-convenable pour élever des abeilles. Le thym, la marjolaine, le serpolet couvrent ses coteaux, et ses vallons sont tapissés de sauge et de romarin; ces plantes aromatiques fournissent aux abeilles une nourriture qui influe sur l'excellente qualité de leur miel.

Les Athéniens ont des ruches dont on ne connaît pas l'usage dans d'autres pays; elles sont de terre cuite; elles ont trois pieds de hauteur, un pied de diamètre; leur forme est cylindrique.

Les ruches sont exposées à l'est ou à l'ouest autant qu'il est possible; les autres expositions leur sont moins favorables et même contraires. On ne connaît point de ruchers dans l'Attique; les ruches sont disséminées dans les campagnes: seulement on a soin de les adosser à une haie ou à un mur pour les abriter.

Les endroits les moins peuplés et les plus

tranquilles, tels que les alentours des monastères, sont ceux où les abeilles réussissent le mieux. Ces mouches aiment dans les climats chauds, comme ceux de l'Attique, les lieux frais, solitaires, les vallons ombragés. Elles se plaisent aussi dans le voisinage des gazons et des eaux. Les Grecs ont l'attention de creuser près des sources champêtres de petits étangs qui leur servent d'abreuvoirs; ils y jettent des morceaux de bois afin qu'elles puissent s'y poser sans courir risque de se noyer.

Pour bien peupler les ruches et les fortifier on marie ensemble les essaims faibles et peu nombreux: cette union est avantageuse. L'expérience apprend qu'une ruche composée de quatre mille abeilles produit six livres de miel, et qu'elle en produit vingt-quatre quand elle est composée de huit mille abeilles, c'est-à-dire qu'une ruche qui a le double d'abeilles produit quatre fois plus de miel.

« La méthode abusive, je dirai presque cruelle, de tuer les essaims pour récolter les ruches, dit M. de Beaujour, est un usage barbare qui nous vient des peuples du nord, et qui n'a jamais été connu en Grèce, quoi qu'en aient dit les voyageurs. Il fut apporté en Italie par les Goths; et il ne fallut rien moins qu'une loi pénale du grand-duc pour l'abolir en Toscane. »

Le miel de l'Attique et celui du mont Hymette en particulier ont conservé leur vieille réputation.



tion. Les miels de Mahon et de Narbonne, qui sont les meilleurs que nous connaissions, ne peuvent lui être comparés ni pour le parfum ni pour la douceur. Quoique roux, le miel athénien est de la plus belle transparence; ce qui le distingue de nos miels, c'est qu'il est épais sans être grainé ni congelé.

Les quatre principaux couvens de l'*Hymette* peuvent nourrir trois mille ruches. Le grand couvent du *Pentelique* seul en nourrit douze cents; ces couvens ont des *metokis* ou métairies qu'ils font cultiver par leurs moines. On évalue à deux mille le nombre des ruches élevées dans ces *metokis*, ce qui donne en tout six mille deux cents ruches. Les paysans de l'Attique en élèvent à peu près autant: on peut donc calculer que l'Attique nourrit douze mille ruches. Chaque ruche produit, année moyenne, trente livres de miel et deux livres de cire, poids de marc. La récolte de l'Attique peut donc être évaluée à trois cent soixante mille livres pesant de miel et à vingt-quatre mille livres de cire. Cette estimation est conforme à celle des négocians, qui portent la récolte du miel à trois mille cantars turcs dans les bonnes années, et celle de la cire à deux cents cantars.

Le miel se vend de huit à dix paras la livre, et la cire une piastre; c'est donc un produit pour l'Attique de cent quatorze mille piastres. Athènes consomme trois cent cinquante cantars de

miel et vingt cantars de cire, c'est-à-dire un peu plus du dixième de sa récolte: il faut donc défalquer de la somme énoncée environ dix à douze mille piastres; reste une somme d'à peu près cent mille piastres qu'il faut mettre dans la balance des exportations.

L'Attique importe dans les années médiocres un quart au moins de sa consommation en blé; l'exportation seule de son miel couvre cette importation. Le miel athénien n'a une aussi haute valeur que parce qu'il est dans le commerce grec un article de luxe. Cet article est exporté presque en totalité à Constantinople, où il est consommé dans le palais impérial et dans les harems des grands. De toutes les villes de l'Europe il n'y a que Londres et Marseille qui en reçoivent quelques faibles parties, que les négocians de ces deux places distribuent en présens à leurs amis.

Cette branche d'économie rurale est, comme on voit, très-avantageuse au petit pays de l'Attique, qui n'a qu'une population de vingt à vingt-cinq mille âmes et qu'une surface de quatre-vingt-dix lieues carrées d'un terrain extrêmement inégal et par conséquent peu propre à la culture des grains.

En Grèce la culture des abeilles est privilégiée; et par un règlement de Suleyman ou Soliman II, en vigueur dans plusieurs provinces de l'empire ottoman, et en particulier dans l'Attique,

les ruches ne sont pas confiscables pour le paiement d'impôts, pas plus que les instrumens de labour en certains pays.

Une autre culture particulière à l'Attique, et qui date des premiers temps de l'établissement des Grecs dans cette contrée, est celle des oliviers. On les croit originaires de Saïs en Égypte; mais s'ils ne sont pas indigènes en Grèce, ils y remontent à la plus haute antiquité. Il y a apparence que ce fut Cécrops qui apporta cet arbre précieux dans l'Attique. Cet Égyptien fit honneur aux dieux de son propre bienfait; il publia que Minerve et Neptune prétendaient donner chacun son nom à la ville nouvelle qu'il avait bâtie, et que la déesse, pour mériter cet honneur, avait fait sortir de terre avec sa lance un olivier fleuri, tandis que le dieu avait fait naître un cheval d'un coup de son trident. Cette fable, retracée dans tous les monumens d'Athènes sur le marbre et l'airain, prouve que l'arbre de Minerve est aussi par excellence celui de l'Attique.

La culture de l'olivier est une de celles qui conviennent le mieux à cette contrée. Un arpent de terre planté d'oliviers donne un produit d'un tiers plus fort que tout autre arpent cultivé différemment, comme on peut s'en convaincre par cette analyse.

En supposant la distance d'une tige à l'autre de cinq toises, et l'arpent de neuf cents toises carrées, un arpent peut nourrir cent quatre-

vingts oliviers: toutes les places ne peuvent pas à la vérité être remplies à cause de l'inégalité du terrain; en réduisant la perte à un tiers, nous aurons pour un arpent cent vingt oliviers. Un olivier moyen produit dans les bonnes années une mesure d'olives qui donne vingt livres d'huile; mais comme les récoltes sont accidentelles, il faut réduire le produit annuel et moyen à dix livres: l'arpent produira donc douze cents livres pesant d'huile. L'huile se vend de six à huit paras la livre, ce qui au change ordinaire fait à peu près cinq sous. On peut donc évaluer à trois cents francs le produit brut d'un arpent de terre planté en oliviers. Le meilleur arpent semé en grains produit de quinze à vingt quintaux de froment, ce qui fait à peine deux cents francs, au prix courant du pays. Or la culture de l'olivier n'est pas plus coûteuse que celle du froment.

Le fruit de l'olivier est non-seulement un objet considérable de commerce après qu'il a subi une préparation, mais il donne un autre produit d'une bien plus haute importance, l'huile.

La meilleure se tire de l'olive verte: c'est l'huile d'été si renommée chez les anciens; mais l'olive dans l'état de verdeur est peu productive, et il faut que le cultivateur se dédommage de la quantité par la qualité. En général plus l'olive est mûre, plus l'huile est grasse, et moins elle est agréable à manger, au lieu que plus l'olive

est verte, plus l'huile est délicate, et plus elle a le goût du fruit, goût si recherché des amateurs.

L'huile de l'Attique est la meilleure de la Grèce; c'est aussi celle qui se fabrique avec le plus de soin. Une partie de cette huile passe à Constantinople, à Salonique et à Smyrne, où elle est consommée dans les sérails; l'autre partie est transportée à Marseille, d'où on l'expédie après l'avoir mêlée avec de l'huile de Provence dans les Antilles pour y servir à la table des colons. Les autres huiles de la Grèce sont versées dans les savonneries.

L'huile se vend par petites mesures de douze livres pesant. L'Attique produit annuellement deux cent mille mesures athéniennes. Le prix moyen de la mesure est de deux piastres. On consomme dans l'Attique trente mille mesures d'huile pour la table, et vingt mille pour les fabriques, en tout cinquante mille mesures. Il s'en exporte cent cinquante mille mesures, ce qui fait un objet de trois cent mille piastres ou de cinq cent mille francs au cours du change moyen. C'est la plus forte somme qui entre dans le tableau des exportations athéniennes.

On la transporte dans des tonneaux, et comme on n'en fabrique pas en Grèce, on apporte ces tonneaux de Marseille, ce qui constitue le négociant en un nolis considérable, parce que le vaisseau chargeur, encombré de futailles, est obligé de venir sur son lest. On charge les

huiles en Grèce dans toutes les saisons; mais comme elle ne se fige jamais à cause de la douceur du climat, il faut mastiquer les tonneaux pour prévenir le coulage.

La Livadie forme la partie supérieure de l'Attique, et s'étend depuis les limites de celle-ci au nord jusqu'aux confins de l'Étolie et de la Thessalie; sous le nom de Livadie les Turcs comprennent même avec la Locride, la Phocide, la Doride, la Béotie, Mégare et l'Attique.

Nous séparons cette dernière de la Livadie proprement dite; la nature de son commerce l'exige.

Celui de la Béotie, contrée de la Livadie, consiste principalement en *aly-zari*, qui passe pour le meilleur de ceux qui entrent dans le commerce de la Grèce; c'est une espèce de garance qui n'est qu'une variété de la nôtre.

Un arpent d'*aly-zari* ou de garance donne dans la Béotie, au bout de quatre ans, quatre mille okes de racines fraîches, qui, d'après les meilleures données, doivent à peu près se réduire à six cents okes quand elles ont été séchées. Cette garance sèche se vend de trente à quaranté paras l'oke, ce qui fait un objet de six cents piastres pour les quatre années, ou de cent cinquante piastres par an, produit comparable à celui du blé.

On recueille dans la grande plaine de Béotie douze cents sacs d'*aly-zari*: il s'en consomme sept cents sacs dans la Grèce pour la teinture

des cotons filés ; les autres cinq cents sacs sont exportés à Livourne , à Trieste et à Marseille. Le sac est de cent okes , et l'oke vaut vingt à vingt-cinq paras.

Dans le commerce de Rotterdam on distingue deux espèces de garance : la garance en *branche* et la garance en *grappe* ; mais dans le commerce du Levant tout l'aly-zari se vend en branche ou, comme on dit, en *sorte*.

La Livadie fournit au commerce de Salonique et de la Grèce en général une substance qui porte le nom de *vermillon de Livadie*, c'est le kermès.

Le kermès est un galle-insecte qui croît sur un chêne vert nommé *ilex coccigera*, comme la chenille croît sur le nopal. L'*ilex coccigera* est répandu avec une étonnante profusion sur toutes la côte de la Béotie et de la Phocide , contrées encloses dans la Livadie , et quand on va chercher des racines sur les petits coteaux sud qui conduisent à l'Hélicon et au Parnasse , on rencontre partout des bouquets de ces arbrisseaux. Comme il se plaît dans les terres stériles et rocailleuses , il fait avec quelques pauvres vignobles la seule richesse d'un grand nombre de villages qui occupent les lieux où étaient autrefois Delphes , Crissa , Cyparissus , Daulis , Ambrissus , Anticyre et Thesbis. Thisliés , Ascra , la patrie d'Hésiode , l'Hyppocrène , la grotte et le bois sacré des muses sont cachés aujourd'hui sous des buissons de kermès.

Le canton de Livadie , qui peut avoir un rayon de six à sept lieues autour de la ville de ce nom , et qui donne son nom à toute la contrée connue sous le nom de Livadie , produit , année moyenne , environ six mille okes de vermillon , et l'on en expédie cinq mille en France et en Italie. L'oke se vend six à sept piastres , d'où l'on voit que le vermillon verse tous les ans à Livadie vingt-cinq à trente mille piastres (1). Les Marseillais revendent celui qui est apporté dans leur port aux Tunisiens , qui l'emploient à teindre les *fez* ou *bonnets de Tunis* : la couleur de ces bonnets est belle et solide , ce qui pourrait faire regretter que nos teinturiers aient abandonné l'usage de ce vermillon.

La Thessalie donne la plus grande partie des soies versées dans le commerce de la Grèce ; Zagora est le canton de cette province qui en fournit le plus. Ce pays , qui est l'ancienne Magnésie , est composé de vingt-quatre villages qui , jusqu'à présent , ont appartenu à la sultane Validé. Le climat de ce canton est si doux , l'air si pur , le ciel si beau , que les vers à soie filent dans des galetas ouverts de toutes parts ; la soie qu'ils donnent serait d'une beauté remarquable

(1) Il est inutile de répéter que tous les prix indiqués ont varié ; ceux que nous employons se rapportent à 1800 , sauf quelques exceptions que nous avons soin de faire connaître.

si les Zagoriotes voulaient adopter l'usage de la greffe pour les mûriers, et s'ils mettaient plus de soin dans le choix des feuilles destinées à la nourriture des vers. Zagora produit vingt-cinq mille okes de soie. Il s'en consomme cinq mille okes dans le pays pour la fabrique de mouchoirs qui ont le lustre de ceux de Lyon, mais qui n'en ont pas la finesse ni le moelleux. Il en passe cinq mille okes dans les manufactures de Tournavos; six mille okes vont alimenter celles de Chio; il s'en exporte autant en Allemagne par l'intérieur des terres, et deux à trois mille okes sont expédiées à Venise par les ports de la Dalmatie. Les soies de Zagora se paient de quinze à dix-huit piastres l'oke; mais elles sont rudes: le commerce français en tire peu, et les a remplacées par celles de Sicile et de Calabre.

Plusieurs articles moins importans entrent dans les expéditions de la Grèce, qui se font par Salonique; nous les réunirons aux précédens, nous réservant de donner en parlant de la Morée ou Péloponèse des renseignemens sur le commerce quise fait en particulier de ses productions.

Les cires sont du nombre de celles que fournit la Chalcidique, contrée de la Macédoine; son produit s'élève tous les ans de trente à quarante mille okes; l'île de Thase en produit vingt-cinq mille; il en vient quatre-vingt-dix mille okes des provinces ottomanes qui bordent le Danube. La cire se vend de soixante à quatre-

vingts paras l'oke. Il s'en expédie quinze mille okes à Marseille, quarante mille à Venise, le reste se partage entre les diverses places d'Italie. Ce commerce se traitait précédemment à la Cavale; les Français le faisaient presque en entier; il est passé depuis la guerre entre les mains des Anglais.

Les peaux de lièvre qui entrent dans les exportations et les fabriques de l'intérieur viennent de l'Albanie, de la Thessalie et de la Macédoine; annuellement on en tire environ dix mille okes; les Grecs en exportent la moitié pour les ports de Trieste et de Venise; l'autre moitié est achetée à Salonique par les maisons franques. Les Français en expédient à Marseille huit à neuf cents okes, même depuis la guerre avec les Anglais. Les peaux d'hiver sont les meilleures; elles ont un poil plus long, plus épais, plus soyeux. Neuf à dix peaux font l'oke, et s'achètent dix à douze paras la paire. Cet article avait été chargé d'un droit assez fort; mais par l'intervention des consuls français il en a été déchargé: les Anglais n'ont pas donné une grande importance à ce commerce, qui est resté à peu près le même avec Marseille.

L'Albanie et la Thessalie fournissent à Salonique et à l'exportation la graine jaune dite parmi nous *graine d'Avignon*. C'est la baie du petit *nerprun* ou *rhamnus minor*; elle est de la grosseur du poivre, d'un goût astringent et

amer, d'une couleur verte tirant sur le jaune. Les anciens ont connu cet arbrisseau sous le nom de *pyracanthus*, qui veut dire *buis épineux*. Les Grecs modernes le désignent encore par un nom qui exprime la même chose.

La graine d'Avignon est employée dans la teinture jaune; elle donne une couleur appelée en terme d'art *style de grain*. Mais malgré les meilleures préparations cette couleur se soutient peu et passe vite. Cependant ce qui fera toujours rechercher la *graine jaune* pour les couleurs ordinaires, c'est son bon marché; elle vaut en Grèce quinze paras l'oke. Les Français n'ont jamais donné de l'importance à cet article; mais les Anglais y en mettent davantage. L'exportation des premiers peut être évaluée dix mille piastres, celle des seconds à quinze mille.

L'opium joue un grand rôle dans le commerce de Turquie. Les Français en tirent de Salonique pour environ douze mille piastres, et les Italiens pour dix-huit mille. Le plus commun se recueille en Grèce, et le plus pur vient de l'Anatolie ou Anadoulie. Les Turcs réservent pour eux celui qui coule naturellement de la tête du pavot, et ils vendent aux Francs la liqueur condensée qu'on tire de la plante par incision ou par expression.

« L'opium est employé comme soporifique ou comme excitatif, remarque M. Beaujour. On nomme *theriaskis* les Turcs qui en font un usage

habituel. La plupart en prennent pour se procurer une douce léthargie qui semble les placer entre la vie et la mort. Cet état, qui assoupit la pensée sans exclure les sensations, a tant de charmes pour eux qu'il n'est pas rare de rencontrer des *theriakis* qui passent leur vie à boire du café, à fumer la pipe et à prendre de l'opium. Ces hommes sont dans un état de maigreur et de sécheresse qui leur donne l'air d'une momie animée. »

D'autres Turcs prennent de ce suc concret pour s'exciter aux plaisirs de l'amour ou pour se procurer une agréable ivresse. Les janissaires qui vont au combat prennent de l'opium comme les soldats allemands boivent de l'eau-de-vie. L'opium ture apaise ou irrite les sens selon la préparation qu'on lui donne. Celui qu'on mêle avec de la muscade, de la cannelle ou du safran devient aphrodisiaque et donne des songes amoureux. On en fait de petites boules ou pilules dont les riches Turcs savent se servir adroitement pour amorcer et incendier les jeunes Grecs.

Dans le commerce, le bon opium doit être dur et visqueux quand il est frais, et luisant quand il est sec. On le mêle souvent avec des gommes ou de la farine; mais il est aisé de découvrir la fraude. L'opium frelaté ne durcit jamais bien, et il ne file point quand on le rompt. Celui qu'on vend dans les bazars n'est jamais pur.

La gomme adragante, qui fait aussi un objet de commerce de troisième ligne, découle naturellement ou se tire par incision du *tagracantha*, arbrisseau que nous nommons *barbe de renard*. Cet arbrisseau couvre tous les petits vallons de la Grèce. Les fibres dont sa tige et ses branches sont tissées expriment un suc glaireux qui se congèle en longs filets, et est versé dans le commerce franc sous la forme de petites boules ou de rubans tortillés. Quand on veut employer ce suc on le pulvérise dans un mortier, afin de dissiper l'humidité aqueuse dont il est imbibé.

Le commerce franc exporte annuellement cinq mille okes de gomme adragante; le prix de l'oke est de soixante-dix à quatre-vingts paras; c'est un objet de dix mille piastres.

Nous avons omis de parler des *raisins de Corinthe*, article considérable d'exportation, parce que, la ville dont cette production porte le nom faisant partie de la Morée, nous avons réservé à cet endroit de parler en détail de cette grande contrée de la Grèce, celle où se passent les principales scènes qui rappellent les anciens exploits des Hellènes, et où l'amour de la liberté lutte avec courage contre la tyrannie.

La Morée, autrefois le Péloponèse, est située entre le 17° et le 21° de longitude, et le 36° et 58° et demi de latitude; cette contrée était divisée par les anciens géographes en sept provinces, savoir : l'Argolide, la Corinthie, la Laconie, la

Messénie, l'Élide, l'Achaïe et l'Arcadie située au centre. Elle a perdu son véritable nom de Péloponèse au temps du bas-empire pour prendre celui de Morée, sans qu'on puisse assigner la cause de ce changement; dès qu'elle eut passé sous le joug des ottomans elle fut soumise à la domination d'un pacha à trois queues (1) nommé par la Porte. Sa division a été réglée ensuite par la démarcation des *sangiaks* ou baronnies, subdivisée en vingt-quatre cantons ou *villaietis*, gouvernés par des *codja-bachis* (2); mais tout le gouvernement intérieur est changé aujourd'hui, et tout donne lieu d'espérer qu'il ne se rétablira pas. Nous ne nous arrêterons pas à la topographie de la Morée, nous bornant à ses productions et aux objets de commerce qu'elle fournit.

Les montagnes qui l'hérissent n'empêchent pas que cette province ne soit très-fertile. Elles n'offrent point l'aspect nu et brûlé des montagnes de la Provence. La couche de terre argileuse qui couvre ce pays peut les rendre partout susceptibles de répondre aux soins du cultivateur. Les couches de granit qui forment les principales chaînes se trouvent un peu inclinées au nord dans le mont Pholoë, pendant qu'elles

(1) Le nombre de queues de cheval que l'on porte devant un pacha fait connaître son élévation.

(2) Ce mot veut dire *chef des vieillards*.

ont une inclinaison au sud dans le mont Taygète. Il semble que le Péloponèse se soit abaissé dans ces deux directions pour former d'un côté le bassin de la Méditerranée, et de l'autre le golfe de Lépante.

Le terrain qui est léger et marneux dans la Messénie, participe de la tourbe et des débris des substances végétales dans l'Élide. Le sol de l'Arcadie est vierge et généralement bon ; le terroir âpre de la Laconie et du Magne (pays des Maniotes ou Maniotes) est par intervalles d'une fertilité admirable ; celui d'Argos est riche, et toute la partie du nord de la Morée nourrit de nombreux troupeaux, excepté l'Argolide où ils dégèrent.

Aux environs de Coron, de Calamata, du côté de Citries et d'Armyros dans le canton de Zarnate, les oliviers sont d'une grande force et d'une grande expansion. Dans ces vallons le mûrier étale un vert plus luisant que partout ailleurs, et les vers à soie qui s'en nourrissent donnent une soie gommée, mais très-abondante. On entend sans cesse le bêlement des troupeaux innombrables, le mugissement des bœufs qui paissent dans les défilés du mont Taygète, tandis que des sangliers, des peuplades de daims et des cerfs errent dans ses forêts profondes. Le voyageur qui pénètre dans la Laconie par le défilé de Janitza est étonné de l'abondance de ces vallons, où jamais le musul-

man ne porte ses pas. Là, mille cascades, des fontaines sans nombre entretiennent une verdure fraîche et délicieuse ; là, le métier de pasteur est encore un état honorable et regardé comme un des premiers par son utilité.

Depuis Calamata jusqu'à Andréosa tout est en culture ; la vigne y donne des grappes de raisin magnifiques, pendant que les orangers, les citronniers, les cédrats produisent des fruits avec prodigalité.

Des chênes vigoureux s'élancent dans les airs et semblent attendre une destination plus utile que celle d'être réservés à tomber, sur le sol qui les vit naître, frappés de vieillesse et de caducité ; un jour ils serviront sans doute à construire des vaisseaux qui seront destinés à la défense et au commerce de cette contrée et de toute la Grèce.

On a remarqué jusqu'à présent que les propriétés particulières sont en général dans la Morée plus mal cultivées que les *timars* ou fiefs attachés aux baronnies. C'est que les fermiers de ces dernières terres, ne craignant ni des vexations ni une augmentation dans le bail comme les cultivateurs des autres terres, ils se livrent à l'agriculture avec plus de soin. Au reste les grands changemens qui se préparent dans la Grèce donnent lieu d'espérer que d'heureuses améliorations seront aussi introduites dans la culture. On voit par celles des terres qui sont bien cultivées à quel degré de prospérité cette



contrée pourrait élever la culture de ses terres si le despotisme farouche des musulmans cessait une fois de l'opprimer. Voici, dans l'état où elle est, ce qu'elle offre au commerce et à la consommation parmi ses produits agricoles.

En commençant par les troupeaux, les bœufs de la Morée sont d'une taille petite et ont le poil blanc et long; les plus gras ne pèsent guère au-delà de trois à quatre cents livres. On entend mal ici la manière de les engraisser. On retire peu de lait des vaches: elles cessent souvent d'en donner quand on sèvre les veaux; elles sont en outre exposées aux attaques de jakals, qui leur déchirent les mamelles, et à la succion des grosses couleuvres, qui les font ordinairement tarir très-rapidement.

La consommation annuelle de la Morée dans les villes soumises aux Turcs n'a pas été jusqu'ici de plus de six mille bœufs ou vaches; en général les Grecs et les Turcs donnent la préférence à la chair de mouton.

L'espèce de ceux-ci est petite; ils ont de très-grandes cornes. Leur laine, qu'on exporte en très-grande quantité, peut être regardée comme la seconde qualité des laines d'Orient qu'on vend en Europe. Celle de l'Arcadie est plus belle que celle des autres contrées de la Morée, parce qu'on y tient les moutons parqués en plein air toute l'année.

C'est avec le lait des brebis qu'on fait ces fro-

mages, ceux de Mistra surtout, si vantés dans l'Orient. Il s'en fait une exportation considérable qui doit faire juger du nombre de troupeaux qui les donnent.

Les chevaux de la Morée, peu distingués par les formes extérieures, semblent être une espèce qui tient de l'arabe et du cheval de Thrace; plein de feu, de vigueur et de courage, il court d'un pas rapide et ferme dans les montagnes sans jamais broncher. Ceux de l'Achaïe et de l'Argolide sont préférés. Les chevaux qui paissent sur les bords de l'Alphée ont du feu et un coup d'œil qu'on ne trouve pas dans ceux des autres pays; les chevaux de Laconie sont petits, mais bons pour les montagnes.

Les productions céréales sont d'une belle venue en Morée. On sème le blé et presque toutes les graines à la surface de la terre, sans avoir le soin de choisir les semences, ce qui rend la récolte moins belle et moins abondante.

On bat les épis en les faisant fouler par des chevaux attelés à un traîneau sur lequel un homme qui les dirige est assis. Excepté dans certains cantons de la Messénie, le blé a un grain bien développé; c'est du côté de Lerne, dans le vallon de Tégée et à Aglacambos, qu'on en recueille la plus grande partie.

L'orge, le maïs sont d'une belle qualité; il n'en est pas de même du seigle, qui ne pourrait figurer avec avantage dans le commerce. Le riz

de l'Argolide est, après celui de Damiette, un des plus estimés dans le commerce de Constantinople : il s'en fait chaque année plusieurs chargemens à Naupli ou Napoli de Romanie (1).

Le pays qui nous occupe est un des plus peuplés de la Grèce en beaux oliviers, et le dispute à l'Attique pour la production de l'huile qu'on en retire.

Les forêts d'oliviers qui couvrent une partie de son sol, avaient été jusqu'à l'époque où les Vénitiens (2) s'en emparèrent fort négligées, et la culture de l'arbre mal soignée; c'est à eux que la Morée doit les améliorations introduites dans la culture de l'olivier. Il y a peu de vignobles qui ne soient ornés d'un cordon d'oliviers. Ces arbres ne sont point ici comme en Provence et en Italie sujets aux dégâts des chenilles, excepté pourtant du côté d'Argos; mais il règne souvent, au mois de mai, des vents d'est qui leur sont très-contraires; les fruits se sentent alors de cette mauvaise disposition de l'air, et ne parviennent pas à la maturité. Les oliviers fleurissent ordinairement en Morée au mois de

(1) Voyez le *Tableau des productions de la Morée*, ci-joint, pour plus de détail.

(2) Dans leur guerre contre les Turcs, les Vénitiens s'emparèrent, sur eux, de la Morée, en 1687, et les Turcs la leur enlevèrent en 1715, ou plutôt elle leur fut cédée par la paix qui s'ensuivit.

mars. On cueille les olives en octobre, en battant les arbres avec des gaules, méthode vicieuse qui nuit à la qualité du fruit.

L'huile de la Morée est un peu verte, mais d'un bon goût et sans mauvaise odeur; celle du Magne (1), qui est la meilleure, conserve un grand avantage dans les principaux marchés de l'Europe. On prépare en outre, à Coron, une quantité considérable d'olives noires qui se vendent dans les échelles du Levant (2).

Après l'olivier, le mûrier tient le premier rang dans les cultures du Péloponèse. C'est, dit-on sans fondement, de la figure de sa feuille, qui représente la circonscription de cette péninsule, que lui vient le nom de Morée. Les habitans ne donnent cependant pas à sa culture tout le soin qu'elle mérite, favorisée comme elle l'est par le climat et la température. L'Élide est le pays de la Morée où la soie est plus douce et moins chargée de principes gommeux.

Le coton se plaît particulièrement dans la Messénie, aux environs de Londari, de Sinano, de Caritène et dans le Magne. Les champs où on le cultive sont divisés par des haies de nopal ou

(1) Contrée la plus méridionale du Péloponèse, habitée par une peuplade appelée Mainote ou Maniote, peuple féroce et pirate: il en sera question.

(2) Voyez ce que nous avons dit de l'Attique et du commerce d'huile qu'elle alimente.

cactier, qui, dans la saison, donnent des figues que les habitans appellent *figues de Pharaon* (1) : elles sont d'un goût plus fade que celles d'Égypte.

Un autre fruit plus précieux et aussi recherché que celui-ci est la véritable figue. Celle de la Morée passe pour une des meilleures qu'on puisse trouver, ce qui fait que les habitans la cultivent avec soin.

Pour empêcher les fruits du figuier de tomber avant la maturité, et afin de faciliter leur développement, ils pratiquent la *caprification* sur les figuiers. Cette opération, connue des anciens, consiste à suspendre aux branches des arbres plusieurs chapelets de figues tombées dans leur maturité, et qui sont le nid d'une infinité d'insectes connus sous le nom de *cynips*. Bientôt ces animalcules se développent, sortent

(1) Il y a plusieurs sortes de nopal et cactier de l'espèce de celle qui croit en Morée. Celle dont il est question ici est le figuier d'Inde, *cactus ficus indica*. On en cultive un grand nombre dans les serres; la plupart n'offrent rien d'intéressant que leur forme bizarre. Les fruits n'acquièrent jamais, dans nos pays, une véritable maturité; on ne leur donne qu'une terre sans consistance et très-peu d'arrosements. Le fruit du cactier a la forme d'une figue, mangeable quoique fade, et ayant la propriété de teindre en rouge l'urine de celui qui en mange. C'est sur le cactier ou nopal qu'on recueille la cochenille au Mexique.

de la figue, pourvus d'ailes, et se répandent sur les fruits de l'arbre : ils piquent les figues desquelles on voit suinter une larme de gomme, et ils meurent bientôt après. Les figues percées du dard de l'insecte ne tombent plus et grossissent plus qu'elles n'auraient fait sans cela; reste à savoir si les graines, comme on peut le présumer, ne souffrent pas de cette maladie artificielle du fruit.

Les orangers, les citronniers, les cédrats et les autres arbres à fruit plus ou moins précieux abondent dans la Morée; les pêches, les abricots, les prunes n'ont, en aucun lieu, plus de parfum et de goût; mais ces fruits n'entrent que peu ou point dans les exportations ou les échanges avec les contrées voisines.

Le miel et la cire sont également des produits territoriaux de la Morée; mais cette partie de la Grèce est loin de l'emporter sur l'Attique et la Macédoine pour ces objets. On peut recourir à ce que nous en avons dit plus haut en parlant du commerce grec qui se fait par Salonique.

Mais nous ne pouvons omettre celui des *raisins de Corinthe* qui a lieu en presque totalité par Salonique, et qui est dû au sol du Péloponèse.

La *vigne corinthienne* est un arbrisseau qui s'élève à la hauteur de quatre à cinq pieds. Cette vigne est, par conséquent, plus basse que la nôtre, mais elle est plus grosse et plus ligneuse.

Le fruit qu'elle donne a le grain comme la groseille ou la baie de sureau. D'abord vert, puis d'un rouge vermeil, il se colore dans sa maturité d'un rouge purpurin. Il est doux au goût, piquant même, comme le muscat, quand il est sec ou trop mûr; mais quand il est vert, il a une légère et agréable acidité. Comme il a moins de pepins et plus de jus que le raisin ordinaire, il est plus recherché par les amateurs, qui le mangent par grappes et l'égrenent sous la dent.

Ce fut au commencement du dernier siècle que les premiers raisins de Corinthe furent apportés à Marseille. Comme c'est de la rade de Corinthe qu'on les apporta, on leur donna le nom de *raisins de Corinthe*. On le cultivait alors sur les coteaux qui, du centre de l'isthme, s'abaissent vers les deux mers, et qui, de toutes les anciennes cultures, n'ont conservé que les beaux bouquets de cyprès au milieu desquels Diogène jouissait du plus beau soleil du monde, et d'un loisir philosophique, lorsqu'Alexandre vint l'y trouver.

« Le raisin de Corinthe ne paraît pas indigène en Morée. Aucun écrivain, avant le seizième siècle, n'en avait fait mention, observe l'auteur du *Tableau du commerce de la Grèce*; il résulte des recherches faites tant en Grèce que dans les îles Ioniennes, que le corinthe est venu de Naxie ou Naxos, en Morée, vers 1580. Il est vrai qu'on n'en trouve plus aucun plant aujourd'hui

d'hui dans cette île de l'Archipel; mais il a également disparu du territoire de Corinthe, quoiqu'il soit bien certain qu'on l'y cultivait du temps des Vénitiens. »

On le cultive de nos jours dans les territoires de Vostitza et de Patras : il prospère sur tout le littoral de l'Achaïe, et sur quelques points opposés de l'Étolie et de la Locride. Sur le rivage de l'Élide on l'a vu dégénérer, et il réussit sur le rivage opposé de Zante, et dans les îles d'Itaque et de Céphalonie.

La culture de ce genre de vigne est maintenant circonscrite dans les territoires de la Morée et des îles Ioniennes; mais on pourrait l'introduire dans quelques contrées de l'Europe; on a lieu de croire qu'elle prospérerait dans les territoires de Syracuse et de Cadix, où la température, le site et la qualité du sol sont à peu de chose près les mêmes qu'en Morée. Quelques parties maritimes de la Provence pourraient également y convenir; mais jamais cette culture n'y obtiendrait une importance assez grande pour faire un objet d'exportation ou de consommation considérable dans l'intérieur.

Le raisin de Corinthe donne un vin *gaillard* qui a la force et le piquant de l'eau-de-vie; mais il rend si peu qu'aucun propriétaire ne veut envoyer son raisin au pressoir: d'ailleurs, ce vin est sujet à s'aigrir et ne souffre pas le transport. Le corinthe passe en nature dans le nord de

l'Europe, où il est employé dans les *pouddings*. Les Anglais en font une grande consommation. En France on ne l'emploie que dans les pharmacies, et en Italie dans les ragôts.

Cette production n'entraît autrefois dans le commerce anglais que comme objet de luxe; il y entre à présent comme article économique; on en fait aussi de l'eau-de-vie, et on l'emploie dans certaines fabriques pour nettoyer les laines et les soies.

Les Marseillais font peu ou point de commerce de cette denrée; ce sont les Livournois et les Triestoïses qui commissionnent le corinthe sur les lieux pour le compte de Londres, d'Amsterdam et de Hambourg.

On peut évaluer la récolte du corinthe, en Morée, à dix millions de livres pesant. Patras et son territoire en produisent environ quatre millions; le canton de Vostitza en produit deux millions; les quatre autres millions se recueillent sur le littoral de l'Achaïe et sur celui de l'Étolie, comme à Xilocastro, Anatolico, Missolunghi. Le pays consomme peu de ces raisins, et la vente peut monter, année commune, à huit millions, ce qui fait les huit dixièmes du produit. L'Angleterre entre, dans les achats, pour cinq huitièmes; la Hollande, les États-Unis et le Danemarck, pour deux; l'autre huitième se divise entre la France et l'Italie.

Nous venons de voir que les habitans de la

Morée consomment, sur les lieux, peu de raisin de Corinthe, et qu'il s'en exporte annuellement les huit dixièmes, qui sont chargés sur des vaisseaux hollandais ou danois. Ceci nous conduit à dire un mot du commerce en général de cette presque-île. Il se faisait dans ses ports, avant la guerre actuelle, huit chargemens de blé pour Trieste, Venise, Ancône, Gênes, et deux chargemens de laine, un pour Livourne, l'autre pour Marseille, quantité bien inférieure à ce qui s'expédie par l'échelle de Salonique, comme il a été expliqué plus haut.

Marseille reçoit encore tous les ans de la Morée, soit directement, soit par la voie d'Italie, cinq ou six cargaisons d'huile, et une ou deux cargaisons de soie, de coton, de cordouans, de vermillon et de noix de galle. Il ne s'exporte, de la même contrée, du beurre, des vins, des fromages, des fruits et des légumes, que pour Smyrne, Constantinople ou les îles de l'Archipel; la plus grande partie des petits grains, des comestibles, des bois, se consomme à Zante et dans les îles Ioniennes.

Ce commerce était autrefois presque tout entier entre les mains de quelques maisons françaises ou italiennes établies à Patras, à Naupli ou Napoléon de Romanie, à Coron; mais la plupart de ces maisons ayant été ruinées par les troubles survenus en Morée lors de la guerre des Russes contre la Porte, il est passé dans les mains des

gens du pays. Les beys du Magne faisaient, avant la guerre actuelle, le commerce des huiles, et les agas de Corinthe, de Patras et de Naupli, celui du blé. Les négocians européens se sont trouvés ainsi réduits à n'être que des espèces de brocanteurs achetant à la récolte pour revendre au moment de la hausse : ils se sont vus même supplantés dans ce commerce par les Grecs du pays, qui achetant, et vivant avec plus d'économie, s'établirent, partout où ils purent, comme courtiers ou entremetteurs entre le producteur et le négociant.

Les marchandises que la Morée reçoit en retour de ses productions sont du drap, du café, du sucre, de l'indigo, de la cochenille et des galons de soie et d'or. Les draps et le café font seuls les trois quarts de ces marchandises, et c'était ci-devant la France qui les importait en Morée. Trieste et Venise se sont enrichis depuis des pertes de Marseille, et ce que les deux premières villes n'importent pas l'est par des bâtimens grecs ; mais les importations n'égalent jamais les exportations, et la balance est au moins d'un tiers en faveur de la Morée. Les étrangers soldent l'excédant en argent, et cet argent était envoyé à Constantinople sous la forme de tribut avant la guerre actuelle, de sorte qu'il n'en restait rien ou presque rien dans le pays, ce qui explique comment la Morée a pu faire si longtemps un commerce avantageux sans s'enrichir.

Naupli et Coron sont les deux principales résidences des négocians européens en Morée ; le motif de préférence pour Coron est la salubrité de l'air ; celui pour Naupli, la proximité de Tripolitza, qui a toujours été le siège du gouvernement et celui des grandes fortunes et des grandes consommations. Patras a été abandonné à cause de son mauvais air, et cette ville, qui fut autrefois une des plus florissantes de la Grèce, est presque sans population ni commerce : la liberté lui rendra peut-être l'un et l'autre.

La Morée joue un si grand rôle aujourd'hui, tant d'espérances sont fondées sur le succès de ses armes, que l'intérêt se soutient à mesure que l'on cherche à connaître ce qui se rattache à son état, à sa prospérité, à ses forces et à ses habitans.

Les Grecs qui l'habitent, et qui portent le nom de *Moraïtes*, sont forts, robustes, et distingués par une coupe de figure pleine d'expression, mais, jusqu'à présent, un peu altérée par la servitude. Spirituels en général, ils sont astucieux, dissimulés et vains, babillards, menteurs ; ils ne profèrent pas une parole, ils ne trafiquent pas de la plus petite chose, sans prendre les saints à témoin de leur probité. Vifs, gais, enclins à la débauche, ils ont, avec les qualités d'hommes heureusement organisés, tout ce que la servitude peut apporter de vices et de dépravation dans la conduite. Ils sont zélés pour leur

culte, et fort attachés aux pratiques qu'il prescrit : ils portent même leur croyance jusqu'aux plus absurdes superstitions. Quelques écrivains les avaient accusés de trop de lâcheté et d'indifférence pour sortir de leur esclavage ; mais ce qui se passe depuis deux ans est une preuve du contraire, et la démonstration la plus incontestable d'un courage à l'épreuve des plus durs revers.

« Les femmes moraites, dit M. Pouqueville (1), méritent en général le prix de la beauté et peut-être la palme de la vertu : elles doivent le premier avantage à des causes physiques qu'il est possible d'expliquer. Pendant la plus grande partie de l'année, le soleil chauffe la Morée de ses

(1) *Voyage en Morée*, imprimé en 1814. C'est là qu'on lit ce passage si bien démenti par tout ce que nous voyons aujourd'hui. « Ce que je dis des motifs religieux qui pourraient seuls faire entreprendre une révolution aux Grecs est fondé sur ce qui arriva en 1770. A la vue du pavillon vainqueur de Catherine II, la Morée entière courut aux armes ; les Grecs réunis tumultueusement, n'ayant aucun plan, ne gardant aucune mesure, se baignèrent à loisir dans le sang des musulmans, non parce qu'ils voyaient en eux des ennemis redoutables, mais uniquement parce qu'ils étaient des infidèles : ils songèrent plutôt à venger la profanation de leurs temples, la religion chrétienne persécutée, qu'à secouer ce long esclavage qui pèse sur eux. » Les choses sont changées ; plus éclairés, les Grecs d'aujourd'hui combattent pour leur religion et leur liberté, sans séparer l'une de l'autre.

feux ; l'air, dégagé d'humidité, chargé du parfum des fleurs, est pur et vivifiant ; la température est douce, le ciel serein comme à Memphis, comme dans nos climats, aux plus beaux jours du printemps ; si l'on tient compte ensuite du travail modéré, de la vie réglée qui partage le temps des femmes en Orient, on verra dans ces sources réunies les causes de la beauté qui, de tout temps, a distingué les femmes du Péloponèse.

» Les modèles qui inspirèrent Apelles et Phidias se retrouvent encore aujourd'hui chez les Grecques. Généralement grandes, leurs formes sont nobles, leur œil est rempli de feu, et leur bouche, ornée de belles dents, semble provoquer le baiser. Cependant elles se nuancent comme le pays qu'elles habitent, quoique conservant toujours un fond inaltérable de beauté commune. La fille de Sparte est blonde ; sa taille est svelte, sa démarche noble. Celle des montagnes du Taygète a le port et l'attitude de Pallas quand cette divinité agite ses armes et l'égide épouvantable au milieu des combattans. La Messénienne est petite, chargée d'embonpoint, a de la grâce dans les traits, l'ovale de la figure régulier, de grands yeux bleus, de longs cheveux noirs, et quand elle foule le gazon de ses pieds nus et délicats, on la prendrait pour Flore au milieu des prés émaillés. L'Arcadienne, enveloppée dans sa bure grossière, laisse à peine

apercevoir la régularité de sa taille; sa tête est pure, et son sourire est celui de l'innocence. Les femmes de l'Archipel, excepté celles de Naxos, n'offrent rien d'aussi intéressant.

« Les femmes grecques moraites sont chastes lorsqu'elles sont filles, pudiques et fidèles lorsqu'elles sont mariées : elles ont, dans le caractère, une certaine austérité qui repousse toutes les atteintes de la volupté asiatique. Rarement après la mort de l'époux qui fut le choix de son cœur, voit-on une Grecque moraitte contracter un nouvel engagement. Ces âmes tendres supportent difficilement la perte de celui qu'elles ont aimé.

» Si les femmes grecques ont reçu de la nature la beauté en partage et le don d'aimer avec ardeur et sincérité, elles ont aussi le défaut d'être vaines, avares, ambitieuses, au moins dans les rangs élevés de la société. Privées de toute espèce d'instruction, elles sont incapables de soutenir une conversation un peu intéressante, et ne rachètent pas leur défaut d'éducation par de l'enjouement, ou par cet esprit naturel qui enfante des saillies, et plaît chez les femmes beaucoup plus que l'esprit d'acquit. On peut affirmer en général que les dames grecques ne savent rien, que celles même qui sont nées dans un rang distingué ignorent l'art de la représentation, si nécessaire pour tenir une maison, et si familier aux femmes de nos contrées, qui ont trouvé le

moyen d'attirer et fixer auprès d'elles les hommes les plus graves ainsi que les plus aimables. »

L'état des arts a dû se ressentir de la servitude où vit le peuple de la Grèce depuis son assujettissement au joug ottoman. Le génie créateur qui a signalé cette nation dans les temps anciens s'est amorti, et l'on dirait presque éteint. Les mœurs, moitié orientales et moitié nationales, ont altéré le fond de la civilisation des Grecs; mais l'esclavage en est la principale cause, et c'est elle que les Hellènes travaillent à abolir, noble entreprise dans laquelle tout porte à espérer qu'ils triompheront, quelle que soit la lâche et honteuse conduite des puissances qui devraient le plus, et par politique et par religion, les protéger, les secourir, les aider.

L'agriculture, ce premier besoin des peuples, n'offre rien de remarquable en Morée : elle s'y ressent de la situation du pays. Peu de changemens la distinguent, pour le travail des terres, de ce qu'elle était jadis. La charrue est simple comme dans les temps anciens; le soc, semblable à une ancre de vaisseau, est en bois, et armé seulement de fer aux deux extrémités de la courbure avec lesquelles on peut alternativement labourer.

Dans les terres légères de la Messénie, un seul cheval ou deux ânes traînent le soc sans charrue, et le bras d'un homme la dirige sans beaucoup de peine. Pour les terrains plus forts et plus argileux de l'Élide et de l'Arcadie, le soc est fixé



sur une charrue dont les roues sont pleines et ressemblent à des meules en bois grossièrement arrondies. On y voit tour à tour attelés, pour labourer, des ânes, des bœufs, des buffles, rarement des chevaux, et jamais surtout d'esclaves.

Le pain qu'on mange dans la Morée est, en général, d'une bonne qualité. Les gens de la campagne le font chez eux. Dans les villes, il y a des boulangers, et si le pain qu'ils font est mal cuit, c'est que le goût dominant le veut de cette manière.

Quant aux arts mécaniques, ceux du charpentier et du menuisier sont les moins perfectionnés, ou, si l'on veut, les plus déçus. Avec une scie droite, dont la lame est fixée dans un manche d'une manière isolée, comme la scie à amputation, avec une hachette et un marteau, les Grecs construisent des maisons entières. Ce n'est que dans les grandes villes ou dans celles qui sont voisines de la mer, qu'on connaît et fait usage des gouges, des ciseaux pour faire des mortaises. Les bains sont ce qu'il y a de plus solidement construit. Pour faire les voûtes de leur dôme, les Grecs ont une espèce de *rappor-teur* avec lequel ils régularisent la courbe. Malgré leur disette d'instrumens, ils construisent encore des mosquées et des églises assez solides, et leur adresse, leur industrie, suppléent aux moyens dont ils sont dépourvus.

Le métier de sellier est un de ceux qui sont le

plus perfectionnés. Les selles, les brides, les ornemens des housses, leurs broderies sont à rechercher. Nulle part aussi on ne travaille mieux l'or pour broder *au passé* sur le beau maroquin que les Orientaux préparent. Ils cultivent avec succès cette branche d'industrie, et adoptent, avec empressement, les dessins qu'on met sous leurs yeux, et ils ne balancent pas à les préférer à ceux qu'ils possèdent.

Les teintures, par la vivacité de leurs couleurs, méritent l'attention de quiconque désire connaître les procédés de cette partie des arts. Les soieries de Calamata sont grossières et ne consistent guère qu'en quelques ceintures à l'usage des Moraites. Les habitans de Mistra ou Mistratra (l'ancienne Sparte) excellent à garnir les armes, à les nettoyer, et ils travaillent passablement le fer : ils fabriquent aussi des poignards et des cothurnes albanais. A Tripolitza, à Caritène, on fait de fort beau savon : il paie un droit à la fabrique. On y fait aussi des étoffes nommées *alagias*, moitié soie et moitié coton, dont on vend même une certaine quantité hors de la province. En général, il y a en Morée beaucoup plus d'industrie encore qu'on n'aurait pu le croire, d'après l'état fâcheux de ses habitans. Les Hydriotes, les Spezziotes, qui commercent sur les côtes et y apportent diverses marchandises, ne contribuent pas peu à y provoquer le progrès des manufactures par le goût

qu'ils inspirent, par les objets de luxe qu'ils y transportent des fabriques de l'Europe.

Les femmes ne cultivent pas les terres : il faut en excepter la Laconie : partout ailleurs, dans la Morée, ce travail est réservé aux hommes. La sévérité orientale peut contribuer à ce privilège des femmes grecques ; c'est par la même raison qu'elles ne figurent pas, comme en Europe, dans les boutiques ; mais, dans l'intérieur des maisons et des ateliers, elles fabriquent des toiles de coton qui servent aux usages domestiques, et, quelquefois, des étoffes de soie écrue dont on fait des chemises. La broderie surtout est leur occupation chérie, et leur travail par excellence : elles y réussissent très-bien, et il ne leur manque que de bons dessins pour produire des ouvrages du meilleur goût.

« Dans cet oubli presque général des arts, on ne voit les Turcs, dit M. Pouqueville, s'occuper que du commerce de détail ; les grands, endormis dans la mollesse, n'existent que pour végéter dans la solitude de leurs maisons. Les Grecs, au contraire, se lèvent dès l'aurore pour vaquer à leurs professions ; à peine s'asseyent-ils pour prendre un repas léger vers le milieu du jour. Ce n'est qu'après le coucher du soleil, au sein de leur famille, qu'ils se délassent de leurs fatigues et qu'ils mangent en paix quelques alimens simples et peu substantiels. »

Il existe une peuplade particulière à l'extré-

mité la plus méridionale du Péloponèse, qui occupe un pays appelé *Magne* dont les habitans portent le nom de Mainotes, Maniotes et Maniates, vivent dans une espèce d'anarchie, et se livrent à la piraterie. Les villes principales de cette contrée, fertile et bien située pour un meilleur emploi de ses productions, sont Vitilo, Mantinia, Skardamoula, Coutoufari, enfin Mania, qui donne son nom aux habitans du pays.

« La contrée *Magne*, dit M. Pouqueville (1), offre le tableau de la Grèce héroïque dans les temps où les peuplades, soumises à des chefs particuliers, vivaient dans un état perpétuel d'anarchie. Chaque coin de terre, formant une *ochlocratie* (gouvernement de la lie du peuple), armée, influencée par un capitaine ou gouverneur de canton, est continuellement sur le *qu-vive*, ou bien en guerre avec ses voisins, et toutes ensemble se regardent en état d'hostilité permanente avec le reste du monde. Ainsi les rapines, les désordres, le mensonge, le vol que l'on dit avoir été licites à Sparte, se retrouvent chez les Maniates d'aujourd'hui, que l'on prétend descendre des anciens Spartiates.

» Suivant des capitulations qui datent de 1780, la Porte ottomane, en séparant la province du *Magne* du drapeau de la Morée, fixa ses tributs

(1) *Voyage dans la Grèce*; 1821, tome V.

à trente-cinq bourses : elle institua en même temps, sous le titre de *bach-bagou*, un chef responsable de l'administration, et surtout de la perception de l'impôt qu'il verse entre les mains du *capitan-pacha*. En vertu de cette attribution, le bey du Magne est une espèce de fermier par l'entremise duquel toutes les ventes s'opèrent, ce qui fait que ses revenus s'élèvent à plus de cent cinquante mille piastres. Comme chaque chef de *capitainerie* fait en petit la même spéculation que le *bach-bagou* fait en grand, il en résulte que le peuple du Magne, dans son indépendance anarchique, végète pauvre et misérable.

« On a donné trop d'importance aux Maniates, continue M. Pouqueville, qui fait autorité ici ; moi-même, dit-il, j'ai été induit en erreur lorsque j'ai vanté leur bravoure. Catherine II les avait bien mieux appréciés lorsqu'elle écrivait à Voltaire que les guerriers de Léonidas n'existaient plus dans les vallées du Taygète, et M. de Châteaubriand a dit depuis, à bon droit, *qu'il ne pouvait reconnaître, dans ces pirates, les vertueux héritiers de la liberté de Lacédémone*. Le Maniate est sombre, astucieux, délié, fourbe. Personne ne s'entend mieux que lui à négocier dans le sens de ses intérêts, qu'il suit avec d'autant plus de tenacité qu'il n'est jamais distrait de sa pensée dominante par le mouvement d'une âme noble et généreuse. En un mot, ce peuple,

ou cette peuplade dangereuse et détestée, a tous les vices, au suprême degré, des anciens Lacédémoniens, sans avoir aucune de leurs qualités.»

C'est cependant vers cette peuplade barbare que plusieurs puissances européennes ont tourné quelquefois leur attention sans réfléchir qu'elle n'est pas plus moralement que numériquement importante.

D'après un état détaillé, attesté par le judicieux voyageur que nous venons de citer, il résulte que les Maniates ou Mainotes comptaient, en 1813, neuf mille huit cent soixante-dix individus de l'âge de quatorze à soixante ans, qu'ils appellent *palicaria*, ou gens en état de porter les armes. En prenant ce nombre pour base de leur cadastre, si on triple ce nombre pour les femmes, les enfans et les vieillards au-delà de soixante ans, on verra que la totalité de la population ne s'élève pas au-delà de trente mille âmes.

« Ainsi se réduisent à leur plus haute valeur les exagérations de ceux qui ont prétendu que le Magne était une pépinière de soldats, et je pense que ces Éleuthéro-Lacons, du nom qui leur vient de l'ancienne Éleuthéro-Laconie, qu'ils habitèrent primitivement, appréciés à leur valeur, resteront dans leurs montagnes sans qu'on s'occupe de leur donner une importance politique qu'ils sont incapables de justifier, » dit M. Pouqueville.

Mais n'est-il pas à présumer que, par le grand mouvement qu'éprouve la Grèce, les changemens qui doivent en résulter, enfin par l'affranchissement, s'il a lieu et si les Grecs savent s'unir, s'entendre et se donner un gouvernement fort et libre, les Maniates éprouveront dans leurs mœurs, leurs occupations et leur police, une révolution qui les assimilera aux autres habitans de la Morée. C'est au moins ce qu'il est permis d'espérer, sans prétendre pour cela que ces peuples, plongés dans la barbarie, puissent de long-temps encore cultiver les arts et adopter les usages des nations civilisées.

Les produits du Magne occidental consistent en huit mille barils d'huile, trois mille okes de soie, deux mille livres de vermillon, et quelques chargemens de vallonée, dont le prix est évalué, année commune, à neuf cent mille francs.

Le commerce de la partie orientale du Magne, le long du golfe de Kolochina, est estimé à cinq cent cinquante mille piastres, ce qui porte le total des ventes de cette province à quatorze cent cinquante mille piastres, dont une partie sert à acheter les grains nécessaires à la consommation du pays, et l'autre à se procurer quelques articles provenant de l'étranger.

Il nous reste à présenter ici, pour compléter le tableau de la Morée, l'état des productions qu'elle fait naître et qui entre tant dans son

LES PRODUITS DE LA MORÉE.

Produit	Quantité	Valeur
Huile	8000 barils	...
Soie	3000 okes	...
Vermillon	2000 livres	...
Vallonée	...	...
<b>Total</b>	<b>145000 piastres</b>	<b>...</b>

**TABLEAU DES PRODUCTIONS TERRITORIALES DE LA MORÉE.**

NOMS DES VILLES ET CANTONS d'où sortent ces productions.	RAISINS	HUILE.	VIN	BLÉ.	ORGE.	MILLET	LÉGUMES.	CALEMBOCH	GRAINE	VERMILLON	FROMAGE.	GOMME ADRAGANT.	GOUDRON.	SOIE.	LAINES.	COTONS.	CORDOUANS	VALLONÉE.	CIRE JAUNE.	PEAUX	PRODUIT	
	DE CORINTHE. 44 okes au quintal, 15 piastres le quintal.	48 okes au baril, 3 piastres le baril.	ET EAU-DE-VIE. 50 okes au baril, 3 piastres le baril.	Kilo de 22 okes, à 2 piastres et demie le kilo.	22 okes au kilo, à 1 piastre et demie le kilo.	GROS ET PETIT. 22 okes au kilo, à 1 piastre et demie le kilo.	22 okes au kilo, 2 piastres le kilo.	22 okes au kilo, 1 piastre et demie le kilo.	22 okes au kilo, 1 piastre et demie le kilo.	DE LIN. 400 drachmes l'oke, 10 parats l'oke.	400 drachmes l'oke, 8 piastres l'oke.	Le quintal de 44 okes, à 7 piastres le quintal.	L'oke de 400 drachmes, 70 parats l'oke.	Le quintal de 44 okes, 5 piastres le quintal.	L'oke de 400 drachmes, à divers prix.	Le quintal de 44 okes, à 15 piastres le quintal.	L'oke de 400 drachmes, à 1 piastre et demie l'oke.	ET PEAUX DE CHÈVRES. A 1 piastre et demie.	Le quintal de 43 okes, à 2 piastres et demie le quintal.	L'oke de 400 drachmes, à 2 piastres et demie le quintal.	de LIÈVRE. A 5 parats l'une.	TOTAL de chaque ville, en piastres.
Patras . . . . .	34,000	1,500	300	10,000	8,000	9,000	1,500			1,000	2,000	3,000		1,000	1,000	20,000	9,000	8,500	1,000		Piastres. 696,062	
Vostitza et Calavritta .	8,500	1,000	10,000	30,000		3,000						1,006		8,000	1,500							504,250
Corinthe . . . . .	(1)	3,000		80,000	30,000		6,000			2,000	15,000		2,000		2,000				3,000	8,000		486,500
Naupli de Romanie . .		500		60,000	25,000		6,000			3,000	20,000				3,000	10,000						568,500
Tripolitza et Laconie .			10,000	100,000	40,000					5,000	6,000			1,500	1,500							494,500
Napoli de Malvoisie . .		1,200								2,000	1,500											50,500
Mistra . . . . .		3,000	4,000	10,000	6,000									50,000			24,000					875,000
Magne, depuis le cap Matapan jusqu'à Ci- tries . . . . .		8,000					6,000			4,000				4,000					6,000	2,000		272,000
Calamatta, Andréossa, Nisi . . . . .		4,000	6,000	20,000				30,000		3,000	4,000			8,000	1,000		6,000		4,000			399,000
Coron . . . . .		10,000		10,000			2,000	20,000			1,000			2,500	300		2,000		1,000			306,000
Modon . . . . .		3,000		10,000				5,000		1,000	1,000			1,000								119,500
Navarin . . . . .		1,000		4,000	3,000	5,000					2,000						2,000					59,600
Arcadia . . . . .		6,000		8,000	4,000		1,000			1,000	6,000			3,000	1,000	4,000	6,000	1,500	1,000	6,000		275,250
Gastouni et Pyrgos . .			2,000	100,000	20,000	100,000		20,000	4,000		8,000		1,000		1,500	25,000			2,000	6,000		597,750
<b>TOTAUX . . . . .</b>	<b>42,500</b>	<b>42,200</b>	<b>32,300</b>	<b>442,000</b>	<b>136,000</b>	<b>117,000</b>	<b>22,500</b>	<b>75,000</b>	<b>4,000</b>	<b>22,000</b>	<b>66,500</b>	<b>4,006</b>	<b>3,000</b>	<b>79,000</b>	<b>12,800</b>	<b>59,000</b>	<b>49,000</b>	<b>16,000</b>	<b>14,000</b>	<b>40,000</b>	<b>5,706,812</b>	

(1) On peut évaluer la récolte du *corinthe*, en Morée, à 10,000,000 de livres pesant; Patras et son territoire, 4,000,000; le canton de Vostitza, 2,000,000. Les 4,000,000 se recueillent sur le littoral de l'Achaïe et de l'Étolie.

On pourrait ajouter à ce tableau, 250,000 okes de beurre salé qui s'exportent tous les ans pour Constantinople et Smyrne.  
 Plus, de Calamatta, on exporte 40,000 quintaux de figes sèches qui vont se consommer dans la partie orientale du golfe Adriatique.  
 Plus, un peu de graine d'Avignon, pour teinture.  
 On exporte les huit dixièmes du raisin de Corinthe.  
 Huit chargemens de blé pour Trieste, Venise et Ancône.  
 Deux chargemens de laine, dont un pour Livourne et l'autre pour Marseille. On pourrait encore y exploiter quelques forêts pour les bois de construction.

NOMS DES VILLES ET CANTONS d'où sortent ces productions.	RAISINS	HUILE.	VINE.	GO
	DE CORINTHE. 44 okes au quintal, 15 piastres le quintal.	48 okes au baril, 3 piastres le baril.	ET EAU-D 50 okes, au baril, 3 piastres le baril.	ADR. L 400 d 70 P
Patras. . . . .	34,000	1,500	50	
Vostitza et Calavritta . . . . .	8,500	1,000	10,0	
Corinthe . . . . .	(1)	5,000	. . . . 0	. . . . .
Naupli de Romanie . . . . .		500	. . . . 0	. . . . .
Tripolitza et Laconie. . . . .			10,00	. . . . .
Napoli de Malvoisie. . . . .		1,200	. . . . 0	. . . . .

commerce d'exportation que dans celui de ses consommations (1).

Le commerce qui se fait avec la Grèce consiste principalement dans les produits de son sol. On y manipule cependant plusieurs substances, et on y fabrique quelques articles qui ont besoin d'être exposés ici, avant de passer à l'analyse de la part que chaque nation commerçante de l'Europe prend au commerce d'exportation et d'importation de cette intéressante contrée.

Un objet important de l'industrie des Grecs est la fabrique des cotons filés rouges.

La belle teinture qu'on leur donne dans l'empire ottoman est connue en Europe sous le nom de *rouge du Levant* ou *rouge d'Andrinople*. La perfection de cette couleur, qu'au reste nous imitons et égalons chez nous, est due principalement aux procédés que suivent les Grecs dans sa composition et à la bonne qualité de l'alyzari ou garence qu'ils emploient. Les détails de cette opération seraient superflus ici; nous n'y arrêterons donc pas le lecteur (2).

Les principales fabriques de coton filé rouge en Grèce sont dans la Thessalie. Il y en a à Baba,

(1) Nous tirons cet état du *Voyage de M. Pouqueville*, qui fait autorité dans cette matière.

(2) On peut consulter l'ouvrage de M. Félix Beaujour, déjà cité, qui les rapporte tout au long.

Rapsani, Tournavos, Larissa, Pharsale, et dans tous les villages situés sur le penchant de l'Ossa et du Pélion. « Ces deux montagnes, dit l'auteur cité, peuvent être considérées comme des alambics qui distillent les vapeurs éternelles dont l'Olympe est couronné, et qui les distribuent dans les belles vallées assises à leurs pieds. Parmi ces belles vallées on a distingué de tout temps celle de Tempé à cause de la beauté des ombrages et des eaux. Ces eaux en raison de leur limpidité sont très-propres à la teinture, et elles alimentent une infinité de fabriques dont les plus renommées sont celles d'*Ambélakia*.

« *Ambélakia* (1) par son activité, continue M. Félix Beaujour, qui a vérifié les faits sur les lieux, ressemble par son activité plutôt à un bourg de Hollande qu'à un village de Turquie. Ce village répand par son industrie le mouvement et la vie dans tout le pays d'alentour et donne naissance à un commerce immense qui lie l'Allemagne à la Grèce par mille fils. Sa population, qui a triplé en quinze ans, est aujourd'hui (en 1800) de quatre mille âmes, et toute cette population vit dans les teintureries comme des abeilles dans une ruche. On ne connaît

(1) *Ambélakia* est sur le penchant de l'Ossa, et sur la rive droite du Pénée, entre Larisse et la mer, près de l'endroit qu'occupait *Homolis*.

point dans ce village les vices ni les soucis qu'engendre l'oisiveté. La servitude, qui flétrit à leurs pieds les campagnes qu'arrose le Pénée, n'est point montée sur leurs coteaux; aucun Turc ne peut habiter ni séjourner parmi eux, et ils se gouvernent comme leurs ancêtres par leurs *protoyeros* et par leurs propres magistrats. Deux fois les farouches musulmans de Larisse, jaloux de leur aisance et de leur bonheur, ont tenté d'escalader leurs montagnes et de piller leurs maisons, et deux fois ils ont été repoussés par des mains qui ont soudain quitté la navette pour s'armer du mousquet. »

Puissiez-vous, courageux et paisibles habitans d'*Ambélakia*, conserver votre liberté, votre industrie et vos mœurs pures à l'abri des tyrans de la contrée que vous habitez! tout vous donne lieu de compter sur un pareil avenir; la Grèce chassera les Turcs de son sein comme vous avez repoussé ceux de Larisse qui vous attaquaient.

Tandis que les hommes teignent le coton, les femmes le filent et le préparent; on ne connaît point dans ce canton de la Grèce l'usage des rouets; tout se file au fuseau; le fil en est moins fort, moins rond, moins égal; mais il est plus doux, plus soyeux, plus tenace. Il casse moins, dure plus, blanchit mieux et est plus propre à la teinture.

Il y avait en 1800 à *Ambélakia* 24 fabriques où

l'on teignait chaque année deux mille cinq cents balles de coton de cent okes la balle. Ces deux mille cinq cents balles passaient toutes en Allemagne, et étaient distribuées à Pest, Vienne, Leipsick, Dresde, Anspach et Bareuth. Les marchands ambélakiotes ont des comptoirs dans toutes ces villes et y débitent le coton aux manufacturiers allemands.

Après les fabriques de coton filé rouges d'Ambélakia il faut placer celles du pays de Zagora; les eaux y sont très-propres pour la teinture, et l'on y a la facilité par la proximité du Volo de se procurer aisément de l'aly-zari, qui est le colorant le moins cher et le plus parfait dans le Levant.

Une fabrique dans laquelle excellent les Turcs et les habitans de la Macédoine est la préparation des maroquins rouges. Ces maroquins se font avec des peaux de bœuf et de chèvre. Le judicieux auteur du *Tableau du commerce de la Grèce* a fait connaître les procédés employés au Levant pour ce genre d'industrie; mais soit défaut de matières convenables ou de procédés, les maroquins fabriqués chez nous sont loin encore de la perfection de ceux qui nous viennent de la Turquie ou de la Grèce.

Les Turcs savent donner aux maroquins toutes les couleurs, mais ils n'excellent que dans les couleurs rouge et jaune. Leur noir a moins d'éclat que le nôtre, leur vert ne tient pas, et leur

bleu passe encore plus vite. Cependant on peut assurer que les Turcs nous sont aussi supérieurs dans la maroquinerie qu'ils nous sont inférieurs dans l'art de façonner les autres cuirs.

Ils vendent beaucoup de ces maroquins qu'on appelle dans le commerce *cordouans*. Les fabriques grecques qui fournissent à ces ventes sont celles de Larisse en Thessalie, de Janina en Épire et de Salonique en Macédoine. Les Allemands seuls achètent annuellement dans ces fabriques pour soixante mille piastres de cordouans. Les Français ont fait sur cet article plusieurs essais qui jusqu'ici n'ont eu que de faibles succès; mais si le commerce des maroquins leur convient peu, ils pourraient exporter de ces parties de la Grèce, non des bottines comme les Hongrois ou des portefeuilles comme les Barbaresques, mais des cuirs bruts de bœufs et de buffles, surtout de ces derniers qui seraient d'un excellent usage dans la cordonnerie.

Les tapis de Turquie jouissent d'une grande réputation: ils ont été long-temps les seuls dont les riches particuliers de l'Europe fissent usage. On en fabrique dans la Grèce et surtout à Salonique qui, sans avoir le brillant de ceux de Smyrne, en ont toute la beauté et la durée; ils se vendent dans le commerce sous le nom de *tapis de Turquie*. Le métier sur lequel on les fait ressemble en petit à celui de nos tapisseries de haute-lice; il est composé de pièces sem-



blables, mais c'est par des procédés bien différens qu'on obtient le dessin et le velouté (1).

Les Turcs mettent une attention particulière dans le choix des matières qui entrent dans la fabrique de leurs tapis; ils recherchent l'égalité dans les fils pour rendre la chaîne plus unie et plus belle, et ils recherchent avec non moins de soin le moelleux dans la laine pour rendre le velouté plus soyeux et plus propre à conserver les nuances de la teinture qui est toujours d'un éclat et d'une durée supérieure à celle de nos tapis d'Europe.

Le commerce de cet article est bien déchu depuis que les Anglais et les Français sont parvenus à en faire qui rivalisent avec ceux du Levant, quoique moins chers. Les tapis, que l'on vend chez nous sous le nom de tapis façon de Turquie, sont de fabrique nationale portée à un haut degré de perfection. De toutes les places de l'Europe il n'y a que Londres et Marseille qui tirent encore de Salonique une centaine de tapis; c'est un article de pacotille plutôt que de commerce réglé.

Les chemises grecques en forment un autre qu'il faut faire connaître. La partie méridionale de la Macédoine s'occupe plus spécialement de cette industrie particulière au Levant; on y recueille annuellement quinze à vingt mille okes

(1) Voyez, dans l'ouvrage de M. Beaujour, les procédés employés au Levant dans ce genre de fabrique.

de soie supérieure à celle de Zagora, et qui est toute filée dans le pays. Une partie de cette belle soie est employée à la fabrication des *pocks*, qui sont des espèces de schalls dont les janissaires entourent leur turban, et l'autre est destinée à celles des chemises de soie, que l'on peut regarder comme un débris précieux de l'industrie des Grecs dans le plus bel âge. Quand on compare la beauté de ces chemises avec ce que les anciens nous ont dit de leur *gaze de Cos*, on croirait que l'on n'a fait que substituer la soie au lin dans les tissus modernes. Ces tissus présentent le réseau le plus uni et le plus délié, et sont d'un moelleux, d'une souplesse qu'on ne retrouve guère que dans nos plus belles batistes et mousselines.

Salonique exporte par an dix mille de ces chemises; elles se vendent de huit à dix piastres la pièce, et elles sont très-recherchées dans toutes les villes de Turquie, parce qu'elles sont d'une qualité supérieure à celles qui se fabriquent à Brousse, à Chio et à Smyrne. Les plus fines passent à Constantinople, où elles servent à la parure des femmes du sérail et à celle des princesses grecques du *Fanar* (1).

Les chemises grecques ne sont dans notre commerce qu'un objet de curiosité. Elles pour-

(1) On donne ce nom, à Constantinople, au quartier habité par les riches familles grecques.

raient devenir cependant un article intéressant si les dames françaises en prenaient le goût. Leur usage ne pourrait guère nuire à nos toiles et toileries employées en chemises, parce que celles de la Grèce ne pourraient guère convenir qu'aux femmes riches.

Les *abats de Macédoine* entrent pour des sommes considérables dans le commerce et la consommation des Grecs. Ce sont des draps grossiers de six aunes de long sur une demi-aune de large, destinés à l'habillement des gens du peuple et des pauvres. On les emploie aussi à l'emballage des tabacs fins. Ce produit de l'industrie macédonienne sort des mains de *Yeuruks*, qui s'en habitent eux-mêmes. Les *Yeuruks* sont des descendans de ces anciens colons qui, lors de la conquête de la Macédoine, y furent transplantés de la Turcomanie pour contenir les Grecs vaincus et non subjugués. Ils occupent encore aujourd'hui les villages qu'on leur assigna. Ces villages sont sur des hauteurs et dominant la plaine. Au moindre bruit de révolte les *Yeuruks* devaient descendre dans les villages grecs pour y rétablir l'ordre, c'est-à-dire la soumission. Ces peuples sont tous laboureurs ou bergers, et ils ont porté dans cette partie de la Grèce les mœurs simples et grossières des Turcomans leurs ancêtres. Les *Yeuruks* n'ont jamais pu être organisés en compagnies militaires; ils détestent les janissaires et ne peuvent

vivre avec eux; ils sont d'ailleurs les hommes les plus laborieux de la Macédoine. Les draps dont la fabrication les occupe, grossissent considérablement le produit de leurs troupeaux. Ils en fabriquent tous les ans soixante à quatre-vingt mille pièces qui se vendent chacune à raison de deux piastres. La plus grande partie de ces draps passe à Smyrne et dans l'Anatolie ou Anadoulie. Il s'en expédie cinq mille pièces en Italie, et il en passait annuellement à Marseille sept à huit mille pièces qu'on réexportait aux Antilles, où elles servaient à l'habillement des nègres. Mais cette exportation à Marseille a bien diminué depuis, et dès 1791 il n'y en passait pas quinze cents.

Autre objet de fabrique grecque: *capots de Zagora*; ils sont renommés dans toute la Méditerranée et faits avec une peluche grossière qui se fabrique dans les villages du canton de Zagora; cette peluche est si bien tissée qu'elle est imperméable à l'eau. De Zagora les capots vont à Salonique ou au Volo, d'où on les expédie à leur destination. Il en passe cinq mille dans les ports de l'Archipel, de la Syrie et de l'Égypte, deux mille dans ceux de l'Adriatique, et autant à peu près dans les autres ports de la Méditerranée. Chaque capot se vend de dix à vingt piastres, suivant son degré de finesse; c'était ci-devant un objet important pour nos capitaines pacotilleurs, aujourd'hui réduit à peu de chose.

Le commerce de la Grèce est donc presque tout en productions, puisque les produits de son industrie sont renfermés dans un cercle assez resserré, comme on peut en juger par ce qui précède.

Il faut distinguer dans ce commerce celui que la Grèce fait par elle-même de celui que les Européens entretiennent soit avec elle, soit avec les îles qui en dépendent.

Plusieurs de ces îles mériteraient une description particulière; mais comme c'est bien moins de leurs connaissances géographiques qu'il s'agit ici que de leur importance pour le commerce et la navigation de la Grèce, on jugera du rang que chacune d'elles doit tenir sous ce rapport par la part qu'elle prend à cette navigation et le nombre de bâtimens qu'elle y emploie.

Nous allons donc mettre sous les yeux de nos lecteurs les deux tableaux que le savant auteur du *Voyage en Grèce*, M. Pouqueville, a dressés des forces navales des Grecs et des îles avec lesquelles ils entretiennent des relations. Cet état de la marine et des forces de la Grèce et de ses colonies à une époque rapprochée (1813) est bien supérieur à ce qu'il était précédemment. Une grande partie de notre commerce et même de quelques puissances du premier ordre a passé entre les mains de cette active et ingénieuse nation: il importe cependant de connaître en quoi consistent et à quel point s'élevent en Grèce l'ex-

portation et l'importation en 1800, et la part qu'y prenait chaque état maritime.

A l'époque ci-dessus les Français et les Anglais étaient les seules nations *franques* qui eussent à Salonique une administration organisée pour tout le commerce du Levant. Elles y ont conservé chacune un consul malgré la guerre; chaque consul a une juridiction réglée sur tous les comptoirs qui, par leur réunion, forment une espèce de colonie régie par des lois nationales. Une compagnie privilégiée fait en Angleterre le commerce de la Grèce; elle fut érigée en 1606 sous le règne de Jacques I<sup>er</sup>. Tout Anglais protestant peut s'y faire agréger. Ils peuvent seuls faire ce commerce dans les mers du Levant, mais il faut que ce soit sur des vaisseaux de la compagnie.

La factoterie anglaise en Grèce a deux maisons à Salonique; elles débitent des draps, des châlons, de l'étain, des toileries, du plomb, du fer brut et ouvré, des ouvrages d'horlogerie et quelques marchandises coloniales.

La consommation des diverses espèces de draps que les Anglais importaient à Salonique en 1800 allait à quatre-vingt-neuf mille sept cent vingt piastres.

Celle des *chalis* ou châlons, espèce de serge croisée d'une très-belle qualité, s'élevait à la même époque à peu près à cent quatre-vingt mille piastres.

Les toileries de l'Inde entraînent dans la consommation de la Grèce par Salonique pour cent mille piastres.

L'étain donnait une somme de cinquante-huit mille six cent soixante-six piastres.

Le plomb de dix-sept mille piastres.

Le fer brut ou ouvré dix mille piastres.

« Le commerce d'horlogerie que les Anglais font au Levant, dit M. Beaujour, est d'une richesse dont on n'a pas d'idée en Europe. Ils débitent tous les ans à Salonique trente douzaines de montres, autant en Morée; trois cents douzaines à Constantinople, quatre cents douzaines à Smyrne, cent cinquante douzaines en Syrie, deux cent cinquante douzaines en Égypte. Chaque montre vaut de quatre-vingts à cent vingt piastres, et en l'évaluant au taux moyen de cent vingt piastres, c'est un objet pour le commerce anglais d'un million trois cent trente-deux mille piastres. »

La consommation de cet article dans l'échelle de Salonique ne dépasse pas cinquante-six mille piastres.

La bijouterie et la joaillerie que les Anglais envoient à Salonique forment l'assortiment des caisses d'horlogerie; ces deux objets ne s'élevaient à la date ci-dessus, au marché de Salonique, qu'à vingt mille piastres.

Voici en marchandises coloniales l'aperçu des importations que faisaient les Anglais en Grèce

et qu'ils y débitaient. Quatre barriques de gingembre, faisant neuf mille piastres; trente balles de poivre, six mille; quatre barriques de sucre en pain, deux mille; douze à quinze barils d'indigo *Caroline* et Bengale, vingt mille piastres; trois à quatre barils de cochenille, dix mille piastres. Cette cochenille est plus belle que celle de la Havane, et se vend toujours vingt-cinq pour cent plus cher.

A ces marchandises il faut ajouter deux à trois mille okes de bois de Campêche et de Sainte-Marthe, et quelques barriques de café de la Grenade et de la Jamaïque. Ce dernier café n'est point recherché: on lui préfère avec raison celui de la Martinique; il se vend en Turquie presque à l'égal du café moka.

La consommation des articles coloniaux ou débit dans l'échelle de Salonique s'élevait donc à quarante-sept mille piastres.

Le montant total de la consommation des marchandises anglaises versées à Salonique pouvait être estimé de cinq cent cinquante-huit mille piastres par an.

Le commerce d'importation que font les Allemands en Grèce roule sur une nature d'articles différens.

De toutes les contrées qui trafiquent avec la Grèce, l'Allemagne est sans contredit celle dont le commerce est le plus étendu. Salonique est le principal siège de ce commerce. Les Allemands

tirent de la Macédoine une prodigieuse quantité de cotons qui se répandent par divers canaux dans tout le nord de l'Europe. Ces cotons sont expédiés par terre à Semlin, et de Semlin remontent le Danube jusqu'à Vienne. Vienne les répand ensuite dans toute l'Allemagne et dans le nord de la Suisse, depuis la Valteline jusqu'à Constance, et depuis Constance jusqu'à Bâle. Orsowa, dans le bannat de Temeswar sur la même ligne que Semlin, et dernière cette ligne Hermanstadt et Brassaw dans la Transylvanie, sont les autres entrepôts des cotons de Macédoine.

On estime à cinq millions de piastres les exportations qui se font de la Grèce en Allemagne. Les Allemands paient le tiers de cette somme en produits de leur industrie et surtout en draps et en toileries, et le surplus en talaris et en sequins. La somme des envois ne passe jamais deux millions; elle s'arrête quelquefois à un million cinq cent mille, et elle se compose toujours des articles suivans, savoir : draps, toileries, verreries, fers, quincaillerie et dorures.

La somme des ventes du premier article peut s'élever à une valeur de huit cent neuf mille piastres; c'est surtout à Salonique que s'en fait le commerce; l'article de toiles, toileries et mousselines offre un montant approximatif de trois cent quatre-vingt-cinq mille sept cent cinquante piastres; les verreries cent quarante mille, les porcelaines quarante mille, les aciers

cinquante quatre mille, cuivre et dorures cent quinze mille; ces sommes montrent que la valeur de la consommation des objets d'importations venant d'Allemagne est par approximation d'un million cinq cent quarante-quatre mille piastres.

Cette somme ne va pas dans les meilleures années au-delà de deux millions de piastres; celle des exportations de la Grèce en Allemagne s'élève à cinq millions à peu près; la balance est donc au moins de trois millions de piastres en faveur de la Turquie, dont la plus forte partie reste en Grèce. L'Autriche est obligée de payer ce solde avec des espèces ou du papier, et de là le commerce d'argent et de banque qui se fait entre Vienne et Salonique. C'est pour y pourvoir que l'Autriche fabrique, année moyenne, en talaris et en sequins (1) une valeur de six millions de florins qui sont portés en Turquie,

(1) Le talari est le nom qu'on donne dans le commerce franc, au Levant, à la pièce d'argent appelée par les Turcs *garagrousch*, *pataque*, en Égypte, et qui est le *thaler* d'Allemagne, ou plutôt de Hongrie. Le talari a cours pour trois piastres treize paras de Turquie, c'est-à-dire environ sept francs dix à quinze centimes. Le sequin est une monnaie d'or de diverses valeurs, suivant les lieux où on le frappe; celui de Venise est de trois piastres trente-cinq à quarante paras; celui d'Allemagne, que les Turcs nomment *madgiar*, a cours pour sept piastres, les piastres au cours de deux francs.

et dont le tiers sert à payer le solde avec la Grèce, à cause de l'immense quantité de coton que la place de Vienne tire de la Macédoine.

Le commerce italien n'est pas aussi considérable que le précédent; mais il est plus varié, et offre plus d'articles de spéculation. Ils consistent principalement en draps, armes à feu, verreries, soieries, papiers et bonneterie.

La Grèce consomme des draps importés d'Italie pour une somme de vingt-huit mille piastres; des armes à feu vingt-cinq mille; des verreries de diverses espèces trente-un mille cinq cents; de la verroterie quarante mille; des soieries, velours, trois cent soixante-seize mille trois cent cinquante; papiers cent huit mille, bonneterie quatre cent soixante-cinq mille. En total la consommation des articles italiens s'élève annuellement par approximation à un million soixante-quatorze mille piastres.

Le commerce d'importation en Grèce qui se fait de Hollande est le moins considérable. Il se borne à des envois de draps dont la consommation en Grèce ne passe pas par approximation cinquante mille quatre cents piastres.

Les Hollandais n'envoient guère que cet article de leur industrie; mais il font passer ordinairement pour cinquante mille piastres de leurs épiceries, comme poivre, girofle, cannelle, gingembre, muscade. Ils y joignent un peu de sucre et de café pour faire assortiment et pour

acquitter avec ces marchandises réunies un ou deux chargemens de cotons macédoniens.

Les Russes pourraient faire un grand commerce avec la Grèce; l'indépendance de ce pays pourrait le rendre plus étendu encore, surtout si la Russie aidait les Hellènes dans leur noble et religieuse entreprise.

Il passe de Russie dans la Grèce des soieries comme taffetas, gazes, galons, fils et dentelles d'or; les velours russes y ont pris faveur depuis quelques années, quoique inférieurs à ceux de Gênes; mais ils sont à meilleur marché.

Il peut se débiter à Salonique vingt à vingt-cinq caisses de velours russes qu'on consomme en Grèce et qui formaient un article de soixante mille piastres avant la guerre: il est augmenté aujourd'hui.

L'article majeur du commerce russe en Grèce comme dans toute la Turquie est celui des pelleteries; il est d'une richesse dont on n'a que de faibles idées dans le commerce de l'Europe.

Les meilleures pelleteries viennent de l'intérieur de la Russie. Ce sont les Grecs qui vont les acheter dans les provinces méridionales de cet empire, dans les foires de l'Ukraine et de Pologne, et qui viennent ensuite les revendre aux foires de *Zélimia* et d'*Osongiora*, d'où elles se répandent dans toute la Romélie ou Roumélie. Les autres parties de la Turquie s'approvisionnent à Constantinople, que les Turcs

nomment *Stamboul*; les pelleteries y sont apportées de la mer Noire, d'Akerman, d'Oczacow, de Casan et d'Astracan.

Il se débite dans les marchés de la Grèce pour neuf cent mille piastres de fourrures, qui toutes ne se consomment pas dans le pays. Salonique en envoie un tiers en Syrie et en Égypte pour acquitter le solde qui résulte de son commerce avec ces deux provinces.

Les espèces les plus recherchées sont le *samour*, le *sousamour*, l'hermine, le petit-gris, le renard noir et les fourrures agnelines.

Le *samour* et la peau de la martre-zibeline s'achètent par caisses assorties de dix masses numérotées qui vont en diminuant de beauté depuis le numéro 1<sup>er</sup> jusqu'au dernier. La masse est composée de vingt paires ou quarante peaux; elle se vend depuis trois cents jusqu'à trois mille piastres; son prix moyen est de cinq cents piastres; il s'en débite à Salonique de soixante à soixante-dix masses.

L'hermine, autre espèce de fourrure, se porte surtout en été; elle est la parure des femmes. Les hermines se vendent par masses nommées *soroks*; le *sorok* est de quarante peaux, et son prix de vingt à quarante piastres; on peut évaluer de huit à neuf cents *soroks* la consommation annuelle.

Le petit-gris est une fourrure faite avec la peau d'un écureuil de Sibérie dont le poil est gris cendré.

La consommation et par conséquent l'importation qui s'en fait par Salonique, marché générale des fourrures par la Grèce, va à cinq cent milliers en nombre; le prix du millier est de trois à cinq cents piastres.

Le renard noir est réputé la fourrure la plus précieuse; elle est même plus chère que la zibeline. Les meilleurs viennent de la petite Tartarie; on les achète à Azoph, Caffa, Akerman, et on les emploie de préférence dans les habits d'hiver parce qu'ils sont fort chauds. Ces peaux sont de peu de débit à Salonique: il ne s'y vend que les plus communs; les plus belles se paient à Constantinople jusqu'à cinquante mille piastres; ou à peu près cent mille francs.

Les agnelins, fourrure très-recherchée, sont faits avec des peaux d'agneaux qu'on tire avant terme du ventre de leur mère. Il y en a de noires et de grises. Les noires viennent de la petite Tartarie et des bords du Volga; les grises viennent de Perse et sont beaucoup plus estimées que les noires. Il vient encore en Grèce par Salonique des fourrures d'agneaux d'Égypte; mais elles sont inférieures aux autres. La consommation des fourrures agnelines peut être estimée dans la Grèce à quatre-vingt mille piastres.

La consommation ou débit des fourrures peut s'élever, année moyenne, à neuf cent soixante mille piastres.

Ce commerce, partagé autrefois par les An-

glais qui y versaient les fourrures du Canada, est rentré tout-à-fait sous la main des Russes, et les Grecs eux-mêmes en sont les facteurs et les commissionnaires; nous n'y sommes pour rien.

Il n'en est pas de même des autres branches de commerce; la France y a été long-temps la première des nations au Levant.

« L'origine de celui qu'elle fait dans les principales échelles, dit M. Beaujour, qui va nous fournir les renseignemens les plus certains sur nos établissemens dans cette partie du monde, remonte au temps des croisades; mais le commerce de Salonique ne date que du temps de Colbert: cependant ses progrès furent si rapides en moins d'un siècle qu'il égala bientôt celui des plus florissantes échelles, telles que Smyrne et Alexandrie. Salonique doit sa prospérité commerçante à sa position; elle fait seule presque tout le commerce de la Grèce, c'est-à-dire qu'elle en est le marché le plus général pour les ventes et les achats. C'est une des villes les plus centrales de la Turquie européenne, et par son golfe qui débouche au milieu de l'Archipel elle a des communications aisées avec tous les ports de la Méditerranée.

» C'est à Salonique que sont établis nos principaux comptoirs; ces comptoirs débitent des draps, des bonnets, des dorures, du café, du sucre, de l'indigo et d'autres marchandises coloniales. »

Voici à quoi se montait en 1800 l'étendue du commerce français en Grèce; il est beaucoup diminué depuis; les Anglais se sont emparés de tout ce qui était à leur bienséance, et les Grecs eux-mêmes en font la plus grande partie aujourd'hui: l'état de leur marine marchande, que nous présenterons, en est une preuve irrécusable.

Marseille envoyait à Salonique deux cent cinquante ballots de draps, le ballot du prix de mille à douze cents piastres, ce qui faisait un objet de deux cent cinquante mille piastres.

Nous envoyions à la même époque quinze mille douzaines de bonnets, dont la vente versait dans nos comptoirs plus de cent mille piastres; ce sont les places d'Italie qui se sont emparées de ce commerce.

Notre commerce des dorures et galons a perdu considérablement aussi; il ne se débitait dès 1800 que pour environ quarante mille piastres de dorures de Lyon, au lieu que précédemment les envois de cette espèce allaient à cent mille piastres.

La consommation des cafés français était à Salonique de douze mille cantaars, qui peuvent être évalués à cinq cent mille piastres; c'était notre article majeur; de tous les cafés des Antilles celui de la Martinique est le plus recherché des Levantins; cette circonstance seule doit donner lieu d'espérer que cet article reprendra toute sa faveur et ses avantages au Levant.



Nos comptoirs, toujours à la même époque, vendaient annuellement à Salonique douze cents cantaars de sucre en poudre ou en pain; le produit de cette vente était de quarante mille piastres à Salonique (1).

« Le sucre qui vient d'Égypte, remarque ici M. Beaujour, nuit (en 1800) à la consommation du nôtre; il n'est pas d'aussi belle apparence, mais il sucre mieux; l'Égypte est le pays du monde qui produit les meilleures cannes; mais l'indolence des habitans est extrême, et la tyrannie du gouvernement favorise encore cette indolence. Si les Égyptiens augmentent un jour leurs plantations et qu'ils prennent la peine de raffiner leurs sucres, ils approvisionneront tout le Levant (2) ».

Nous vendions encore ci-devant trois cent cantaars d'indigo, qui font environ cent vingt mille

(1) Il ne faut pas confondre le commerce de l'Europe, en Grèce, avec celui qui se fait au Levant et dans tout l'empire turc, et qui est d'une grande importance encore pour la France, quoique diminué de beaucoup de ce qu'il était en 1789.

(2) Ce n'était donc pas, par ce seul côté, sans d'excellentes raisons que la France voulait faire de l'Égypte un de ses domaines d'outre-mer; et l'on s'étonnerait de l'ignorance avec laquelle tant de gens parlent de cette grande expédition si l'on ne savait point que la haine pour celui qui était à la tête, les aveugle ou les fait parler.

piastres. Les indigos les plus recherchés dans la Grèce sont le *Guatimala*, le *Jamaïque* et le *Saint-Domingue*; les Anglais possèdent presque seuls ce commerce aujourd'hui.

« Les juifs de Salonique, dit M. Beaujour, font de l'indigo comme les cabaretiers de Paris font du vin: ils prennent dix parties de farine, une d'indigo pur, cinq d'indigo en tablettes qui vient tout frelaté de Constantinople; ils mêlent ensemble toutes ces matières étrangères, les réduisent en une poudre fine, et convertissent cette poudre en pâte en l'infusant dans un bain de gomme arabique; puis ils forment avec ce mélange des gâteaux ou tablettes, qu'ils font sécher au soleil, les cassent en petits morceaux, les brouillent grossièrement, et saupoudrent ces *tritures* artificielles avec de la poudre d'indigo véritable. »

Marseille envoyait encore, à Salonique, soixante-dix cantaars de cochenille, qu'on pouvait évaluer à soixante mille piastres; cinquante cantaars de poivre de Goa et de Hollande, valant cinq mille piastres; d'autres épiceries pour huit mille piastres; du fennambouc et du campêche, pour dix mille; des drogues, des liqueurs, des sirops, du papier, du plomb, de la grenaille, pour trente mille piastres.

En prenant la somme de tous les envois que faisait la France aux époques que nous avons

nommées, on trouve un total de un million cent soixante-trois mille piastres; la somme du retour de notre commerce s'élevait à un million trois cent dix mille francs, dont un million en cotons, cent cinquante mille en laines, soixante mille en cires, abats, capots, peaux de lièvre, graine jaune, et dix mille en blé. Cette somme de retours, comme celle des envois, gardait toujours le même niveau à peu près, parce que quand un article diminuait un autre augmentait en proportion; la différence qui était dans la balance en faveur de Salonique et du commerce de la Grèce, était toujours de cent cinquante mille à deux cent mille piastres. Quand elle était plus considérable, c'est qu'il s'était fait des déchargemens en blé; et, dans ce cas, le vide était toujours rempli par des espèces ou des remises. Cette défaveur de la balance pour la France avait fait regarder, à Marseille, le commerce de la Grèce comme ruineux; mais ce reproche tenait plus à l'infidélité des commissionnaires, à leurs malversations qu'à la nature de ce commerce, qui doit un jour reprendre toute son activité si la Grèce peut enfin s'affranchir des gênes de toute espèce sous lesquelles elle a gémi jusqu'ici.

Le tableau qui suit fait connaître l'ensemble des importations et des exportations de la Grèce, et donne une idée du commerce que l'Europe y faisait avant la guerre avec l'Angleterre.

EXPORTATIONS DE LA GRÈCE évaluées en piastres.	COMMERCE DES EUROPÉENS EN 1800.	IMPORTATIONS EN GRÈCE évaluées en piastres.
558,520	Commerce anglais. . . .	558,000
4,663,000	Commerce allemand. . .	1,554,550
1,150,000	Commerce italien. . . .	644,400
140,000	Commerce hollandais . .	100,400
1,000,000	Commerce russe. . . .	940,000
1,510,000	Commerce français . . .	1,163,000
8,821,520		4,960,350

«Quand on résume la somme totale des exportations franques, dans le commerce de la Grèce, on trouve qu'elle s'élevait à près de neuf millions de piastres. Ces neuf millions étaient payés partie en espèces, partie en marchandises. Il n'y avait que les Anglais et les Russes qui soldaient tout sans argent, ce qu'ils ont continué de faire jusqu'à présent. Les premiers payaient avec leur horlogerie, leurs mousselines et leurs serges, appelées *chalons*; les Russes paient encore avec leurs pelleteries; les Allemands s'ac-

quittent toujours avec leurs toileries, leurs draps de Leipsick et une grande partie en talaris et en sequins de Hongrie; les Italiens, une moitié en denrées coloniales, en bonnets et en soieries, et l'autre moitié en sequins de Venise; les Hollandais paient avec des sequins une petite partie de leurs achats, l'autre avec leurs épiceries; enfin les Français paient les quatre cinquièmes en marchandises, et l'autre cinquième en talaris versés par Augsbourg et par les Allemands à Marseille, pour acquitter le solde de leur balance avec la France (1).

La somme des importations des Européens en Grèce ne s'élevait pas au-delà de cinq millions; la balance était donc environ de quatre millions en faveur de la Grèce; si le résultat de la balance offre, dans les autres provinces de la Turquie, la même disproportion, on peut croire que le commerce du Levant comme celui de l'Inde engloutira peu à peu tout l'argent de l'Europe.

Les marchandises franques qui abordent à Salonique ne s'y arrêtent pas; le commerce s'en empare, les divise et les répand par toute la Grèce. La consommation de Salonique, ou résultat de ses ventes pour cette place, n'allait guère, avant la guerre même, qu'à trente mille

(1) *Tableau du commerce de la Grèce.*

okes de café, vingt-cinq ballots de draps, vingt-un mille bonnets et mille deux cents okes d'indigo. Le sucre, dont l'usage tient plus à l'opulence, les cochenilles, dont la manipulation n'est donnée qu'aux grandes villes, se consomment davantage à Salonique et se portent rarement ailleurs, si ce n'est pour aller approvisionner Sérès, Larisse, Janina et quelques autres bourgade voisines, ou bien pour aller chercher à Andrinople, à Smyrne, des prix plus avantageux et plus élevés. Salonique, pour sa consommation propre, emploie mille quintaux de sucre. Ce sont les confiseurs qui en font la plus grande consommation; le reste passe dans les sérails des beys et dans les cafés pour les scherjets ou sorbets. La consommation de la cochenille, pour la même ville, ne s'élevait pas à plus de huit cents okes.

Les foires répandues dans l'intérieur de la Turquie européenne sont les canaux par où passe l'excédant de la consommation de Salonique.

La foire de Zeitoun, qui se tient en avril, répand les marchandises franques dans la Thessalie; celle de Selimia, qui se tient en juin, les répand dans les provinces ottomanes qui bordent le Danube, et les foires de Nérocowp, d'Oloosson et d'Ozongiova, qui ont lieu en septembre, approvisionnent la Serbie, l'Albanie et la haute Grèce.

Outre le commerce que la Grèce faisait avec l'Europe avant la guerre de l'indépendance qui arme les Grecs contre les Turcs, la première en entretenait un assez considérable avec ceux-ci; il est utile de le connaître : nous transcrivons M. Félix Beaujour.

« Salonique reçoit de l'Égypte du café de Moka, du lin, des toïleries, de la gomme, de l'encens, du sel ammoniac (1), des drogues et de la poudre de henné (2). Ces divers articles peuvent se monter à huit cent mille piastres : ils sont payés avec vingt mille balles de tabacs, et l'excédant, qu'on peut évaluer à cent cinquante mille piastres, est soldé en talaris ou en sequins.

(1) Le sel ammoniac vient en petits pains ronds et plats. On a écrit que ce sel venait de l'urine de chameau sublimé dans les sables d'Afrique. C'est un conte de voyageur, dit M. Beaujour; voici la vérité. Le bois étant très-rare en Égypte, on y brûle de la fiente de chameau mêlée avec de la paille imbibée d'urine. Or, c'est de la suie qui en provient qu'on tire, par sublimation, le sel ammoniac, substance composée de l'acide marin et de l'alcali volatil que contenait la suie. Le sel ammoniac est employé, comme fondant, par les étameurs turcs; il aide à la sublimation des métaux imparfaits, exalte la couleur de l'or dans la fusion, et sert à faire l'eau régale.

(2) Le henné est un arbrisseau de la famille des *sali-caires*; ses feuilles, pulvérisées et mises en pâte avec du suc de limon, sont employées comme cosmétique; de là le commerce qui s'en fait.

» La Syrie envoie à Salonique pour deux cent mille piastres de noix de galle, de lames de fer, de bours d'Alep et de Damas. Salonique lui renvoie des cochenilles, des abats et dix mille piastres pour solder le montant des envois.

» Il vient de Smyrne du savon, des alyzaris, des fruits secs, en échange contre des capots et des abats. Le commerce le plus important qu'il y ait entre Smyrne et Salonique est celui de banque, qui est continuellement alimenté par la variation perpétuelle des monnaies.

» L'île de Candie fournit des huiles, des citrons, des oranges. Tout cela se paie avec de la soude et des espèces; c'est un objet de cent mille piastres.

» On apporte des îles de l'Archipel et de Chios surtout des fruits, des vins et des soieries, comme taffetas, ceintures, mouchoirs. Salonique donne en retour des soies écruës, des abats, et solde le surplus en argent. Les envois de Chio peuvent être évalués à quatre-vingt mille piastres.

» On envoie des capots et des abats aux Dardanelles, et l'on en reçoit de la *vallonée* recueillie sur la côte de Troie; la vallonée, qui est la cupule du gland de chêne *velani*, est employée dans les tanneries turques.

» Il vient de la Barbarie des esclaves noirs et des *bonnets de Tunis*. Ces bonnets sont portés dans les ports de la Morée avec lesquels la Barbarie entretenait, en temps de paix, de grandes re-

lations pour le recrutement de sa milice, et échangés dans ses ports contre du vermillon. De la Morée ils passent aux foires qui se tiennent dans la Thessalie et l'Albanie; on les y troque contre d'autres marchandises, et la circulation les pousse jusqu'à Salonique.

Enfin cette dernière ville reçoit de Constantinople des étoffes de soies, des brocarts d'or et d'argent, des maroquins jaunes, de l'ambre ouvré, des pipes de prix, quelques esclaves circassiennes de rebut, des bijoux, et, en général, tout ce qui tient au luxe turc. On évalue le montant de ces divers objets à près d'un million de piastres, qui est soldé en blé, en tabac et en chemises de soie. L'exportation des blés couvre ordinairement la dette; mais quand Constantinople s'approvisionne entièrement dans la mer Noire, alors Salonique envoie des espèces et des remises pour balancer les retours.

Cet état de choses montre à quel degré le commerce du Levant est actif et varié: le temps y a apporté des changemens; la guerre de l'indépendance en apportera sans doute encore; mais les estimations que nous donnons seront toujours la base des conséquences que l'on peut tirer sur l'importance des relations commerciales de la Grèce avec l'Europe et avec l'empire ottoman lui-même.

Si ce commerce a perdu de ses avantages depuis quelques années, si la Grèce a vu diminuer

ses rapports avec plusieurs puissances, elle les a

ANNEE	EXPORTATION	IMPORTATION	NET
1800	1,000,000	1,200,000	200,000
1801	1,100,000	1,300,000	200,000
1802	1,200,000	1,400,000	200,000
1803	1,300,000	1,500,000	200,000
1804	1,400,000	1,600,000	200,000
1805	1,500,000	1,700,000	200,000
1806	1,600,000	1,800,000	200,000
1807	1,700,000	1,900,000	200,000
1808	1,800,000	2,000,000	200,000
1809	1,900,000	2,100,000	200,000
1810	2,000,000	2,200,000	200,000
1811	2,100,000	2,300,000	200,000
1812	2,200,000	2,400,000	200,000
1813	2,300,000	2,500,000	200,000
1814	2,400,000	2,600,000	200,000
1815	2,500,000	2,700,000	200,000
1816	2,600,000	2,800,000	200,000
1817	2,700,000	2,900,000	200,000
1818	2,800,000	3,000,000	200,000
1819	2,900,000	3,100,000	200,000
1820	3,000,000	3,200,000	200,000
1821	3,100,000	3,300,000	200,000
1822	3,200,000	3,400,000	200,000
1823	3,300,000	3,500,000	200,000
1824	3,400,000	3,600,000	200,000
1825	3,500,000	3,700,000	200,000
1826	3,600,000	3,800,000	200,000
1827	3,700,000	3,900,000	200,000
1828	3,800,000	4,000,000	200,000
1829	3,900,000	4,100,000	200,000
1830	4,000,000	4,200,000	200,000

TABLEAU DE LA MARINE MARCHANDE DE LA GRÈCE.

ILES DE L'ARCHIPEL et PORTS DU CONTINENT qui ont des vaisseaux de commerce.	NOMBRE des vaisseaux appartenant à chacune de ces îles ou ports.	TONNAGE moyen des vaisseaux.	NOMBRE moyen des marins par vaisseau.	NOMBRE moyen des canons par vaisseau.	TOTAL du tonnage de chaque île ou port.	TOTAL des marins de chaque île ou port.	TOTAL des canons de chaque île ou port.	OBSERVATIONS.
Hydra . . . . .	160	375	45	20	45,000	5,400	2,400	Hydra possédait, en 1816, 40 vaisseaux du port de quatre cents à six cents tonneaux, construits dans ses chantiers avec des pins d'Olimpie.
Spezia. . . . .	60	325	45	15	19,500	2,700	900	Au lieu de 16 bâtimens que Paros avait en 1804.
Paros. . . . .	4	150	30	6	600	120	24	
Psara. . . . .	60	425	30	12	25,500	1,800	720	La majeure partie des navires de Myconi consiste en polacres de construction napolitaine.
Myconi. . . . .	22	150	20	6	3,300	440	132	
Bathino. . . . .	13	130	15	4	1,690	195	52	Les vaisseaux de Rhodes sont des propriétés turques. Cette île a, de plus, dix barques pontées employées au grand cabotage.
Lero. . . . .	4	120	12	4	480	48	16	
Rhodes. . . . .	2	450	80	20	900	160	40	Les bâtimens de Rhodes sont des propriétés turques. Cette île a, de plus, dix barques pontées employées au grand cabotage.
Simi. . . . .	25	180	18	4	4,500	450	100	Les bâtimens de Simi trafiquent avec l'Égypte et la Syrie.
Castelorizo. . . . .	30	150	15	2	3,600	450	60	
Chio. . . . .	6	200	15	4	1,200	90	24	Le commerce de Chio a acheté, il y a quelques années, des vaisseaux à Constantinople et à Messine. Il y a un grand nombre de barques pontées pour le cabotage.
Scyros. . . . .	12	100	12	4	1,200	144	48	Scopelo commerce surtout avec la mer Noire et la Syrie.
Scopelo. . . . .	35	180	15	4	6,300	425	140	
Mitylène. . . . .	2	140	12	2	280	24	4	Lemnos commerce principalement avec l'Égypte et Constantinople.
Lemnos. . . . .	15	260	20	6	3,900	500	90	
Trikori et Volo. . . . .	12	180	18	4	2,160	216	48	Commerce avec l'Égypte et Constantinople.
Salonique. . . . .	4	180	15	2	720	60	8	
Naxos. . . . .	2	120	12	2	240	24	4	Commerce avec la Syrie et Constantinople (1).
Crète. . . . .	40	375	55	12	15,000	2,200	480	
Zea. . . . .	7	80	12	2	560	84	14	Les vaisseaux de Crète ou Candie, appelés galions, commercent avec l'Égypte, Smyrne, Constantinople et Salonique.
Tino. . . . .	11	80	12	4	880	132	44	
Nio. . . . .	1	150	16	2	150	16	2	Zea commerce avec Constantinople et la mer Noire.
Énos. . . . .	4	100	12	4	400	48	16	
Syphno. . . . .	2	80	10	2	160	20	4	Nio commerce surtout avec la mer Noire.
Santorin. . . . .	52	80	15	4	2,560	480	128	
Andros. . . . .	40	70	10	2	2,800	400	80	Cette échelle possède aujourd'hui 60 sacolèves du port de 40 à 50 tonneaux qui trafiquent avec Constantinople.
Galaxidi. . . . .	50	200	20	6	10,000	1,000	500	
Santorin commerce avec la mer Noire.								
Commerce avec l'Italie, l'Espagne et les côtes d'Afrique.								
TOTAUX . . . . .	615				153,580	17,526	5,878	(1) Il ne s'agit ici que du commerce qui se fait par la marine marchande des Grecs. Salonique en faisant un bien plus étendu par ses relations que nous avons fait connaître.

On n'a point compris Lesbos dans ce tableau de la marine marchande, parce que la fertilité de cette île en a détourné les habitans de la navigation.

Nota. Cet état se rapporte à 1813, sauf les augmentations indiquées comme survenues depuis cette époque.

lations pour le recrutement de sa milice, et



Lero . . . . .	4	120	
Rhodes. . . . .	2	450	riques. Cette u grand ca-
Simi . . . . .	25	180	et la Syrie.
Castelorizo. . . . .	50	150	
Chio. . . . .	6	200	es années, a un grand
Seyros. . . . .	12	100	
Scopelo . . . . .	35	180	et la Syrie.
Mitylène. . . . .	2	140	
Lemnos . . . . .	15	260	te et Con-
Trikori et Volo. . . . .	12	180	
Salonique . . . . .	4	180	
Naxos . . . . .	2	120	
Crète. . . . .	40	375	ions, com- Salonique. oire.
Zea . . . . .	7	80	
Tino . . . . .	11	80	
Nio. . . . .	1	150	
Énos. . . . .	4	100	lu port de ople.
Syphno. . . . .	2	80	
Santorin . . . . .	32	80	
Andros. . . . .	40	70	
Galaxidi . . . . .	50	200	Afrique.
<b>TOTAUX . . . . .</b>	<b>615</b>		la marine lus étendu

On n'a point compris Lesbos dans ce tableau de

Nota. Cet état se rapporte à 1815, sauf les augm

TOME II, pag. 443.

ses rapports avec plusieurs puissances, elle les a vus s'étendre avec d'autres; sa marine marchande surtout a pris un accroissement considérable; elle en prend chaque jour de nouveaux.

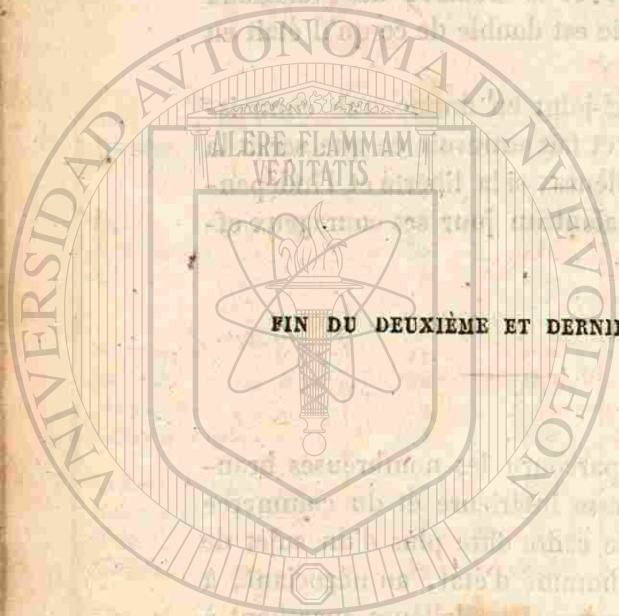
Ses relations avec les îles de l'Archipel se sont aussi étendues, et le nombre des vaisseaux qu'elle y emploie est double de ce qu'il était en 1800.

Le tableau ci-joint en donne une connaissance positive, et fait entrevoir ce que serait la marine des Hellènes, si la liberté et l'indépendance couronnaient un jour ses courageux efforts.

Nous avons parcouru les nombreuses branches de la richesse intérieure et du commerce de la Grèce. Ce cadre offre plus d'un sujet de méditation à l'homme d'état, au négociant, à l'armateur européen. Les Hellènes marchent à grands pas vers un nouvel ordre de choses, et l'intérêt croît dans la même proportion pour tout ce qui peut faire connaître leur contrée et préparer des liaisons avec eux pour l'avenir. Nous avons resserré le plus possible les détails qui peuvent diriger le commerce dans ses spécula-

tions; mais rien de ce qui doit le guider et multiplier ses moyens n'a été négligé par nous.

Nous aurons rempli notre objet et atteint notre but si l'on trouve ici une solide et utile instruction.



FIN DU DEUXIÈME ET DERNIER VOLUME.

UANL

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS. ®



